



**HAL**  
open science

## **Liber Amicorum : clins d'œil linguistiques en hommage à Emilia Hilgert**

Machteld Meulleman, Silvia Palma, Anne Theissen

### ► **To cite this version:**

Machteld Meulleman, Silvia Palma, Anne Theissen. Liber Amicorum : clins d'œil linguistiques en hommage à Emilia Hilgert. Meulleman, Machteld Claire; Palma, Silvia; Theissen, Anne. Éditions et presses universitaires de Reims, 329 p., 2020, 978-2-37496-107-1. <10.34929/4cjk-8330>. <hal-02980562>

**HAL Id: hal-02980562**

**<https://univ-reims.hal.science/hal-02980562v1>**

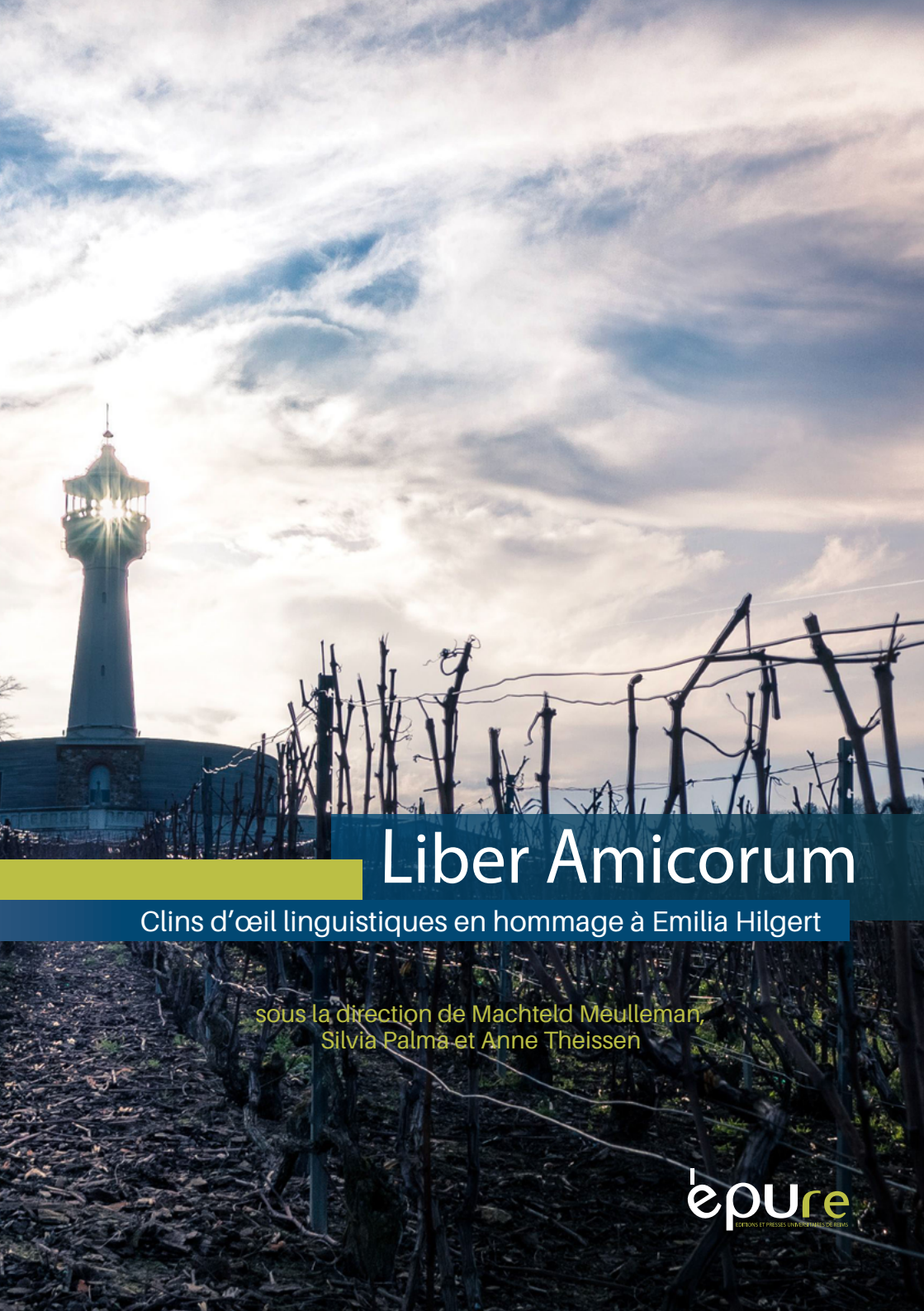
Submitted on 4 Mar 2026

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved



# Liber Amicorum

Clins d'œil linguistiques en hommage à Emilia Hilgert

sous la direction de Machteld Meulleman,  
Silvia Palma et Anne Theissen

l'épure  
EDITIONS ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE LIÈGE

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée (CIRLEP, EA 4299), Université de Reims Champagne-Ardenne

Conception graphique © Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-107-1

**© ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020**

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

[www.univ-reims.fr/epure](http://www.univ-reims.fr/epure)

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

[www.lcdpu.fr/editeurs/reims](http://www.lcdpu.fr/editeurs/reims)

*Liber Amicorum*  
Clins d'œil linguistiques en  
hommage à Emilia Hilgert

sous la direction de Machteld Meulleman,  
Silvia Palma et Anne Theissen



## Table des matières

Commençons par le début.....	7
Machteld MEULLEMAN, Silvia PALMA et Anne THEISSEN	
Bibliographie d'Emilia Hilgert.....	11
<i>Les apparences sont trompeuses et L'habit ne fait pas le moine,</i> synonymes ou antonymes ou les deux à la fois ? .....	15
El Mustapha LEMGHARI	
Les marqueurs à force et forcément, une même « force » énonciative ?.....	31
María Luisa DONAIRE	
Jeux de son, jeux de sens, jeux de langue ou le fabuleux destin de la mandragore.....	53
Karin UELTSCHI	
Notes exclamatives sur les phrases du type <i>Quel (adj.) N!</i> .....	69
Georges KLEIBER	
Quand le concept va, tout va... (De l'usage du concept en linguistique).....	91
Pierre FRATH	
Quand <i>chose</i> et <i>genre</i> se croisent : catégorisation et noms atypiques.....	115
Céline BENNINGER & Hélène VASSILIADOU	
Le genre des classiques ou d'un genre à l'autre, hier et aujourd'hui....	135
Jean-Christophe PELLAT	
La traduction des noms propres dans le roman <i>Temporada</i> <i>de huracanes (La saison des ouragans)</i> de Fernanda Melchor.....	149
Coralie DE LA LUZ	

Représentations discursives, idiomaticité et « stéréotypes lexicaux » .....	165
Patrick HAILLET	
<i>Pas cu pas / pas à pas</i> : structures prépositionnelles comportant un nom répété, en roumain et en français .....	181
Maria ȚENCHEA	
Espace de mémoire : toponymes urbains de Reims et personnalités illustres.....	213
Maryna DARAFEYENKA	
Pour commencer, il y a <i>formule</i> et <i>formule</i> .....	231
Silvia PALMA	
Les figures de l'agent et des compléments d'agent.....	247
Badreddine HAMMA	
Le suffixe catégorisant <i>-ème</i> du français. Avec des regards sur d'autres langues romanes.....	273
Maria ȚENCHEA & Daciana VLAD	
La double face du nom <i>couleur</i> .....	291
Anne THEISSEN	
<i>Une pluie de lumière</i> ou l'analyse de la structure $un(e) N_{météo} de N$ .....	311
Machteld MEULLEMAN & Katia PAYKIN	

## Commençons par le début...

Après avoir obtenu son diplôme de Lettres à l'université de Bucarest en 1976, Emilia Dascalu revient à Petroșani, sa ville natale, en tant que professeur de langue et littérature française. Pendant une vingtaine d'années, elle exerce au Lycée théorique de Petroșani.

Toujours soucieuse d'aller plus loin professionnellement, elle participe pendant cette période à diverses formations. C'est précisément lors d'un stage de perfectionnement en didactique du Français Langue Étrangère (FLE) à l'université de Caen que son chemin croise celui de Jean-Marc Hilgert, à l'époque maître de conférences en didactique à l'université de Strasbourg.

En 1996, Emilia Hilgert quitte la Roumanie et s'installe à Strasbourg, suite à son mariage avec Jean-Marc. Si la première étape à l'université de Strasbourg est clairement orientée vers la didactique, la linguistique gagnera progressivement du terrain dans sa formation.

Les deux domaines constitueront par la suite le socle de ses recherches. Cette complémentarité apparaît déjà dans la rédaction de sa thèse de doctorat sous la co-direction de Georges Kleiber et de Jean-Christophe Pellat, deux enseignants-chercheurs ayant joué un rôle clé dans sa formation académique. Emilia Hilgert soutiendra sa thèse en 2008, pour laquelle elle obtiendra le Prix de thèse de la Société des Amis de l'Académie de Strasbourg (SAUAS) en 2009. Cette thèse – *Partition et constructions prépositionnelles en français* – sera publiée chez Droz en 2010.

En septembre 2009, une nouvelle étape commence. Emilia Hilgert quitte l'université de Strasbourg pour intégrer l'université de Reims, en tant que maître de conférences. Elle y mène depuis une intense activité d'enseignement au sein du département de Lettres modernes, comprenant, d'une part, différents aspects de la linguistique française (phonétique/ phonologie, morphologie, système graphique du français, lexicologie, syntaxe et analyse du discours) et, d'autre part, l'enseignement du Français Langue Étrangère (didactique, méthodologie, linguistique

appliquée au FLE, enseignement du FLE en France et à l'étranger). Elle intervient aussi bien en Licence et en Master que dans la préparation à l'Agrégation de Lettres modernes.

À l'activité d'enseignement s'ajoutent des responsabilités administratives diverses, notamment la direction du département des Lettres modernes entre 2014 et 2016 et la responsabilité du parcours FLE de la Licence à partir de 2012, après une période de rodage à côté d'Éric Castagne.

Dès son arrivée à l'URCA, Emilia Hilgert intègre le CIRLEP EA 4299 (Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée) et s'engage plus particulièrement dans les activités de deux séminaires de recherche : *Res per Nomen*, consacré à l'étude de la référence en langue (dirigé par Pierre Frath et René Daval jusqu'en 2013, et par Silvia Palma depuis), et *Intercompréhension et didactique du plurilinguisme* (dirigé par Éric Castagne).

Elle devient progressivement une pièce maîtresse de *Res per Nomen*, prenant en charge avec une incroyable efficacité et un sens du détail inégalé – aussi bien du point de vue académique qu'humain – la co-organisation des colloques internationaux et la co-direction des volumes des actes à partir de l'édition 2011. À ces publications s'ajoutent les éditions ou co-éditions de textes en l'honneur de collègues linguistes du CIRLEP (pour Jean-Emmanuel Tyvaert en 2012 et Pierre Frath en 2014) et son rôle actif dans *Savoirs en prisme*, la revue électronique du CIRLEP. Emilia Hilgert s'est investie dans le comité scientifique, a publié un article et un compte rendu et a également pris en charge la direction du n° 7 de la revue (« Les émotions en discours et en images ») avec Machteld Meulleman et Véronique Le Ru, en 2017.

Ses activités et ses recherches comprennent également un volet important consacré au FLE et au Français sur Objectifs Universitaires (FOU), un choix qui témoigne de l'intérêt et de la sensibilité d'Emilia Hilgert vis-à-vis des besoins spécifiques des étudiants étrangers. Dans cette même perspective, Emilia Hilgert a co-dirigé la thèse de Khadidja Khelif dans le cadre de LaFEF (Langue française et expressions francophones, Réseau mixte algéro-français) avec l'université de Tlemcen.

Son intense activité de recherche, avec des publications consacrées à des aspects aussi variés que les noms propres, la métaphore et l'analogie, les noms abstraits, les pronoms ou les prépositions, lui a permis de s'ouvrir à de nouveaux domaines tout en gardant le fil conducteur

des recherches menées dans ses premières universités de rattachement. Ainsi, elle est toujours membre des comités de lecture de la revue *Studii de gramatica contrastiva / Études de grammaire contrastive* de l'université roumaine de Pitești et de la revue *Scolia* de l'université de Strasbourg.

Toujours en lien avec Strasbourg, il faut souligner le lancement en 2018, dans le cadre de l'USIAS (Institut d'études avancées de l'université de Strasbourg), du projet SEDLEX (Sens, Discours, Lexique), réunissant des chercheurs de l'axe *Res per Nomen* du CIRLEP (Emilia Hilgert, Silvia Palma, Pierre Frath) et de l'université de Strasbourg (Annie Kuyumcuyan, Anne Theissen et Georges Kleiber). Ce projet a donné lieu à deux journées d'études en 2018 (à Reims et à Strasbourg) et, en 2019, à la participation des chercheurs SEDLEX à un colloque international à Barcelone et à des Journées d'études à Constanta (Roumanie) et à Reims.

En tant que collègues et amies d'Emilia Hilgert, nous avons souhaité lui rendre hommage à travers la préparation de cet ouvrage, auquel ont participé des personnes ayant eu la chance et le plaisir de côtoyer Emilia Hilgert dans les différentes étapes de son parcours. Nous remercions vivement l'ensemble des participants pour leur ponctualité, qui nous a permis de mener à bien ce projet dans les délais, et pour leur discrétion, qui a su ménager l'effet de surprise :

Céline Benninger (Université de Strasbourg)  
 Maryna Darafeyenka (Université d'État P.M.  
 Machérov de Vitebsk, Biélorussie)  
 Coralie De la Luz – Pressacco (URCA)  
 María Luisa Donaire (Université d'Oviedo, Espagne)  
 Pierre Frath (URCA)  
 Patrick Haillet (Université de Cergy-Pontoise)  
 Badreddine Hamma (Université d'Orléans)  
 Georges Kleiber (Université de Strasbourg)  
 El Mustapha Lemghari (Université Cadi-Ayyad, Maroc)  
 Katia Paykin (Université de Lille)  
 Jean-Christophe Pellat (Université de Strasbourg)  
 Maria Țenchea (Université de l'Oueșt, Timișoara, Roumanie)  
 Karin Ueltschi (URCA)  
 Hélène Vassiliadou (Université de Strasbourg)  
 Daciana Vlad (Université d'Oradea, Roumanie)

Ainsi que les nombreux collègues qui ont souhaité témoigner ici de leur amitié et de leur estime :

Silvia Adler (Université Bar-Ilan, Israël), Jean-Claude Anscombe (CNRS), Michèle Biermann Fischer (Université de Strasbourg), Marc Bonhomme (Université de Berne, Suisse), Françoise Canon-Roger (URCA), Éric Caſtagne (URCA), Injoo Choi-Jonin (Université de Toulouse 2), René Daval (URCA), Florence Dumora (URCA), Jocelyn Dunphy-Blomfield (Monash University, Australie), Francine Gerhardt-Krait (Université de Strasbourg), Marie-Madeleine Gladieu (URCA), Jan Goes (Université d'Artois), Jean-Pierre Graftieaux (CHU Reims), Eta Hrubaru (Université de Conſtanta, Roumanie), Annie Kuyumcuyan (Université de Strasbourg), Marie Lammert (Université de Strasbourg), Véronique Le Ru (URCA), Éliſe Louviot (URCA), Audrey Louyer (URCA), Helga Meise (URCA), Claude Muller (Université Bordeaux Montaigne), François Nemo (Université d'Orléans), Nathalie Preiss (URCA), Aude Rebotier (URCA), Martin Riegel (Université de Strasbourg), Charlotte Schapira (Institut Technologique, Haïfa, Israël), Sylvie Sohier (URCA), Irène Tamba (EHESS), Alain Trouvé (URCA), Marleen Van Peteghem (Université de Gand), Pierre Van Zyl (URCA), José Vicente Lozano (Université de Rouen), Marta Waldegaray (URCA), Anne-Gabrièle Wersinger (URCA), Mónica Zoppi Fontana (Université de Campinas, Brésil).

Et, *laſt but not laſt*, un grand merci à Jean-Marc Hilgert, Vincent Parcalabior et Stamatia Kremmyda pour leur complicité, ainsi qu'à Agnès Faller (Épure), pour son aide tout au long de la préparation et la réalisation de ce volume, et à Thomas Nicklas pour son soutien indéfectible dès l'ébauche de notre projet.

**Machteld Meulleman, Silvia Palma et Anne Theissen**

Reims-Strasbourg, 2020

# Bibliographie d'Emilia Hilgert

## Ouvrage

2010 : *Partition et constructions prépositionnelles en français*, Genève : Librairie Droz, 443 p.

## Édition et codirection d'ouvrages

2020 : Hilgert, E., Palma, S., Kleiber, G., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Lexique et référence*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 7 (en préparation)

2018 : Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 6, 533 p.

2016 : Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Négation et référence*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 5, 535 p.

2014 : Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à George Kleiber*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 4, 661 p.

2014 : Daval, R., Hilgert, E., Nicklas, Th. et Thomières, D. (dir.), *Sens, formes, langage. Contributions en l'honneur de Pierre Frath*, Reims : Épure, 468 p.

2012 : Hilgert, E. (textes réunis par), Jean-Emmanuel Tyvaert, *Langue et pensée. Fragments d'une linguistique générale* (une sélection de 25 articles rédigés à Reims de 1997 à 2012), Reims : Épure, 486 p.

2012 : Frath, P., Bourdier, V., Bréhaut, K., Hilgert, E. et Dunphy-Blomfield, J. (dir.), *La référence, la conscience et le sujet énonciateur*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 3, 550 p.

## Articles de linguistique française

2018 : « Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ? », in Kleiber, G., Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 6, 79-102.

- 2016 : « Les formules comme patrons constructionnels », in Pitar, M. (dir.), *Le français à l'Université de l'Ouest de Timisoara : un demi-siècle d'enseignement et de recherche (1966-2016)*, Timisoara : Editura Universitatii de Vest, 139-156.
- 2016 : « La formule analogique à quatre termes est-elle plus explicite que la métaphore ? », in Fasciolo, M. et Rossi, M. (dir.), *Nouvelles perspectives sur la métaphore*, *Langue française*, 190, 79-92.
- 2016 : « Seuils internes du nom propre : un point de vue sémantique », in Laurent, N. et Reggiani, C. (dir.), *Noms propres*, *Langue française*, 189, 67-86.
- 2016 : « Être et la négation des propriétés catégorielles », in Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Négation et référence*, Reims : Épure, 225-238.
- 2016 : « Analyse sémantico-stylistique de la formule analogique A est à B ce que C est à D », in Buchi, E., Chauveau, J.-P. et Pierrel, J.-M. (dir.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, 15-20 juillet 2013), 3 volumes, Strasbourg : Société de linguistique romane/ÉLiPhi.
- 2015 : « La musicalité, élément de l'expressivité dans le langage », in Etcharry, S. et Meulleman, M. (dir.), *Langue et musique*, *Savoirs en prisme*, 4, [en ligne] <http://savoirsenprisme.com/numeros/04-2015-langue-et-musique/la-musicalite-element-de-lexpressivite-dans-le-langage>
- 2014 : « Les pronoms personnels en emploi générique », *Cahiers de praxématique*, 62 (avec S. Palma).
- 2014 : « Analyse et réanalyse de *quelqu'un de SN* », in Corminboeuf, G., Johnsen, L.-A. et Béguelin, M.-J. (dir.), *Réanalyses, indétermination catégorielle et flou sémantique*, *Verbum*, 1, 75-90.
- 2014 : « *Quelqu'un* entre identité et quantité, aperçu diachronique », in Timoc, C. et al. (dir.), *Quaestiones Romanicae II* (CICCRE 2), volume 1, Université de l'Ouest, Timisoara, Szeged : Jatepress, 590-603.
- 2014 : « Un révélateur de massivité : l'énigmatique *un peu de* », *Langue française*, 183, 101-116.
- 2014 : « Noms propres : sens dénominatif et traductibilité sont-ils inconciliables ? », in Daval, R., Hilgert, E., Nicklas, Th. et Thomières, D. (dir.), *Sens, formes, langage. Contributions en l'honneur de Pierre Frath*, Reims : Épure, 201-221.

- 2014 : « Le nom propre chez Georges Kleiber : chronique d'une inadéquation, mais pas celle annoncée », in Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber*, Reims : Épure, « Res per nomen », n° 4, 387-401.
- 2013 : « Le nom *identité* dans son sens de relation symétrique », *Cahiers de lexicologie*, 103, 47-62.
- 2013 : « L'orthographe roumaine entre phonographie et sémiographie », in Gettliffe, N. et Meyer, J.-P. (dir.), *Mélanges en l'honneur de Jean Christophe Pellat*, Strasbourg : Université de Strasbourg, 41-60.
- 2012 : « Les prépositions ensemblistes et la question de leur emploi spatial », in Fagard, B. et Stojic, D. (dir.), *Langue, espace, cognition, Corela*, HS-12.
- 2012 : « Les pronoms catégoriels *nous autres* (fr.) / *noi ăştialalţi* (ro.) : l'expression linguistique de l'identité – altérité », in Timoc, C. (dir.), *Qvaestiones romanicae*, Szeged : Jatepress, 151-162.
- 2012 : « *Nous autres, vous autres, eux autres* : pronoms catégoriels », in *Actes du CMLF 2012, 3<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française*, EDP Sciences, 1777-1792, [en ligne] [www.linguistiquefrancaise.org](http://www.linguistiquefrancaise.org)
- 2012 : « Sujet énonciateur entre deixis et catégorisation. Le cas de *nous autres / vous autres* », in Frath, P., Bourdier, V., Bréhaut, K., Hilgert, E. et Dunphy-Blomfield, J. (dir.), *La référence, la conscience et le sujet énonciateur*, Reims : Épure, 163-180.
- 2010 : « La structure *X entre les X* : reduplication et exemplaire qualitativement saillant », in Osu, S.N., Col, G., Garric, N. et Toupin, F. (dir.), *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne : Peter Lang, 135-148.
- 2010 : « Retour sur les prépositions ensemblistes à interprétation spatiale », *Scolia*, 24, 51-67.
- 2007 : « Étude de *parmi* : le cas des tours partitifs », *Scolia*, 21, 37-66.
- 2006 : « La préposition *dans* comme marqueur d'extraction », in Costachescu, A. et Condei, C. (dir.), *Le discours français : perspectives linguistiques et littéraires, Annales de l'Université de Craiova*, Série Langues et Littératures romanes, Numéro spécial, An X, 102-114.
- 2005 : « Partitif et effacement de la quantité prélevée : une construction prépositionnelle ou Pourquoi Blanche Neige but dans chaque gobelet », *Scolia*, 20, 187-208.

## Conférences et articles de didactique du FLE (Français Langue Étrangère) / FOU (Français sur objectifs universitaires)

- 2015 : « Enseigner les écrits universitaires : quelles démarches en FLE/ FOU ? », conférence – formation dans le cadre de la Journée d'étude *Français sur Objectif Universitaire* (FOU), organisée par le Département de Culture française de l'université de Bar Ilan et l'Institut français de Tel Aviv, Israël (org. Isabelle Dotan, dir. dép. Silvia Adler).
- 2015 : « Les besoins rédactionnels des étudiants étrangers. Présentiel, parcours libre et projet de groupe : un programme utopique ? », conférence à la Journée scientifique *Quelles approches pour les écrits universitaires en FLE ?*, Université de Chicago et université Paris Oueſt Nanterre La Défense (org. G. Louÿs).
- 2010 : « Quelle homologie entre la fin et les moyens en français sur objectifs universitaires ? », in Caillier, J. et Borg, S. (dir.), *Actes du colloque « Le Français sur Objectifs Universitaires »*, Perpignan, juin 2010, 173-179, [en ligne] <http://www.cuefp.com/userfiles/FOU%20-%20Actes%20colloque-1.pdf>
- 2009 : « Quand le FOS vire au FOU (français sur objectifs universitaires) », in Bérard, E. et Borg, S. (dir.), *L'ouverture de filières universitaires francophones aux étudiants étrangers : Enjeux politiques, implications didactiques, culturelles et institutionnelles*, Terres de FLE n°2, Besançon : Université de Franche-Comté, 49-62, [En ligne] <http://mediacra.univ-fcomte.fr/Record.htm?idliſt=3&record=19158748124919769209>
- 2009 : « Un corpus au service du français sur objectif universitaire : les interviews des enseignants chercheurs », in Boulton, A. (dir.), *Des documents authentiques oraux aux corpus : questions d'apprentissage en didactique des langues*, Mélanges du CRAPEL, 31, Nancy, 131-146, [en ligne] [http://revues.univ-nancy2.fr/melangesCrapel/article\\_melange.php3?id\\_article=325](http://revues.univ-nancy2.fr/melangesCrapel/article_melange.php3?id_article=325)

# *Les apparences sont trompeuses* *et L'habit ne fait pas le moine,* synonymes ou antonymes ou les deux à la fois ?

**El Mustapha Lemghari**  
Université Cadi-Ayyad - Maroc  
e.lemghari@uca.ma

## Introduction

L'antonymie dans le domaine des proverbes n'est pas passée inaperçue pour les parémiologues<sup>1</sup>. Elle donne également du grain à moudre aux linguistes (Anscombe, 2001, 2012, 2016 ; Lemghari, 2018, 2019, etc.). La littérature sur le sujet, toutes disciplines confondues, évoque l'antonymie dans son rapport à la synonymie. Les deux sont en fait considérés comme les deux faces de la même pièce. Des exemples de proverbes synonymes et de proverbes antonymes sont donnés sous (1-2) et (3-4) respectivement :

- (1a) Mieux vaut prévenir que guérir
- (1b) Un homme averti en vaut deux
- (2a) Chat échaudé craint l'eau froide
- (2b) Qui fait naufrage redoute la mer, même calme

---

1. Voir Honeck (1997) pour une synthèse.

- (3a) Mieux vaut tenir que courir
- (3b) Qui ne risque rien n'a rien
- (4a) Deux prudences valent mieux qu'une
- (4b) Trop de prudence nuit

Le défaut majeur des études sur le sujet est d'aborder séparément les phénomènes d'antonymie et de synonymie<sup>2</sup>. Il s'ensuit que des proverbes portant sur le même thème ne sont ni organisés en réseaux sémantiques ni examinés en relation avec les domaines cognitifs évoqués. Qui plus est, leur rapport à la polysémie et à l'hyponymie n'est pas pris en ligne de compte. Pourtant, ces phénomènes vont tous ensemble, et ne s'excluent pas nécessairement. Nous ferons l'hypothèse qu'il est possible que des proverbes synonymes et des proverbes antonymes aient une certaine parenté sémantique en ce qu'ils fonctionnent comme des hyponymes d'un même proverbe hyperonyme. Pour ce faire, nous partirons du double postulat suivant : d'une part, que la série des proverbes rapprochés ont pour commun d'évoquer le même domaine cognitif et, d'autre part, que les différentes relations sémantiques qu'ils manifestent reflètent la complexité conceptuelle du domaine ou sous-domaine cognitif évoqué.

Notre raisonnement s'inscrit dans le cadre de la théorie de la métaphore conceptuelle (Lakoff, 1987 ; Lakoff et Johnson, 1980, 1999 ; Lakoff et Turner, 1989, etc.). Nous considérons donc les domaines cognitifs évoqués par les proverbes, ainsi que les relations sémantiques qui les structurent, comme fondamentalement métaphoriques. Nous noterons incidemment que la notion de *relation sémantique*, au sens où nous l'utilisons ici, trouve son fondement dans la « sémantique des cadres » (Fillmore, 1982, 1985, etc.) ; elle n'est pas définie sur la base des liens sémantiques qui unissent directement les mots rapprochés, mais sur la base de leurs rapports à des domaines cognitifs communs et de la ma-

---

2. Les tentatives d'expliquer les raisons de la synonymie et de l'antonymie dans le domaine parémique font appel à des notions générales, telles que « importance culturelle » et « vérités contradictoires », qui caractérisent certains domaines d'expérience (Furnham, 1987 ; Obelkevich, 1987 ; Parades, 1970 ; Teigen, 1986 ; Yankah, 1984). La traduction concourt également à l'élargissement des listes des synonymes et des antonymes : le besoin de traduire des proverbes peut répondre à l'impératif de dénommer des expériences socioculturelles restées jusque-là sans codage linguistique.

nière dont leurs sens respectifs mettent en lumière les sous-structures de tels domaines (Fillmore et Atkins, 1992 : 77<sup>3</sup>).

Notre parcours se fera en deux parties. Dans la première, nous exposerons la problématique. Nous y considérerons plus particulièrement la proposition d'Anscombe (2001, 2012, 2016). Le but est de montrer que les enchaînements conclusifs à l'appui de son hypothèse ne parviennent pas à sceller définitivement le désaccord sur le type de relation sémantique qui unit *Les apparences sont trompeuses* et *L'habit ne fait pas le moine*. Dans la seconde, nous suggérerons et examinerons une autre alternative. Nous proposerons une analyse globale du réseau sémantique que tisse une série de proverbes autour du domaine cognitif « apparence ». Nous ferons l'hypothèse que leur sens et leurs relations sémantiques reposent sur un système de métaphores conceptuelles. Chemin faisant, nous montrerons que *Les apparences sont trompeuses* est associé à deux sens contradictoires et est, par le fait même, à la fois antonyme et synonyme de *L'habit ne fait pas le moine* et, dans une large mesure, de tous les proverbes qui eninstancient l'un ou l'autre sens.

## Les relations sémantiques des proverbes à l'aune des stéréotypes

Le problème auquel semble se heurter toute sémantique des proverbes ne tient pas dans la définition de leurs sens, mais dans la description des rapports de leurs liens sémantiques. Rapports d'autant plus complexes que les proverbes analysés activent le même domaine cognitif. C'est ce type de problèmes que soulèvent les proverbes suivants :

- (5) Les apparences sont souvent trompeuses
- (6) L'habit ne fait pas le moine
- (7) La perle précieuse provient d'une vulgaire huître
- (8) Les habits font l'homme
- (9) Femme sottre se connaît à la toque

---

3. « *Within such an approach, words or words senses are not related to each other directly, word to word, but only by way of their links to common background frames and indications of the manner in which their meanings highlight particular elements of such frames.* »

Les rares analyses accordées en particulier aux proverbes (5) et (6) se soldent par un désaccord sur le type de relation sémantique qui les unit. D'aucuns plaident pour leur antonymie (Anscombe, 2001, 2012 et 2016) ; d'autres, pour leur synonymie (Sevilla et Cantera, 2001<sup>4</sup>). Le travail d'Anscombe (2016) est une tentative de trancher la question. Il part du postulat que pour que deux phrases parémiqes soient antonymes, il faut « pouvoir le montrer en les opposant dans des enchaînements conclusifs en distribution complémentaire » (Anscombe, 2016 : 46). L'application de ce test aux proverbes (5) et (6) l'a conduit à constater qu'ils autorisent deux enchaînements divergents. Le premier enchaînement, donné sous (10a-b), montre que les deux proverbes sont interchangeable en ce sens que l'enchaînement délivre la même conclusion, en l'occurrence « Il ne faut pas se fier aux apparences ». Le second, par contre, révèle qu'ils sont en distribution complémentaire, c'est-à-dire qu'ils s'annulent l'un l'autre, comme on le voit sous (11a-b) :

- (10a) Il ne faut pas se fier aux apparences : elles sont trompeuses
- (10b) Il ne faut pas se fier aux apparences : l'habit ne fait pas le moine
- (11a) Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier, tablant sur le fait que (les apparences sont trompeuses + \*l'habit ne fait pas le moine)
- (11b) Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier, mais il fut rapidement démasqué : (\*les apparences sont trompeuses + l'habit ne fait pas le moine)

Le postulat d'Anscombe (2016 : 46) repose sur trois hypothèses essentielles. Tout d'abord, la validité de la théorie des stéréotypes qui tient dans cette thèse essentielle : « À toute entité lexicale comme les noms ou les verbes est attaché un ensemble de phrases qui en définissent le sens, et parmi lesquelles des phrases génériques ». Ensuite, et conséquemment, une phrase stéréotypique générale, « L'aspect extérieur est révélateur de l'être », est associée aux items lexicaux *apparences* et *habit*. Anscombe transcrit cette phrase sous la forme du principe suivant : (P1) [x a l'aspect extérieur de y] → [x est un y]. Enfin, les deux proverbes comportent les mêmes contenus suivants : [x a l'aspect extérieur de y] et [x n'est pas un y]. Cette dernière hypothèse est fondamentale dans la démonstration d'Anscombe. La différence

---

4. Cité par Anscombe (2016 : 43).

entre les deux enchaînements conclusifs réside dans la manière dont ces contenus s'articulent l'un à l'autre. D'une part, ils correspondent au sens posé et au sens présupposé des proverbes. D'autre part, leur opposition se neutralise dans le premier enchaînement ; du coup, les proverbes commutent sans problème dans le même contexte. Dans le second, par contre, elle ne se neutralise pas ; les proverbes apparaissent alors en distribution complémentaire. En d'autres termes, le premier enchaînement qui débouche sur la même conclusion est indifférent au clivage sens posé / sens présupposé. Le résultat en est que les deux proverbes sont synonymes. Quant au second enchaînement qui aboutit à leur opposition, à leur distribution complémentaire, il est sensible à la différence sens posé / sens présupposé. Ainsi, le proverbe *Les apparences sont trompeuses* a pour présupposé le contenu [x n'est pas un y] et pour posé le contenu [x a l'aspect extérieur de y]. Inversement, *L'habit ne fait pas le moine* a pour présupposé le contenu [x a l'aspect extérieur de y] et pour posé le contenu [x n'est pas un y].

Ce raisonnement amène Anscombe à décider si c'est la synonymie ou l'antonymie qui unit les deux proverbes. Il opte pour l'antonymie en prenant appui sur un autre mécanisme explicatif connu dans la littérature linguistique sous l'appellation de *pivot implicatif*. Le choix, quel qu'en soit la raison théorique, implique que l'on est enfermé dans un dilemme, que l'on doit trancher et justifier sa position.

Et si le dilemme n'en était pas un ? Et si les proverbes (5) et (6) étaient à la fois synonymes et antonymes ? Après tout, c'est ce que semble permettre les deux enchaînements conclusifs eux-mêmes. Il nous faut maintenant le démontrer. Mais avant de creuser plus avant, nous discuterons brièvement quelques points de l'argumentation d'Anscombe.

En premier lieu, l'enchaînement conclusif (11a-b), qui oppose les proverbes (5) et (6), est spécifique en comparaison de l'enchaînement (10a-b), qui en établit l'équivalence. Il s'applique à une situation bien précise, décrite dans le menu détail. Si on ôtait les segments *tablant sur le fait que* dans (11a) et *il fut rapidement démasqué* dans (11b), les proverbes ne vérifieraient plus le test de l'opposition en distribution complémentaire, comme en témoignent les enchaînements (12a-b) :

(12a) Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier : les apparences sont trompeuses

- (12b) Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier : l'habit ne fait pas le moine

L'apport sémantique des détails éliminés devient alors clair : ils ont pour rôle de spécifier pour chaque énonciation un point de vue précis<sup>5</sup>. La situation est la même, mais l'énonciateur est différent dans les deux cas. L'acceptabilité des proverbes varie selon que c'est le malfaiteur ou le spectateur qui énonce les proverbes : l'acceptabilité de *Les apparences sont trompeuses* présuppose le point de vue du malfaiteur, tandis que celle de *L'habit ne fait pas le moine*, le point de vue du spectateur. Il en ressort que les proverbes ne paraissent opposés que lorsque les points de vue sont inversés, c'est-à-dire lorsqu'il y a une volonté expresse d'interpréter la conclusion dans (11a) du point de vue du spectateur et la conclusion dans (11b), de celui du malfaiteur. On en déduit que plus l'enchaînement est schématique, plus il est difficile d'opposer les proverbes dans des enchaînements conclusifs en distribution complémentaire. Ce constat semble par ailleurs donner raison aux dictionnaires qui se basent sur des contextes schématiques pour définir les proverbes et les placer sous telle ou telle relation sémantique.

En second lieu, le raisonnement par enchaînement conclusif se révèle trop puissant en ce qu'il peut conduire à prendre pour synonymes des proverbes clairement antonymes. Ce cas se rencontre avec l'enchaînement (11a) en particulier. Fait incontestable, *Les apparences sont trompeuses* est l'antonyme de *Les habits font l'homme*, donné sous (8). Assurément, si les apparences dans le premier proverbe n'accusent pas la qualité de l'aspect extérieur des objets dénotés, les habits dans le second veulent presque tout dire de la personne. Pourtant, l'enchaînement (11a) légitime leur interchangeabilité, comme en témoigne (13) :

- (13) Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier, tablant sur le fait que (les apparences sont trompeuses + les habits font l'homme)

---

5. La notion de *point de vue* est une sous-dimension de la notion de *perspective*, qui est à son tour une dimension de la capacité cognitive *imagerie* (Langacker, 1991, 1999, 2009, 2013, etc.). Le point de vue désigne l'angle sous lequel une scène peut être considérée. La phrase *montez au grenier*, par exemple, est ambiguë en ce qu'elle implique un contraste entre deux points de vue différents. Le contraste se résume à ceci que le premier point de vue présuppose que la scène décrite est vue d'en bas, alors que le second, d'en haut.

Notons de plus que l'interchangeabilité autorisée ne présuppose aucun changement de perspective : comme l'indique le segment modalisateur « tablant sur le fait que », le malfaiteur est l'énonciateur. Faut-il alors prendre les deux proverbes pour synonymes et renoncer ainsi au raisonnement par enchaînement conclusif ? Deux raisons essentielles concourent au rejet de cette alternative. D'une part, pour peu qu'on change les variables de l'enchaînement, *Les apparences sont trompeuses* et *Les habits font l'homme* cessent d'être interchangeables, comme on le voit dans (14) :

- (14) Pour reconquérir son royaume, le roi Ulysse se déguisa en mendiant, tablant sur le fait que (les apparences sont trompeuses + \*les habits font l'homme)

D'autre part, c'est toujours le raisonnement par enchaînement conclusif qui corrobore notre intuition qu'ils sont effectivement antonymes. Ceci nous conduit à penser qu'il existe d'autres mécanismes qui entrent en jeu dans la détermination du sens des proverbes et de leurs relations sémantiques. Nous tâcherons de montrer dans ce qui suit que le réseau sémantique que tissent les proverbes (5-9) autour du domaine cognitif « apparence » met à contribution, outre le raisonnement par enchaînement conclusif, trois notions essentielles : le domaine cognitif, la métaphore conceptuelle et le stéréotype.

## Des stéréotypes aux métaphores conceptuelles

Une autre piste pour étudier les relations sémantiques dans le domaine parémique est d'aborder les proverbes dans leurs rapports aux domaines cognitifs qu'ils évoquent. La démarche consiste à repérer la structure du domaine sur laquelle porte un groupe de proverbes et à en décrire les métaphores conceptuelles sous-jacentes. Deux proverbes peuvent être synonymes ou antonymes selon qu'ils sont structurés par les mêmes métaphores ou des métaphores opposées. Une telle méthode a surtout l'avantage de rendre compte de la complexité du réseau sémantique que développent des proverbes donnés autour d'un domaine ou un sous-domaine cognitif. Le résultat qui s'ensuit est spectaculaire : certains proverbes peuvent être reliés les uns aux autres par des relations « paradoxales », en ce sens qu'ils peuvent se prêter à la fois comme synonymes et antonymes d'un même proverbe. Pour y regar-

der de plus près, nous reprenons ici une analyse antérieure que nous avons consacrée aux proverbes (5-9)<sup>6</sup> sous l'éclairage de la théorie de la métaphore conceptuelle. Notre but est d'en réexaminer le bien-fondé à l'aune des stéréotypes et du raisonnement par enchaînement conclusif.

Pour aller à l'essentiel, les proverbes (5-9) évoquent le domaine cognitif « apparence ». Ce domaine, comme tout autre domaine cognitif, est complexe en ce qu'il comprend plusieurs sous-domaines qui varient en importance et partant, en saillance cognitive. Tout compte fait, les proverbes (5-9) évoquent la relation causale ÊTRE - PARAÎTRE. Partant du principe que les domaines cognitifs dans la théorie de la métaphore conceptuelle sont pour la plupart métaphoriques, nous faisons l'hypothèse que la sous-structure ÊTRE - PARAÎTRE est motivée par un réseau de métaphores conceptuelles qui sont autant de façons de concevoir l'ÊTRE dans son rapport causal au PARAÎTRE. Compte tenu de la complexité conceptuelle de cette sous-structure et des proverbes qui eninstancient les conceptualisations métaphoriques, il est possible de dégager les métaphores conceptuelles suivantes :

- LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE
- LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE
- LE BON PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE
- LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE

Deux précisions ont droit de cité ici. Premièrement, nous n'avons pas la prétention de réduire la complexité métaphorique de la sous-structure ÊTRE - PARAÎTRE aux quatre métaphores posées - prétention d'autant plus insensée que le corpus comprendrait des proverbes transculturels. Deuxièmement, il convient de noter que les adjectifs *bon* et *mauvais* ne sont pas utilisés au sens courant des termes ; ils sont à saisir, au contraire, comme parties intégrantes des métaphores ; ils sont donc supposés nous éclairer sur les qualités (concrètes ou abstraites) des domaines source et cible de la projection. Par *qualité* il faut entendre notamment l'évaluation appréciative qui accompagne notre perception d'une apparence. C'est elle qui décide du choix de l'angle sous lequel on aborde la relation causale entre l'ÊTRE et le PARAÎTRE d'une situation. Comme on le constate dans la série des métaphores conceptuelles dégagées, les éléments *bon* et *mauvais* entrent dans une

---

6. Lemghari (2018 et 2019).

série de combinaisons qui ont pour commun de représenter le rapport ÊTRE-PARAÎTRE sous deux aspects essentiels, celui du contraste et celui de la parité. Pour aller vite, la structure sémantique de chaque proverbe et la relation sémantique qui l'unit aux proverbes de la série sont une affaire de contraste et/ou de parité des aspects extérieur et intérieur de la situation décrite. Dans cette optique, les proverbes qui accusent le même contraste et le présentent sous le même point de vue sont synonymes. Il en est de même des proverbes qui décrivent une situation sous la parité qualitative du *paraître* et de l'*être*. Selon ce raisonnement, *L'habit ne fait pas le moine* est structuré par la métaphore LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE. Certes, au terme *habit* sont attachées diverses phrases stéréotypiques du type de *les habits peuvent être neufs, à la mode, élégants, etc., les habits peuvent être sales, démodés, dépenaillés, etc.* Dans le proverbe cependant, ce terme est saisi sur la base d'autres phrases stéréotypiques, en particulier la phrase *l'habit est le signe d'appartenance à un ordre, à une profession*. Qu'il soit au goût du jour ou passé de mode, prestigieux ou banal, etc. importe très peu. Le principal est qu'il symbolise un type de comportements axiologiques bien déterminés. Dans ce cas précis, le domaine source BON PARAÎTRE évoqué par *habit* n'est pas de l'ordre de l'icône mais de celui du symbole. Ce que le concept BON PARAÎTRE traduit en effet, c'est le rapport entre le symbole *habit* (froc) et le système de règles ou de conduites qu'il représente. Ce rapport est conventionnellement stable, si et tant que le terme *habit* n'est compris dans le proverbe que sur la dimension positive, c'est-à-dire comme invoquant exclusivement le domaine source BON PARAÎTRE. En clair, il n'autorise aucune interprétation au sens de *mauvaise apparence*. En conséquence, il ne s'applique en principe qu'aux situations qui mettent en saillance l'aspect extérieur positif d'une entité par contraste à son aspect intérieur négatif.

Ainsi conçu, *L'habit ne fait pas le moine* n'est pas le synonyme de *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître*, donné sous (7). La raison en est que ce dernier proverbe est structuré par une autre métaphore, à savoir LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE. Cela se comprend, l'expression *vulgaire huître* dénote un *paraître* miteux, tandis que l'expression *perle précieuse*, un *être* remarquable. De ce fait, les deux proverbes ne peuvent pas être interchangeables. Sont-ils alors antonymes ? Tout porte à le penser en effet, car les métaphores à leur base sont opposées. C'est ce que semble prouver par ailleurs leur opposition en distribution complémentaire dans les enchaînements (15a-b) :

- (15a) Pris de panique à la vue de l'enfant qui se noyait, un sapeur-pompier hésita longtemps avant de se jeter à l'eau (l'habit ne fait pas le moine + \*la perle précieuse provient d'une vulgaire huître)
- (15b) À la vue du sapeur-pompier qui hésitait, un vieillard frêle et souffreteux se jeta à l'eau et sauva l'enfant qui se noyait (la perle précieuse provient d'une vulgaire huître + \*l'habit ne fait pas le moine)

Tout le problème maintenant est de déterminer la relation sémantique qui unit *L'habit ne fait pas le moine* et *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître* à *Les apparences sont trompeuses*. Considérons-en la distribution complémentaire dans les enchaînements (15a-b), repris sous (16a-b) :

- (16a) Pris de panique à la vue de l'enfant qui se noyait, un sapeur-pompier hésita longtemps avant de se jeter à l'eau (l'habit ne fait pas le moine + les apparences sont trompeuses + \*la perle précieuse provient d'une vulgaire huître)
- (16b) À la vue du sapeur-pompier qui hésitait, un vieillard frêle et souffreteux se jeta à l'eau et sauva l'enfant qui se noyait (la perle précieuse provient d'une vulgaire huître + les apparences sont trompeuses + \*l'habit ne fait pas le moine)

Il ressort de l'enchaînement conclusif (16a) que *L'habit ne fait pas le moine* et *Les apparences sont trompeuses* sont synonymes et s'opposent en tant que tels à *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître*. Il se produit l'inverse dans l'enchaînement (16b) : *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître* et *Les apparences sont trompeuses* sont cette fois synonymes. En conséquence, ils sont tous deux antonymes de *L'habit ne fait pas le moine*. En d'autres termes, *Les apparences sont trompeuses* est à la fois synonyme et antonyme de *L'habit ne fait pas le moine* et de *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître*. Un véritable embarras dont il faut sortir. Comment ?

Le phénomène de la polysémie offre une issue certaine au problème. Nous ferons l'hypothèse que *Les apparences sont trompeuses* est associé à deux sens, sinon contradictoires, du moins distincts, en l'occurrence :

- (17) Il ne faut pas bien juger des choses selon leurs bonnes apparences
- (18) Il ne faut pas mal juger des choses selon leurs mauvaises apparences

Deux raisons sont à l'appui de la polysémie du proverbe. D'une part, le terme *apparences* est associé à deux types de phrases stéréotypiques qui sont de nature contradictoire, à savoir *les apparences sont bonnes, agréables, séduisantes*, etc. et *les apparences sont mauvaises, désagréables, repoussantes*, etc. D'autre part, le proverbe ne comprend aucun élément lexical propre à spécifier la qualité bonne ou mauvaise de l'aspect extérieur de l'objet dénoté. Donc, en dehors d'un contexte approprié, le proverbe prête à équivoque. Aussi se laisse-t-il interpréter selon les deux sens (17) et (18). Ces sens sont motivés respectivement par les métaphores LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE et LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE.

Comme les proverbes *L'habit ne fait pas le moine* et *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître* sont sous-tendus chacun par une seule métaphore, leur candidature au statut de proverbes polysémiques est rejetée d'entrée. Étant structuré par LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE, le proverbe *L'habit ne fait pas le moine* a pour sens (17). C'est grâce à ce sens qu'il se révèle synonyme de *Les apparences sont trompeuses*. De même, parce que structuré par la métaphore LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE, le proverbe *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître* a pour sens (18). Ce sens en fait un synonyme aussi de *Les apparences sont trompeuses*. Les relations sémantiques qui relient les trois proverbes gagnent donc en complexité : les proverbes *L'habit ne fait pas le moine* et *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître* sont antonymes. Mais ils sont à la fois synonymes et antonymes partiels de *Les apparences sont trompeuses* : chacun lui est uni par une relation de synonymie en termes du sens partagé, d'une part, et par une relation d'antonymie en termes du sens opposé, d'autre part. En raison de sa polysémie, *Les apparences sont trompeuses* fonctionne comme l'hyperonyme des deux autres proverbes et, dans une large mesure, de tous les proverbes qui en instancient l'un ou l'autre sens. Il doit ce statut à la complexité de sa structure sémantique, motivée par deux conceptualisations métaphoriques : LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE et LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE.

Par ailleurs, la relation sémantique qui unit les proverbes *Les habits font l'homme* et *Femme sotte se connaît à la toque* aux proverbes précédents ne pose pas de problème. On notera de prime abord qu'ils appartiennent aussi au domaine cognitif « apparence ». Mais leur sens, à la différence de celui des proverbes précédents, s'articule sur la parité qualitative des aspects extérieur et intérieur des situations impliquées.

Tout compte fait, les proverbes *Les habits font l'homme* et *Femme sotte se connaît à la toque* ont pour sens (19) et (20) respectivement :

- (19) Il faut bien juger des choses selon leurs bonnes apparences
- (20) Il faut mal juger des choses selon leurs mauvaises apparences

Compte tenu de l'opposition de ces sens aux sens des autres proverbes, la relation sémantique qui les unit est donc celle d'antonymie. Mais on gagnera davantage à qualifier cette antonymie d'« exclusive » pour la distinguer de l'antonymie « inclusive » qui caractérise les proverbes d'une même catégorie conceptuelle.

Toujours est-il qu'il reste à clarifier la relation sémantique qui relie *Les habits font l'homme* au *Femme sotte se connaît à la toque*. Certes, ils passent pour synonymes dans l'usage courant. Mais dans la mesure où ils divergent sur les variables qualitatives de l'être et du paraître, l'éventualité de leur synonymie est exclue d'emblée, comme le montrent les deux enchaînements suivants :

- (21a) Le jury d'audition retint les candidats bien présentables (les habits font l'homme + \*femme sotte se connaît à la toque)
- (21b) Le jury d'audition rejeta les candidats mal tenus (femme sotte se connaît à la toque + \*les habits font l'homme)

En somme, leur opposition dans les enchaînements (21a-b) en distribution complémentaire assoit leur antonymie. Ce fait trouve son explication dans la différence de leurs métaphores sous-jacentes : *Les habits ne font pas l'homme* est structuré par LE BON PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE et le proverbe *Femme sotte se connaît à la toque*, par LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE.

L'examen des proverbes (5-9) à l'aune des métaphores conceptuelles permet de révéler la complexité du réseau sémantique qu'ils tissent autour du domaine cognitif « apparence ». Cette façon de faire secoue notre conception intuitive du sens des proverbes et nous amène à voir clair dans la nature de leurs relations sémantiques. On en tire l'enseignement que le rapport de la synonymie à l'antonymie est souple : les deux relations ne sont pas nécessairement exclusives en ce sens que les antonymes excluent l'éventualité de leur synonymie. On doit cette souplesse, en principe, à l'existence de proverbes polysémiques, dont les sens distincts peuvent être partagés par d'autres proverbes.

## Conclusion

Ce parcours dans le domaine des proverbes et des relations sémantiques s'est consacré plus particulièrement au type de relation sémantique qui unit les proverbes *Les apparences sont trompeuses* et *L'habit ne fait pas le moine*. Notre examen s'est focalisé sur la proposition d'Anscombe qui plaide pour leur antonymie sur la base de leur opposition dans des enchaînements conclusifs en distribution complémentaire. Pourtant, l'intuition qu'ils sont également synonymes n'est pas chose triviale. On en est d'autant plus convaincu que le raisonnement par enchaînement conclusif ne tranche pas la question de leur antonymie. C'est que les enchaînements conclusifs invoqués par Anscombe sont ou bien trop spécifiques, au point de paraître un tantinet idiosyncrasiques ou bien trop puissants, si et tant qu'ils autorisent des conclusions contradictoires. Aussi avons-nous proposé une autre solution au problème, solution qui hérite de la proposition d'Anscombe le test du raisonnement par enchaînement conclusif et les stéréotypes qui structurent notre compréhension des proverbes concernés. L'originalité de la solution tient en effet dans deux éléments théoriques nouveaux : nous considérons, d'une part, que les proverbes rapprochés évoquent le même domaine cognitif et, d'autre part, que leurs relations sémantiques reposent sur des métaphores conceptuelles. Parce que la base métaphorique d'un domaine cognitif peut être complexe, le réseau sémantique que peuvent développer des proverbes autour de lui est également complexe. Les proverbes peuvent ainsi être reliés par diverses relations sémantiques. Nous avons fait l'hypothèse que les proverbes synonymes sont sous-tendus par des métaphores conceptuelles identiques et les proverbes antonymes, par des métaphores conceptuelles opposées. Selon ce postulat, c'est la relation sémantique d'antonymie qui relie *L'habit ne fait pas le moine* et *Les habits font l'homme*. La raison en est qu'ils sont motivés par des métaphores contradictoires, LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE et LE BON PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE respectivement.

Mais tout autre est la relation sémantique qui unit *Les apparences sont trompeuses* et *L'habit ne fait pas le moine*. L'examen de leur apparition dans des enchaînements conclusifs a montré qu'ils sont à la fois des variantes combinatoires et des variantes libres. Pour mieux décrire la complexité de leur relation sémantique, nous les avons rapprochés du proverbe *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître*,

communément cité comme leur synonyme. En mettant à contribution la notion de métaphore et de stéréotype, ainsi que le test du raisonnement par enchaînement conclusif, nous avons montré que les trois proverbes sont unis, paradoxalement, à la fois par une relation de synonymie et une relation d'antonymie. Cette conclusion nous a conduit à revoir le statut sémantique du proverbe *Les apparences sont trompeuses* et, conséquemment, à lui reconnaître deux sens contradictoires qui reposent sur des métaphores opposées, en l'occurrence LE BON PARAÎTRE, C'EST LE MAUVAIS ÊTRE et LE MAUVAIS PARAÎTRE, C'EST LE BON ÊTRE. Un tel postulat prend appui sur le contraste qui caractérise les phrases stéréotypiques attachées au concept lexical 'apparence'. Ce contraste trouve son fondement dans l'indétermination des aspects extérieurs des objets dénotés par le terme *apparences*. Il s'ensuit que le proverbe se comprend aussi bien au sens de « Il ne faut pas bien juger des choses selon leurs bonnes apparences » qu'au sens de « Il ne faut pas mal juger des choses selon leurs mauvaises apparences ». Nous en avons déduit que l'imbrication de ces deux sens est à l'origine des différentes relations sémantiques qui articulent, d'une part, *L'habit ne fait pas le moine* à *La perle précieuse provient d'une vulgaire huître* et, d'autre part, les deux au proverbe *Les apparences sont trompeuses*. La relation sémantique des premiers n'est pas problématique : ils sont de sens opposés ; ils sont donc antonymes. Mais leur rapport au proverbe *Les apparences sont trompeuses* est plutôt complexe. Dans la mesure où celui-ci est polysémique, il est, paradoxalement, synonyme et antonyme de chacun d'eux. Cette particularité sémantique fait en sorte qu'il se prête aussi comme leur hyperonyme.

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.C., 2001, « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de pragmatique*, 36, 43-72.
- Anscombre, J.C., 2012, « Le problème de l'antonymie dans le champ parémique », in Anscombre, J.C., Rodríguez Somolinos, A. et Gómez-Jordana Ferary, S. (dir.), *Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité*, Lyon : ENS, 121-140.
- Anscombre, J.C., 2016, « Sur la détermination du sens des proverbes », *Études et travaux d'Eur'ORBEM*, 1, 39-53.
- Fillmore, C. J., 1982, « Frame semantics », in The Linguistic Society of Korea (dir.), *Linguistics in the morning calm*, Séoul : Hanshin, 111-137.
- Fillmore, C. J., 1985, « Frames and the semantics of understanding », *Quaderni di Semantica*, 6, 222-254.
- Fillmore, C. J. et Atkins, B. T., 1992, « Toward a frame-based lexicon: the semantics of risk and its neighbors », in Lehrer, A. et Kittay, E.F. (dir.), *Frames, fields, and contrasts: new essays in semantic and lexical organization*, Hillsdale, NJ : Erlbaum, 75-102.
- Furnham, A., 1987, « The proverbial truth: contextually reconciling and the truthfulness of antonymous proverbs », *Journal of Language and Social Psychology*, 1, 49-55.
- Honeck, R. P., 1997, *A proverb in mind. The cognitive science of proverbial wit and wisdom*, Londres : Psychology Press.
- Lakoff, G., 1987, *Women, fire and dangerous things: what categories reveal about the mind*, Chicago : Chicago U.P.
- Lakoff, G. et Johnson, M., 1980, *Metaphors we live by*, Chicago : Chicago U.P.
- Lakoff, G. et Johnson, M., 1999, *Philosophy in the flesh: the embodied mind and its challenge to western thought*, New York : Basic Books.
- Lakoff, G. et Turner, M., 1989, *More than cool reason: a field guide to poetic metaphor*, Chicago: Chicago U.P.
- Langacker, R.W., 1991, *Concept, image, symbol: the cognitive basis of grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Langacker, R.W., 1999, *Grammar and conceptualization*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Langacker, R.W., 2009, *Investigations in cognitive grammar*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Langacker, R.W., 2013, *Essentials of cognitive grammar*, Oxford, New York : Oxford U.P..

- Lemghari, E., 2018, « *Le proverbe-dénomination au pays des métaphores conceptuelles et des relations sémantiques* », in Kleiber, G., Hilgert, H., Palma, S., Daval, R. et Frath, P. (dir.), *Les catégories abstraites et la référence*, Reims : Épure, 281-304.
- Lemghari, E., 2019, « A metaphor-based account of semantic relations among proverbs », *Cognitive Linguistic Studies*, 6, 158-184.
- Obelkevich, J., 1987, « Proverbs and social history », in Burk, P. et Porter, R. (dir.), *The social history of language*, Cambridge: Cambridge U.P., 43-72.
- Parades, A., 1970, « Proverbs and ethnic stereotypes », *Proverbium*, 15, 505-507.
- Radden, G. et Kövecses, Z., 1999, « Towards a theory of metonymy », in Panther, K.-U. et Radden, G. (dir.), *Metonymy in language and thought*, Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 17-59.
- Teigen, K., 1986, « Old truths or fresh insights? A study of students' evaluations of proverbs », *British Journal of Social Psychology*, 25, 43-49.
- Yankah, K., 1984, « Do proverbs contradict? », *Folklore Forum*, 17, 2-19.

# Les marqueurs à *force* et *forcément*, une même « force » énonciative ?

**María Luisa Donaire**

Université d'Oviedo - Espagne

donaire@uniovi.es

## Introduction

À *force* et *forcément* sont deux marqueurs formellement bien différents – une locution prépositive et un adverbe en *-ment* – mais qui semblent entretenir une similitude du point de vue du sens de par l'origine commune : l'un formé sur et l'autre dérivé de *force*. Pour Danjou-Flaux et Gary-Prieur (1981 : 74), « le rôle de *forcément* dans l'argumentation est lié au sémantisme de *force-forcé* », ce qui permet de supposer que le rôle de *à force* doit être également lié, d'une façon ou d'une autre, à la signification du substantif *force*. D'après ces auteurs, la force à laquelle fait référence *forcément* et « qui est commune à l'ensemble des mots reliés, formellement et sémantiquement, à *force*<sup>1</sup> » (*op. cit.* : 56), est identifiée à « contrainte » ou à « nécessité logique » et se traduit en une imposition argumentative. Ils remarquent également le fait que dans le cas de *forcément* cette « force » intervient « deux fois dans l'interprétation d'un énoncé contenant cet adverbe » (*op. cit.* : 74) car « à la force évoquée par le contenu sémantique du mot de base, *forcément* ajoute le coup de force argumentatif qu'il sert à accomplir » (*op. cit.* : 75). Quel est le cas pour *à force* ? Il y a lieu de se poser la ques-

---

1. Danjou-Flaux et Gary-Prieur (1981 : 56) ne mentionnent pas *à force* parmi les mots reliés à *force*, ils n'incluent que *forcer*, *forcé* et *forcément*.

tion, vu que cette forme n'a pas été, à ma connaissance, étudiée en tant que marqueur, et elle n'apparaît dans les dictionnaires que comme une locution formée sur *force*.

Il me semble intéressant d'approfondir, dans une optique comparative, le comportement sémantique de ces deux marqueurs, à *force* et *forcément*, pour déterminer à quel point la signification du mot *force* permet d'expliquer leur sémantisme particulier et en quoi diffère l'apport sémantique du contenu d'origine pour chaque marqueur.

Pour rendre compte de la spécificité des deux marqueurs, j'appliquerai une optique sémantico-pragmatique qui fera appel à la théorie de la polyphonie dans sa version « radicale<sup>2</sup> ». Cette théorie postule, essentiellement, que la structure profonde de tout énoncé se décompose en une série d'entités abstraites, des points de vue notés *pdv*, comportant une « source » et un « objet construit ».

Le corpus analysé est constitué de presque 3 000 occurrences de *forcément* (2 926 exactement) et environ 200 (205 exactement) occurrences d'à *force*<sup>3</sup>, tirées de bases de données orales<sup>4</sup> et écrites<sup>5</sup>, ainsi que de textes de presse.

La démarche à suivre ira de l'analyse des phénomènes de surface, le comportement distributionnel et syntaxique des deux marqueurs, vers la structure sémantique profonde, où se manifestent les divers *pdv* qui constituent la valeur sémantico-pragmatique de ces entités.

## *Forcément*

Il s'agit d'un marqueur qui peut être intégré à l'énoncé<sup>6</sup>, comme c'est le cas dans (1), ou apparaître en incise, tel que dans (2) :

- (1) « On fait le point sur le sens de notre action, on l'évalue, on la renforce en fonction de nos objectifs, de nos valeurs, mais aussi en fonction des évolutions réglementaires et du contexte institutionnel et économique qui *forcément* pèsent sur nos choix, en ce

---

2. Anscombre (2013, 2018b).

3. À *force* est beaucoup moins fréquent que *forcément*, vu les résultats du dépouillement des mêmes sources.

4. *ESLO* <http://eslo.huma-num.fr> et *CFPP2000* [cfpp2000.univ-paris3.fr](http://cfpp2000.univ-paris3.fr)

5. *Frantext*.

6. Il faut préciser que l'intégration de *forcément* n'est que formelle car, en tant que marqueur discursif, il ne fait pas partie du contenu de l'énoncé. Pour Danjou-Flaux et Gary-Prieur (1981), il s'agit d'un « marqueur d'énonciation ».

moment plus que jamais, les contraignent », continuait le maire. (*L'Indépendant*, 26/01/2013)

- (2) J'ai aussi acheté un set-cuisine (soixante-cinq pièces pour 399 francs, essoreuse et râpe de fromage comprises), des bougies (on ne sait jamais...), un plaid (je ne sais pas, je trouvais que ça faisait chic d'acheter un plaid), une lampe (bof), un paillason (prévoyant), des étagères (*forcément*), une plante verte (on verra bien...) et mille autres bricoles (c'est le magasin qui veut ça). (A. Gavalda, *Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part*, Le Dilettante, 1999, p. 136)

Quant à sa position, lorsqu'il est en incise, il peut se situer en position médiane, comme dans (3), ou bien en position finale tel que dans (4), ou enfin en position initiale détachée, comme dans (5) :

- (3) [...] il faut dire que le docteur de Lavinié il a toujours eu une belle clientèle ! Tandis que vous, ici, au début vous aviez pas grand monde, *forcément*, alors quand on m'a dit que vous alliez ausculter dans l'ancienne école, j'étais contente, c'est pas loin, et puis je vous vois passer quand vous arrivez le matin [...] (M. Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p. 44-45, *Ftx<sup>7</sup>*)
- (4) Un locataire croisé samedi matin dans la cage d'escalier n'a pour sa part rien remarqué. « Oui, je suis au courant, *forcément*. Non, je ne connaissais pas le locataire du 4<sup>e</sup>. Vous savez, ici, c'est "bonjour, bonsoir", on évite de se mêler des affaires des autres. » (*Sud Oue<sup>st</sup>*, 17/03/2013)
- (5) Je l'ai payé cher, on peut dire : pas de femmes, pas d'enfants. J'aime les gosses mais je ne voulais pas. *Forcément*, quand on tape sur tout ce qui bouge, comme ça, sans raison, on ne peut pas prendre le risque. C'est normal. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, J'ai Lu, 2010, p. 72)

Il peut présenter également un fonctionnement autonome, constituant à lui tout seul un énoncé, et admettant, dans ce cas, de même qu'en incise, la modalité exclamative :

---

7. Abréviation pour *Frantext*.

- (6) – Bon, vous voyez bien que je n'avais pas les moyens d'agir !  
 – C'est ça. Et vous n'y êtes pour rien, n'est-ce pas ?  
 – *Forcément*. Je n'avais aucun pouvoir. (A. Nothomb, *Péplum*, Albin Michel, 1996, p. 65)
- (7) « Il n'y a pas beaucoup de démonstrateurs aujourd'hui sur les marchés, note Marie Echeverria. Alors si ce qu'on fait est original, on attire. *Forcément !* » (*Sud-Ouest*, Laurie Bosdecher, 25/03/2013)

Lorsqu'il est inséré dans un énoncé, il peut être lié syntaxiquement (et sémantiquement) à divers éléments de l'énoncé : dans (1), le marqueur est lié au verbe, pouvant comme dans cet exemple précéder la forme verbale simple ou bien la suivre, comme dans (8) ; s'il s'agit d'une forme composée, *forcément* se place entre l'auxiliaire et le participe, comme c'est le cas dans (9) ; dans (10), il est lié à un adjectif et il se place donc devant ; dans (11), un syntagme nominal ; dans (12) un syntagme prépositionnel ; dans (13) un adverbe :

- (8) Nathalie et François se sont rencontrés dans la rue. C'est toujours délicat un homme qui aborde une femme. Elle se demande *forcément* : « Est-ce qu'il ne passe pas son temps à faire ça ? ». (D. Foenkinos, *La délicatesse*, Gallimard, 2009, p. 12)
- (9) Je me suis évidemment demandé quelle avait pu être sa réaction aux circonstances extrêmement différentes que sa démobilisation l'avait *forcément* amené à affronter, une fois la quille venue. (J. Roubaud, *Impératif catégorique : récit*, 2008, p. 97-98, *Ftxt*)
- (10) Un peu plus tôt ce matin, le ministre du Travail Michel Sapin a indiqué que les chiffres d'août seraient « *forcément* mauvais » et qu'il « s'attendait bien entendu » à ce que le cap des trois millions de demandeurs d'emploi sans activité soit dépassé. (*Le Figaro*, 26/09/2012)
- (11) Le réalisateur Claude Lelouch a dénoncé un « lynchage honteux » à l'encontre de Gérard Depardieu, affirmant que le comédien, qui « aime la vie », donc « *forcément* la France », allait « très vite revenir », aujourd'hui sur Europe 1. (*Le Figaro*, 17/12/2012)
- (12) Albert ne se souvenait plus à quelle date était mort ce soldat, dans les derniers jours de la guerre *forcément*, mais quand ? (P. Lemaitre, *Au revoir là-haut*, Albin Michel, 2013, p. 102)
- (13) Entre eux, presque aucun mot n'est échangé. Regards baissés, mines absentes et préoccupées, les salariés des papeteries de

Condat, installées au Lardin-Saint-Lazare, ont encaissé la nouvelle comme ils pouvaient : *forcément* mal. (*Le Figaro*, Eurydice Baillet et Danièle Willer, 20/03/2013)

Ce marqueur suit très fréquemment *donc* (cf. ex. **11**, **14**) ou *alors* (cf. ex. **15**) :

- (14) « J’essaie d’être sincère comme tous, de dire ce que j’ai sur le cœur. Je parle avec passion *donc forcément* avec excès. Ça arrive donc il faut le reconnaître ». (*Le Nouvel Observateur*, 25/01/2013)
- (15) 1134 : d’abord je crois que ça vient que je suis gaucher/*alors forcément* j’-j’écris  
HM : ah bon  
1134 : de la main droite parce que à cette époque-là aujourd’hui on vous laisse/écrire de la main gauche (ESLO1<sup>8</sup>\_ENT\_024)

Et il est souvent suivi de *puisque* :

- (16) Cette année, le comité des fêtes de la commune avait en effet décidé de relancer la fête du cochon, une manifestation qui avait disparu il y a quatre ans. L’idée : partager un moment de convivialité tout en confectionnant boudins, saucisses et pâtés *forcément* succulents *puisque* confectionnés dans les règles de l’art et en parfaite convivialité. (*L’Indépendant*, 18/03/2013)

Apparemment, ce marqueur répond à une structure sémantique de forme *forcément p*, c’est-à-dire qu’il n’y aurait qu’un contenu *p* concerné par la signification de *forcément*, qu’il s’agisse formellement d’une unité lexicale (ex. **1**, **8-10**, **13**, **16**), d’un syntagme (ex. **2**, **11**, **12**, **14**) ou d’un énoncé (ex. **3-6**, **15**), se présentant ainsi comme un modalisateur de *p*. Cependant, la considération de *p* ne suffit pas à expliquer le fonctionnement sémantico-pragmatique du marqueur, il fait nécessairement référence à un autre contenu *q* qui explique l’emploi de *forcément*, *q* pouvant rester implicite, comme c’est le cas dans la plupart des exemples proposés jusqu’ici. Souvent, ce contenu *q* est signalé par la présence de *puisque*, lorsqu’il suit le marqueur<sup>9</sup>, comme c’est le cas

8. Corpus oral <http://eslo.huma-num.fr>

9. Danjou-Flaux et Gary-Prieur (1981 : 67) ont déjà signalé que « l’élément de sens

dans (16), où l'emploi de l'adjectif *succulent* (*p*) appliqué aux *boudins, saucisses et pâtés* est justifié par le fait qu'on les dit *confectionnés dans les règles de l'art et en parfaite convivialité* (*q*) : *forcément p, puisque q*.

Par ailleurs, l'insertion de *puisque* signale l'existence d'une certaine relation sémantique entre *p* et *q*, c'est ce que montre, dans (14) et (15), la présence de *donc* et *alors*, respectivement, une relation qui pourrait être formulée ainsi : *si on a q on a p* (« si je parle avec passion je parle avec excès », « si on oblige un gaucher à écrire de la main droite il écrit de la main droite »). Cette relation apparaît comme un savoir partagé par la communauté linguistique, communauté à laquelle appartiennent au moins le locuteur et son allocutaire, et qu'on peut identifier à un ON-locuteur. La signification de *forcément* fait donc intervenir une sorte de « norme » (*n*) qui établit le lien énonciatif entre *p* et *q* : par exemple, l'interprétation de (14) serait « je parle avec passion (*q*) donc je parle avec excès (*p*), puisqu'on dit que parler avec passion c'est parler avec excès ». La « force » argumentative de *forcément* réside justement dans *n*, dans ce savoir partagé, dans l'autorité énonciative de ce ON-locuteur, qui présente *p* comme incontestable<sup>10</sup>.

C'est parce que *n* est présenté par *forcément* comme un savoir partagé qu'il peut rester implicite et il le reste normalement, mais il peut être explicitement formulé, comme c'est le cas dans (5) : « quand on tape sur tout ce qui bouge, comme ça, sans raison, on ne peut pas prendre le risque », suivi de « c'est normal ».

Bien entendu, c'est la signification de *forcément* qui fait intervenir *p*, *q* et *n*, il ne s'agit pas d'une relation stable entre *p* et *q*. C'est ce que prouve (17) :

(17) ??Il a survécu à l'accident, donc c'est lui qui l'a provoqué.

(17') Il a survécu à l'accident, c'est *forcément* lui qui l'a provoqué.

Ce n'est que (17') qui présente la relation entre *p* (c'est lui qui a provoqué l'accident) et *q* (il a survécu à l'accident), qu'on pourrait formuler comme « celui qui provoque un accident lui survit » (*n*), ce qui

---

*puisque q*, [est] introduit implicitement par cet adverbe », mais considérant cette relation sémantique en termes de cause : « la fonction argumentative de *forcément* consiste à imposer l'évidence d'une relation causale par le recours à la force ».

10. Gezundajt (2000 : 253) : « l'emploi de *forcément* est associé à une opération pragmatique visant à dénier au coénonciateur tout droit de mise en doute de l'assertion ».

n'est pas nécessairement accepté par n'importe quelle communauté linguistique.

La structure sémantique du marqueur *forcément* fait donc intervenir trois éléments : *p*, *q* et *n*, ce dernier établissant la relation sémantique entre *p* et *q*. En termes de polyphonie<sup>11</sup>, ces trois éléments correspondent à trois *pdv* répondant à un agencement particulier : *pdv*<sub>1</sub>, dont la source est le locuteur et l'objet construit {*p*} ; *pdv*<sub>2</sub>, attribué à un ex-locuteur et dont l'objet construit est {*q*}, un argument en faveur de *p* et à l'égard duquel le locuteur montre son accord ; *pdv*<sub>3</sub>, dont l'objet construit est {*n*}, qui établit la relation sémantique entre *p* et *q*, un savoir partagé par la communauté linguistique à laquelle appartiennent le locuteur et son allocutaire, et la source un ON-locuteur.

### *Pas forcément*

Du point de vue formel, *pas forcément* ne présente pas les mêmes propriétés que *forcément* : il n'admet pas la position en incise, ni la modalité exclamative. Il fait partie de l'énoncé (ex. **18**) ou bien il constitue à lui tout seul un énoncé (ex. **19**) :

- (18) 436PERS : cela ne conduisait *pas forcément* ces ouvriers à habiter Orléans et / la proportion d'ouvriers et de classe ouvrière parmi la population orléanaise / était vraiment l'infime partie (ESLO<sub>1</sub>\_INTERPERS\_436)
- (19) Au-delà, une dernière incertitude existe : ces plats pourront-ils tous sortir des magasins ? *Pas forcément*. Le spécialiste des surgelés Picards indique « être obligé de conserver les paquets incriminés pour des raisons judiciaires. » (*Le Courier Picard*, 02/03/2013)

Lorsqu'il fait partie de l'énoncé, la place de *pas forcément* est moins libre que celle de *forcément*, étant donné qu'il apparaît toujours comme le deuxième élément de la négation après *ne* : ainsi dans (**18**) il se place entre le verbe et le complément, et dans (**20**) entre le verbe et l'attribut :

11. Cojocariu (2005 : 30) signale que « l'adverbe peut ainsi devenir la source d'intéressants effets de polyphonie », mais ce qu'on défend ici c'est que la polyphonie fait partie de la signification de *forcément*, explique son fonctionnement comme entité sémantique.

- (20) Il raisonne avec une efficacité redoutable, mais sur des bases qui ne sont *pas forcément* logiques, et relèvent plus du prédicat que de l'enquête. (Cl. Arnaud, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, 2010, p. 182-184, *Ftxt*)

Contrairement au cas de *forcément*, on ne trouve pas dans le corpus des occurrences de *pas forcément* après *alors*, mais il y a quelques cas, tel que dans (21), où il est introduit par *donc* :

- (21) Sans intervention humaine, les femmes y seraient plus nombreuses de quatre-vingt-dix millions – l'équivalent d'une fois et demie la France. Ces pays ne verraient *pas forcément* leur population augmenter, mais les hommes n'y seraient plus en écrasante majorité. Être plus rare n'implique *donc pas forcément* de devenir plus précieux. (*LMD*<sup>12</sup>, Isabelle Attané, juillet 2006)

Danjou-Flaux et Gary-Prieur (1981 : 97) avaient déjà noté que *pas forcément* n'a pas les mêmes propriétés sémantiques que *forcément*, en particulier et contrairement à *forcément*, le fait que *pas forcément* ne peut pas être adverbe d'énonciation. Par ailleurs, ces auteurs signalent que « l'élément de sens *puisque p* n'apparaît pas dans l'interprétation de *pas forcément* » (*op. cit.* : 101).

Concernant cette dernière remarque, on peut lui opposer les exemples suivants :

- (22) « *Reagan a prouvé que les déficits ne comptaient pas* », répliqua en 2002 le vice-président américain Richard Cheney à son ministre des Finances qu'inquiétait une nouvelle baisse des impôts directs. M. Cheney entendait par là que les déficits ne nuisent *pas forcément* à celui qui les décide, *puisque* Ronald Reagan fut largement réélu en 1984 après avoir triplé ceux-ci au cours de son premier mandat. (*LMD*, Serge Halimi, décembre 2009)
- (23) Bon époux, malgré quelques écarts. *Pas forcément* bon père *puisque*, par philosophie élégamment désabusée ou crainte des responsabilités, il peut fort bien ne pas être père du tout. (M. Leiris, *La Règle du jeu : 4 : Frêle bruit*, 1976, p. 300-301, *Ftxt*)

---

12. Abréviation pour *Le Monde Diplomatique*.

Dans ces contextes, *puisque* justifie l'interprétation négative de ce qui précède, qu'on pourrait représenter par  $p$  : – dans (22) « les déficits ne nuisent pas à celui qui décide », dans (23) « pas bon père » –, ce qui suit *puisque* étant un argument  $q$  en faveur de  $p$ . *Puisque* signale donc la présence de  $q$  dans la signification de *pas forcément*, tout comme dans le cas de *forcément*.

Ce qui ne semble pas nécessaire pour interpréter la relation entre  $p$  et  $q$  c'est la présence d'un ON-locuteur, car c'est dans l'énoncé que la relation est établie sous forme d'argument  $q$  qui justifie dans ce cas précis l'énonciation de *pas forcément p*, de telle façon qu'on n'a pas \**si on a q on n'a pas p* mais plutôt *si on a q on n'a pas toujours p*.

C'est ainsi que généralement on interprète *pas forcément p* comme un *peut-être oui*, *peut-être non* à propos de  $p$ , l'affirmatif et le négatif présentant les mêmes chances d'interprétation. Mais ce n'est pas le cas, l'interprétation de *pas forcément p* est toujours orientée vers *non-p*<sup>13</sup> :

- (24) Il ne prononcera *pas forcément* son discours, enlève le micro /  
\*passe-lui le micro

Il n'est pas question d'alternative  $p$  ou *non-p*, mais il s'agit de la mise en question de  $p$ ,  $q$  étant un argument contre  $p$ .

Il y a donc lieu de se demander si  $q$  fait partie de la signification de *pas forcément* dans *pas forcément p puisque q*, ou bien  $q$  est nécessairement présent même dans *pas p* : si dans (22) et (23), par exemple, on élimine *forcément*,  $q$  y reste (« Ronald Reagan largement élu... », « il peut ne pas être père du tout »), mais aussi dans (19) et (20), par exemple, où il n'y a pas *puisque* (« ils peuvent être parents, venir du même bled », « les bases relèvent plus du prédicat que de l'enquête »).

Une remarque, à ce propos : *pas forcément*, s'il n'est pas si fréquemment suivi de *puisque*, il est par contre suivi assez fréquemment de *car* ou *parce que*, ce qui introduit une relation entre  $p$  et  $q$ , une « cause », présentée comme subjective :

- (25) « Toutes mauvaises séries à une fin Marseille c'est un autre match » prévient le défenseur lyonnais Jean-Alain Boumsong. « Ce n'est *pas forcément* un tournant du championnat *car* il y aura encore

13. Cela avait déjà été noté par Vázquez (2014).

beaucoup de journées mais il est important de prendre des points à domicile » ajoute-t-il. (*Métro*, 12/12/2008)

- (26) Ch\_AC7 : on est de la même génération donc ça / doit être le même je suppose  
 CF4\_DIA : oui oui non mais enfin  
 Ch\_AC7 : enfin *pas forcément parce que* on les aime pas tous mais (ESLO2\_DIA\_1223)

Cela permet de tirer comme conclusion que *forcément*, dans *pas forcément*, est un modalisateur de la négation, comme l'est *tout à fait*, par exemple, dans *pas tout à fait* :

- (27) – Bien sûr. Pourquoi tu me demandes ? Tu voudrais lire ?  
 – *Non, pas forcément...* Je ne suis pas pressé de lire. Il n'y a aucune urgence. (Ch. Angot, *Rendez-vous*, 2006, p. 192-194, *Ftxt*)  
 (27') – Pourquoi tu me demandes ? Tu voudrais lire ?  
 – *Non, pas tout à fait...* Je ne suis pas pressé de lire. Il n'y a aucune urgence.

Et que *pas forcément* ne constitue donc pas un marqueur : la moindre liberté de place qu'on a signalée plus haut serait un argument, puisque là où la négation est possible, *pas forcément* est possible. L'analyse du corpus montre une haute fréquence de cette expression<sup>14</sup>, fréquence qui augmente dans les textes les plus récents et notamment à l'oral et dans la presse.

La différence entre *forcément p* et *pas forcément p* résiderait donc dans le fait que, dans *forcément p*, *forcément* modalise *p* mais, dans *pas forcément p*, *forcément* modalise la négation. Il ne s'agit pas d'un marqueur nié mais d'une négation modalisée. En fait, on trouve *forcément* avec toutes les formes de négation : *non forcément*, avec un adjectif, comme c'est le cas dans (28) ; *non pas forcément* dans (29) ; *ne forcément que* dans (30) ; *ne plus forcément* dans (31) ; *ni forcément* dans (32) ; *sans forcément* dans (33)<sup>15</sup> :

14. À l'oral, 441 occurrences de *pas forcément* sur un total de 776 ; dans le corpus de presse 262 sur 463 ; pour le reste, 460 occurrences de *pas forcément* sur un total de 1 687, ce qui témoigne d'une certaine tendance.

15. Exemple particulièrement intéressant de par la présence des parenthèses, position détachée qui marque la fonction de *forcément* comme modalisateur de l'élément négatif *sans*.

- (28) Je crois que la définition d'un espace analytique, *non forcément* réduit, en géométrie analytique moderne grâce à sa définition locale par un idéal de germes de fonctions holomorphes, est une chose que, si je l'avais connue un peu [...] (L. Schwartz, *Un mathématicien en prises avec le siècle*, 1997, p. 53, *Ftxt*)
- (29) On enferme Paulhan dans une légende orale qu'il est trop facile de solliciter. Il faut en revenir toujours, avec lui, à l'écrit. *Non pas forcément*, je l'ai dit, à ses livres, mais à sa correspondance. (F. Nourrissier, *À défaut de génie*, 2000, p. 317-318, *Ftxt*)
- (30) L'œuvre d'art *ne parle forcément que* de soi, mais soi n'a aucune importance, ça devient chacun. (Ch. Boltanski et C. Grenier, *La vie possible de Christian Boltanski*, 2007, p. 83-84, *Ftxt*)
- (31) Les enfants espagnols, qui portent obligatoirement les noms de famille de leurs deux parents, *n'auront plus forcément* celui du père en premier, selon un projet de loi qui va être débattu au Parlement. (*20 Minutes*, 04/11/2010)
- (32) Les sandales d'Empédocle : nous en avons parlé souvent, depuis que j'étais revenu de Buchenwald, trois mois plus tôt. Nous *n'en parlions pas forcément* à six heures du matin, bien sûr. *Ni forcément* chez elle, rue Schoelcher. Car nous avons repris nos déambulations dans le quartier de Montparnasse. (J. Semprun, *L'écriture ou la vie*, 1994, p. 190-191, *Ftxt*)
- (33) Défendre le Tibet *sans (forcément)* encenser le dalai-lama. (LMD, Martine Bulard, 13/08/2008)

Encore un argument en faveur de la considération de *forcément* comme renfort de la négation : la présence de *mais* après *pas forcément* (ex. 29), ou avant (ex. 34), qui signale la position du locuteur en faveur de *non-p*, particulièrement notable dans (35), où la position du locuteur est par ailleurs explicitée au moyen de *au contraire* :

- (34) Nous ne sommes pas contre le fait de créer des centres de traitement des ordures ménagères. *Mais pas forcément* en pleine forêt. Il n'y a pas de raison que les ordures ménagères de l'Entre-deux-Mers soient traitées chez nous. (*Sud Ouest*, 25/03/2013)
- (35) C'est le règne de la surface, autre concept forgé et approfondi par Kracauer, *mais pas forcément* négatif, *au contraire*. C'est la « splendeur de la surface » qui les caractérise, écrit-il. (R. Robin, *Cybermigrances : traversées fugitives*, 2004, p. 33-34, *Ftxt*)

### *Forcément que ?*

Dans (36) et (37), on trouve *forcément* suivi d'une complétive. On pourrait se demander si on est en présence d'une variante de *forcément* ou d'une autre entité, de forme *adverbe que p*, de la même façon qu'on a *heureusement que*, par exemple. Anscombe (2018a) accepte son existence et propose un exemple de 1951<sup>16</sup> dans *Frantext*<sup>17</sup>. Notre corpus n'offre que les deux occurrences suivantes en français contemporain (depuis 1960), ce qui ne nous permet pas d'approfondir l'analyse :

- (36) – J'ai même été conseiller du président Ahidjo. Tu sais qui c'est, au moins ?  
 – *Forcément que* je le connais, il y a plein de rues à son nom, et on l'apprend à l'école. (G. Delteil, *Combo*, Liana Lévi, 2009, p. 196)
- (37) – Vous êtes jeune. Bien plus jeune que nous tous. Vous n'avez pas remarqué ?  
 – Eh bien...  
 – *Forcément que* oui, vous l'avez remarqué ! (P. Gautier, *Les Vieilles*, Gallimard, 2010, p. 82)

En tout cas, du point de vue formel, cette construction présente un comportement différent de celui de *forcément*, car l'élément constituant *que* exige que cette unité introduise toujours un énoncé. En ce qui concerne sa description sémantico-pragmatique, on peut avancer que la présence de *que*<sup>18</sup> signale, dans ce cas, la réaction contre une énonciation préalable attribuée à l'allocutaire et à laquelle le locuteur ne s'accorde pas : dans (36), il s'agit de montrer le désaccord avec une énonciation virtuelle « tu ne sais pas qui c'est », évoquée par la question qui précède ; dans (37), le locuteur s'oppose à « je ne l'ai pas remarqué », énonciation également virtuelle attribuée à l'allocutaire, interprétée à partir de la question précédente à la forme négative.

Cependant, on pourrait considérer *forcément que* comme une variante syntaxique de *forcément*.

16. – Un cadenas et des pitons pour y faire tenir. Forcément, on m'a encore volé un lapin cette nuit. Alors, forcément si on me vole un lapin toutes les nuits, *forcément que* j'en aurai bientôt plus... (R. Fallet, *Le triporteur*, 1951).

17. Il y a un deuxième exemple dans *Frantext*, celui-ci de Marcel Aymé, donc de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle aussi.

18. Il s'agit d'un « *que* médiatif », d'après Anscombe (2016 : 17).

## À force

En tant que marqueur<sup>19</sup>, il se distingue de *à force de*, locution prépositionnelle, qui présente un comportement énonciatif complètement différent, à commencer par sa distribution, constituant un syntagme prépositionnel à valeur quantifiante suivi d'un groupe nominal ou un infinitif, et ne faisant pas référence à une attitude quelconque du locuteur. L'exemple (38), où les deux unités apparaissent dans le même contexte, montre bien la différence entre les deux entités lexicales, *à force* employé ici comme un substantif :

- (38) C'est la mentonnière, j'ai dit. Voilà. Rien de plus. Relâchée à force d'à force, elle se promenait sur le bois en maltraitant le son.  
(S. Chalandon, *Mon maître*, 2007, p. 34, *Ftxt*)

Ce marqueur n'a pas jusque-là été l'objet, à ma connaissance, d'étude spécifique. Il apparaît dans les dictionnaires comme une locution adverbiale, différente de la locution prépositive, comme c'est le cas dans *TLFi*<sup>20</sup> : « C. Loc. (exprimant l'idée de quantité ou d'intensité). 1. À force de (loc. prép.), à force (loc. adv.). (...) b) À force. Synon. de *à la longue* ». On y propose un exemple qui date de 1914 : « De plus, en menaçant toujours sans frapper jamais, à force, on aura fait le jeu de l'Allemagne » (Jaurès, *Guêpier marocain*, 1914, p. 95).

Une première différence avec *forcément* apparaît dès le niveau le plus superficiel, car *à force* présente une position en incise qui est presque de règle (ex. 39), seulement concurrencée par son emploi après *que* ou après *si*. L'exemple (40) est particulièrement intéressant, le marqueur apparaît dans les deux positions, d'abord introduisant une complétive et il est ensuite repris en incise, ce qui permet de vérifier qu'il s'agit dans les deux cas du même marqueur :

- (39) Les voix mêlées des convives composaient le grand récit des événements collectifs, auxquels, à force, on croirait avoir assisté.  
(A. Ernaux, *Les Années*, 2008, p. 23, *Ftxt*)

19. *À force* répond au test proposé par Molinier (1990, 2009) et Molinier-Levrier (2000) pour identifier les « adverbies de phrase » : \*C'est à force que p.

20. Abréviation pour *Le Trésor de la langue française informatisé*.

- (40) BC709 : oh celui-ci oh pas très longtemps / mon fils l'a acheté je crois bien il y a d- / peut-être bien l'an dernier / c'était parce que je crois qu'à *force* / les uns et les autres à *force* avaient arraché les pages (ESLO1\_ENT\_042)

Dans (41), *que* introduit une expansion relative :

- (41) Les néons baissent. La musique et les messages publicitaires qu'à *force* on n'entendait plus s'éteignent pour de bon et on redécouvre le silence. (D. Letessier, *Le Voyage à Paimpol*, 1980, p. 45, *Ftxt*)

On retrouve aussi à *force* après des expressions comme *si bien que* (ex. 42), *parce que* (ex. 43), *même si* (ex. 44) :

- (42) – Vous... vous avez séjourné dans tous ces pays ? insista Anabel.  
– Oui. Dans tous ces pays. Si bien qu'à *force*, par nécessité, je me suis adapté. Le moyen de faire autrement ? (Th. Jonquet, *Ad vitam aeternam*, 2002, p. 37)
- (43) Le loup, piteux, redescendait par l'escalier comme il était venu, et s'évanouissait dans la nuit. Sauvée. Un peu plus tard, le loup prit une autre forme, peut-être parce qu'à *force*, le fantôme s'était usé. (É. Bloch-Dano, *Porte de Champerret*, 2013, p. 137, *Ftxt*)
- (44) De toute façon il n'est pas d'une nature bavarde, surtout qu'il souffre d'un profond complexe à l'égard des Parisiens. Ils lui font sentir qu'il n'est pas d'ici. La banlieue, c'est pas mieux, même si à *force* il commence à la connaître, là-bas ce sont de tout autres codes, auxquels là non plus il ne comprend rien, il a juste très vite pigé que quand on le voit arriver on le prend souvent pour un flic, à cause de ses baskets. (S. Joncour, *Repose-toi sur moi*, Flammarion, 2016, p. 22)

Deux contextes particuliers, (45) et (46), où le marqueur suit un adjectif, dans le cas de (46) il est même introduit par une préposition :

- (45) Ils réclamaient l'installation d'un système complètement clos qui empêcherait la poussière de voler et la boue de se répandre. Ou encore qu'on relie cette fosse par souterrain et tapis roulant à la Seine : de sorte qu'on évacuerait les débris par péniche. Mais la ré-

ponse était non. Un autre problème, c'était l'odeur : désinfectant à plein nez. Irritant à *force*. (M. Sonnet, *Atelier 62*, 2008, p. 132, *Ftxt*)

- (46) Je l'imaginai descendre un grand escalier pour rejoindre Molly, sa femme et Charles, son grand fils un peu sot. Je l'imaginai chassant, coiffé d'une casquette de tartan bleu-vert fileté de rouge et vêtu d'un Barbour usé d'*à force*. (S. Chalandon, *Mon traître*, 2007, p. 216, *Ftxt*)

Mais, en définitive, il s'agit toujours d'une position en incise, puisque dans tous ces contextes à *force* ne fait pas partie du contenu de l'énoncé.

En position détachée, mis à part l'insertion dans l'énoncé, comme c'est le cas dans (39), il accepte tant la position initiale (ex. 47) que la position finale (ex. 48) :

- (47) « Si on est un peu fragile, on peut vite se sentir poussé à bout », témoigne ainsi cette directrice d'école maternelle en quartier défavorisé (REP) de l'académie de Montpellier, souhaitant rester anonyme. « Pas une journée ne se passe sans une plainte des parents, une nouvelle demande administrative, un problème avec un collègue. À *force*, on peut se sentir épuisé si l'on n'est pas soutenu ». (*Le Nouvel Observateur*, 26/09/2019)
- (48) Malgré la crise en Europe, les marques allemandes de haut de gamme affichent des ventes historiques. Elles croissent en Chine et aux États-Unis, deux marchés en plein boom. Oui, c'est lassant, à *force*. Mais les constructeurs auto allemands publiant leurs statistiques de ventes mensuellement, on peut suivre à la trace... leurs succès. (*La Tribune*, 11/12/2013)

On ne trouve pas à *force* dans une position autonome, constituant à lui tout seul un énoncé, comme c'est le cas pour *forcément* (cf. ex. 6 et 7).

Même si, formellement, à *force* apparaît comme isolé, comme n'étant pas lié à un élément quelconque de l'énoncé, la structure sémantique sous-jacente du marqueur fait intervenir nécessairement deux contenus, *p* et *q*, *p* restant très souvent implicite ; la représentation schématique de sa signification étant donc *p*, à *force* *q*. C'est le cas, par exemple, dans (44), où à *force* introduit *q* « il commence à la

connaître », mais *p* n'est pas explicite, il faut le reconstruire à partir du cotexte gauche « il habite en banlieue depuis un certain temps ».

Dans cette relation sémantique, *q* se présente comme une conséquence de *p* : c'est parce que *p* que *q*. C'est ainsi que, dans (44), c'est parce qu'il habite en banlieue depuis un certain temps qu'il commence à la connaître. Et, en effet, dans toutes les occurrences du marqueur, *q* est réalisé par des expressions qui renvoient à des résultats ou des conséquences : des formes accomplies du verbe (« avoir assisté » dans (39) ; « avaient arraché » dans (40) ; « me suis adapté » dans (42) ; dans (43) « s'était usé »), ou bien un participe ou un adjectif (« relâchée » dans (38) ; « irritant » dans (45) ; « usé » dans (46) ; « épuisé » dans (47) ; dans (48) « lassant », dans (41) une forme négative « on n'entendait plus » ; une expression qui témoigne d'un changement, comme « il commence à la connaître » dans (44).

Mais, pour caractériser la signification de *à force*, il faut préciser que *q* se présente comme une conséquence de *p*, conséquence qui ne dérive pas nécessairement de *p* (si on a *p* on n'a pas nécessairement *q*), cette conséquence est soumise à une condition : c'est lorsque *p* dépasse un certain degré qu'on a *q*. De telle façon que, par exemple dans (47), c'est parce que tous les jours il se passe quelque chose qu'on se sent épuisé, si on élimine cette idée de répétition, de cumul, *à force* ne serait pas acceptable :

(47') \*Il y a un problème avec un collègue (*p*). *À force*, on peut se sentir épuisé (*q*)

À cela, il faut ajouter une autre propriété sémantico-pragmatique, qui décrit la signification particulière du marqueur, et c'est une contrainte sur *q* : la conséquence de l'intensité de *p* introduite par *q* est toujours présentée par le locuteur comme négative. C'est ainsi que (49) et (50) sont acceptables, mais (49') et (50') le sont moins :

(49) *À force*, on devient malheureux.

(49') ?? *À force*, on devient heureux.

(50) *À force*, on se fatigue.

(50') ?? *À force*, on se repose.

Cette présentation négative de *q* est évidente dans (40) « avaient arraché les pages », (41) « on n'entendait plus », (43) et (46) « usé », (45)

« irritant », (47) « épuisant », (48) « lassant ». Mais, apparemment, ce n'est pas le cas dans le reste des exemples : on ne voit pas en quoi *q* serait négatif dans (39) « auxquels on croirait avoir assisté », dans (42) « je me suis adapté », dans (44) « il commence à la connaître (la banlieue) ».

À regarder de plus près ces contextes, on apprécie la considération négative de *q* de la part du locuteur dans certains éléments présents dans le cotexte : dans (39), ce qui en réalité est un récit d'événements désagréables prend l'apparence du vécu (donc un vécu désagréable) par le cumul des voix superposées, « mêlées », le locuteur présente ce « vécu » comme non voulu ; dans (42), l'adaptation est présentée comme ayant été involontaire, non voulue, ce qui est signalé dans le contexte par l'expression « par nécessité » ; dans (44), la connaissance de la banlieue apparaît comme non volontaire, mais entraînée par le temps écoulé.

Cependant, on observe, dans le corpus, un bon nombre de contextes où *p* est représenté par le verbe *connaître* et présente un sens qu'on pourrait qualifier de « positif », c'est le cas de (51) et (52), par exemple, mais aussi de (53), où le verbe *savoir* construit un contexte similaire à celui de *connaître* dans (52), ce qui pourrait poser problème à la condition qu'on vient d'énoncer :

- (51) Elle était habillée en civil. Je me suis engouffré dans la Micra orange qui avait été la nôtre et n'était plus que la sienne. De l'autoradio surgissait le dernier Miossec. Manon aimait l'écouter quand on l'emmenait à l'école. C'était comme un rituel. À *force* j'en connaissais la moindre mesure. (O. Adam, *Les Lisières*, Flammarion, 2012, p. 152)
- (52) Elle lui prit la main. Il se sentait dans le même état qu'au seuil d'un rendez-vous, se préparant à affronter toutes les situations possibles, ne sachant jamais comment ça allait tourner, à chaque fois il marquait un temps, il évaluait, devinait dans quelle disposition se mettre, un peu comme on hésite devant un climatiseur entre chaud et froid, on ou off, cet état d'esprit d'avant un rendez-vous il le connaissait par cœur à *force*, sinon que, aujourd'hui il faisait un effort pour se sentir légitime, plus que jamais il savait qu'il avançait sur un champ de mines. (S. Joncour, *Repose-toi sur moi*, Flammarion, 2016, p. 173)
- (53) Elle a attendu sur un banc, dans la cour du lycée. Elle aurait passé l'examen à sa place, si elle avait pu. Elle savait tout par cœur, tu

comprends, *à force*, elle assistait à tous ses cours, elle étudiait avec lui. (A-M. Garat, *Chambre noire*, 1990, p. 107, *Ftxt*)

Mais l'analyse du contexte confirme l'hypothèse. Dans le cas de (51), on ne parle pas d'une connaissance acquise volontairement, mais c'est parce quelqu'un d'autre (Manon) a soumis le narrateur à l'écoute de cette musique pendant longtemps. Dans (52), « cet état d'esprit » est connu « par cœur » non pas parce qu'« il » l'a voulu, mais parce qu'il a dû vivre, « affronter », pas mal de rendez-vous, des situations décrites comme incommodes (« ne sachant jamais comment ça allait tourner ») : de là que « connaître par cœur » est présenté comme négatif. Dans (53), ce n'est pas une situation qu'on peut juger comme normale ni volontaire, de « savoir par cœur » les matières qui font l'objet des examens à passer par une autre personne.

Il y a donc ce caractère involontaire de ce qu'on connaît ou ce qu'on sait, ce qui justifie la position critique du locuteur. On remarquera que (49') et (50') deviennent acceptables si on y insère une expression comme « contrairement à ce qu'on voulait », ou toute autre expression qui fasse apparaître *p* comme non voulu :

(49'') À force, contrairement à ce qu'on voulait, on devient heureux.

(50'') À force, contrairement à ce qu'on voulait, on se repose.

Mais plus exactement, le jugement négatif du locuteur n'atteint pas seulement *q*, la conséquence de *p* considérée comme non acceptable, mais aussi *p*, ou plutôt ce degré extrême de *p* qui a cette conséquence inattendue et non voulue *q*. En effet, *à force* construit une représentation du locuteur comme adoptant une position critique à l'égard de *p*, s'appuyant sur la caractérisation négative de *q*.

En termes de polyphonie, *à force* fait intervenir trois *pdv* répondant à un agencement particulier : *pdv*<sub>1</sub>, dont la source n'est pas nécessairement le locuteur et l'objet construit {un degré extrême de *p*} ; *pdv*<sub>2</sub>, dont la source n'est pas non plus nécessairement le locuteur et dont l'objet construit est {*q*}, qui apparaît comme une conséquence négative de *p* ; *pdv*<sub>3</sub>, dont l'objet construit {*c*} (relation entre *p* et *q*) et la source est le locuteur, dont l'attitude est une position critique à l'égard de la relation *p*, *q*.

## À force que ?

De même que dans le cas de *forcément*, on trouve certaines occurrences dans le corpus<sup>21</sup> de *à force que*, et il y a lieu de se demander s'il s'agit d'une variante du marqueur :

- (54) WZ<sub>348</sub> : des acouphènes non non c'est pas ça des acouphènes / [musique de fond : noise : instantaneaus] / les acouphènes c'est un bruit qui n'existe pas hein  
WZ<sub>348</sub>MAR : que tu entends dans ton oreille à *force que* tu as écouté la musique trop forte (ESLO<sub>2</sub>\_REPAS\_1253)
- (55) Cela devait arriver. À *force que* l'on veuille le tuer en lançant dans sa direction des engins explosifs, on y parvint presque. (A. Jenni, *L'Art français de la guerre*, 2011, p. 265, *Ftxt*)

Le marqueur suivi de *que* présente les mêmes propriétés sémantico-pragmatiques que lorsqu'il est employé en incise : présence de deux éléments *p* et *q* constituant la signification du marqueur ; *q* se présente comme la conséquence d'un degré extrême de *p* ; *p*, *q* apparaissant comme non acceptable par le locuteur. Le *que* qui suit à *force* n'est que la marque du déplacement du marqueur en tête, ce qui n'est pas sa place canonique, et il fait apparaître *p* comme préalablement connu.

On peut donc considérer à *force que* comme une variante syntaxique de à *force*.

## Bilan

La question qui se pose dans le titre de cette étude trouve une réponse dans la description des deux marqueurs analysés. Le fait que, tant *forcément* que à *force*, se présentent comme formés à partir du substantif *force*, fonde l'hypothèse que la signification de l'entité lexicale *force* fait partie, d'une façon ou d'une autre, de la signification de ses dérivés. Mais l'application d'une perspective sémantico-pragmatique à l'étude comparative de ces deux marqueurs ne permet pas de confirmer cette hypothèse, à moins qu'on considère cette « force » sous un angle métaphorique, car la signification de ces unités répond plutôt à un agencement particulier de points de vue (*pdv*).

---

21. On trouve exactement 5 occurrences.

On a constaté que ces marqueurs présentent certaines similitudes quant à leur fonctionnement : leur position incise, la référence à une énonciation présentée comme préalable, la représentation d'une certaine attitude du locuteur, ce qui, en définitive, les caractérise comme des marqueurs. Mais les différences de fonctionnement sémantico-pragmatique se révèlent beaucoup plus importantes que les similitudes pour l'interprétation de ces entités.

En particulier, c'est la structure polyphonique qui rend le mieux la spécificité de chaque marqueur. Dans le cas de *forcément*, c'est la convocation d'un *ON*-locuteur qui le caractérise, tandis que pour *à force* le trait spécifique c'est l'attitude critique du locuteur.

Si on avait à décrire cette différence en termes de « force énonciative », on pourrait considérer que, dans le cas de *forcément*, la « force » réside dans l'autorité d'un *ON*-locuteur, la communauté linguistique à laquelle appartiendraient au moins le locuteur et l'allocutaire, tandis que, dans le cas de *à force*, s'il y a lieu de considérer une « force énonciative » quelconque, elle résiderait, en tout cas, dans l'intensité de *p* qui entraîne *q* et motive l'attitude critique du locuteur.

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2013, « Polyphonie et représentation sémantique : notions de base », in Anscombre, J.-C., Donaire, M.L. et Haillet, P.P. (dir.), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne : Peter Lang, 11-32.
- Anscombre, J.-C., 2016, « Les constructions en *adverbe que p* en français. Essai de caractérisation sémantique d'une matrice lexicale productive », *Cahiers de lexicologie*, 108 (1), 199-224.
- Anscombre, J.-C., 2018a, « Le *que* médiatif du français contemporain. Perspective diachronique et comparée », *Revue romane*, 53 (2), 181-216.
- Anscombre, J.-C., 2018b, « Représentation sémantique des opérateurs discursifs : polyphonie, médiativité et autres », in Anscombre, J.-C., Donaire, M.L. et Haillet, P.P. (dir.), *Opérateurs discursifs du français*, 2. *Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne : Peter Lang, 21-46.
- Cojocariu, C., 2005, « Nécessairement et forcément : deux adverbes synonymes ? », *Revue romane*, 40 (1), 23-46.
- Danjou-Flaux, N. et Gary-Prieur, M.-N., 1981, « Forcément, ou le recours à la force dans le discours », *Modèles linguistiques*, III (1), 54-111.
- Gezundhajt, H., 2000, *Adverbes en -ment et opérations énonciatives*, Berne : Peter Lang.
- Le Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne] <http://atilf.atilf.fr> (consulté le 25/02/2020).
- Molinier, Ch., 1990, « Une classification des adverbes en *-ment* », *Langue française*, 88, 28-40.
- Molinier, Ch., 2009, « Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, 161, 9-21.
- Molinier, Ch. et Levrier, F., 2000, *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Paris : Droz.
- Vázquez Molina, J., 2014, « De la négation de certains adverbes en *-ment* », *Cahiers de praxématique*, 62, [en ligne] <http://praxematique.revues.org/3943> (consulté le 26/11/2019).



# Jeux de son, jeux de sens, jeux de langue ou le fabuleux destin de la mandragore

**Karin Ueltschi**

Université de Reims Champagne-Ardenne - CRIMEL (EA 3311)  
karin.ueltschi-courchinoux@univ-reims.fr

*C'est ici le gibet ! – Et voilà paraître dans la brume  
un juif qui cherche quelque chose parmi l'herbe  
mouillée, à l'éclat doré d'une main de gloire<sup>1</sup>.*

Le philosophe Théophraste, un élève d'Aristote, appelait la mandragore *anthropomorphon*. Cette racine, dont la forme évoque un petit homme, qui participe donc à la fois du règne végétal et humain, n'a cessé de fasciner et de nourrir force spéculations reposant sur des théories analogiques. Herbe des magiciens, elle renvoie au temps mythique où Cronos jette sa semence sur la terre et où les êtres germent au lieu de s'engendrer<sup>2</sup>. On prête à cet *homunculus* toutes sortes de vertus médicinales, narcotiques et aphrodisiaques ; la mandragore est le recours des femmes *bréhaïgues*, et, du Moyen Âge jusqu'au seuil de notre temps, on en trouvait cachées dans les armoires des ménages qui en espéraient

- 
1. Aloysius Bertrand, « L'heure du Sabbat », dans *Gaspard de la Nuit, Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot*, Milner, M. (éd.), 1980, Paris : Gallimard, « Poésie », 154.
  2. Cf. Gaignebet, C., 1986, *A plus hault sens, L'ésotérisme spirituel et charnel de Rabelais*, Paris : Maisonneuve et Larose, t. 1, 127-128. Dans le cas d'Ouranos, le père de Cronos, c'est le sang et non pas un membre qui a donné naissance à une descendance, en l'occurrence les Érinyes.

chance et prospérité. Mais ce n'est pas seulement sa forme qui a nourri l'imaginaire ; son nom à son tour a essaimé, fécond, et a généré des strates de significances et jusqu'à de véritables mythes littéraires, notamment à la faveur de jeux de traduction et d'analogie phonétique.

Ce cas exemplaire de mouvance du signe par rapport à son référent oblige son explorateur à visiter différents continents scientifiques, tous familiers à Emilia Hilgert qui les a tant arpentés tout au long de sa carrière. Entrons donc hardiment dans le sujet !

## *Nomen* : leçons linguistiques

Commençons par examiner le mot. Il est attesté en grec (μανδραγόρας) et passe en latin sous la forme de *mandragora(s)*. Mais son origine reste obscure. Walter von Wartburg<sup>3</sup> formule quelques hypothèses en invoquant de possibles « transformations » (*Umgestaltung*), voire des « altérations » (*Entstellung*) qui auraient marqué l'évolution du mot ainsi que les *res* qu'il désigne. Reste cette constante que le terme renvoie, *via* l'univers végétal, aux domaines de la médecine et de la magie, très mal discriminés pendant des siècles ; il reste d'ailleurs attesté dans l'onomaïstique ionienne où il désigne le nom d'un médecin.

*Mandragora* entre ensuite dans la langue française ; c'est alors que se produit une « transformation » sinon « altération » de taille, immédiatement visible lorsqu'on examine la somme impressionnante de variantes attestées entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ; si la langue médiévale est coutumière de cette instabilité, on perçoit cependant clairement, dès le départ, l'influence d'une étymologie populaire, cas de « philologie poétique » exemplaire qui fait osciller le terme entre deux familles distinctes :

*Mandegone, madragoire, madregole, madragloire, mandraglore, mandregloire, maindegloire, mandegloire, mangdegloire, mandagloire, mendegloire, mandeglaire, mandagore, mandegore, medegloire, made-gloire, madagoire*<sup>4</sup>.

---

3. Von Wartburg, W., 1922, *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW), Bonn, Leipzig : Kurt Schroeder, art. *Mandragoras*.

4. *Ibid.*

À côté de *mandragore* émerge donc un curieux *mandegloire*. On peut ajouter à ce chapelet de termes une variante onomastique qui se trouve dans le *Jeu de la Feuillée*<sup>5</sup> : la fée Maglore apparaît dans une véridable diablerie à côté de la fée Morgane.

À l'extérieur des frontières des territoires francophones, d'autres variantes témoignent de la grande instabilité de l'étymon ainsi que de la quête de sens qui est certainement à l'origine de ces oscillations : on cherche à relier les sons à une racine connue. Le FEW évoque une variante *mandrawla*, qui serait issue de *mala femina*, attestée dans les Alpes orientales. En anglo-saxon, la variante *mandrage* ou *mandragge*, voire *mandrake* (c'est aussi la forme roumaine du mot !), est reliée à l'étymon *draco*, qui en infléchit le sens vers une nouvelle spécialisation, en particulier au *man-drake* ou « homme-dragon », qui met en valeur les relations privilégiées de la plante avec le monde chtonien. En Italie, on disait, dans la montagne de Pistoia, qu'elle était *l'erba mandragola*, *la maestra della stregoneria*, la mère de la sorcellerie. En allemand enfin, depuis les Goths, le terme de *alruna* (*Alraun* mod.) désigne à la fois la mandragore et la sorcière.

Mais revenons à présent à cette curiosité française qui altère *mandragora* en *mandegloire*, i.e. *main de gloire*. Elle stigmatise d'abord un lien d'ordre métonymique entre la main et la silhouette humaine mais renvoie également à un réseau de croyances imbriqué dans la raison des mots, à savoir la « mythologie des pendus » qui motive l'altération du mot. En premier lieu, la variante *mandegloire* stipule que le terme a subi une contamination avec « main » (< *manus*), contamination phonétique étayée par la logique métonymique : la mandragore a forme humaine ; or la main, grâce au rapport qu'elle entretient avec le corps dans son intégralité, représente souvent la personne toute entière non seulement dans un rapport d'inclusion mais dans toutes les sphères de l'être, de l'avoir et du pouvoir<sup>6</sup>. Un grand nombre de locutions l'attestent, ainsi que tout le réseau mythique de la *Manekine*<sup>7</sup>, roman de

5. Adam de la Halle, *Le Jeu de la Feuillée*, Dufournet, J. (éd.), 1989, Paris : GF, v. 614 sq.

6. Voir Ueltschi, K., 2010, *La main coupée. Métonymie et mémoire mythique*, Paris : Honoré Champion, 65-70.

7. Philippe de Rémi, *Le Roman de la Manekine*, Castellani, M.-M. (éd.), 2012, Paris : Champion Classiques. Voir aussi Castellani, M.-M., 1982, *Du conte populaire à l'exemplum : « La Manekine » de Philippe de Beaumanoir*, thèse sous la direction de J. Dufournet soutenue à l'université de Paris-III, Lille, Centre d'études médiévales et dialectales de l'université de Lille-III.

Philippe de Rémi (avant 1265) qui parle d'une main coupée, mais aussi de substitutions et de doubles.

Or, « Manekine » évoque « mannequin ». Ce nom commun apparaîtrait en français bien après l'héroïne de Philippe de Rémi : *mannequin* est attesté en français pour la première fois au xv<sup>e</sup> siècle seulement, avec le sens de « figurine<sup>8</sup> » ou de « jeune fille<sup>9</sup> ». Malgré la probable origine néerlandaise ou flamande du terme – composé de *man*<sup>10</sup>, « homme » et du diminutif *-kijn*, donc proprement « petit homme<sup>11</sup> » mais aussi « jeune femme<sup>12</sup> » –, on voit à l'œuvre une contamination souterraine à la fois phonétique et sémantique. On ne manquera pas de souligner également l'homophonie existant entre le germanique *man*, « homme » et le latin *manus*, « main », homophonie qui a dû favoriser les jeux d'analogie responsables de la genèse de la *main de gloire*. Car en effet, Philippe de Rémi explique que son héroïne s'appelle « Manekine » parce qu'elle n'avait qu'une main (*pour çou quë une main n'avoit*, v. 7250), à la faveur d'une analogie supplémentaire donc, le latin *manca* qu'explicite Wauquelin dans sa mise en prose (1448) du roman : « Les livres disent que *mancus* veut dire “homme qui n'a qu'une main”, et *manca* “femme qui n'a qu'une main” ; c'est pourquoi je choisis le nom de *Manca*, qui devient en français *Manequine*<sup>13</sup>. » Le lien entre la personne et sa main est donc clairement mis en évidence.

Nous nous trouvons donc devant un « cas » de philologie poétique, de la « vie de la lettre » telle que Roger Dragonetti l'a définie,

- 
8. Il existe bien un mot « mannequin » attesté dès 1202, bâti lui aussi sur le moyen néerlandais *manne*, qui viendrait d'un *mannekjin* désignant un panier d'osier sous forme de hotte. L'homophonie n'est certainement pas fortuite, ni le référent. Dans l'Antiquité, la corbeille était un symbole de fertilité et en tant que tel l'attribut de divinités agraires et maternelles comme Gaïa et Déméter.
  9. Dupire, N., 1932, *Jean Molinet, la vie, les œuvres*, Paris : Droz, 252.
  10. Lui-même bâti sur la racine indoeuropéenne *mānu* : la parenté phonétique entre « main » (*manus* latin) et *man* germanique, « homme » existe donc depuis les origines, si on peut dire.
  11. C'est ce qu'actualise le nom d'un des symboles de la ville de Bruxelles, le Manneken-pis ou Menneke Pis, petite statue de bronze dont le nom apparaît pour la première fois dans un texte de 1451.
  12. FEW, t. 16, « Germanische Elemente », coll. 514-515. Il indique cette expression intéressante, attestée depuis 1467 et que l'on retrouvera chez Rabelais : « jouer des mannequins » signifie « faire l'amour ».
  13. « *L'écriture dist que mancus c'est a dire homme qui n'a que une main et manca c'est une femme qui n'a que une main, et pource je vous mech a nom Manca qui sera a dire en Ronmant Manequine.* » Jean Wauquelin, *Le Roman en prose de la Manekine*, Suchier, H. (éd.), 1884, d'après le manuscrit de Turin L IV. 5, in *Œuvres Poétiques de Philippe de Rémi, sire de Beaumanoir*, Paris : S.A.T.F., t. 1, 265-366.

à savoir l'aptitude de la langue à se développer à partir de « jeux de sens et de son<sup>14</sup> ». Si la mandragore n'avait pas été, depuis les temps les plus reculés, le véhicule de tout un réseau de croyances motivées par l'analogie entre la racine et le corps humain<sup>15</sup>, sans doute les jeux linguistiques auraient été moins féconds. Mais on le sait, le Moyen Âge affirme la motivation du signe, l'analogie des sons et des choses, et des réseaux de signification très cohérents ont ainsi pu être édifiés, étayés par Isidore de Séville († 636) dans ses *Étymologies* (*Litterae autem sunt indices rerum*<sup>16</sup>) : *homo* vient de *humus* parce que l'homme a été façonné par Dieu dans de la glaise, et *mulier*, la femme, vient de *mollitia*, la mollesse qui la caractérise, la preuve : Ève n'a pas su résister au serpent. Enfin, *mālum* et *mālum* avec *-a* respectivement long et bref, l'un désignant la pomme et l'autre le mal, disent clairement le lien de la pomme avec le péché originel : et voilà comment le fruit défendu est devenu une pomme ! Justement, voyons donc, après le mot, la *chose* que désigne « mandragore ».

## Res : de la ressemblance à la magie sympathique

L'« herbe de Circé », comme les Grecs appellent la mandragore, est censée pousser dans le jardin secret de Médée « entre la lavande, la pivoine et le basilic touffu<sup>17</sup> ». C'est une plante médicinale qui exige des précautions : « Ceux qui vont déterrer [la mandragore] veillent à ne pas avoir le vent face à eux et tracent au préalable trois cercles autour de la plante avec un glaive ; ensuite ils l'arrachent en regardant le couchant<sup>18</sup> ». Ainsi, Philippe de Thaon (début du XI<sup>e</sup> siècle) recommande au cueilleur de mandragore de se servir d'un chien affamé que l'on attire avec du pain. En creusant, il déterre la racine et tombe aussitôt raide mort<sup>19</sup>. Le maître, qui aura bien pris soin de boucher ses propres oreilles, peut maintenant s'en saisir et en exploiter les vertus insignes !

14. L'expression est de Philippe Walter (2004, *Perceval, le pêcheur et le Graal*, Paris : Imago, 26).

15. La biologie enseigne que si certaines racines peuvent en effet évoquer un petit bonhomme, c'est cependant plutôt rare.

16. Isidore de Séville, *Etymologiae*, PL 82, col. 74.

17. *Argonautiques orphiques*, Vian, F. (éd.), 1987, Paris : Les Belles Lettres, 141, li 919.

18. Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Schmitt, S. (éd.), 2013, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », XXV, 94, 147, 1219.

19. Philippe de Thaon, *Bestiaire*, Morini, L. (éd.), 2018, Paris : Champion, v. 1585-1606, 177.

D'ailleurs, l'odeur de la mandragore est si « fâcheuse » qu'il est impossible de ne pas s'apercevoir que c'est un poison ! De même, si ses vertus narcotiques sont particulièrement prisées au cours d'interventions chirurgicales, elles peuvent accessoirement aussi servir à des fins de stratégie guerrière, voire de vengeance individuelle. Antoine de la Sale dans sa *Salade* raconte un stratagème imaginé par Hannibal pour vaincre les Africains dont il connaissait le penchant pour l'ivrognerie, « *il savoit bien que c'estoient gens moult glouz de vin* ». Alors, « *il mist ses mandaglores en vaisseaux de vin, qui sont moittié venin et moittié chose qui fait dormir*<sup>20</sup> ». Après avoir macéré gentiment, elles firent des merveilles : les buveurs tombaient comme morts et Hannibal n'avait plus qu'à s'emparer de la cité ! Et celui qui voudrait nuire à un ennemi personnel n'a qu'à s'inspirer du *Roman d'Alexandre* : la mandragore paralyse le membre qui l'a touchée, puis tout le corps se transforme en statue, et fera mourir sa victime d'une mort terrible (*morir d'une mort itant fiere*<sup>21</sup>). Ainsi donc, comme tous les *poisons* (potions), la plante est ambivalente, comme le résume Isidore de Séville :

La mandragore est ainsi nommée parce qu'elle a des pommes à l'odeur suave, de la grosseur des pommes matianes ; c'est pourquoi les Latins l'appellent aussi « pomme de terre ». Les poètes la nomment *antropomorfos*, parce que sa racine rappelle la forme humaine. On donne son écorce à boire dans du vin à ceux qui doivent subir une opération chirurgicale, afin de les endormir pour qu'ils ne sentent pas la douleur. Il en existe deux espèces : la femelle, dont les feuilles ressemblent à celles de la laitue et qui donne des « pommes » semblables à des prunes, et la mâle, dont les feuilles ressemblent à celles de la bette<sup>22</sup>.

L'essentiel est dit dans cette définition : les vertus médicales de la plante, ensuite ses pouvoirs génésiques, et par extension son potentiel de rendre riche son propriétaire. Savants et poètes relaient infatigablement *le bruit* de ses fabuleuses qualités. Les vertus médicales

20. Antoine de la Sale, *La Salade, Œuvres complètes*, Desonay, F. (éd.), 1935, Liège : Droz, t. 1, 52.

21. *Roman d'Alexandre*, d'Alexandre de Paris, Armstrong, E.C. et al. (éd.), 1994, Paris : Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », III, v. 3297-3298, 502.

22. *Mandragora dicta quod habeat mala sua uolentia in magnitudinem mali matiani, unde et eam Latini malum terrae uocant. Hanc poetae antropomorfon appellant, quod habeat radicem formam hominis simulantem...* *Etymologiarum lib. XVII*, 9, 30, André, J. (éd.), 1981, Paris : Les Belles Lettres.

s'imposent d'emblée grâce à la ressemblance entre la mandragore et l'homme, ressemblance activant le principe du *similia similibus curantur*. Elle est ainsi capable de restituer l'intégrité du corps en refermant par exemple les plaies et de manière générale, « *radix mandragore contre omnes infirmitates valet* », dit Philippe de Thaon, elle guérit tout – excepté la mort<sup>23</sup> ! Et comme la mandragore est une plante sexuée comme l'être humain, la femelle, revêtue d'une « signature lunaire (*inter lunaticas autem mandragora*<sup>24</sup>) », est spécialisée pour guérir les indispositions féminines : la logique de la similitude, de la « magie sympathique » est posée d'emblée : « Étant appliquée en pessaire avec du soufre vierge, elle étanche le flux rouge... Son suc, mis en pessaire tout seul au poids de demi-obole... provoque les mois et fait sortir l'enfant du ventre de la mère<sup>25</sup>. » Enfin, elle rend espoir à toutes les femmes *bréhaignes*, croyance attestée au XVI<sup>e</sup> siècle encore et bien au-delà.

Les vertus « gènesiques » de notre plante s'imposent donc de toutes parts. L'« anatomie » de la mandragore l'a fait participer très tôt aux mythes des origines, on l'a vu. La croyance en « la divine maternité de la terre<sup>26</sup> » est immémoriale et constamment actualisée par les mythes agraires. Le chœur des Danaïdes dans la plus ancienne pièce d'Eschyle, *Les Suppliantes*, en appelle à la « Terre mère » dans une supplication désespérée<sup>27</sup>, et une comédie grecque attribuait au jus de mandragore un pouvoir gènesique<sup>28</sup>.

Dans le *Roman d'Alexandre*, on rencontre des femmes qui en hiver se métamorphosent et rentrent sous terre ; au printemps, elles renaissent sous la forme de fleurs blanches qui à l'intérieur ont figure humaine (III, p. 516). D'autres plantes, en particulier des arbres, sont réputés avoir des vertus anthropogéniques<sup>29</sup>. Pensons au chou dans lequel naissent les garçons de France, ou le persil des petits Anglais !

23. Dans *Fierabras*, l'héroïne Floripas guérit Olivier avec une mandragore. *Fierabras, chanson de geste du XI<sup>e</sup> siècle*, Le Person, M. (éd.), 2003, Paris : Champion.

24. Jacobus Thomasus (1622-1684), *De mandragora Disputatio*, 1671, Leipzig, § 59. Cité dans Schmitt, A.-M., 1958, *La Mandragore*, Paris : Flammarion, 26-27.

25. Jacques Daleschamps (1513-1588), *De l'histoire générale des plantes*, Lyon, 1615, t. II, p. 582. Cité dans Schmitt, A.-M., *La Mandragore, op. cit.*, 27.

26. Durand, G., (1969) 1984, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris : Bordas, Dunod, 162.

27. Eschyle, *Les Suppliantes* dans *Théâtre complet*, 1964, Paris : GF, 36.

28. Gélis, J., 1984, *L'Arbre et le fruit*, Paris : Fayard, 79.

29. Voir Saintyves, P., 1908, *Les Vierges Mères et les Naissances Miraculeuses*, Paris : E. Nourry, 56 sq.

En d'autres termes, l'image de la terre faisant germer en son sein les mandragores renvoie naturellement au ventre de la femme qui, en absorbant une mandragore, devient fertile. Or, selon un mythe kabalistique, Adam donna naissance à la première mandragore ; pour le punir, après l'avoir chassé du Paradis, Dieu ne permit pas qu'il s'unît à Ève.

S'étant endormi et ayant le visage [d'Ève] fortement imprimé dans son imagination, il crut l'embrasser. Cette image amoureuse causa en lui le même effet que la véritable possession aurait pu produire de sorte que la semence féconde de ce premier père des hommes étant tombée en terre, il s'en forma une plante qui prit la figure humaine<sup>30</sup>.

Ainsi donc, à l'histoire d'amputation à travers le prélèvement d'une côte ayant présidé à la naissance d'Ève s'ajoute ou plutôt se superpose celle de la naissance du premier fils d'Adam qui est une mandragore, née de la terre nourricière, image alternative de la matrice. Michel Tournier s'en souviendra : son héros fera l'amour à la terre et engendrera – des mandragores, « ses filles<sup>31</sup> » ! C'est peut-être de ce genre d'histoires que découle la croyance que la mandragore constitue un remède à l'impuissance masculine car elle n'est rien d'autre que du sperme viril ; des traditions différentes mais toutes convergentes l'étayant, comme nous le verrons plus bas.

La mandragore peut donc favoriser la conception. On trouve d'innombrables histoires à ce sujet, dont la plus connue est certainement celle de l'Ancien Testament (Gn 30, 14-16) : Rachel est stérile ; sa sœur Léa lui donne à manger une mandragore, ce qui met fin à sa stérilité :

30. Barthélémy d'Herblot, *Bibliothèque orientale*, 1777, cité par Bouloumié, A., « Mandragore », *Dictionnaire des Mythes Littéraires*, Brunel, P. (dir.), 1988, Paris : Rocher.

31. Michel Tournier, (1967) 2017, *Vendredi ou les Limbes du Pacifique*, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 117 et 96 : « Il se précipita à la combe rose et, agenouillé devant l'une de ces plantes, il dégagea sa racine très doucement, en creusant tout autour de ses deux mains. C'était bien cela, ses amours avec Speranza n'étaient pas demeurées stériles : la racine charnue et blanche, curieusement bifurquée, figurait indiscutablement le corps d'une petite fille. Il tremblait d'émotion et de tendresse en replaçant la mandragore dans son trou et en ramenant le sable autour de sa tige comme on borde un enfant dans son lit. » Elles vont multiplier jusqu'à changer la physionomie de l'île. Voir aussi p. 124, où Robinson découvre Vendredi s'adonnant à la même œuvre de fécondation, si bien que « des mandragores zébrées fleuriraient ici même dans quelques semaines ».

Joseph est conçu. *Le Mesnagier de Paris* discute cet épisode et précise que le « remède » opère à condition que les femmes ne soient pas trop vieilles<sup>32</sup> ! La mandragore est ensuite censée faciliter aux femmes l'accouchement, proprement les aider « à faire » leur enfant. Ces croyances connaissent une féconde postérité. Mircéa Eliade rapporte une curieuse coutume observée en Roumanie, et qui semble mimer la conception sans présence d'homme : « Dans le département de Turda, les jeunes filles ou les jeunes femmes vont à deux, à minuit, nues et cheveux épars, enlacées et s'embrassant tout le long du chemin jusqu'à la mandragore. Arrivées là, elles se couchent l'une sur l'autre<sup>33</sup> ». La mandragore a donc le pouvoir « de marier les filles, de porter chance en amour et fécondité en mariage ; elle peut faire augmenter la quantité du lait des vaches ; elle agit heureusement sur le progrès des affaires ; elle porte richesse et, génialement, amène en toutes circonstances prospérité, harmonie, etc<sup>34</sup>. »

De la fécondité des femmes à la fortune du foyer et des hommes il n'y a en effet qu'un pas : c'en sont de simples variantes. Dans la sphère francophone, le Bourgeois de Paris évoque une « campagne » d'immolation de mandragores que les gens gardaient en cachette pour s'assurer la prospérité.

Et en ce temps fit ardre plusieurs mandragores que maintes sottes [gens] gardaient en lieux repos (*secrets*), et avaient si grande foi en cette ordure que pour vrai ils croyaient fermement que tant comme ils l'avaient, mais qu'elle (*à condition qu'elle*) fût bien nettement en beaux drapeaux de soie ou de lin enveloppée, que jamais jour de leur vie ne seraient pauvres (...) par le mauvais conseil d'aucunes vieilles femmes qui trop cuident (*croient*) savoir, quand elles se boutent en telles méchancetés, qui sont droites sorcelleries et hérésies<sup>35</sup>.

32. *De ces mandragores meēt l'Istoire sur Bible moult d'opinions : les aucuns dient que ce sont arbres qui portent fruit souef flairant, autel que pomme ; les autres dient que ce sont racines en terre en maniere d'erbe portans feuilles vers, et ont ces rachines figure et façon d'ommes et de femmes, de tous membres et de chevellure. Catholicon dist, ce m'est advis, que bien peuvent estre herbes et rachines, et que le fruit vault a femmes brehaignes pour aidier a concepvoir, mais que les femmes ne soient pas trop anciennes. Mesnagier de Paris, Brereton, G.E., Ferrier, J.M. (éd.), 1994, Paris : Le livre de poche », Lettres Gothiques », I, v, 21.*

33. Eliade, M., 1938, « Le Culte de la mandragore en Roumanie », *Zalmoxis*, t. I, 212.

34. *Ibid.*, p. 118.

35. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, Beaune, C. (éd.), 1990, Paris : Le Livre de Poche, « Lettres Gothiques », 256-257.

À la même époque, on avait accusé Jeanne d'Arc de commerce avec des mandragores ; elle se défend : « elle a répondu qu'elle n'a, ni jamais eu, de mandragore (...). Elle dit aussi qu'elle a entendu dire que c'est une chose dangereuse et mauvaise à garder » (1<sup>er</sup> mars 1431). Enfin, Claude Lecouteux émet l'hypothèse que le *Geldmännleinchen* de la mythologie germanique pourrait être un avatar de la mandragore<sup>36</sup>.

Les poètes tout au long des siècles s'emparent avec bonheur de cet héritage légendaire extraordinaire, l'adaptent à leur temps et l'enrichissent. Dans sa *Mandragore* (ou *Mandragole*), Machiavel<sup>37</sup> perpétue cette recommandation faite aux femmes stériles d'absorber de la mandragore pour concevoir. La Fontaine<sup>38</sup>, s'inspirant de la pièce de Machiavel, relate le bon tour d'un galant qui, prétendant aider un malheureux mari ne parvenant pas à engendrer un enfant, l'entretient d'un « remède » à sa guise : le jus de mandragore qui fait des miracles, mais attention, l'affaire est des plus dangereuses ! Mais c'est le romantisme allemand qui donnera au mythe toute sa dilatation. E.T.A. Hoffmann imagine *Klein Zaches*, dont le héros éponyme est un être malformé et monstrueux, *Wechselbalg* tantôt qualifié de « chose », tantôt de « petit animal mauvais », ou encore de « radis » ; mais c'est surtout une « méchante petite mandragore », un *böses Alräunchen*<sup>39</sup>. Nous reproduisons son portrait, fabuleux par la finesse pour ménager l'ambiguïté entre univers humain et univers végétal :

Ce qu'au premier abord on eût fort bien pu prendre pour une petite souche étrangement noueuse était, en effet, un marmot difforme, haut comme deux mains à peine, qui, dégringolé tant bien que mal de la hotte au sommet de laquelle il était d'abord étalé en travers, se roulait à présent dans l'herbe en grognant. Cette créature avait la tête profondément enfoncée entre les épaules, une excroissance en forme de citrouille lui tenait lieu de dos, et immédiatement sous sa poitrine pendaient les petites jambes, minces comme des baguettes de coudrier ; bref, le gamin ressemblait à un gros radis fendu. Du visage, une vue

36. Lecouteux, C., 2005, *Dictionnaire de mythologie germanique*, Paris : Imago, 99-100.

37. Machiavel, 1952, *Œuvres Complètes*, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 187-236.

38. Jean de La Fontaine, 1954, *Œuvres complètes, Fables, contes et nouvelles*, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 481-489.

39. E.T.A. Hoffmann, *Klein Zaches*, Sucher, P., (éd.) 1946, Paris : Aubier-Montaigne, 66-67.

un peu faible ne pouvait découvrir grand'chose ; en y regardant de plus près, on apercevait sans doute le long nez pointu qui surgissait tout raide d'une broussaille de cheveux noirs, et une paire de tout petits yeux au noir scintillement qui, surtout étant donnés les traits ratatinés et vieillots du visage, semblaient indiquer une petite mandragore<sup>40</sup>.

La destinée du héros du *Runenberg* de Ludwig Tieck, Christian, prend un tournant d'abord mystérieux puis de plus en plus tragique à partir du moment précis où, sans véritable intention, il a arraché une herbe sur son chemin, qui se révèle être une mandragore. Il finira fou :

Sans penser à ce qu'il faisait, il tira de terre une racine dont la tête était à fleur du sol, et voici que soudain il entendit, à son grand effroi, un sourd gémissement, qui se prolongea dans la terre en sons plaintifs et s'éteignit tristement dans le lointain. (...) Il se leva d'un bond, résolu à fuir, car il avait entendu parler jadis de cette étrange racine de mandragore qui, lorsqu'on l'arrache, élève de si déchirantes lamentations qu'à entendre ce geignement les hommes perdent la raison<sup>41</sup>.

Désormais, son errance le conduit régulièrement à la frontière de l'univers réel, son insertion dans la société (mariage, travail) étant impuissante à y changer quelque chose. Achim von Arnim, dans *Isabelle d'Égypte*<sup>42</sup> donne au mythe toute son envergure en proposant une confluence de toutes les traditions. De même, Nodier élit la mandragore pour en faire un symbole universel à l'instar de la fleur bleue de Novalis dans sa *Fée aux miettes*<sup>43</sup>. Dans leurs *Traditions allemandes*, les frères Grimm soulignent eux aussi le danger lié à l'extraction de la plante, ce dont Samuel Becket (*En attendant Godot*) tout comme J. K. Rowling (*Harry Potter*) se souviendront : le cri qu'elle pousse alors est si déchirant qu'il est mortel pour son « agresseur » !

La mandragore est une véritable créature vivante. Jean de Mandeville affirme que ce sont au départ des espèces de « courges » qui une fois mûres, sont fendues, et dedans on trouve alors

---

40. *Ibid.*

41. Ludwig Tieck, *Le Runenberg*, dans *Romantiques allemands*, Alexandre M. (éd.), 1973, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 648-649.

42. Achim von Arnim, *Isabelle d'Égypte*, dans *Les Romantiques allemands*, *op. cit.*, t. II, 462-582.

43. Charles Nodier, *Contes*, Huet, P. (éd.), 1980, Paris : GF, 227-400.

« une bestiole en chair et en os, avec du sang, semblable à un petit agneau<sup>44</sup> ». Dans certaines contrées, on la nourrissait et on la baignait :

Elle était lavée avec du vin rouge, puis déposée dans un petit coffre. Chaque vendredi, elle était baignée et à l'occasion de la nouvelle lune, on lui changeait sa chemisette blanche. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les paysans pensaient que « celui qui la trouvait était obligé de lui donner de quoi la nourrir, soit du pain, de la viande ou toute autre choses ». Moyennant quoi, la mandragore faisait la fortune, le bonheur de son maître : elle révélait les secrets de l'avenir et assurait la réussite de toute entreprise<sup>45</sup>.

De nouveaux amalgames poétiques vont se former à partir de ce réseau de significances.

### *Nomen et res* : mythologies du gibet ou de la main de gloire

Revenons aux jeux phoniques. On l'a vu, la langue médiévale a fait fusionner *mandragore* et *mandegloire* en ancien français. Cause ou conséquence, cet amalgame est étayé par une autre tradition : on prétend que la main de gloire est une main de pendu ensorcelée. Or, la mandragore est, elle, le produit du sperme du pendu, c'est pourquoi elle pousse avec prédilection au pied des gibets. On retrouve donc la logique initiale, celle où la terre devient un substitut du ventre maternel ; on rejoint également cette idée largement répandue que la racine de la mandragore n'est rien d'autre que du sperme viril, « cuit et élaboré dans la terre par la seule opération de la nature », capable de donner à l'homme « débile et languide » vigueur et allégresse<sup>46</sup> !

Il se pourrait que Burchard de Worms (*Decretum*, vers 1010) soit l'un des tout premiers auteurs à évoquer la main de gloire, de manière allusive il est vrai, lorsqu'il dit :

44. Jean de Mandeville, *Le livre des Merveilles du Monde*, Deluz, Ch. (éd.), 2000, Paris : CNRS ; Deluz, Ch. (trad.), 1993, *Voyage autour de la Terre*, Paris : Les Belles Lettres, 199.

45. Gélis, J., *L'Arbre et le fruit*, op. cit., 79.

46. Laurens Catelan (1568-1647), *Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore*, Paris, 1638, p. 14. Cité par Schmitt, A.-M., *La Mandragore*, op. cit., 30.

Tu as cru ce que certaines femmes ont coutume de croire, à savoir que, grâce à d'autres membres que tu tenais du diable, tu as franchi, dans le silence d'une nuit tranquille, les portes fermées pour t'élever jusqu'aux nues (...)<sup>47</sup>.

Or, l'idée que les mandragores pousseraient au pied des gibets, dans cette terre arrosée par le sperme des morts, rejoint le mythe d'Adam que rapporte Barthélemy d'Herblot. Voici ce qu'écrivit, au XVII<sup>e</sup> siècle, un apothicaire montpelliérain, Laurent Catelan :

Du sperme des hommes pendus ès gibets ou écrasés sur les roues (...) qui se liquéfiant et coulant avec la graisse et tombant goutte à goutte dans la terre (qui sans doute par la fréquence des corps pendus doit être grasse et onctueuse comme celle d'un cimetière) produit ainsi cette plante de mandragore ; le sperme d'un homme faisant en ce rencontre [*sic*] pour produire cette plante l'office et l'effet de graine : *semen et seminatum producit sibi simile*<sup>48</sup>.

En allemand, on appelait longtemps la mandragore *Galgenmännlein*, petit homme de potence.

Sperme de pendu (*mandragore*), main de pendu (mandegloire), voici donc un amalgame remarquable à la postérité littéraire féconde<sup>49</sup>. On dispose de véritables recettes ou modes d'emploi :

On prend la main droite, ou la gauche, d'un pendu exposé sur les grands chemins ; on l'enveloppe dans un morceau de drap mortuaire, dans lequel on la presse bien, pour lui faire rendre le peu de sang qui pourrait être resté, puis on la met dans un vase de terre avec du zimat, du salpêtre, du sel et du poivre long – le tout pulvérisé. On la laisse durant quinze jours dans ce pot, puis l'ayant tirée, on l'expose au grand soleil de la canicule, jusqu'à ce qu'elle soit devenue bien sèche (...). Puis l'on compose une espèce de chandelle avec de la graisse de pendu, de la cire vierge et du sisame de Laponie, et l'on se sert de cette main de

---

47. PL 140, col. 558-1066, lib. 10. Traduction Lecouteux, C. et Marcq, Ph., 1990, *Les esprits et les morts, croyances médiévales*, Paris : Champion, 16.

48. Cité par Gélis, J., *L'Arbre et le fruit*, op. cit., 78.

49. *Motif-Index* : Hand of glory D 1162.2.1. et Corpse's hand used as charm by robber K437.2.

gloire, comme un chandelier. (...) Et, dans tous les lieux où l'on va avec ce funeste instrument, ceux qui y sont demeurent immobiles<sup>50</sup>.

La main de gloire possède donc de nombreuses vertus magiques, mais dont l'effet principal coïncide avec un pouvoir spécifique à la mandragore : elle permet d'enrichir son propriétaire. Elle peut en effet ouvrir les portes fermées et multiplier la quantité d'or ou d'argent. Furetière et Trévoux l'affirment : « Racine de mandragore qui, placée auprès d'une certaine quantité d'argent, doit la doubler. » Corneille insiste sur une autre vertu commune à la mandragore et la main de gloire : « Racine de mandragore en forme de corps humain, dont les charlatans prétendent qu'elle est propice aux femmes stériles ». Mais Furetière et Trévoux donnent aussi la définition de « Main desséchée d'un pendu, dont les voleurs se servent pour paralyser leurs victimes ».

La littérature s'est là encore emparée de la thématique avec enthousiasme. *La Main enchantée* de Gérard de Nerval raconte comment la main d'un simple « monsieur tout le monde » a pu devenir une main de gloire, ou, si l'on change de point de vue, comment les magiciens s'y prennent pour s'en procurer une : Eustache le héros, pour affronter un adversaire en duel, va acheter un charme à un magicien, lequel lui demande comme gage – sa main. De fait, le bohémien l'enchanté ; désormais autonome, elle va terrasser l'adversaire tant redouté ; mais ensuite, circonstance fâcheuse, elle se met à souffleter aveuglément toutes les personnalités que croise Eustache, si bien qu'il finit pendu. Mais la main, elle, continue sa scandaleuse vie. Enfin le bourreau, exaspéré, la tranche nette. Alors, elle s'en va rejoindre son nouveau propriétaire, le magicien à qui elle a été promise, et, devenue *main de gloire*, l'on ne peut que frémir en imaginant la suite ! Nerval nous transmet la recette de fabrication, censée avoir été puisée dans le *Grand Albert*, semblable à celle que nous venons d'évoquer et dont la finalité est l'enrichissement de son propriétaire<sup>51</sup>. *La Main d'écorché* de Guy de Maupassant

50. Seignolle, C., 2004, *Contes, Récits et Légendes des pays de France*, Paris : Presses de la Renaissance, « Bourgogne », 1096-1097. Une recette à peu près identique se trouve dans *Secrets merveilleux de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*, Cologne, 1722.

51. « *Moyen héroïque dont se servent les scélérats pour s'introduire dans les maisons*. On prend la main coupée d'un pendu, qu'il faut lui avoir achetée avant la mort ; on la plonge, en ayant soin de la tenir presque fermée, dans un vase de cuivre contenant du zimac et du salpêtre, avec de la graisse de *spondillis*. On expose le vase à un feu clair de fougère et de verveine, de sorte que la main s'y trouve, au bout d'un

est un autre exemple qui montre la vitalité du motif. C'est une « main affreuse, noire, sèche, très longue et comme criſpée (...), les ongles jaunes, étroits », trouvée parmi les « défroques d'un vieux sorcier bien connu dans toute la contrée », sorcier qui « allait au sabbat tous les samedis sur un manche à balai, pratiquait la magie blanche et noire », et qui avait « une grande affection pour cette main<sup>52</sup> ». Il la tenait d'un criminel supplicié en 1736. Après la mort du sorcier, un jeune homme ayant acquis cette main, au lieu de l'enterrer pieusement comme des amis bien intentionnés le lui avaient conseillé, encourut la colère de la main et sans doute de son propriétaire enterré amputé : le jeune homme mourut, étranglé par la main, et privé de raison. Ainsi donc, les mains possèdent des vertus telles qu'elles dédoublent pour ainsi dire la personne à laquelle elles appartiennent.

Les variantes régionales – *nomina* comme *res* – sont pléthore. Dans le Poitou, indique Von Wartburg, est attestée la variante « main de gaure » (gore, cochon ?) ; elle désigne un serpent vivant, incarnant le diable, que l'on place à côté d'une certaine somme d'argent qu'il est censé doubler. D'autres analogies prospèrent : on croit ainsi que la main d'un enfant pas encore né luit comme celle du pendu, raison pour laquelle l'une comme l'autre sont très recherchées des voleurs<sup>53</sup>. Ou encore, on lit chez Frédéric Mistral :

Mandragore, plante employée dans la magie. Les sorciers se servent de sa racine pour faire la *main de gloire* (*man de glori*) qui a la vertu de faire doubler tous les jours l'argent qu'on met auprès d'elle : *a la mandragouro* se dit de quelqu'un à qui tout réussit ; *vau un mangragouro* : c'est une source de biens<sup>54</sup>.

---

quart d'heure, parfaitement desséchée et propre à se conserver longtemps. Puis, ayant composé une chandelle avec de la graisse de veau marin et du sésame de Laponie, on se sert de la main comme d'un martinet pour y tenir cette chandelle allumée ; et par tous les lieux où l'on va, la portant devant soi, les barres tombent, les serrures s'ouvrent, et toutes les personnes que l'on rencontre demeurent immobiles. Cette main ainsi préparée reçoit le nom de *main de gloire*. » Gérard de Nerval, *La main enchantée*, in *Œuvres*, t. 1, Béguin, A. et Richer, J., (éd.), 1966, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 507-508.

52. Guy de Maupassant, *La main d'écorché*, in *Contes et Nouvelles*, Forestier, L. (éd.), 1974, Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 3.
53. « Nach alter Anschauung sollen die Hände ungeborener Kinder und Gehängter wie Lichter brennen; sie wurden von Dieben sehr gesucht ». *Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens*, Ranke, K. (éd.), 1975-2003/2004, Berlin, New York : de Gruyter, art. « Hand », col. 1396.
54. Frédéric Mistral, *Trésor du félibrige*, cité par Le Roy-Ladurie, E., 1983, *La sorcière*

## Conclusion

On le voit, l'instabilité référentielle nous vient tout droit de l'histoire du mot et de l'incroyable propension de l'esprit humain à tisser des contes et des mythes à partir d'analogies suggestives. Le temps passe, les croyances restent. Furetière dit ainsi dans son *Dictionnaire universel* (1690) à propos de la mandragore : « Plante qui assoupit, qui quelquefois est cause de folie, ou de mort. » À son époque, la réputation de la plante est si grande encore qu'on en trouve même des contrefaçons, lit-on toujours dans son *Dictionnaire* à l'article Mandragore :

Des Charlatans à la Foire St. Germain il y a peu d'années en exposèrent une ainsi *faite par artifice* [nous soulignons], & abuserent de la credulité du peuple, qui crut voir une chose fort rare. Les Sorciers s'en servent pour faire leur prétendue main de gloire.

Ce passage véritablement jubilatoire laisse ainsi entendre que la « vraie » mandragore relève du pôle opposé du charlatanisme, *i.e.* de la médecine « scientifique ». Il montre aussi que la véritable main de gloire est prélevée à une mandragore !

Pénétrer dans la logique des créations de l'esprit – mot et chose, mythe, littérature et art – exige que l'on pense par images, que l'on consente à examiner des rapports de proximité forgés à partir de simples analogies en l'occurrence morphologiques mais aussi phonétiques. Tous nos mannequins, mandragores et *mandgloires* semblent se référer à la logique du grain, ce fragment ou partie de plante (tout comme la main est un fragment ou une partie du corps) qui se contente de tomber en terre pour prendre racine, pour pousser et se reconstituer tout entier, reflet exact de la plante qui lui a donné vie, alternative à la génération sexuelle, sous-jacente à toutes les histoires tissées sur la trame de la *Manekine* et autres *Peau d'Âne*. C'est aussi une panacée : étant à l'image de l'homme, elle permet de pallier un grand nombre de ces limites – du moins dans le pays des poètes. Doit-on regretter qu'elle se fasse si rare ?

# Notes exclamatives sur les phrases du type *Quel (adj.) N !*

**Georges Kleiber**

Université de Strasbourg – USIAS & LiLPa (UR 1339)

kleiber@unistra.fr

*À Emilia Hilgert*

## Introduction<sup>1</sup>

Notre contribution portera sur les phrases exclamatives du type *quel (adj.) N !* :

- (1) Quelle intelligence ! / Quel courage ! / Quelle tristesse ! (à propos de Paul)  
Quelle belle voiture ! / Quelles belles voitures !  
Quel idiot ! / Quel crétin ! (à propos de Paul)

Avec pour objectif limité, celui de présenter et discuter de façon explicite les tenants et les aboutissants aussi bien de la thèse standard, qui les analyse comme exprimant le haut degré d'une propriété, que de sa version « revisitée » par Anscombe (2009 et 2013), qui, pour en rendre compte, recourt aux notions de scalarité et de parangon.

Notre parcours s'effectuera en trois étapes d'inégale grandeur. La première exposera en détails le comment et le pourquoi de la

---

1. Un grand merci à nos relecteurs dont la lecture attentive et préci(eu)se m'a permis de corriger plus d'une erreur.

thèse classique et mettra notamment en évidence les avantages et ses faiblesses. La deuxième examinera les aménagements apportés par Jean-Claude Anscombe pour surmonter certaines des difficultés rencontrées par la thèse standard. Nous essaierons de montrer, dans la troisième, que ces aménagements, que constituent l'abandon du haut degré et l'introduction d'un troisième larron représenté par le paragon, ne sont pas à même d'apporter une réponse satisfaisante aux problèmes que posent les exclamatives en *Quel (adj.) N !*

On verra, chemin faisant, que notre investigation n'a pas seulement une orientation négative. L'examen des deux réponses examinées, celle de la conception standard tout spécialement, nous amènera à trois types de résultats positifs : une mise au clair des concepts de degré et d'intensité qui renoue avec nos travaux antérieurs sur l'intensité (Kleiber, 2007a, 2010 et 2013), une mise en relief d'éléments nouveaux, soit faits ou hypothèses, sur le fonctionnement des exclamatives, et une ouverture positive sur un traitement plus « complet » du problème, qui accorde une place plus grande et différente à la forme *quel* et à l'exclamation.

*Quel (adj.) N !* = l'expression du haut degré ou d'une intensité élevée

La conception standard des exclamatives du type de *Quel (adj.) N !* correspond à la conjonction des propositions -i- et -ii- :

- i- les phrases exclamatives en *quel* du type de (1) expriment un haut degré ou une intensité élevée de la propriété<sup>2</sup> (qualité ou état) mise en jeu,
- ii- le responsable direct de cette haute intensité ou gradation élevée est le déterminant ou adjectif<sup>3</sup> exclamatif *quel*.

C'est dire qu'une exclamative comme *Quelle intelligence !*, prononcée à propos de Paul, exprime que Paul a une grande intelligence et que ce sens de « haut degré » ou d'intensité élevée de la propriété « in-

---

2. Rivara (1993 : 41) parle du « degré proprement indicible de la propriété » qu'indiquent les phrases exclamatives.  
3. On peut aussi parler d'*outil* ou de *marqueur* exclamatif.

telligence » a directement pour source le déterminant exclamatif *quel*, c'est-à-dire la combinaison *quel + !* (exclamation).

Avant de présenter les arguments qui étaient la conjonction (i)-(ii), il convient de rappeler ce que l'on entend habituellement par *intensité* et par *degré* ou *gradation*. Nous commencerons par distinguer la quantité *intensive* ou *qualitative* de la quantité parfois appelée *extensive* (Van de Velde, 1995 et Flaux et Van de Velde, 2000), celle des entités dénombrables ou mesurables. Nous y rattacherons ensuite la notion de gradation et de degré.

### Il y a quantité et quantité : « grandeur intensive » *versus* « grandeur extensive »

Que veulent dire ceux qui défendent le point -i- lorsqu'ils soutiennent que les phrases exclamatives en *quel* ont une valeur d'intensité élevée ou forte ? Ils entendent avant tout rendre compte d'un type de « quantité » spécifique, à savoir la quantité propre aux propriétés. Il y a en effet une différence de type de « quantité » entre celle qui est à l'œuvre dans (2) et celle qui l'est dans les phrases du type (3) et dans nos phrases exclamatives (4) :

- (2) Trois chiens / trois idées  
Beaucoup de sable  
Pierre a plus de chiens / de sable que Bernard.
- (3) Paul est très grand / beau / triste  
Paul est plus grand / beau / triste que Pierre
- (4) Quelle intelligence ! / Quel courage ! / Quelle tristesse ! (à propos de Paul)  
Quelle belle voiture ! Quelles belles voitures !  
Quel con ! / Quel crétin ! (à propos de Paul)

Dans les deux cas, nous avons affaire à de la quantité et à une possibilité de variation quantitative. Les deux types de détermination quantitative ne sont toutefois pas les mêmes, parce que les entités nominales<sup>4</sup> dont on spécifie la « grandeur » ou « quantité » ne sont pas les

4. Étant donné notre sujet, les exclamatives du type *Quel (adj.) N !*, qui ne mettent pas en jeu que des noms, nous laissons de côté la quantité « verbale », qui s'exerce sur la dimension temporelle, soit sur la durée du procès *Marie a beaucoup ri / beaucoup dormi*, soit sur le nombre de procès (*Marie a pleuré de nombreuses fois / a*

mêmes. Dans le cas de (2), il s'agit soit d'entités comptables (concrètes comme *chien*, ou abstraites comme *idée*), soit d'entités matérielles massives (comme *sable*). Dans le cas de (3), ce sont des entités non matérielles massives, à savoir des « propriétés », qualités et états exprimés par des adjectifs<sup>5</sup> (*grand*, *beau*, *triste*) et des noms (*beauté*, *tristesse*) et que l'on réunit souvent, étant donné leur rapport avec les adjectifs, sous l'étiquette de *noms de propriétés*<sup>6</sup>. Avec (3), c'est, comme le formule Rivara (1993 : 40), de la « quantité sur la qualité » ou, en reprenant un titre de paragraphe de Marengo (2011 : 193), de la « *quantification des propriétés (intensité)* », titre dans lequel la parenthèse indique explicitement que l'intensité se définit comme correspondant à la quantité d'une propriété. L'usage « mondain » du nom *quantité* reflète d'ailleurs la pertinence d'une telle séparation, puisqu'il ne convient guère pour parler de la grandeur des propriétés (cf. *\*une grande quantité de beauté / tristesse / de courage*).

### Où intervient la gradation

Lorsqu'on se penche sur la « nature » de la variation quantitative des adjectifs qui sont ouverts à une variation de « quantité qualitative », les adjectifs prototypiques en somme, un pas de plus est accompli : on se retrouve avec la gradation ou scalarité. Cette quantité qualitative qu'est l'intensité est de nature graduelle. *Être triste*, c'est être triste à un degré indéterminé de tristesse, *être très triste*, c'est être triste à un haut degré de tristesse. L'intensité devient ainsi une affaire de degré. Et on parlera, pour toutes les expressions qui marquent la grandeur d'une propriété, indifféremment de marqueur *d'intensité* ou de marqueur *de degré*. L'adverbe *très* est par là même aussi bien appelé *adverbe de (haut) degré* qu'*adverbe de (forte) intensité*. Et l'on parle de même de l'*intensité* d'une propriété comme de son *degré d'intensité*.

La mise en avant de la notion de gradation a deux conséquences. La première est d'introduire la comparaison, puisque la gradation équivaut, ainsi qu'il ressort de toutes les présentations<sup>7</sup>, à la possibilité

---

*beaucoup ri la semaine dernière*).

5. C'est parce que l'on attribue généralement aux adjectifs la dénotation de propriétés.
6. Voir Riegel (1985) qui utilise cette appellation pour désigner les noms dont le sens est à mettre en rapport avec celui des adjectifs.
7. Voir Sapir (1968), qui a tout particulièrement mis en relief ce point.

d'avoir des occurrences *x* d'une même catégorie *X*, qui, tout en restant à l'intérieur de la catégorie *X*, varient quant à la « quantité » ou « grandeur » de *X* présentée. La notion de gradation ou de degré a ainsi pour socle des comparaisons entre les occurrences *x* d'une même catégorie *X* qui aboutissent à des jugements quantitatifs en termes de plus *X* et de moins *X*.

La seconde conséquence est de mettre en avant le continu ou l'homogène. La gradation coulisse sur du continu, c'est-à-dire sur une dimension homogène, et non sur de l'hétérogène ou du discontinu<sup>8</sup>. Une catégorie ou un concept graduable *X* est par là même une catégorie ou un concept dont les occurrences *x* doivent pouvoir connaître une variation ou différenciation quantitative, et non un changement de « qualité », par rapport à *X*, c'est-à-dire une variation continue ou homogène du type *plus ou moins*.

### Arguments en faveur de la thèse du haut degré ou de l'intensité élevée des constructions du type *Quel (adj.) N !*

Nous pouvons revenir à présent à nos moutons exclamatifs et présenter les arguments généralement avancés en faveur d'une analyse en termes d'intensité élevée ou de haut degré des constructions exclamatives nominales *Quel (adj.) N !*. Le premier argument qui vient naturellement à l'esprit, c'est l'effet même de force et d'expressivité que produisent des énoncés exclamatifs comme ceux déjà cités de (4) :

- (4) Quelle intelligence ! Quel courage ! / Quelle tristesse ! (à propos de Paul)  
 Quelle belle voiture ! Quelles belles voitures !  
 Quel con ! / Quel crétin ! (à propos de Paul)

Cette force et cette expressivité particulières, qui se dégagent naturellement de ces énoncés, donnent à penser, on ne peut le nier, que Paul a une grande intelligence, un grand courage, que la ou les voitures est/sont très belle(s), que Paul est un grand con, etc.

8. Sapir (1968 : 207) commet, nous semble-t-il, une telle erreur, lorsqu'il affirme que « la gradation peut s'appliquer intrinsèquement à tout quantifiable, qu'il s'agisse d'un être ou d'un objet (= un existant) tel que *maison*, ou d'une de ses qualités (qualité de l'existant) telle que *rouge*, d'une action (= un occurrent) tel que *courir*, ou d'une de ses qualités (= qualité de l'occurrent) telle que *gracieusement* ».

Ce qui conforte cette « impression » de haut degré ou d'intensité élevée de la propriété mise en jeu, c'est la comparaison avec les phrases déclaratives correspondantes. Les énoncés (5) laissent indéterminé le degré de la propriété mise en jeu et paraissent clairement moins « forts » ou, comme il est souvent dit, moins « expressifs » que les exclamatives en *quel* :

- (5) Paul est intelligent/ courageux / triste  
 C'est une belle voiture / Ce sont de belles voitures  
 Paul est con / un crétin

En disant *Paul est intelligent* ou *courageux*, on ne précise pas quelle est la « dose », c'est-à-dire l'intensité ou le degré, d'intelligence, de courage ou de tristesse qu'il possède. Avec les phrases exclamatives *quelle intelligence ! / quel courage ! / quelle tristesse !*, par contre, cette lacune semble comblée, puisqu'elles marquent que l'intensité ou degré d'intelligence, de courage ou de tristesse est élevé(e). Elles apportent donc deux renseignements sur la « dose » intensive de la propriété en question : elles indiquent qu'elle est « saturée » et qu'elle est grande ou élevée. Les phrases exclamatives *Quel (adj.) N !* apparaissent ainsi, par rapport aux déclaratives correspondantes, comme étant des sortes d'*amplificateurs* de l'intensité ou du degré d'intensité de la propriété qui s'y trouve quantifiée. Comparé aux énoncés déclaratifs correspondants (5), il y a donc bien – et c'est dans ce sens-là qu'on utilise généralement le terme – *intensification* de la propriété.

La proposition -ii- explicite quel est le responsable de cette intensification ou de ce haut degré qualitatif. Ce n'est pas *quel* tout seul ni l'exclamation toute seule, mais bien la combinaison des deux, à savoir le « *quel* exclamatif ». La démonstration comporte trois volets : le premier montre le rôle de *quel* dans ce type de construction, le deuxième met en avant la nécessité de l'exclamation et le troisième prouve que le degré ou la hauteur d'intensité exprimée correspond au haut degré ou à une intensité élevée.

Le premier volet réside dans la comparaison des énoncés exclamatifs en *quel* avec des énoncés exclamatifs en *que*, les deux comportant le même N de grandeur extensive, soit donc un N dénombrable ou un N massif concret :

- (6) Que de sable ! / Que de chiens !

## (7) Quel sable ! Quel chien ! / Quels chiens !

Dans les deux cas, il y a exclamation et « grandeur » élevée. La différence porte sur le type de « quantité » ou de « grandeur » et ne peut résulter que du changement *que* / *quel*. Le déterminant exclamatif *que* entraîne une interprétation de quantité... quantitative (!) élevée – il y a beaucoup de sable et un grand nombre de chiens – alors que *quel* exclamatif impose une lecture de grandeur qualitative, c'est-à-dire d'intensité.

Le deuxième volet met en avant l'apport de l'exclamation. Si on l'enlève, *quel* (comme d'ailleurs *que* exclamatif) n'exprime plus un degré ou une certaine intensité de la propriété en jeu et ne peut subsister qu'en passant du côté des marqueurs interrogatifs, indirects et directs, où c'est précisément le degré ou l'intensité de la propriété qui se trouve questionné, comme on peut le voir dans les énoncés :

- (8) Je voudrais savoir quelle est l'intelligence de Paul  
Quelle intelligence peut-il avoir ?

où la « grandeur » de l'intelligence, c'est-à-dire le degré ou l'intensité de la propriété « intelligence » est l'objet même de interrogation.

Le troisième volet concerne le degré ou la hauteur de l'intensité signifiée par *quel* exclamatif. L'absence d'un marqueur spécifique pour le haut degré oblige les partisans d'un *quel* exclamatif à prouver que la combinaison de *quel* et de l'exclamation a bien pour résultat le haut degré ou une forte intensité.

La comparaison avec l'adverbe *très* leur fournit un argument qui paraît déterminant. Il s'agit de l'impossibilité d'avoir *très* pour modifier un adjectif d'une phrase exclamative du type *Quel + adjectif = N !*, alors que cet adjectif admet l'adverbe de haut degré *très* dans la phrase déclarative correspondante. L'exclamative (9) apparaît effectivement plutôt boiteuse, comparée à la déclarative (10) :

- (9) ? Quel homme très intelligent / très courageux / très triste !  
(10) Paul est très intelligent / très courageux / très triste

Si l'on admet que *quel* exclamatif marque un haut degré d'intensité – celui que marque également *très* – la gêne que peut susciter sa combinaison avec l'adverbe *très* s'explique alors tout naturellement :

il y a redondance, les deux marquant le même degré d'intensité. C'est l'explication avancée par Anscombe (2009 : 11)<sup>9</sup> : « L'exclamative suppose le haut degré et ne supporte donc pas ou mal les marqueurs de degré intrinsèques comme *très* ».

Les adjectifs de couleur<sup>10</sup> permettent de consolider cette explication dans la mesure où le fonctionnement identique de *quel* exclamatif et de *très* y est particulièrement frappant. Les adjectifs de couleur acceptent difficilement, comme l'a remarqué Milner (1978 : 304), l'intensification exclamative en *quel*<sup>11</sup>. C'est ainsi que *bleu* peut apparaître avec *ciel*, mais plus difficilement avec *voiture* ou *drapeau* :

- (11) Quel ciel bleu !
- (12) ? Quelle voiture bleue !
- ? Quel drapeau bleu !

Ce n'est pas la question du « pourquoi en va-t-il ainsi ? » qui nous retiendra, mais le fait qu'on observe exactement la même répartition d'emploi avec l'adverbe *très*. Là où *quel* exclamatif convient, *très* s'applique également et là où *quel* est plutôt mal venu, *très* l'est aussi :

- (13) Un ciel très bleu
- (14) ? Une voiture très bleue
- (15) ? Un drapeau très bleu

Et on notera que, comme attendu, *très* ne saurait apparaître dans (16) :

- (16) \*Quel ciel très bleu !

Cette parfaite correspondance de fonctionnement ne peut que conforter l'hypothèse qui assigne aux exclamatives en *quel* le même degré d'intensité élevé que celui que marque *très* et, par là même rend attrayante l'analyse qui fait des phrases exclamatives du type

---

9. Il abandonne, comme on verra ci-dessous, la thèse du haut degré dans son analyse de 2013 pour la solution du *parangon* (avec néanmoins une scalarité préexistante).  
 10. Ils ont donné lieu à un autre débat – « coloré » – sur le fait de savoir si les adjectifs de couleurs sont soumis ou non à la gradation (Milner, 1978 ; Whittaker, 1994 et 2002 ; Noailly, 2005 ; Kleiber, 2007b et 2010, et Saussure, 2017).  
 11. C'est aussi le cas pour les autres exclamatives (cf. *Que / comme le ciel est bleu !* versus *\*Que / comme le papier est bleu !*).

*Quel (Adj.) N !* des phrases exprimant le haut degré par l'intermédiaire du marqueur *quel* exclamatif, équivalant peu ou prou à l'adverbe d'intensité *très*.

## Deux obstacles

Cette analyse bute toutefois sur un certain nombre de difficultés, que nous n'aborderons pas toutes ici, car certaines d'entre elles relèvent de la conception même de la gradation et de l'intensité<sup>12</sup> et nous entraîneraient beaucoup trop loin. Nous nous limiterons donc à celles qui concernent directement les exclamatives *Quel (adj.) N !*. Elles sont au nombre de deux.

Une première difficulté est constituée par les énoncés exclamatifs comportant un N qui n'exprime pas directement une propriété. Semblable difficulté n'est pas de mise lorsqu'il s'agit des noms de propriété, des noms pourvus d'un modificateur adjectival ou encore des noms dits *qualifiants* (Milner, 1978). Dans ces trois cas, qu'illustrent (17-19), une propriété intensifiable et gradable est disponible, qui peut donc être intensifiée :

(17) Quelle intelligence ! / Quel courage ! / Quelle tristesse !

(18) Quelle belle femme ! / Quelle voiture rapide ! Quelle triste journée !

(19) Quel idiot ! / Quel crétin !

Par contre, s'il s'agit de noms « nus » catégorisants ou *classifiants* selon l'appellation de Milner (1978), c'est parce que l'intensité ou la gradation ne peut s'y appliquer directement, étant donné qu'ils ne sont pas unidimensionnels, mais se trouvent définis par un ensemble de propriétés hétérogènes qui ne répond pas au continu qu'engage, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, la scalarité<sup>13</sup> :

(20) Quelle femme ! / voiture ! / chien ! / ciel !

12. Voir Culioli (1974), Bacha (2000), Kennedy (2007), Kennedy et McNally (2005), Romero (2007 et 2017), Whittaker (2002 et 2013), le n° 165 de *Langue française* sur *La scalarité* dirigé par Haderman, Pierrard et Van Raemdonck (2010) et le n° 177 de la même revue sur *L'intensification* dirigé par Anscombe et Tamba (2013).

13. On notera que, même si l'on peut avoir *être très femme*, cette expression ne correspond pas au sens de l'exclamative *Quelle femme !*.

D’où la question : comment se fait-il que des noms intrinsèquement non graduables puissent malgré tout figurer dans les exclamatives du type *quel N !* caractérisées comme étant associées à la scalarité ou intensité ?

Même si on accepte la scalarité ou l’intensité liée aux phrases *Quel (adj.) N !*, un deuxième obstacle surgit avec la détermination du type de degré d’intensité de la propriété comme relevant du haut degré ou d’une intensité forte. Les exclamatives *quel (adj.) N !* expriment-elles vraiment le haut degré ou une intensité élevée ? L’impossibilité d’avoir l’adverbe d’intensité *très* en exclamative, alors qu’il peut apparaître dans la phrase déclarative correspondante semble être un argument en faveur du haut degré difficilement contestable. Il n’est pourtant pas totalement convaincant, dans la mesure où, comme l’a noté Anscombe (2013 : 32) à la suite de Marandin (2010), « une modification de degré par *peu* est possible, sans qu’il s’ensuive un haut degré quelconque » :

- (21) Quel visage peu avenant ! / Quelle employée peu aimable ! / Quelle remarque peu justifiée ! / Quels résultats peu encourageants !  
(Anscombe, 2013 : 33)

Anscombe souligne, en renvoyant à Marandin, que « ce type de phénomène montre que les exclamatifs ne spécifient pas une région particulière de l’échelle – et en particulier pas (nécessairement) un (très) haut degré » (2013 : 33). La conclusion est claire : on a la gradation ou scalarité, mais non obligatoirement le haut ou très haut degré. Ce qui est pour le moins troublant.

## La réponse en termes de scalarité et de parangon

Dans son article de 2013, Jean-Claude Anscombe apporte des réponses aux deux objections que soulève l’analyse des exclamatives *quel (adj.)* comme exprimant le haut degré d’une propriété.

### Un recours au contexte

Pour surmonter le premier obstacle, il ouvre en grand la porte de sortie que représente le contexte. Le constituant « qualitatif » nécessaire à la scalarité se trouve selon lui dans le contexte : « dans un contexte donné, l’exclamative *Quel N !* à *N classifiant* concerne une

propriété du N récupérable moyennant ce cotexte au travers d'un enchaînement comme *Quel N ! Je n'ai jamais vu de N aussi x* » (2013 : 31). Il illustre son analyse à l'aide de l'exemple suivant de Michel Winock :

- (22) Je dois m'avouer quelque peu amoureux de Mlle F. Aujourd'hui elle m'a adressé des sourires et quelques mots. Mais quels sourires et quels mots ! (Winock M., *Jeanne et les siens*, Seuil, 2003)

« Dans (22), argumente-t-il (2013 : 31), les sourires et les mots sont vécus par l'auteur, comme une marque d'amabilité et pourraient, dans ce même cotexte, être suivis d'un commentaire comme "elle n'avait jamais été aussi aimable / encourageante" ». Pour rendre compte des exclamatives *Quel chien !* et *Quel athlète !*, il propose des gloses du type de (23) :

- (23) Quel chien ! J'avais rarement vu un chien aussi rapide !  
 Quel athlète ! J'avais rarement vu un tel niveau de performances

Il souligne que, dans certains cas comme (24), la propriété peut être présente explicitement dans le cotexte. L'information *un portrait cruel*, qui survient après l'exclamative, fournit ainsi la propriété à la base de la scalarité de l'exclamative *quel tableau !* (Anscombe, 2013 : 31) :

- (24) Mais quel tableau ! Ce fut un portrait cruel que celui de "ce terrible Eichers" retrouvé ligoté dans un bout de moquette au bord de la Dordogne le 15 mars 1982, la tête transpercée de deux balles de 22 long rifle (corpus de *Le Monde*, 2008-2012)

L'obstacle des noms classifiants, c'est-à-dire des N qui n'impliquent pas l'unidimensionnalité ou la scalarité d'une propriété, se trouve donc levé et l'on peut maintenir que les constructions exclamatives en *quel (adj.) N !* mettent en jeu la gradation d'une propriété soit donnée par le N (de propriété ou N qualifiant), soit par la combinaison du nom avec un adjectif, soit encore par le contexte (directement ou par inférence).

La seconde difficulté a pour objet l'impossibilité, bien réelle, d'avoir très comme modificateur d'un adjectif comme *intelligent* (cf. ? *Quelle femme très intelligente ! ! ? Quelle très belle femme !*). Si on renonce au haut degré comme trait définitoire des exclamatives en *quel*, comment

rendre compte d'une telle incompatibilité ? Et, deuxième question suscitée par cette difficulté, comment expliquer qu'on puisse avoir des modifications de degré comme celle du marqueur *peu*, par exemple (cf. *Quel visage peu avenant !*) ?

## Degré, scalarité et parangon

À la première question, Anscombe (2013) apporte également une réponse en termes de tautologie, mais une tautologie dont la source n'est pas *quel* exclamatif, mais le sens même de l'adjectif que modifie *très*. S'appuyant sur les exemples suivants comportant des adjectifs qui font partie des adjectifs appelés *qualifiants extrinsèques* :

- (25) \*Quel compte rendu très dévastateur ! / ?? Quelle très séduisante compagnie ! / \*Quelle très attirante fille ! / ?? Quelle très alléchante perspective !

il explique leur anomalie par le fait que « ces adjectifs renvoient effectivement à un degré déjà élevé » (Anscombe, 2013 : 32).

À la seconde interrogation, celle qui porte sur la présence du marqueur *peu*, elle n'a plus rien de problématique, si l'on accepte que les exclamatives en *quel* peuvent exprimer le haut degré, mais pas nécessairement. Selon Anscombe, ce que spécifient les exclamatives avec *peu*, c'est uniquement une distance entre un degré de référence et le degré de possession de la propriété considérée. Il ajoute une précision, importante : ce n'est pas pour autant n'importe quel endroit de l'échelle qui peut être marqué par les exclamatives en *quel*. Les degrés de type faible ou moyen se trouvent écartés, comme le montre la mauvaise formation des énoncés suivants (Anscombe, 2013 : 33) :

- (26a) \*Quel assez curieux phénomène ! / \*Quelle assez agréable surprise !  
?? Quelle assez étrange impression ! / \*Quels résultats assez encourageants !
- (26b) Quel phénomène un peu curieux ! \*Quelle employée un peu revêche !  
?? Quelle impression un peu étrange ! / \*Quels résultats un peu encourageants !

Les deux difficultés qui attendent tout traitement des exclamatives *Quel (adj.) N !* en termes de (très) haut degré de la propriété mise en jeu se trouvent ainsi surmontées par cette double spécification : d'un côté, le haut degré leur est ouvert, mais il n'est pas obligatoire ; de l'autre, le « bas degré » et le degré moyen leur sont interdits.

Il y a toutefois un pas supplémentaire à franchir. Comme ces exclamatives sont scalaires et que la scalarité, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, implique nécessairement une comparaison et comme tout degré de l'échelle ne peut convenir comme degré de possession de la propriété en question par rapport au degré de référence, la seule notion d'écart ne peut convenir. Il faut, comme le souligne Anscombe (2013 : 33), trouver « une explication qui caractérise un écart entre un point de référence et un degré de qualification de façon à rendre compte des différents phénomènes considérés ».

Jean-Claude Anscombe l'a trouvée en postulant l'existence pour chaque propriété scalaire d'un parangon<sup>14</sup>, c'est-à-dire d'un modèle ou bon (ou très bon) exemplaire de la propriété en question<sup>15</sup>. Les phrases exclamatives *Quel (adj.) N !* expriment alors que l'entité sur laquelle elles portent possède la propriété en question de manière comparable à ce parangon. Anscombe précise encore que le parangon n'a pas pour rôle premier de signaler l'écart de l'objet qualifié en jeu par rapport à une norme, mais il est avant tout destiné à présenter cet écart comme ressemblant à la distance qu'il y a entre la norme et le parangon.

La scalarité est conservée, mais il n'est guère besoin de postuler un degré précis sur l'échelle, puisque les exclamatives *Quel (adj.) N !* « n'assignent pas vraiment un degré, mais *qualifient* une entité par référence à un parangon » (Anscombe, 2013 : 35). L'hypothèse du parangon per-

---

14. Anscombe opère une distinction entre la *fonction exclamative* et la réalisation de cette fonction, qu'il appelle *exclamation* et qui correspond à la phrase exclamative réalisée. La première est commune à la diversité des exclamations, c'est-à-dire à l'hétérogénéité formelle des différents types de phrases exclamatives. Elle se trouve définie par trois caractères :

-a- elle « présuppose une échelle relative à la propriété concernée »,

-b- elle « présuppose l'existence, au moins pour le locuteur, d'un parangon relatif à cette propriété, *i.e.* d'un point de référence relatif à la possession prototypique de cette propriété »,

-c- elle « affirme que l'entité évoquée est quant à la possession de la propriété mentionnée comparable à ce parangon » (Anscombe, 2013 : 33).

15. Voir le rapport qu'il fait avec des comparaisons comme *fort comme un Turc, bête comme ses pieds, têtu comme une bourrique, beau comme un Dieu, franc comme l'or*, etc.

met donc de rendre compte, d'une part, de ce qu'une interprétation de haut degré est possible et, d'autre part, de ce que le degré bas ou moyen se trouve exclu, puisqu'un parangon, à moins d'être un faux parangon, ne saurait renvoyer à un tel degré.

L'affaire semble entendue. Les difficultés inhérentes à l'analyse classique en termes de haut degré de nos exclamatives en *Quel (adj.) N !* se trouvent en effet résolues avec la mise en avant du parangon. Le parangon permet d'éviter le recours au haut degré, tout en préservant la notion de scalarité qui s'applique à la distance plus ou moins grande séparant la norme de référence du parangon.

### Y a-t-il vraiment l'anguille du parangon sous la roche exclamative ?

La satisfaction que peut procurer cette solution qui fait des phrases *Quel (adj.) N !* des exclamatives-parangons se dissipe dès que l'on examine de plus près les différentes pièces sur lesquelles elle s'est construite. Les maillons faibles ne manquent pas.

#### Le comportement de *très* dans les exclamatives

En premier lieu, l'explication de l'impossibilité d'avoir *très* dans des exclamatives telles que (25) n'est pas totalement convaincante. Pour deux raisons. La première est que si elle était correcte, c'est-à-dire si *très* ne pouvait apparaître dans les exclamatives en *quel* à cause de la tautologie que produirait sa combinaison avec un adjectif exprimant déjà le haut degré, alors *très* ne devrait pas non plus pouvoir figurer dans les déclaratives correspondantes. Or, comme le montre (27), les adjectifs en question ne l'excluent nullement :

- (27) Ce compte rendu est très dévastateur / C'est une très séduisante compagnie / C'est une fille très attirante / C'est une perspective très alléchante

La deuxième raison est que *très* est aussi banni lorsque l'adjectif est un adjectif « intrinsèque » ou inhérent et non un « extrinsèque », comme nous l'avons vu ci-dessus avec (9) et (16) repris ici sous (28) :

- (28) ? Quel homme très intelligent / ? très courageux / ? très triste !  
\*Quel ciel très bleu !

On ne saurait parler d'adjectif de haut degré pour *intelligent*, *courageux*, *triste* et surtout pour *bleu*.

On ajoutera encore que les défenseurs du haut degré peuvent récupérer en leur faveur les contre-exemples en *peu* destinés à montrer que le degré élevé n'est pas toujours de mise, en montrant, d'une part, que dans les déclaratives correspondantes on peut fort bien avoir *très* en combinaison avec *peu* + adjectif, et, d'autre part, que ce *très* des déclaratives ne peut se maintenir dans les exclamatives correspondantes en *quel* :

- (29a) Elle a un visage très peu avenant / C'est une employée très peu aimable / C'est une remarque très peu justifiée / Ce sont des résultats très peu encourageants  
(29b) ? Quel visage très peu avenant ! / ? Quelle employée très peu aimable ! / ? Quelle remarque très peu justifiée ! / ? Quels résultats très peu encourageants !

Quelle que soit sa validité par ailleurs, la thèse des exclamatives-parangons n'apporte pas de réponse satisfaisante à l'impossibilité de *très* dans certains énoncés exclamatifs en *quel*. Ce n'est pas pour autant que l'explication par le haut degré qui s'appuie sur cette impossibilité est correcte, mais cela signifie uniquement que les faits énigmatiques que constitue le comportement de *très* dans les exclamatives en *quel* sont à élucider autrement.

### Les exclamatives comportant un nom classifiant ou catégorisant

Tournons-nous à présent vers le traitement de l'obstacle que constituent les exclamatives comportant un nom classifiant ou catégorisant « nu », qui ne présentent donc pas directement de propriété permettant une évaluation scalaire. La solution trouvée pour le surmonter, on s'en souvient, est celle de la présence, explicite ou implicite, d'une propriété dans le contexte, propriété qui ouvre alors la porte à la gradation ou scalarité d'une exclamative. Apparemment, cette réponse semble s'accorder à l'impression « qualitative » que suscitent ces exclamatives

avec un nom classifiant non modifié. Avec l'exclamation *quel chien !*, il semble bien que l'on entend exprimer que le chien en question possède telle ou telle qualité, comme par exemple celle de rapidité mise en avant dans l'exemple (23) repris ici sous (30) :

(30) Quel chien ! J'avais rarement vu un chien aussi rapide !

Mais reprenons, dans une exclamative sans modificateur adjectival, le nom classifiant *ciel* déjà utilisé ci-dessus avec des adjectifs de couleurs :

(31) Quel ciel !

On peut facilement montrer qu'une telle exclamative peut avoir lieu sans que l'on soit obligé de postuler une propriété scalaire. Il faut néanmoins qu'il y ait une raison qualitative, c'est-à-dire qu'il y ait une ou des propriétés pour justifier l'exclamation, mais il peut y en avoir plusieurs et elle ou elles n'a ou n'ont pas besoin d'être scalaires. Si Paul, en se levant le matin, découvre un ciel qui a, par exemple, une couleur blanche il peut s'écrier *quel ciel !* pour marquer le côté chromatique inhabituel du ciel. À (31) répond une justification comme (32a) et non comme (32b) :

(32a) Quel ciel ! Je n'ai jamais vu un ciel de cette couleur<sup>6</sup>

(32b) Quel ciel ! Je n'ai jamais vu un ciel aussi blanc

En disant *quel ciel !*, Paul n'entend pas dire que le ciel n'a jamais été aussi blanc. Il entend uniquement souligner la couleur inhabituelle ou inattendue du ciel ce matin-là, couleur inhabituelle qui fait qu'il s'agit d'un ciel remarquable, fort différent du ciel standard.

Notre exemple de ciel blanc remarquable nous permet également d'écarter la solution des exclamatives-parangons, puisqu'un ciel blanc ne passe pas pour être un idéal ou un modèle de ciel. Cela ne veut absolument pas dire qu'une telle exclamative ne puisse pas présenter l'entité en question comme étant un parangon de la catégorie. En l'absence de contexte légitimateur, c'est-à-dire dans une interprétation par défaut, il n'y a que le modèle ou parangon de la catégorie qui est disponible.

---

16. Exemple dû à un de nos relecteurs que nous remercions chaleureusement.

Mais ce n'est évidemment pas pour autant qu'une telle lecture de parangon est un trait définitoire de la catégorie des exclamatives en *quel*.

## Un bilan de conclusion et d'ouverture

Un point positif de l'analyse en termes de parangon est à retenir : c'est celui de comparaison, mais non pas d'une comparaison entre un modèle de référence et un parangon, censé être exprimé par l'exclamative, mais d'une comparaison entre le modèle de référence associé à *(adj.) N* et l'occurrence catégorisée ou qualifiée comme étant un *(adj.) N*.

Un deuxième point positif s'y ajoute. Cette comparaison entre le standard qui sert de point de référence et la qualité de l'entité en jeu donne lieu à un écart qui n'est pas forcément graduel. Il n'y a pas de gradation chromatique entre la couleur du ciel standard et le ciel blanc de notre exemple, mais une distance ou un saut chromatique inhabituel qui est directement à l'origine de l'exclamation *quel ciel !*

Il subsiste malgré tout l'impression de force, d'intensité de nature graduelle dans les exclamatives *Quel (adj.) N !*. C'est sans doute pour rendre compte de cette impression qu'Anscombe maintient malgré tout la scalarité dans son schéma explicatif. Il est en effet difficile de ne pas voir dans ces exclamatives des phrases qui « roulent » sur une grandeur scalaire, parce qu'elles dégagent, comme nous l'avions noté au début, une force ou une « grandeur » ou intensité plus élevée que celle, indéterminée ou neutre, que l'on peut associer aux phrases déclaratives correspondantes. Elles paraissent « intenses » de façon inhérente et cette « intensité » scalaire semble bien être une de leurs caractéristiques les plus remarquables.

Apparemment, c'est l'impasse. Si on maintient l'intensité ou gradation, on se heurte à l'obstacle que constituent les exclamatives où le coulissage graduel nécessaire à cette variation intensive n'est pas possible, parce qu'il n'y a manifestement pas de propriété scalaire disponible pour que le haut degré ou intensité puisse s'y appliquer. Relèvent de ce cas les exclamatives comportant un N classifiant ou catégorisant du type de *quel homme ! / quel chien*, etc., dont l'hétérogénéité qualitative intrinsèque ne peut s'accommoder de l'unidimensionnalité qu'exige la gradation ou intensité. Même si on récupère contextuellement une propriété, comme *blanc* dans le cas de notre exemple *quel ciel !*, l'intensité ne s'y applique pas toujours.

La balance penche donc plutôt en faveur de l'abandon de la solution en termes d'intensité ou de haut degré. Mais si on adopte une telle position, d'autres difficultés, tout aussi grandes, se font jour immédiatement. En premier lieu, on laisse totalement de côté, comme si elle n'était pas réelle ou n'avait pas d'importance, l'impression d'intensité qui se dégage pourtant de façon naturelle de ce type d'exclamatives, quelle que soit leur constitution interne (type de N, avec ou sans modificateur).

En deuxième lieu, on se prive d'une explication qui semble pourtant convenir pour les exclamatives comportant un nom de propriété :

(33) Quelle intelligence ! / Quelle beauté ! / Quel courage ! / Quelle tristesse !

Il faut bien réintroduire, d'une manière ou d'une autre, le haut degré pour rendre compte de l'interprétation intensive de ces exclamations, puisqu'il semble difficile de nier qu'elles puissent renvoyer à un haut degré de ou à une grande intelligence / grande beauté / grand courage / grande tristesse.

Troisième difficulté, si on abandonne la solution de l'intensité ou de la gradation, on ne dispose plus de la réponse en termes de tautologie pour expliquer l'impossibilité d'avoir l'adverbe de haut degré *très* dans les exclamatives alors qu'il s'intègre sans peine dans les déclaratives correspondantes, comme le rappellent les énoncés (34) :

(34) Quel homme intelligent / courageux / triste !  
 ?? Quel homme très intelligent / très courageux / très triste !  
 C'est un homme très intelligent / très courageux / très triste

Il n'y a qu'une manière de sortir d'une impasse, c'est de faire marche arrière et de reprendre une meilleure route. Mais pour choisir ce nouveau chemin, il est nécessaire de voir ce qui a conduit à l'impasse. Deux points dans les analyses proposées, aussi bien dans celles qui sont pour le haut degré que dans celles qui sont contre, nous semblent être à l'origine de la fausse route empruntée :

- i- Les « contre » comme les « pour » ne considèrent dans leurs analyses, soit pour la maintenir, soit pour la refuser ou l'amender, qu'une intensité ou gradation, celle de la propriété ou d'une

propriété qui est relative (directement ou indirectement) à N ou à *adjectif* + N. Lorsqu'ils défendent ou lorsqu'ils rejettent la thèse du haut degré ou de l'intensité élevée des exclamatives en *Quel (adj.) N !*, l'intensité en débat est en effet celle de grandeur qualitative d'une propriété attachée au N, lorsqu'il s'agit des noms « nus » – N de propriétés (*quelle tristesse ! / quel courage !*) comme N *qualifiants* (*quel idiot / crétin !*) – ou celle d'un adjectif, explicite (*quel homme intelligent / quelle belle femme !*) ou implicite lorsqu'il s'agit des N catégorisants ou classifiants (*quel chien ! / quel ciel !*).

- ii- Le rôle de *quel* n'est guère analysé séparément de celui de l'exclamation : c'est *quel* exclamatif en bloc qui se trouve pris en compte et non de manière dissociée *quel* et l'exclamation. Du coup, on ne sait pas exactement ce qui revient à l'un et ce qui revient à l'autre.

Nous comptons dans un avenir proche « revenir » sur ces deux points et proposer, pour ce qui est du premier, une analyse nouvelle, radicalement différente, reposant sur nos recherches antérieures sur l'intensité (Kleiber, 2007a et 2013), et, pour ce qui est du second, une prise en compte articulée, nourrie de nos réflexions sur l'interjection (Kleiber, 2006 et 2016-2017), de l'apport de l'exclamation et de celui de *quel*. Mais pour le moment, une tâche beaucoup plus pressante, et surtout plus agréable, nous attend, c'est celle d'exprimer simplement, sans entrechats rhétoriques convenus ni chichis stylistiques artificiels, toute l'estime et toute l'amitié que nous portons à celle à qui est offert ce *Liber Amicorum*, qui, par sa personnalité hors du commun, a su rayonner et faire rayonner aussi bien sur le plan humain que sur le plan scientifique.

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2009, « Notes pour une théorie sémantique des jurons, insultes et autres exclamatives », in Lagorgette, D. (dir.), *Les insultes en français : de la recherche fondamentale à ses implications (linguistique, littérature, histoire, droit)*, Chambéry : Université de Savoie, 9-30.
- Anscombre, J.-C., 2013, « Les exclamatives : intensification ou haut degré ? », *Langue française*, 177, 23-36.
- Anscombre, J.-C. et Tamba, I. (dir.), 2013, *L'intensification*, *Langue française*, 177.
- Bacha, J., 2000, *L'exclamation*, Paris : L'Harmattan.
- Culioli, A., 1974, « À propos des énoncés exclamatifs », *Langue française*, 22, 6-15.
- Flaux, N. et Van de Velde, D., 2000, *Les noms en français*, Paris : Ophrys.
- Haderman, P., Pierrard, M. et Van Raemdonck, D. (dir.), 2010, *La scalarité*, *Langue Française*, 165.
- Kennedy, C., 2007, « Vagueness and grammar: the semantics of relative and absolute gradable adjectives », *Linguistics and Philosophy*, 30, 1-45.
- Kennedy, C. et McNally, L., 2005, « Scale structure, degree modification, and the semantics of gradable predicates », *Language*, 81 (2), 345-381.
- Kleiber, G., 2006, « Sur la sémiotique de l'interjection », *Langages*, 161, 9-23.
- Kleiber, G., 2007a, « Sur la sémantique de l'intensité », in Cuartero Otal, J. et Emsel, M. (dir.), *Vernetzungen. Bedeutung in Wort, Satz und Text. Festschrift für Gerd Wotjak zum 65. Geburtstag*, Band 1, Berlin : Peter Lang, 249-262.
- Kleiber, G., 2007b, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme... « très » colorée », *Travaux de linguistique*, 55, 9-44.
- Kleiber, G., 2010, « Lorsque les couleurs rencontrent la gradation », in Kauffer, M. et Magnus, G. (dir.), *Langues et dialectes dans tous leurs états. Hommage à Marthe Philipp*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 329-341.
- Kleiber, G., 2013, « À la recherche de l'intensité », *Langue française*, 177, 63-76.
- Kleiber, G., 2016-2017, « Du cri de douleur au signe de douleur : l'interjection *Aïe !* », *Synergies pays scandinaves* (revue du *Gerflint*), 11-12, 113-133.
- Marandin, J.-M., 2010, « Les exclamatives de degré du français », *Langue française*, 165, 35-52.
- Marengo, S., 2011, *Les adjectifs jamais attributs*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Milner, J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Seuil.

- Noailly, M., 2005, « L'intensité de la couleur. Remarques sur l'emploi de *très* devant *bleu, rouge, vert, jaune* », in Choi-Jonin, I. et al. (dir.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, Berne : Peter Lang, 263-273.
- Riegel, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris : Puf.
- Rivara, R., 1993, « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », *L'Information grammaticale*, 58, 40-46.
- Romero, C., 2007, « Pour une définition générale de l'intensité dans le langage », *Travaux de linguistique*, 54, 57-68.
- Romero, C., 2017, *L'intensité et son expression en français*, Paris : Ophrys.
- Sapir, E., 1968, « La gradation : recherches sémantiques », in Sapir, E., *Linguistique*, Paris, Minuit, 207-248 (traduction l'article paru en 1944 : « Grading: a Study in Semantics », *Philosophy of Science*, 11 (2), 93-116).
- Saussure, L. de, 2017, *Des mots et des couleurs*, Paris : Hermann.
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matière aux noms d'abstractions*, Louvain, Paris : Peeters.
- Whittaker, S., 1994, « L'emploi scalaire des adjectifs de couleur », in Boysen, G. (dir.), *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès des romanistes scandinaves*, Aalborg : Aalborg U.P., 645-653.
- Whittaker, S., 2002, *La notion de gradation. Application aux adjectifs*, Berne : Peter Lang.
- Whittaker, S., 2013, « L'intensification des noms de propriétés », *Langue française*, 177, 127-140.



# Quand le concept va, tout va...

## (De l'usage du concept en linguistique)

**Pierre Frath**

Université de Reims Champagne-Ardenne – CIRLEP -EA 4299)

Sorbonne Université – CeLiSo (EA 7332)

Université de Strasbourg – GEPE-LiLPa (UR 1339)

pierre.frath@univ-reims.fr

### Introduction

L'existence du concept semble aller de soi dans notre discipline et beaucoup de théories reposent sur lui, le plus souvent de manière implicite. Nous essaierons de montrer que si son usage métalinguistique est légitime, il ne possède pas de valeur ontologique et il ne peut pas être considéré comme le contenu sémantique des mots.

Une première partie sera consacrée à l'origine de la notion de concept. Il sera montré qu'il est le produit d'une tradition qu'on peut faire remonter à Platon et selon laquelle l'individu possède une valeur ontologique *sui generis*. De ce point de vue, la société est une construction apparue à un moment de l'histoire de notre espèce, au sein de laquelle les individus sont amenés à communiquer avec les autres, c'est-à-dire à leur transmettre leurs états intérieurs, leurs « concepts ». Dans la seconde partie, nous proposerons une alternative anthropologique qui repose sur la notion de langue comme milieu et sur celle de corpus d'usage ; elle permettra de donner un statut métalinguistique au concept. Elle s'appuiera sur les *Écrits de linguistique générale*, qui

rassemblent des notes autographes de Saussure retrouvées en 1996 dans l'orangerie de la maison familiale à Genève.

## Origine du concept

Si le concept est si bien ancré dans notre réflexion collective, c'est qu'il occupe une place ancienne dans l'histoire des idées, une place fortement liée à d'autres dans un ensemble de croyances très structuré. Le point de départ peut être relié à une innovation métaphysique introduite par Platon. Selon François Flahault,

Platon a promu une conception de l'individu en rupture avec celle que partageaient la plupart des Grecs de son temps ainsi que bien d'autres cultures, et que partagent encore aujourd'hui nombre de sociétés non occidentales. Son œuvre géniale a imposé durablement l'idée qu'il existe en nous un élément supérieur d'origine céleste et non pas terrestre comme l'est notre corps. Cet élément, la *psykhè* (l'âme) constitue notre personne même (Flahault, 2006 : 54).

Nous sommes un corps de matière habité par une âme d'origine divine. Cette conception dualiste règne par défaut dans la culture. Elle a été reprise par la plupart des philosophes, qu'ils soient croyants ou non. Plus récemment, elle a été intégrée par la mouvance cognitiviste qui domine la psychologie, la linguistique, l'intelligence artificielle et les neurosciences, la plupart du temps à l'insu de leurs protagonistes. Dans ces domaines, on ne parle bien évidemment pas d'« âme », un mot aux connotations trop religieuses, on emploie plutôt le terme d'« esprit », une entité conçue comme une propriété émergente du cerveau. Mais les référents de ces deux mots sont bien identiques : il s'agit d'une partie non matérielle de notre être censément localisée dans notre corps, un don de Dieu dans un cas, un produit fortuit de la nature dans l'autre.

Si nous sommes des humains ontologiques, notre humanité ne doit rien à la société. Et effectivement, dans la tradition biblique, Adam et Ève sont déjà pleinement conscients et humains dans l'état présocial du jardin d'Éden. Ce n'est donc pas la société qui humanise les hommes, ce sont les hommes qui l'ont construite : elle aurait ainsi une origine. Autrement dit, il y aurait eu des hommes présociaux qui ne vivaient pas en société. Mais pourquoi auraient-ils soudain décidé de l'« inven-

ter » ? Pour des raisons largement utilitaires, explique-t-on souvent. Flahault mentionne à ce sujet

la croyance, profondément enracinée dans la culture occidentale, selon laquelle la société a été créée par les hommes afin de répondre à leurs besoins. Cette conception utilitariste, volontiers résumée par la formule « l'individu précède la société », a pour corollaire la conviction que l'économie est la base des sociétés humaines.

Avec Descartes, Locke et *Robinson Crusoe* (de Daniel Defoe), on voit se constituer la conception de l'être humain sur laquelle se fonde aujourd'hui encore la pensée occidentale, et notamment la science économique orthodoxe, selon quoi, les individus étant par nature indépendants les uns des autres, il leur est possible de contrôler par leur libre volonté les liens qu'ils nouent entre eux : la notion de *contrat* en vient à fournir le modèle de toute relation saine (Flahault, 2018 : 29).

Dans une telle association volontaire d'êtres humains, la question de la communication devient primordiale. Pour parvenir à nos buts communs, il faut que nous soyons en mesure de nous comprendre les uns les autres afin de nous accorder sur ces « contrats » qui nous lient ; autrement dit, il faut que nous puissions expliquer ce que nous pensons, et inversement, que nous soyons capables d'accéder à la pensée des autres. Pour cela, il a fallu que notre espèce acquière le langage. Son apparition serait liée à des mutations génétiques aléatoires qui ont rendu possible l'utilisation de certaines parties du corps (les cordes vocales, la cavité buccale...) et du cerveau (les aires de Broca et de Wernicke...) pour le développement du langage. Certains chercheurs pensent avoir identifié un des gènes responsables de cette évolution, le gène FOXP2, dont la mutation aurait contribué à déclencher la phylogénèse du langage à un moment de notre histoire biologique.

Il est bien possible que ces hypothèses biologiques soient valides ; ce qui ne l'est pas, en revanche, c'est la notion d'une humanité présociale. Elle est contredite par la primatologie et la paléanthropologie : il n'y a aucune trace ni de primates, ni d'hominidés présociaux se retrouvant seulement de temps en temps pour les besoins de la reproduction. Mais elle n'est pas sans conséquences sur l'idée que les linguistes se font de la langue, avant tout un outil de communication pour l'expression de pensées qui la précèdent, « encodées » par le locuteur et « décodées »

par l'interlocuteur. La langue est alors considérée comme un code, et le concept comme le contenu sémantique de ses éléments.

L'analyse révèle rapidement que le sens est composite : on peut le découper en unités de signification plus élémentaires, qui ont reçu divers noms en linguistique parmi lesquels celui de sème, qui sera utilisé dans ce texte. C'est ainsi que *parfum* est une odeur agréable (deux sèmes), ou bien un produit qui possède une odeur agréable (trois sèmes). Certains sèmes peuvent à leur tour être décomposés en sous-sèmes, par exemple quatre pour *produit*, si on le définit comme l'apparition de quelque chose suite à une activité humaine. Mais si chaque sème peut se subdiviser en sous-sèmes, leur nombre risque de croître exponentiellement. Pour éviter cela, on est amené à faire l'hypothèse de sèmes élémentaires, appelés universaux, primitives ou encore noèmes, présents par nature dans notre cerveau, et dont l'assemblage est supposé engendrer les sèmes complexes qui constituent le sens des mots d'une langue<sup>1</sup>.

En résumé, la notion de concept survient naturellement à partir d'une conception de l'être humain comme singularité ontologique qui vit au milieu d'autres singularités avec lesquelles elle doit communiquer, c'est-à-dire échanger à propos d'états intérieurs qui préexistent à leur verbalisation. On proposera plus loin une alternative à cette idée. En attendant, voyons comment le Saussure des *Écrits de linguistique générale* voit le concept.

## Le concept chez Saussure

Les linguistes distinguent très souvent la forme et le sens, l'une étant le contenant, l'autre le contenu. Cette idée est très présente dans le *Cours de linguistique générale*, écrit, rappelons-le, par deux collègues de Saussure après sa mort. Les citations ci-dessous, très connues, montrent comment Bally et Sechehaye ont procédé à la séparation du signifiant et du signifié tout en les considérant comme unies de manière indissociable :

Nous appelons *signe* la combinaison du concept et de l'image acoustique... Nous proposons de conserver le mot *signe* pour désigner le

---

1. Encore que cet assemblage pose problème. Les listes de noèmes avancées par certains linguistes sont toutes sujettes à caution. De plus, la manière dont ils s'assemblent pour produire tous les sens possibles est incompréhensible, surtout si on ne dit rien sur le pourquoi du processus.

total, et de remplacer *concept* et *image acoustique* respectivement par *signifié* et *signifiant*. (Saussure, 1972 : 99)

Mais si le signe est une « combinaison », alors ses parties ont nécessairement une existence séparée préalable à la combinaison, qu'on peut alors considérer en elles-mêmes. Les auteurs du *CLG* insistent parfois sur leur inséparabilité, comme dans l'extrait ci-dessous :

On a souvent comparé cette unité à deux faces avec l'unité de la personne humaine, composée du corps et de l'âme. Le rapprochement est peu satisfaisant. On pourrait penser plus justement à un composé chimique, l'eau par exemple ; c'est une combinaison d'hydrogène et d'oxygène ; pris à part, chacun de ces éléments n'a aucune des propriétés de l'eau. (Saussure, 1972 : 145)

Mais ailleurs, le concept possède une existence séparée indépendante de la langue :

Des concepts tels que « maison », « blanc », « voir », etc. considérés en eux-mêmes, appartiennent à la psychologie ; ils ne deviennent entités linguistiques que par association avec des images acoustiques. (Saussure, 1972 : 144)

L'extrait suivant, mille fois commenté et développé dans la théorie linguistique, décrit la fonction de communication du langage telle qu'elle a été mentionnée dans la section précédente, celle qui considère que la langue sert essentiellement à encoder des états intérieurs. La séparation du signifié et du signifiant est alors fonctionnellement consommée, puisque l'un « déclenche » l'autre :

Soient deux personnes, A et B, qui s'entretiennent :

Le point de départ du circuit est dans le cerveau de l'une, par exemple A, où les faits de conscience, que nous appellerons concepts, se trouvent associés aux représentations des signes linguistiques servant à leur expression. Supposons qu'un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante : c'est un phénomène entièrement psychique, suivi à son tour d'un procès physiologique : le cerveau transmet aux organes de la phonation une impulsion corrélatrice à l'image ; puis les ondes sonores se propagent de la bouche

de A à l'oreille de B : procès purement physique. Ensuite le circuit se prolonge en B dans un ordre inverse : de l'oreille au cerveau, transmission physiologique de l'image acoustique ; dans le cerveau, association psychique de cette image avec le concept correspondant. (Saussure, 1972 : 28)

Mais une telle séparation entre le signifiant et le signifié n'apparaît nullement dans les *Écrits*. Bien au contraire, pour Saussure,

Le dualisme qui partage le langage ne réside pas dans le dualisme du son et de l'idée, du phénomène vocal et du phénomène mental ; c'est la façon facile et pernicieuse de le concevoir. [...] Il y a un premier domaine, intérieur, psychique, où existe le signe autant que la signification, l'un indissolublement lié à l'autre ; il y en a un second, extérieur, ou n'existe plus que le « signe », mais à cet instant le signe réduit à une succession d'ondes sonores ne mérite pour nous que le nom de figure vocale. (Saussure 2002 : 20)

Nous disons d'abord que la forme est la même chose que la signification. (Saussure 2002 : 42)

Il est faux (et impraticable) d'opposer la forme et le sens. Ce qui est juste en revanche, c'est d'opposer la figure vocale d'une part et la forme-sens de l'autre. (Saussure, 2002 : 17)

Il y aurait donc, selon Saussure, des signes psychiques, intérieurs, où la forme est « la même chose » que la signification, et leur accomplissement sonore, extérieur, n'est alors qu'une « figure vocale ». Il n'y a donc pas de dichotomie entre le concept et sa réalisation phonique (entre le signifié et le signifiant du *CLG*), mais entre le signe, c'est-à-dire la « forme-sens », et sa « figure vocale ». Comment comprendre cela ?

Reprenons une des phrases données ci-dessus dans un extrait du *CLG* : « Des concepts tels que “maison”, “blanc”, “voir”, etc. considérés en eux-mêmes, appartiennent à la psychologie ». Pour « maison », comment le cerveau s'y prendrait-il pour distinguer les concepts de maison, d'abri, d'appartement, de logement, etc., sans les formes linguistiques ? Pour « blanc », comment parviendrait-il à différencier différentes teintes de blanc (blanc crème, blanc cassé, blanc écru, blanchâtre, ...), et à les regrouper sous une dénomination commune ? Peut-on imaginer la co-existence dans le cerveau de tels concepts purement psycholo-

giques qui se mettraient en quête d'une forme adéquate au moment où ils doivent être communiqués ? Nous-mêmes, comment saurions-nous si un sentiment non nommé éprouvé il y a six mois est le même que celui que nous venons de ressentir aujourd'hui ? En revanche, si le premier possède un nom, mettons *angoisse*, nous sommes en mesure de décider si celui d'aujourd'hui est le même ou pas<sup>2</sup>.

En outre, si les mots ne sont que l'habillage des concepts, il faudrait admettre que ces derniers ont acquis leur réalité psychique à l'« intérieur » de chacun de nous et que nous les aurions alors tous nommés de la même façon. C'est fort peu plausible. Une telle hypothèse mériterait en tout cas plus qu'une assertion implicite non formulée ne s'appuyant sur aucune expérimentation.

Nous admettons avec Saussure que les concepts nous viennent de notre communauté linguistique *en même temps* que leur forme ; la forme-sens est alors l'objet d'un apprentissage *public*. Si on considère les concepts en eux-mêmes, comme le disent Bally et Sechehaye, c'est qu'on fait abstraction de leur forme ; mais elle revient en force dès qu'on veut en parler, comme dans la phrase « Des concepts tels que "maison", "blanc", "voir", etc. considérés en eux-mêmes, appartiennent à la psychologie ». Les auteurs du *CLG* ont voulu parler de concepts, mais en réalité ils ont fait usage de signifiants qui seraient incompréhensibles en-dehors de la connaissance partagée de leurs formes-sens.

## Un exemple : le concept de cause chez Mel'čuk

Que le concept précède sa mise en forme, c'est un point de vue très bien installé dans la linguistique moderne, adopté par défaut, spontanément, par nombre de chercheurs, et non des moindres. Pour illustrer cela, nous examinons le cas de la cause chez Igor Mel'čuk telle qu'il l'a développée dans une conférence donnée à la Sorbonne en 2015. Le titre de son exposé était *La causation dans la langue* et il fut publié en 2016

---

2. Nous effleurons dans ce paragraphe et le suivant ce qu'on a appelé « l'argument du langage privé » de Ludwig Wittgenstein. Le philosophe autrichien montre que la langue est nécessairement « publique », une thèse développée dans les paragraphes 243 à 315 de ses *Investigations philosophiques*. Elle a été commentée de très nombreuses fois, par exemple par Saul Kripke (1982, 1996), qui prend en compte également les paragraphes précédents (202 à 242) à propos de la nature anthropologique des règles. Voir à ce sujet Frath (2016a et 2020).

dans le recueil des actes de cette journée<sup>3</sup>. En voici quelques extraits significatifs (Mel'čuk, 2016 : 7-16) :

Je cherche à traiter de la causation dans la langue d'un point de vue strictement linguistique. [...] Pour moi, voici la seule question légitime : Comment exprime-t-on un sens de causation donné dans tel ou tel contexte ? [...]

Plus spécifiquement, je pense que la tâche d'un linguiste qui décrit la causation en langue est double :

- Établir les sémantèmes de causation.
- Établir l'expression des sémantèmes de causation par des lexies de la langue dans des contextes appropriés.

La hiérarchie entre le concept et son expression est clairement affirmée, et la seule quête « légitime », d'« un point de vue strictement linguistique », est, selon Mel'čuk, de décrire d'abord l'un puis l'autre. Une telle affirmation donne cependant à penser que Mel'čuk est conscient de l'existence d'autres points de vue, mais qu'il les rejette d'emblée.

Quelle est l'argumentation de Mel'čuk, et quelles sont ses conclusions ? Il commence par distinguer deux sens de cause, *Cause<sub>1</sub>*, non volontaire, par exemple « les forts vents ont causé des dommages aux arbres », et *Cause<sub>2</sub>*, volontaire, par exemple « Pol Pot a causé la mort de millions de Cambodgiens ». Il précise que *Cause<sub>1</sub>* « n'est pas un primitif ; il renferme les sémantèmes d'*agir* et d'*entraîner* », et il distingue quatre cas dans deux grands types d'usages selon que la cause est indiquée ou non (« la balle a causé une blessure dans le foie » vs « la voiture a causé mon étonnement par son instabilité »). Les quatre exemples sont décrits en termes logiques, et l'auteur formule ensuite quatre règles qui expriment les contraintes contextuelles qui s'appliquent aux sémantèmes pour l'expression de la cause.

Quant au sémantème de *Cause<sub>2</sub>*, « il se décompose en termes des sémantèmes de *Cause<sub>1</sub>* » et d'un des sémantèmes d'*Agir* (II.1), ce qui s'exprime algébriquement ainsi :

$$X \text{ cause}_2 Y(\alpha) \text{ en } Z\text{-ant } \alpha \text{ (avec } W) = X \text{ fait action}_{II.1} Z \text{ sur } \alpha \text{ (avec } W) \text{ et } Z \text{ cause}_1 Y \text{ de } \alpha.$$

3. L'analyse qui suit a été développée dans Frath (2016b et 2020).

Par exemple :

L'armée<sub>x</sub> a causé la destruction<sub>y</sub> du pont<sub>a</sub> en l'<sub>a</sub>'attaquant avec des bombes<sub>w</sub>.

Mel'čuk conclut en disant que « tout dans le monde a une cause, ce qui pose problème pour le linguiste ». La cause est ainsi un étant dont nous possédons une représentation sémantique dans le cerveau (des « sémantèmes »). Elle peut agir sur la phrase grâce à des opérateurs tels que le verbe « causer », sans doute un parangon de causalité pour Mel'čuk. La transition entre le concept de cause et ses expressions linguistiques se résout en termes de règles d'allure mathématico-logique, de codage donc, dont nous avons dit plus haut qu'il est intrinsèquement lié à la notion de transmission d'états intérieurs.

#### La cause dans l'usage<sup>4</sup>

Mais qu'observe-t-on si on examine l'usage du verbe *causer* tel qu'il apparaît en contexte ? Voici quelques-unes des occurrences de ce verbe relevées dans un corpus de textes littéraires, parmi lesquels *Du côté de chez Swann*, de Marcel Proust :

- ... la joie qu'elle ne doutait pas que ses paroles allaient *causer* à ma tante,
- ... l'indignation que cette façon de parler de son père eût pu lui *causer*
- ... l'échelle des plaisirs qu'elle pouvait lui *causer*
- ... mais sans lui *causer* de trop vives souffrances.

On constate que ce qui est causé, c'est un état psychologique agréable (joie, plaisir) ou désagréable (indignation, souffrances). Cet usage est très majoritaire. On relève aussi des usages concernant des pertes de vie ou des dégâts (10 à 15 % des occurrences), comme dans

- Sa dernière erreur avait été de mourir après dix ans de ménage, et de *causer* ainsi la mort du marchand de draps, qui ne put lui survivre.
- Les balles sifflaient au-dessus de la Moselle, sans *causer* de pertes ni d'un côté ni de l'autre.

---

4. Cette section reprend certains des arguments avancés dans Frath 2016b.

À ces deux listes, il faut ajouter quelques usages atypiques, tels que

- L'affaire Blaireau commençait à *causer* un grand tapage dans Montpaillard
- On était tenté de regarder aux mains de ce drôle pour voir s'il ne s'y trouvait pas des calus *causés* par le maniement de la rame

L'usage de *causer* est ainsi fortement encadré par ses contextes préférentiels : le type des choses causantes et des choses causées est très restreint et le verbe *causer* ne peut pas être considéré comme un opérateur de causalité à caractère général.

Lorsque nous parlons, nous ne traduisons pas des pensées en langue. Nous donnons corps à une intention évanescence à l'aide des éléments linguistiques que nous avons l'habitude d'utiliser dans tels ou tels « jeux de langage », en termes wittgensteiniens (Wittgenstein, 1961, § 23), qui nous amènent à dire ce qui est dicible dans une langue. Nos énoncés et nos pensées sont souvent repris à partir du stock en usage dans notre communauté et ils ne nous demandent aucun effort. Mais comme la phraséologie n'est pas absolument contraignante, nous pouvons aussi dire des choses neuves et créatives, parfois *a priori* non dicibles selon l'usage courant, par exemple dans certaines poésies.

Il a souvent été dit que la langue est la substance de la pensée. Elle est avant tout une pratique. C'est son usage qui nous donne l'habitude de voir les choses de telle ou telle manière, qui nous indique l'existant et comment en parler. Après avoir acquis une certaine expérience linguistique, nous sommes en mesure de noter des ressemblances et des régularités dans le discours, tant au niveau de la forme linguistique qu'à celui de la référence. Nous remarquons par exemple que certains événements dénommés se produisent avant d'autres, et qu'ils sont alors parfois considérés comme étant à leur origine dans une relation appelée « cause » : nous développons une capacité *métalinguistique*.

Une fois nommée, la cause est dotée d'existence<sup>5</sup>, et on oublie alors qu'elle est éminemment métalinguistique et culturelle. Dans un livre

---

5. Rappelons que le mot *cause* n'existe en français que depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Il a été emprunté au latin « *causa* » utilisé essentiellement dans un sens juridique, et qui est à l'origine d'expressions françaises comme « défendre une cause ». Le sens de « motif, raison » en latin est plus ancien et c'est lui qui est à l'origine de l'usage juridique. Il semble qu'en français ce soit l'inverse, que l'usage causal dans des expressions comme « être cause de » (1174) ou « à cause de » (1349) soit postérieur à l'usage juridique. (Données recueillies dans le *Dictionnaire historique de la langue*

sur la pensée chinoise, François Jullien cerne une notion appelée *shi* en chinois, traduite tantôt par *situation*, tantôt par *évolution* ou *condition*. Il propose le terme de *propension*, qui dit bien ce que les Chinois entendent, selon lui, par *causalité*, une notion qui ne s'est pas développée en Chine. Il cherche à comprendre pourquoi

un autre [possible] a prévalu, qui n'a pas cherché à expliquer le monde, à répondre à son grand pourquoi, mais s'est attaché à en déceler finement les moindres propensions pour en épouser les infléchissements et pouvoir ainsi entrer en phase avec son *fonctionnement* : se détournant de ce fait aussi bien de ce que nous appelons la physique que la métaphysique ; n'ayant besoin ni de poser Dieu, comme *cause* du monde, ni non plus de penser la Liberté, comme *cause* de la volonté du sujet. (Jullien, 2015 : 15)

Si la causalité est perçue autrement dans certaines cultures, c'est bien qu'elle n'a rien d'universel, ni dans le réel, ni au niveau des concepts, ni au niveau linguistique. Nous ne cherchons pas à exprimer la cause ou quelque autre concept dans nos énoncés : nous utilisons la langue telle qu'elle se présente à nous. Les notions peuvent ensuite en être extraites grâce à un effort métalinguistique. Cela ne veut pas dire qu'elles existent en soi.

La causalité n'est pas un état du monde indépendant des points de vue humains, comme le disaient déjà Hume et Schopenhauer. Ils ont été rejoints en cela par les physiciens au début du xx<sup>e</sup> siècle, en particulier lorsque Werner Heisenberg énonça son « principe d'indétermination » en 1927, selon lequel

la détermination de certains couples de valeurs de la physique classique, par exemple la position et la quantité de mouvement, ne peut se faire avec une précision arbitraire. [...] L'indétermination n'est pas liée à une mesure caduque, mais marque la limite des propriétés réelles décrites par une approche par valeurs classiques<sup>6</sup>.

---

*française*, sous la direction d'Alain Rey, Le Robert).

6. Citation extraite de Wikipédia : [#Mécanique\\_quantique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Werner_Heisenberg)

Ajoutons que ces « valeurs classiques » sont calculées à l'aide des mathématiques, un langage créé par les êtres humains et qui peut servir à décrire certains aspects de la nature. Il ne diffère pas en cela de la langue courante lorsqu'on l'utilise pour décrire par exemple un paysage ou développer une théorie scientifique ; cela montre bien que les mathématiques ne sont pas, comme on le croit naïvement, le langage de l'univers. Dès lors, il n'est pas surprenant que leur usage pour la description de choses qui se trouvent en dehors de notre expérience intuitive, par exemple certains comportements de la matière à l'échelle subatomique, soit problématique. On peut considérer que les mathématiques ont alors révélé des caractéristiques insoupçonnées de la nature ; mais c'est le cas aussi de la langue ordinaire lorsqu'elle est utilisée par exemple pour une explication créative de phénomènes sociaux ou psychologiques. Dans les deux cas, nous finissons par intégrer les choses nouvellement décrites à notre intuition du monde grâce à la reprise des termes les décrivant. Comme le dit Wittgenstein : « Les frontières de mon langage sont les frontières de mon monde » (Wittgenstein, 1961, § 5.6). Lorsque le langage s'étend, notre vision du monde s'enrichit.

## Une conception anthropologique de la langue

Si la forme est « la même chose » que le sens, alors il faut admettre que nous pensons à l'aide de formes-sens ; il n'est pas besoin de les encoder puisqu'elles nous sont données lors d'un apprentissage public ; nous nous en servons à la fois pour la pensée et pour la parole. Il vaut mieux alors considérer la langue, non comme un code, mais comme un milieu, un des trois milieux dans lesquels nous vivons, en plus de la nature et de la société<sup>7</sup>.

« La langue constitue ce qui tient ensemble les hommes, le fondement de tous les rapports qui à leur tour fondent la société », dit Benveniste (1974 : 91-102). D'un point de vue anthropologique, nous parlons d'abord pour établir des liens, par exemple quand nous nous occupons d'enfants, quand nous conversons avec des amis ou avec la famille, quand nous rencontrons des gens. Le contenu des paroles que nous échangeons à ces moments-là n'est pas important. Il est d'ailleurs souvent très stéréotypé. On s'enquiert de la santé de nos interlocuteurs et de leurs proches, de leurs soucis du moment sans attendre autre

---

7. Le passage qui suit est en partie extrait de Frath (2020).

chose que des réponses lénifiantes qu'on n'écoute d'ailleurs pas le plus souvent. On parle de la pluie et du beau temps ou de la vie qui ne cesse d'augmenter. On commente les résultats sportifs ou la mode vestimentaire du jour. Lorsqu'on se connaît un peu mieux, on peut s'adonner à des commérages ou à des ragots, et alors le lien se fait au détriment de tierces personnes. Entre amis, la conversation peut prendre un tour plus thématique et plus approfondi : on parle alors de politique, de croyances, de travail, de sujets scientifiques ou artistiques, etc.

L'objectif n'est pas de communiquer des messages pensés auparavant, mais d'établir des liens avec nos interlocuteurs. La qualité du lien dépend du respect de certaines normes quant aux sujets qu'on peut aborder et à la manière de les traiter. C'est pourquoi un des rôles anthropologiques de la langue est de créer et transmettre la doxa, cet accord implicite quant au bien et au mal, au vrai et au faux, qui se fait dans la langue, selon Wittgenstein<sup>8</sup>.

La langue vise aussi à permettre l'action commune sur l'environnement naturel et social, par exemple la fabrication d'outils et leur usage, l'exploitation agricole d'une terre, la construction d'une usine ou la conception d'un programme scolaire. Pour cela, il ne suffit pas d'échanger des paroles stéréotypées. La relation doit déboucher sur l'action. On fait alors appel à la dimension référentielle du langage, c'est-à-dire sa capacité à nommer des éléments de l'expérience commune.

Du point de vue référentiel, la langue procède de deux tensions complémentaires : d'une part elle nous dit l'existant et nous indique comment en parler, et d'autre part, elle nous permet d'intégrer de nouvelles entités réelles ou anthropologiques à notre univers humain. Rien n'existe *pour nous* avant d'être nommé et utilisé en discours. Avant l'arrivée des ordinateurs, le mot *souris* dénommait essentiellement un petit rongeur<sup>9</sup>. Sa lexicalisation dans le domaine informatique a donné à *souris* une nouvelle sorte d'existence.

La langue possède ainsi une capacité de création, non pas d'objets en eux-mêmes, mais de l'existence de ces objets *pour nous*<sup>10</sup>.

---

8. « Est vrai et faux ce que les hommes disent l'être, dit Wittgenstein ; et ils s'accordent dans le langage qu'ils emploient. Ce n'est pas une conformité d'opinion, c'est une forme de vie ». (Wittgenstein, 1961, § 241)

9. On n'a pas pris en compte ici les usages dérivés de *souris* pour parler d'une jeune femme ou d'une partie d'un gigot d'agneau.

10. Nous avons appelé cela le *pouvoir démiurgique* de la dénomination.

L'approche cognitive de la langue s'est imposée dans notre discipline au détriment des deux autres, les dimensions anthropologique et référentielle. La raison en est la certitude implicite que la société n'est qu'un agrégat de singularités qui communiquent entre elles pour des buts qu'elles poursuivent. Ce qui compte alors pour le linguiste, c'est comment cette communication se met en place, en amont, au niveau conceptuel, en aval au niveau linguistique (comme l'explique Mel'čuk). Il se développe alors des théories qui mettent l'accent sur le cognitif, c'est-à-dire qui essaient de conjoindre la pensée et le linguistique dans une vision globale de la langue comme capacité individuelle. Ses fonctions anthropologiques sont alors conçues dans un second temps comme relevant de la pragmatique.

La cognition a nécessairement une place de choix en linguistique, mais il faut l'examiner dans un cadre anthropologique et référentiel : il ne peut y avoir cognition qu'en relation avec les autres êtres humains au sein d'un univers humanisé par la langue et la culture. Elle n'est pas à l'*origine* de l'usage de la langue ; elle en est le *produit*. Les hommes ne sont pas des singularités, mais des membres d'une espèce qui a le pouvoir unique de façonner collectivement l'univers physique dans lequel elle vit.

## Une conception phraséologique de la grammaire, « verticalité » *versus* « horizontalité »<sup>11</sup>

Rien ne vient avant la langue ; elle n'est le produit ni de règles, ni de principes qui organiseraient la phrase « verticalement », en amont de l'énonciation, à partir d'un matériau psychologique présent dans le cerveau, un processus éventuellement encadré par des « contraintes », sorte de gendarmes de l'énonciation qui permettent de garantir une bonne formulation. Comment s'appliqueraient ces procédures ? Quel est leur lien avec la biologie du cerveau ?

Quel est le mécanisme qui produirait la phrase chomskyenne bien connue « *Colourless green ideas sleep furiously* » et quelle est l'entité qui déciderait ensuite qu'elle est sémantiquement incorrecte bien que grammaticale ? Et à qui le dirait-elle ? L'esprit a-t-il voulu communiquer une pensée en mettant en branle une mécanique dont le résultat

11. Les notions de verticalité et d'horizontalité appliquées au langage nous viennent d'une thèse sur Wittgenstein soutenue par Gilliane Laurent (2017).

s'avère finalement défaillant ? A-t-il produit cette phrase en raison d'un dérèglement interne qui a mis en route un fonctionnement incontrôlé et imprévu du mécanisme, comme une sorte de « *bug* » ? Mais alors, pourquoi l'énonciation n'est-elle pas bloquée par les contraintes ?

Toutes ces questions, et beaucoup d'autres, sont sans réponses. La réflexion linguistique se développe trop souvent dans un cadre dualiste, mécaniste et réductionniste qui ne permet pas de concevoir ces questions, à plus forte raison d'y répondre. Il faut se rendre à l'évidence, les explications « verticales » en termes de procédures qui transforment les concepts en paroles sont purement métaphysiques, mais une métaphysique qui s'ignore et qui se prend pour de la science. La linguistique devrait se pencher sérieusement sur ses *a priori* épistémologiques.

En attendant, nous proposons une conception « horizontale » de la grammaire. Examinons le passage ci-dessous, le début de *Du côté de chez Swann* :

Longtemps, je me suis couché de bonne heure. Parfois, à peine ma bougie éteinte, mes yeux se fermaient si vite que je n'avais pas le temps de me dire : « Je m'endors ».

Dans une étude publiée en 2007 et reprise en 2020, nous avons examiné les différents éléments de ces deux phrases et des suivantes par rapport à un corpus de textes littéraires dont le plus récent date des années vingt, c'est-à-dire contemporains d'*À la recherche du temps perdu*. Nous avons montré qu'elles sont constituées d'éléments phraséologiques lexicalisés. La place antéposée de *longtemps* et de *parfois* apparaît dans de nombreuses phrases du corpus. Il s'agit donc d'une habitude des francophones d'utiliser certains adverbes de temps de cette manière. *Se coucher de bonne heure* est une expression lexicalisée qui n'a pas besoin d'être agencée de manière « verticale » : elle est disponible telle quelle. Il en va de même pour *mes yeux se fermaient* et *je m'endors* que nous avons tous utilisés et entendu utiliser des milliers de fois. Il y a aussi des expressions « ouvertes » qui permettent de créer une infinité d'éléments phraséologiques par ressemblance avec des usages auxquels nous avons été exposés, par exemple « à peine + SN + part. passé » ou « ne pas avoir le temps de + inf. ».

Un énoncé quelconque est ainsi constitué, non de schémas syntaxiques verticaux qui se « remplissent » de mots, mais d'éléments phraséologiques plus ou moins figés, plus ou moins ouverts juxtaposés

séquentiellement en fonction d'habitudes. On a l'*habitude* de mettre les sujets avant les verbes, les objets après, et ainsi de suite. Et comme il est possible de ne pas suivre une habitude, les locuteurs peuvent se départir de l'ordre canonique pour obtenir un effet particulier. Des parents qui voudraient envoyer se coucher un enfant qui se trouve être un fan de la *Guerre des étoiles* peuvent lui dire « De bonne heure te coucher tu dois » par référence humoristique au vieux sage extra-terrestre Yoda qui parle en inversant les parties du discours. Mais même dans ce cas-là, il est fait référence à une habitude que l'enfant connaît, celle de Yoda. Il ne s'agit donc pas d'un ordre *ex-nihilo*.

Reprenons « *Colourless green ideas sleep furiously* ». Il s'agit d'un exemple forgé par Chomsky pour montrer qu'un locuteur peut produire une phrase entièrement originale, jamais prononcée avant lui. Il a utilisé cet argument contre ceux qui pensent que notre mécanique linguistique mentale fonctionne sur des modèles statistiques. Or un tel point de vue ne peut effectivement pas rendre compte de la créativité : si je ne peux utiliser que des éléments linguistiques auxquels j'ai été exposé, une phrase telle que *colourless green ideas...* est effectivement impossible à construire. Et pourtant Chomsky l'a fait. CQFD.

C'est l'argument chomskyen bien connu de la « pauvreté du stimulus » : si nous sommes capables de produire des phrases originales, c'est que nous les générons de l'intérieur grâce au *Language Acquisition Device* et à la *Grammaire Universelle* dont chacun est doté à la naissance. Mais est-ce si convaincant que cela ? Il est effectivement très peu probable qu'un corpus antérieur à 1957, l'année de la publication de *Syntactic Structures*, puisse livrer cette phrase, ou même seulement des parties de cette phrase. Mais dans son effort pour la façonner, Chomsky a en fait procédé à une contextualisation négative : il s'est ingénié à construire des syntagmes dont la juxtaposition des éléments n'est pas attestée, dans une sorte de cadavre exquis volontaire<sup>12</sup>. Mais là où les surréalistes comptaient sur le hasard, Chomsky prend résolument le contre-pied de l'usage habituel ; il en tient donc compte. Ce faisant, il reconnaît sans le savoir que dans une phrase « normale » les mots viennent à nous dans des contextes d'usage ; ils ne sont pas des formes représentant des concepts indépendants organisés par la syntaxe. Mais il ne tire pas de conclusions de cette intuition. Pour lui, la

12. Il y a d'autres phrases de ce type, comme celle de Lucien Tesnière, « Le silence vertébral indispose la voile licite ».

phrase qu'il a forgée comprend des contradictions conceptuelles (« logiques »), même si elle est grammaticalement correcte. Il ne tient nullement compte de son contexte anthropologique, à savoir la discussion qu'il a lancée sur le fonctionnement de la mécanique cérébrale. Cette phrase ne vient dès lors pas de nulle part et elle n'est sémantiquement ni fautive ni vide. Elle prend le sens que Chomsky veut qu'elle prenne dans le *contexte* de la controverse, à savoir d'illustrer son point de vue. Sa raison d'être n'est ni référentielle ni cognitive, mais anthropologique. L'activité des linguistes est un « jeu de langage » ; elle ne se pratique pas dans un *no man's land* sociologique où on pourrait dire le vrai du point de vue de Sirius.

Dans une grammaire « horizontale », la morphologie et l'anaphore / cataphore jouent un rôle fondamental. Tesnière parle fort justement du rôle « capital » de l'accord grammatical « dans le rétablissement des connexions non exprimées par des séquences [...] ». Ainsi dans le vers de Virgile « *Tante molis erat Romanam condere gentem* », si la connexion s'établit aisément entre *Romanam* et *gentem*, bien que ces deux mots ne soient pas en séquence sur la chaîne parlée, c'est qu'ils ont tous deux la marque de l'accusatif féminin » (Tesnière, 1959 : 21, § 6). On peut donc voir la langue comme constituée d'unités phraséologiques bien structurées à l'interne qui se succèdent dans la chaîne parlée ou écrite en fonction d'habitudes et de conventions. Pour aider les locuteurs à clarifier leurs propos, la langue impose ou propose l'usage d'indices morphologiques (accords, flexions nominales et verbales), syntaxiques, par exemple la portée valencielle des verbes, la thèse centrale de Tesnière, ou la portée structurante des anaphores (renvoi à du déjà dit) et de la cataphore (qui annonce du dire).

Dans certaines langues, notamment indo-européennes, on est obligé, dès lors qu'on utilise un nom, de préciser le nombre, le genre, le caractère défini ou indéfini et massif ou comptable de ce dont on parle. Certaines de ces caractéristiques peuvent ensuite se répercuter sur le verbe ou d'autres éléments dans la même phrase ou dans d'autres. Si quelqu'un me dit : « J'ai acheté une chemise et un pull, et Marie l'a trouvée très belle », personne ne sera surpris si je lui demande : « Elle n'a pas aimé le pull ? ». Ce sont des indices morphologiques et anaphoriques qui ont permis la question. En anglais, la phrase « *I've bought a shirt and a jumper and Mary liked it* » permettra la question « *What did she like?* » mais pas « *Didn't she like the jumper?* ».

En ce qui concerne l'anaphore, l'existence en français de pronoms masculins et féminins permet de relier des éléments d'énoncés en jouant sur l'opposition de genre. Par exemple dans « Jean a donné un baiser à Marie », si la proposition suivante est « elle en a été confondue », le sens en sera très différent de celui de « il en a été confondu », avec ensuite des répercussions sur la suite du propos.

Pour résumer, le discours se structure par l'habitude des locuteurs de construire des chaînes parlées dans un certain ordre, c'est-à-dire par l'usage. Les langues proposent en outre des indices de divers types, facultatifs ou obligatoires, qui font que les locuteurs posent des jalons qui permettent de préciser ou corriger des liens dans l'ordre linéaire de l'énoncé.

## Qu'est-ce que le sens lexical ?

À l'issue de cette argumentation phraséologique, comment peut-on comprendre le sens lexical ? Nous vivons dans un monde nommé. Un objet sans nom peut éventuellement avoir une existence fugace pour les individus, mais il ne peut exister *pour nous*, car nous ne saurions en parler, et dès lors aucune connaissance ne pourrait s'y attacher. *A contrario*, tous les mots de la langue, que nous les connaissions ou non, sont accompagnés de corpus de discours qui constituent leur usage, et d'où des sens peuvent être déduits *a posteriori*. Le réemploi correct des mots dans un syntagme ou une phrase est déterminé par la connaissance des usages auxquels on a été exposé ; ils peuvent se modifier si cette exposition change. Des usages nouveaux et créatifs sont ainsi toujours possibles, et ils se lexicalisent quand ils sont repris par d'autres locuteurs.

Les corpus d'usages jouent deux rôles fondamentaux. Le premier est de stocker les connaissances au sujet des objets dénommés, c'est-à-dire ce qui a été dit sur l'objet auquel réfère la dénomination, et dont on peut extraire le sens à la manière des lexicographes, en repérant les usages et en les classant. Leur second rôle est de nous indiquer comment parler de ces objets. Les mots sont toujours utilisés dans des contextes préférentiels, et le vocabulaire d'une langue est constitué, non de mots isolés qui s'agencent en fonction de règles syntaxiques et sémantiques, mais d'unités phraséologiques dont le voisinage est plus ou moins contraint.

Prenons l'exemple du verbe *calculer*, pour lequel le *Larousse* (2008) donne trois usages phraséologiques transitifs qui en constituent trois sens : « calculer une distance, des dépenses » (déterminer par le calcul), « calculer ses chances de succès » (évaluer, estimer, apprécier), et « calculer ses effets » (combinaison, préparer habilement). Tout nouvel usage de *calculer* a toutes les chances de pouvoir être apparié à l'une ou l'autre de ces formes-sens sémantico-phraséologiques. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité de dire des choses comme *calculer le micro*, *calculer une tarte* ou *tu me calcules ?* dans des contextes où ces expressions peuvent faire sens. Si les contextes préférentiels lexicalisés proviennent de l'usage et donnent un cadre *habituel* aux emplois, ce dernier n'est pas *absolument* contraignant : les usages futurs ne sont jamais entièrement déterminés par les usages passés et ils sont toujours susceptibles de se lexicaliser. C'est ainsi que *embrasser* qui voulait dire « prendre dans ses bras » en est venu à signifier « donner un baiser ». Un mot n'est ainsi pas « quelque chose de donné », de stable, comme le dit Saussure dans les *Écrits de Linguistique Générale* :

Mais d'où prend-on d'abord qu'il y a un mot, lequel devra être considéré ensuite à différents points de vue ? On ne tire cette idée elle-même que d'un certain point de vue, car il m'est impossible de voir que le mot, au milieu de tous les usages qu'on en fait, soit quelque chose de donné, et qui s'impose à moi comme la perception d'une couleur. (Saussure, 2002 : 24)

Apprendre un mot nouveau, c'est apprendre l'existence *pour nous* de la chose nommée, et c'est aussi apprendre celle d'un corpus auquel nous avons accès de diverses manières, par exemple grâce à une simple question. Ainsi, si un enfant nous demande « C'est quoi, un ordinateur ? », nous pouvons lui donner une version très abrégée et simplifiée du corpus de connaissances qui accompagne ce mot, faisant l'impasse sur des descriptions trop techniques. Cette exposition à un fragment du corpus peut générer dans l'esprit de l'enfant une certaine idée de ce qu'est un ordinateur, autrement dit un embryon de concept, si on veut. Le concept est, selon ce point de vue, une représentation *seconde, produite* dans notre esprit par le contact entre la chose dénommée et ce qu'on en dit. C'est une construction individuelle en évolution permanente au gré de l'exposition du locuteur aux corpus, donc aux connaissances partagées par sa ou ses communautés linguistiques. C'est parti-

culièrement le cas chez les enfants, dont les idées (les « concepts ») sur les choses nommées évoluent tout au long de leur éducation. Le concept se rapproche alors de ce que Peirce (1978) appelait un *signe interprétant*, c'est-à-dire élaboré à partir de l'*objet* en relation avec la dénomination (le *representamen*, dans sa terminologie).

L'idée installée dans l'esprit de l'enfant, c'est une *forme-sens*. Elle peut être comparée à une éponge. Elle possède un contour souple qui permet de la saisir (la forme délimite la forme-sens et lui donne une existence séparée) et elle peut absorber une quantité croissante de liquide (l'exposition à l'usage enrichit la forme-sens d'idées plus ou moins vagues, plus ou moins précises sur l'objet auquel elle réfère). Rien n'est stable. Elle peut aussi être pressée et vidée pour se remplir par la suite d'autres usages (comme pour *embrasser*).

Elle n'est certainement pas constituée de sèmes. Les sèmes ne sont rien d'autre que des notations métalinguistiques simplifiées et schématiques le plus souvent faites à partir de définitions de type lexicographique : elles ne font que résumer et présenter de manière parfois pseudo-algébrique certaines connaissances extraites des corpus d'usage.

Qu'en est-il alors des notions de sens propre et de sens dérivé ? Elles sont des connaissances métalinguistiques construites discursivement à partir de l'observation et de la description de la langue. Elles ne sont ni constitutives, ni causales. On utilise le sens « dérivé » de *souris* à propos de l'objet relié à un ordinateur, et son sens « propre » quand on en voit une courir dans la cave, et ces deux usages sont séparés car lexicalisés dans des corpus différents : nous les utilisons comme s'il s'agissait de deux mots séparés, et d'ailleurs ils le sont. La notion de dérivation n'est qu'un point de vue historique métalinguistique sur la langue. Rappelons à ce sujet que pour Saussure « il n'y a pas de différence entre le sens propre et le sens figuré des mots » (Saussure, 2002 : 80). S'il y a eu un lien au moment de la néologie, celui-ci a été ensuite largement oublié et nous ne nous en souvenons qu'au prix d'un effort de mémoire. Il est même possible qu'à l'avenir les deux usages de *souris* s'éloignent au point de devenir des homonymes, comme ce fut le cas des deux usages de *voler*<sup>13</sup>. Croire que le métalangage dénomme des

---

13. Dont le sens de « dérober » vient d'un usage dans le sens de « se déplacer dans les airs » en fauconnerie. Quand un aigle *vole* un lapin, c'est-à-dire quand il l'attrape en plein vol, son geste ressemble à celui du voleur.

entités linguistiques *réelles*, c'est croire en l'existence *réelle* d'objets qui ne sont que métalinguistiques, c'est-à-dire *anthropologiques*.

## Conclusion

Notre discipline, la linguistique, repose sur une épistémologie peu discutée. Elle est riche d'une métalangue très ancienne, puisqu'on peut la faire remonter jusqu'à l'Antiquité grecque, et très flexible, car son usage n'est pas figé et la création de termes nouveaux est admise sans problème. Ce qui lui manque, c'est une mise en perspective philosophique de ses prolégomènes et la conscience que sa métalangue et ses pratiques s'inscrivent dans l'histoire des idées, ce qui est éminemment culturel. La linguistique moderne produit un flux permanent de résultats issus de l'observation et dont la qualité et la pertinence sont incontestables. Elle a adopté au cours du siècle passé un certain nombre de doctrines qui ont toutes été sévèrement critiquées et finalement abandonnées par la plupart des linguistes. Il règne depuis lors un descriptivisme riche mais parcellaire, parfois structuré par des reliquats théoriques explicites ou implicites qui cohabitent dans un éclectisme plus ou moins affirmé. Il arrive aussi, bien souvent, que les questionnements théoriques ne soient pas évoqués du tout, et le chercheur adopte alors les points de vue issus du sens commun sans les examiner.

Or le sens commun ne fait pas bon ménage avec la science. Nous avons abordé ici la notion de concept comme *deus ex machina* de la linguistique, comme entité explicative dont l'existence n'est pas posée explicitement, ni *a fortiori* démontrée. Il en va de même de celle de sème, de règle, de principe, de contrainte, etc., les fruits sans doute du scientisme qui affecte les sciences humaines. Ces entités donnent une certaine apparence scientifique au propos, et le linguiste est tout naturellement incité à effectuer un saut du métalinguistique à l'ontologique : il en vient à penser que ce qu'il a dit de la langue, *est* la langue. Saussure avait remarqué cette tendance :

Éternellement donc le grammairien ou le linguiste nous donne pour entité concrète, et pour entité absolue servant de base à ses opérations, l'entité abstraite et relative qu'il vient d'inventer dans un chapitre précédent. (Saussure, 2002 : 24)

« Tout ce que nous pourrions absolument décrire, pourrait être décrit autrement. Il n'y a point un ordre de choses *a priori* », dit Wittgenstein (1961, § 5 634). C'est particulièrement vrai dans les sciences humaines. Notre compréhension du monde, de la langue et de la pensée ne consiste pas en la découverte de lois préexistantes inscrites dans la nature, mais en la construction raisonnée d'un discours à partir de l'observation des faits et du savoir existant dans le domaine qui permet de les interpréter. Nous n'avons pas accès aux choses *en soi*, dans quelque domaine que ce soit.

## Références bibliographiques

- Benveniste, É., 1974, « La forme et le sens dans le langage », in *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, Paris : Gallimard.
- Chomsky, N., 1957, 2002, *Syntactic Structures*, Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- Flahault, F., 2006, « *Be yourself !* ». *Au-delà de la conception occidentale de l'individu*, Paris : Mille et une nuits.
- Flahault, F., 2018, *L'homme, une espèce déboussolée*, Paris : Fayard.
- Frath, P., 2007, *Signe, référence et usage*, Paris : Le Manuscrit.
- Frath, P., 2016a, « Règles et langage privé : Wittgenstein: On Rules and Private Language (Le désespoir de Saul Kripke) », in Thomières, D. (dir.), *Des mots à la pensée. Onze variations sur l'interprétation*, Reims : Épure.
- Frath, P., 2016b, « Épistémologie linguistique de la causalité », in Viellard, S. et Thomières, I. (dir.), *La grammaire de la cause / The grammar of causation*, 162-178, [en ligne] [http://lettres-tmp.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/la\\_grammaire\\_de\\_la\\_cause\\_actes.pdf](http://lettres-tmp.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/la_grammaire_de_la_cause_actes.pdf) (consulté le 26/02/2020).
- Frath, P., 2020, *Linguistique anthropologique et référentielle*, Reims : Sapientia Hominis.
- Jullien, F., 2015, *Des idées au vivre. Lexique euro-chinois de la pensée*, Paris : Gallimard.
- Kripke, S., 1996, *Règles et langage privé*, T. Marchaisse (trad.), Paris : Seuil (Londres : Basil Blackwell, 1982).
- Laurent, G., 2017, *Jeux de lecture, jeux de langage : l'ubiquité de la pensée wittgensteinienne ou l'horizontalité contre la verticalité*, Thèse de doctorat de philosophie soutenue à Reims le 31 mai 2017.
- Mel'čuk, I., 2016, « La causation dans la langue », in Viellard, S. et Thomières, I. (dir.), *La grammaire de la cause / The grammar of causation*, 7-16, [en ligne] [http://lettres-tmp.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/la\\_grammaire\\_de\\_la\\_cause\\_actes.pdf](http://lettres-tmp.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-01/la_grammaire_de_la_cause_actes.pdf) (consulté le 26/02/2020).
- Peirce, C.S., 1978, *Écrits sur le signe*, rassemblés, traduits et commentés par Gérard Deledalle, Paris : Seuil.
- Saussure, F. de, 1972, *Cours de linguistique générale*, de Mauro, T. (éd.), Paris : Payot (Lausanne, Paris : Payot, 1916).

Saussure, F. de, 2002, *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler, Paris : Gallimard.

Tesnière, L., 1959, 1988, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

Wittgenstein, L., 1961, *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, Klossowski, P. (trad.), Paris : Gallimard.

# Quand *chose* et *genre* se croisent : catégorisation et noms atypiques<sup>1</sup>

Céline Benninger & Hélène Vassiliadou

Université de Strasbourg - LiLPa/Scolia (UR 1339)

benninge@unistra.fr et vassili@unistra.fr

## Introduction

L'objectif de cet article est de proposer une première approche des expressions dans lesquelles *chose* et *genre* se croisent. Une telle rencontre ne peut être dénuée d'intérêt et soulève un nombre important de questions dont les principales seraient : quelle est la raison d'être de séquences telles *ce genre de chose* ou *quelque chose de ce genre* ? Comment convoquent-elles les notions de *catégorisation*, d'*approximation*<sup>2</sup> et celle de *particules d'extension* (de l'anglais *general extenders*<sup>3</sup>) ?

Pour y répondre, nous commencerons par une rapide synthèse sur les noms *chose* et *genre*. Nous procéderons ensuite à une typologie des expressions réunissant ces deux noms. Elles connaissent en effet de multiples réalisations, dont la première subdivision est liée à la place

- 
1. Un modeste article en l'hommage d'Emilia Hilgert, comme un signe de reconnaissance de son professionnalisme, de son éclectisme, de sa douceur, de sa passion, de ses sourires et *tout ce genre de choses*...
  2. L'histoire de ces deux notions est, pour le moins, dense. Elle intègre les réflexions sur les conditions nécessaires et suffisantes, celles sur un processus centré sur un prototype, l'idée d'une structuration verticale du lexique ou encore les notions de *flou*, de *vague*, etc. Pour ce qui nous intéresse ici, cf., entre autres, Kleiber (1991), Lupu (2003), Mihatsch (2009), Gerhard et Vassiliadou (2017).
  3. Cf. Overstreet (2005), Béguelin et Corminbœuf (2017), *Folia Linguistica Historica*, 39 (2018).

respective des N à l'étude : le N *chose* vient tantôt en premier, tantôt en second (cf. par exemple *une chose du / de ce genre, ce genre de chose*). Il ressortira de cette étude de corpus une sorte de vainqueur en termes de fréquence : la séquence *quelque chose de ce genre* dont nous proposerons, en guise d'ultime étape dans ce tour d'horizon, une rapide analyse.

Précisons d'emblée que ce travail vise l'élaboration d'une stratégie d'approche du vaste champ d'investigation que constituent les expressions associant, d'une manière ou d'une autre, les deux noms atypiques *chose* et *genre*.

## Nos protagonistes

### Le nom *chose*

C'est un fait désormais bien établi : le nom *chose* est de cet ensemble de N que l'on dit atypiques et que sont les noms sous-spécifiés, les noms généraux ou encore les noms dits *sommitaux* (Kleiber *et al.*, 2012)<sup>4</sup>. En tant que tel, sa principale caractéristique est son contenu sémantique qui, du point de vue de l'intension, est tel que *chose* en devient un désignateur d'une puissance peu commune. Il est en effet apte, par le biais d'une hypostatization, à ériger en individu issu d'une classe, quelque chose qui vient à l'existence dans le moment-même de l'énonciation. Par voie de conséquence, *chose* est dans l'obligation de trouver à se saturer à partir de son environnement discursif qui, de fait, est soumis à de nombreuses contraintes<sup>5</sup>. Mais, quels que soient ses sites d'occurrences, le rôle de *chose* semble fondamentalement individuant. C'est en tant que telles que sont saisies les entités qu'il désigne.

En somme, *chose* appartient à cette catégorie de noms qui sont des dénominations lexicalement isolées : elles ne constituent pas d'emblée des catégories prises dans un réseau sémantique et/ou référentiel lexicalement structuré, normalisé, prédéfini/préconstruit et donc stable (Gerhard-Krait et Vassiliadou, 2014). Ainsi, outre sa capacité à renvoyer à des catégories préconstruites, le propre de *chose* est justement de créer des catégories *ad hoc*, en tous cas, de permettre la saisie, en

---

4. Cf. aussi les notions de *shell nouns, signalling nouns* et/ou *carrier nouns* chez, Schmid (2000), Flowerdew et Forest (2015), Ivanic (1991), Mahlberg (2005).

5. Cf. Kleiber (1987), Benninger (2014, 2015a et b, 2017), Lefeuve (2017).

tant que catégorie munie d'un type, d'une entité qui jusque-là n'en était pas une.

## Le nom *genre*

*Genre* fait partie des marqueurs dits *métalinguistiques* (Flaux et Van de Velde, 2000) ou *taxinomiques* ou *sous-catégorisateurs* (à côté d'*espèce*, *sorte*, *type*, etc.). Il a retenu l'attention des chercheurs<sup>6</sup> en raison du grand spectre d'emplois qu'on lui reconnaît généralement. Pour la majorité des auteurs, sa polyvalence est liée<sup>7</sup> tout à la fois à son statut catégoriel et aux configurations syntaxiques dans lesquelles il apparaît.

En effet, d'une part, son appartenance catégorielle est conçue de manière assez ouverte : il est vu comme un nom au sens strict du terme (exemple **1**), comme un nom dit *prépositionnel* (Danon-Boileau et Morel, 1997) ou préposition (**2**), une interjection (**3**), une locution adverbiale (**4**), un marqueur discursif ou une particule modale (Yaguello, 1998 ; Vladimirska, 2016) (exemple **5**) :

- (1) J'aime ce *genre* de voitures.
- (2) J'aime les jaguars, *genre* modèles coupés / grosses cylindrées.
- (3) Exemple entendu mercredi dans ma voiture : Alexis est une excellente élève. Elle dit à mon aînée « J'ai eu moins de 15 en latin ». Exclamation de ma fille : « *Genre* ! » (Haillet, 2018 : 237)
- (4) Sous la pluie glacée elle tapait des semelles, mains aux poches, le cou frileux rentré dans sa parka de montagne, un petit sourire coincé du *genre* je m'excuse, pourtant pas précisément gênée de me tomber sur le poil sans crier gare [...]. (Garat, *Le grand Nord-Ouest*, 2018, cité par Vaguer, 2019)
- (5) Moi, le truc qui, *genre*, me choque, c'est le mot « iconique » en fait. (<https://twitter.com/gonzague>)

D'autre part, *genre* intègre diverses locutions (*en tous genres*, *en son genre*, *dans le genre*, *quelque chose du genre*, etc.)<sup>8</sup> et a une large palette

6. Cf., entre autres, Danon-Boileau et Morel (1997), Rouget (1997), Yaguello (1998), Rosier (2002 ; 2005), Mihatsch (2006 ; 2007 ; 2016), Dufaye (2014), Chauveau-Thoumelin (2018), Haillet (2018), Vaguer (2019).

7. Nous laissons de côté la grammaticalisation / pragmatization de *genre*.

8. Nous reviendrons sur ce point au moment d'établir la typologie des expressions impliquant les N *chose* et *genre*.

distributionnelle (intraprédicatif, modifieur de N<sub>1</sub> ou de N<sub>2</sub> dans des structures N<sub>1</sub> (du *genre* (de) N<sub>2</sub>, extrapredicatif, ponctuant en emploi absolu, etc.). Ces caractéristiques lui confèrent un rôle de :

traducteur, chargé, comme le dit Tesnière, de marquer le changement de classe du segment qui suit, en fonction de la nature du constituant-tête du syntagme (Danon-Boileau et Morel, 1997 : 200).

La place de N<sub>1</sub> et de N<sub>2</sub> peut enfin être occupée par une grande variété de constituants syntaxiques (propositions, noms, adjectifs, ad-  
verbes, etc.).

Le statut catégoriel ainsi que la distribution de *genre* sont invoqués pour expliquer ses multiples lectures et pour assortir ainsi des corrélats formels à un type interprétatif en montrant qu'à une construction est associée de manière privilégiée une interprétation donnée. Les travaux portant, par exemple, sur *genre*-préposition considèrent davantage ce dernier comme un approximateur alors que les structures *celle/un genre de* sont vues comme catégorisatrices. Force est toutefois de constater que le problème de l'interprétation de *genre* n'est pas totalement réglé : dans un contexte donné, la ou les lecture(s) ne font pas nécessairement consensus. Leurs paramètres de spécifications n'étant pas clairement établis, on peine à mobiliser des arguments formels susceptibles de les dissocier. Ceci n'étant pas l'objectif de notre article, nous nous contentons ici de la remarque suivante : à l'exception de l'exemple (3) pour lequel le corrélat sémantique et distributionnel est assez aisé à établir (Haillet, 2018), dans les autres énoncés, *genre* véhicule le même effet sémantique. On l'aura compris, on lui reconnaît une place à part dans la catégorie nominale en tant que nom taxinomique<sup>9</sup> œuvrant pour des catégorisations claires ou approximatives. Ses emplois oscillent ainsi entre l'*inclusion* d'un genre ou d'une occurrence déterminée d'entité(s) dans une catégorie préconstruite d'objets et l'*approximation via la création* d'une catégorie implicite d'entités, déterminées par des frontières floues, fixées seulement par le contexte. Hors contexte, un énoncé, comme (6) par exemple,

9. Il est étonnant que la valeur principale de *genre*, à savoir celle de catégorisateur, ne fasse pas partie de la classification proposée par Haillet (2018 : 238) qui distingue trois entités lexicales *genre* : *genre*<sub>1</sub>, qui « sert à représenter le locuteur comme contestant ce que dit un segment explicite X », *genre*<sub>2</sub>, qui sert à exemplifier et *genre*<sub>3</sub>, qui signale une approximation.

- (6) J'ai vu un *genre* de teckel.

peut recevoir plusieurs interprétations (Vassiliadou *et al.*, à paraître). Soit *teckel* renvoie à une sous-catégorie de teckels (à poils longs, à poils ras, teckel nain, etc.), soit à un teckel atypique, au sens d'un exemplaire non prototypique de la catégorie (pour X raisons), soit encore ce n'est pas un teckel (mais une autre race de chien).

Il est important aussi de souligner la proximité de certains emplois de *genre* avec les notions de *comparaison/exemplification*, sachant qu'il s'agit là, dans certains cas, d'une autre manière de véhiculer de la catégorisation (Delcambre, 1994 ; Fuchs et Le Goffic, 2008) :

- (7) Il y a pas mal de sportifs de haut niveau qui ont l'interdiction de faire tout un tas de sports en dehors de leur boulot (*genre* du ski de piste / *comme par exemple* du ski de piste), je trouve étrange que Kubica ait pu faire du rallye, moi aussi. (racingstub.com)

En effet, quelles que soient les réalisations de la structure X *genre* Y, *genre* en tant que marqueur d'inclusion peut mettre en relation différents types d'entités en fonction de relations sémantiques existant entre X (constituant gauche) et Y (constituant droit) : hyperonymie/hyponymie (inclusion de classe<sup>10</sup>), partie/tout (inclusion des référents), catégorie/occurrence(s) (Kleiber, 2014), etc. Dans tous les cas, le point commun des emplois est que *genre* sert toujours à préciser référentiellement X ou Y par différents biais : par l'expression d'un sous-type, d'un exemplaire particulier, d'une caractéristique, par l'apport d'une précision qualitative et/ou quantitative. Les désignations pour pallier l'absence de dénomination peuvent d'ailleurs concerner X, Y ou les deux à la fois (cf. Gerhard-Krait *et al.*, 2019).

En outre, même dans les emplois de *genre* dits *de citation*, comme en (8),

- (8) A : au lieu de lui dire euh *genre* tu me manques toi en tant que personne plus ou moins il lui a fait comprendre que (...) (C-ORAL-ROM ffamvc11, cité dans Mihatsch, 2006 : 245)

---

10. Cf. la notion de *kind of relations* de Cruse (1986).

où on invoque son origine soit dans son sémantisme de comparaison et/ou d'approximation (Dostie, 1995 ; Rosier, 2002 ; Fleischmann et Yaguello, 2004) soit dans son sémantisme d'annonce de précision et d'illustration (Mihatsch, 2006), *genre* :

définit un ensemble d'éléments qui disposent tous de traits distinctifs rigides (repérables et explicitables). Ceux-ci permettent de les opposer aux éléments d'un autre ensemble doté de traits définitoires différents (...) il permet de construire des propriétés peu repérables, ou bien une propriété appartenant à un autre objet que celui qu'il s'agit de qualifier. La propriété ainsi appréhendée est alors tout sauf une évidence, mais celui qui parle suppose qu'elle est parfaitement claire pour celui auquel il s'adresse. (Danon-Boileau et Morel, 1997 : 199).

Enfin, l'hypothèse avancée par Rouget (1997) d'un *genre* phatique ayant perdu toute charge sémantique et fonctionnant comme un « tic de langage » pour justifier le mariage du couple *genre/chose* dans les combinaisons qui nous intéressent dans ce travail, comme *ce genre de chose(s)* et la construction en chiasme *une/des chose(s) / quelque chose de ce genre*, n'est pas satisfaisante. Nous verrons plus loin que ce n'est pas la seule façon d'envisager les séquences *genre/chose*, quelles qu'en soient les réalisations : ces séquences n'ont en effet pas perdu leur charge sémantique, un véritable calcul interprétatif menant à leur saturation étant à l'œuvre.

On peut donc retenir de ce rapide tour d'horizon que même si *genre* a des emplois diversifiés, on y retrouve l'idée de classification par rapport à une catégorie « posée en discours comme un préalable » (Rosier, 2005 : 231). Les divergences d'analyse proviennent d'ailleurs le plus souvent de la notion même d'*approximation* : le flou peut en effet relever d'une lecture taxinomique qui cible une occurrence (une odeur, *genre* odeur de fumier), porter sur le caractère curieux d'un X (pas le meilleur exemplaire, exemplaire atypique) auquel cas il porte sur la reconnaissance d'une sous-catégorie, ou encore concerner un X que l'on fait entrer dans une catégorie Y à laquelle il n'appartient pas (un X fait office de Y).

## Typologie des expressions en *chose* et *genre*

La typologie proposée résulte de l'exploitation d'un corpus de 274 exemples issus quasi exclusivement de Frantext<sup>11</sup>. La restriction à un corpus monochrome est à dessein : la diversité des réalisations discursives de la concomitance des deux noms étudiés y est d'une part suffisamment représentative, et d'autre part, d'une taille raisonnable, de celles qui permettent d'éviter l'écueil des catalogues<sup>12</sup>.

On peut distinguer deux grands types de constructions mettant en scène *chose* et *genre*. Elles s'opposent sur la question de l'ordre entre les deux N : le N *genre* intervient en premier dans la séquence (*genre/chose*) (35 exemples) ; le N *chose* occupe cette même position (*chose/genre*) (239 exemples).

### Les séquences *genre/chose*

Lorsque le nom *genre* est le premier de la séquence, la répartition interne se fait sur la base du type de déterminant : plus de 71 % des syntagmes sont démonstratifs, et occupent majoritairement la place de complément de verbe :

- (9) [...] je me dis elle entre parce qu'elle a besoin de contact et je la comprends. Oui je comprends *ce genre de chose*. Elle a toujours eu besoin de contact. Elle est comme ça et au fond c'est bien. Je me dis c'est bien, c'est très bien. (Akerman C., *Ma mère rit*, 2013)

Le déterminant démonstratif domine tous les emplois qu'on ait l'ordre *genre/chose* ou *chose/genre*, comme on le verra également ci-après. Nous adoptons ici la position de Kleiber pour qui le rôle du démonstratif est d'indiquer que « son occurrence est en relation spatio-temporelle avec des éléments (de l'environnement textuel) permettant l'identification du référent » (Kleiber, 1986 : 20). Ainsi, dans l'exemple (9), *ce genre de chose* active une référence entrant « en relation temporelle avec les unités discursives qui la précèdent et la suivent immédiatement » (Kleiber, 1986 : 19) (cf. *je comprends le fait qu'elle ait*

11. Nous ferons ponctuellement appel à des exemples fabriqués ou issus du Web (French Web Corpus 2014).

12. Les recherches ne portent que sur le singulier du nom *chose*, le pluriel recevant une interprétation plus ou moins orientée (Kleiber, 1987 : 111).

*besoin de contact*) et qui peut recevoir aussi une lecture générique, globalisante (cf. *je comprends que certaines personnes aient généralement besoin de contact*). On peut envisager ici des similitudes avec le pronom démonstratif neutre *ça*, employé dans des anaphores résomptives : *je comprends ça*. *Ça* peut en effet anaphoriser une situation et des unités prédicatives du discours, bien qu'il soit « dépourvu de trait de catégorisation » (Béguelin et Corminboeuf, 2017 : 9). L'effet de sens n'est toutefois ici pas tout à fait le même : *genre* tend à créer une catégorie dans laquelle entre « avoir besoin de contact » au contraire de *ça* dont la référence se fait à partir du seul X, l'information disponible en mémoire. *Genre* et *chose* sont d'ailleurs souvent utilisés avec des déictiques qui renvoient à la situation d'énonciation que les locuteurs partagent, créant ainsi un effet de « connivence » pour reprendre les termes de Danon-Boileau et Morel (1997 : 200). Soulignons que la notion de *connivence* est en l'occurrence surtout utilisée lorsqu'elle permet d'expliquer ce sur quoi repose le vague (cf. le recours au vague avec l'idée « tu vois ce que je veux dire »).

Plus d'un quart des exemples *genre/chose* sont introduits par un article défini et sont suivis par une subordonnée relative :

- (10) « Ma femme, a-t-il enchaîné brusquement, elle était du Portugal comme vous. De Faro. Vous connaissez, hein. — Non. Nous sommes du nord. Faro, c'est dans le sud. — Ah. » Il avait l'air déçu. « C'est un beau pays, paraît-il, ai-je rattrapé, contrarié. » Ce nous, qui m'était venu sans prévenir, me restait en travers de la gorge. *Le genre de chose que je ne dis jamais*. (Garat A.-M., *On ne peut pas continuer comme ça*, 2006)

Ici la structure syntaxique elliptique ainsi que la restriction par la relative nécessitent l'emploi de l'article défini. On peut toutefois paraphraser par *Je ne dis jamais ça / ce genre de chose(s) / des choses comme ça*. *Je ne dis jamais ça* est interprété plutôt avec le sens *je ne dis jamais ce que je viens de dire*, tandis que *je ne dis pas des choses comme ça* et plus encore *je ne dis pas ce genre de chose(s)* ébauchent une catégorie, difficile à dénommer, mais suffisamment rassembleuse pour pouvoir inclure non seulement des formulations du type de « ce nous », mais aussi de ce que cela implique. Ce sont là des remarques qui demandent à être étayées, cela va de soi.

## Les séquences *chose/genre*

Lorsque le premier N de la séquence est *chose*, soit dans 87,5 % des exemples environ, ces derniers se répartissent de la façon suivante : seulement 6 % d'exemples compte à proprement parler le N *chose* :

- (11) [...] le sacrifice de ma vie était fait et parfait, et je me précipitais comme un héros au-devant des deux ennemis qui se changeaient en une porte à demi-fermée. Il n'y a pas deux mois qu'une *chose de ce genre*, au moral toutefois, m'est encore arrivée. (Stendhal, *Vie de Henri Brulard*, 1836)

Les autres exemples rassemblent des énoncés centrés sur le pronom indéfini *quelque chose*. Du point de vue de leur construction, l'homogénéité des séquences *chose/genre* est rompue par la préposition réunissant les deux noms. On dénombre la préposition *de* pour près de 61 % des cas (exemple 12), la préposition *dans* pour près de 29 % des cas (13), la préposition *en* pour moins de 2 % des cas<sup>13</sup> (14) :

- (12) Dans l'ensemble, les femmes pensent à l'amour, les hommes aux galons, ou à *quelque chose de ce genre*. (Malraux A., *La Corde et les souris*. IV : [*Les Chênes qu'on abat*], 1976)
- (13) Non. Pastor n'aurait su dire pourquoi, mais non. Pas une tête à suivre des itinéraires fléchés. — Journaliste, alors ? Il jouait avec cette idée, maintenant. Journaliste...reporter... photographe... *quelque chose dans ce genre...* (Pennac D., *La Fée Carabine*, 1987)
- (14) Un plan d'administration ! dit le ministre en fronçant les sourcils et l'interrompant. Si vous avez *quelque chose en ce genre* à me communiquer, attendez le jour où nous travaillerons ensemble. (Balzac H. de, *Les Employés*, 1844)

13. Les quelques 8 % ne figurant pas dans ce total, sont des constructions particulières, singletons, comme :

(i) Ce mot de contrainte, on nous a souvent reproché que ça introduisait *quelque chose qui est assez péjoratif, du genre... une obligation, une règle très dure*. (Perec G., *Entretiens et conférences II [1979-1981]*, 2003)

(ii) J'ai pensé ces derniers temps à une histoire qui aurait trait aux amours d'une Péri et d'un mortel - *quelque chose mais en plus philanthropique du genre du Diable Amoureux de Cazotte*. (Du Bos C., *Byron et le besoin de la fatalité*, 1929).

## Synthèse

Étant donnée la diversité des réalisations des sites d'occurrences faisant intervenir les deux noms à l'étude, nous choisissons de terminer le présent travail par une étude de cas, celle du syntagme *quelque chose de ce genre*, qui représente en définitive plus du tiers des exemples de notre corpus. Nous prenons le parti de le considérer comme la configuration prototypique de la séquence *chose/genre*. En effet, cette expression mêle les principaux acteurs de notre intrigue et se révèle, du point de vue de la forme, constante, au sens d'un seul investissement lexical.

Contrairement aux expressions *quelque chose dans / en ce genre*, dans *quelque chose de ce genre*, *quelque chose* ne se voit modifié, syntaxiquement, par aucun syntagme adjectival :

- (15) [...] elle travaille comme une fée, et chaque fois qu'il paraît *quelque chose de nouveau en ce genre*, la première ouvrière du père de famille est habituellement chargée de venir le lui apprendre. (Brillat-Savarin J.-A., *Physiologie du goût ou Méditations de gastronomie transcendante*, 1825)
- (16) *La calle de los Caballeros*, où demeure la noblesse et qui renferme les plus beaux hôtels, est vraiment *quelque chose de miraculeux dans ce genre* ; [...]. (Gautier T., *Voyage en Espagne*, 1843)

L'on pourrait se dire que ce sont les hasards de notre corpus monochrome, mais une recherche contrainte sur Google (FrenchWeb) ne donne que 2 résultats en tout et pour tout. Ce qui est, à l'aune d'un moteur de recherche, tout à fait insignifiant :

- (17) Et vous, il vous est déjà arrivé *quelque chose d'effrayant de ce genre* sur la route ? Racontez-moi dans les commentaires ci-dessous ! (passionamerique.com)
- (18) Pourquoi n'avoir pas fait *quelque chose d'intelligent de ce genre* ? (www.linguee.fr)

Est-ce suffisant de parler de forme lexicalisée ? Nous n'en ferons rien, faute de place, et nous intéresserons davantage aux processus de saturation sémantico-référentielle de cette expression, processus multiples puisque tributaires du contexte.

## Étude de cas : *quelque chose de ce genre*

Nous commençons par quelques remarques d'ordre général sur le corpus de *quelque chose de ce genre* qui concerne 98 exemples. Un peu plus du tiers d'entre eux, soit 35 exemples, sont des occurrences de *ou quelque chose de ce genre*, où cette séquence ferme la phrase et/ou proposition :

- (19) Nous avons pensé, Nicole et moi, que ce serait très drôle de se précipiter dans une rue en criant : « Rasez les murs ! » *ou quelque chose de ce genre*. (Bood M., *Les Années doubles : Journal d'une lycéenne sous l'Occupation*, 1974)

Ce type d'occurrences peut être rapproché des *quelque chose de ce genre* qui s'inscrivent dans une énumération et/ou liste :

- (20) Elle ne savait pas son nom et dit finalement que, si elle ne se trompait pas, c'était la femme d'un banquier, laquelle s'appelait Lina, Linette, Lisette, Lia, enfin *quelque chose de ce genre*. (Proust M., *À la recherche du temps perdu*. 13. *Sodome et Gomorrhe*, 1922)<sup>14</sup>
- (21) Une tentative d'évasion, certes, mais plutôt par l'infirmerie de la prison. Simulation d'un malaise, prise d'otage mais pas de l'otage Titus !, évasion dans la nuit, *quelque chose de ce genre...* (Pennac D., *Monsieur Malaussène*, 1995)

Pour de tels emplois, la séquence étudiée rejoint les particules d'extension, ces marqueurs dont le propre est justement d'étendre un paradigme, soit en ouvrant le champ des possibles pour une catégorie référentielle existante, soit en créant tout simplement une nouvelle catégorie. La conjonction de coordination *ou* y a une valeur inclusive et l'ensemble de la séquence « joue sur l'évocation vague de référents alternatifs en relation d'analogie » (Béguelin et Corminboeuf, 2017 : 10) avec les référents construits à partir du syntagme *de ce genre*. Les particules d'extension, surtout celles introduites par la conjonction *ou* (cf. en anglais *or something like that*) sont souvent vues comme des marqueurs d'approximation (Jucker *et al.*, 2003) dont la fonction prin-

---

14. Cet exemple est intéressant en ce qu'il illustre un emploi métalinguistique, portant sur le signifiant.

cipale est d'indiquer des alternatives ou un manque de certitude quant à X. L'idée de vague ressenti provient alors de là, et il ne s'agit pas pour nous de vague catégoriel ou d'approximation, mais d'imprécision.

Ces remarques s'appliquent aisément à l'expression française *ou quelque chose comme ça* qu'on peut interpréter en termes de ressemblance et donc d'approximation, mais moins à *quelque chose de ce genre*. En tout cas, elle est difficilement exploitable pour tous les cas de figure vus ci-dessus. Comme on l'a déjà signalé, *genre* oblige à mettre *quelque chose* dans la même catégorie que X, ce qui conduit à la paraphrase *quelque chose qui est du même genre que X* où le X en question peut très bien ne pas appartenir à une catégorie préétablie et/ou dénommée. Les catégories *ad hoc*, par exemple, ne sont pas (pré) établies lexicalement, mais le sont cognitivement. Ce qui est construit sur le moment de l'énonciation est l'expression comme en (19) « rasez les murs ». Dans tous les cas, *ou quelque chose de ce genre* indique que les locuteurs partagent des connaissances sur ce qui est dit<sup>15</sup>. Cette séquence remplit ainsi une fonction idéationnelle et interpersonnelle, selon les termes de la grammaire fonctionnelle (Overstreet, 1999 : 145).

Les emplois de *quelque chose de ce genre* ne se limitent toutefois pas à ceux de particules d'extension. Pour deux-tiers de nos exemples, le syntagme (*quelque*) *chose / genre* tient à lui seul sa position dans une phrase, et ne vient en aucune manière compléter une quelconque liste :

- (22) On pourrait concevoir, hasarda le chimiste, un aliment du moteur humain qui retarderait indéfiniment, le réparant à mesure, la fatigue musculaire et nerveuse. J'ai créé depuis peu *quelque chose de ce genre...* (Jarry A., *Le Surmâle*, 1902)
- (23) Docteur, pensez-vous que l'aspirine soit recommandée pour les troubles circulatoires ? demandait le directeur du golf. J'ai lu *quelque chose de ce genre* dans *Science et Vie*. (Modiano P., *Villa Triste*, 1975)

C'est sur ce type de sites d'occurrences que nous nous appuyons pour étudier le mécanisme interprétatif de *quelque chose de ce genre*.

---

15. Cf. aussi le rôle du démonstratif évoqué plus haut.

## Les processus interprétatifs à l'œuvre

*Chose* et *genre* étant des noms atypiques<sup>16</sup>, il est nécessaire de se pencher plus particulièrement sur le fonctionnement de leur association. Pouvons-nous d'emblée considérer que leur interaction revient à se placer du côté de l'approximation et/ou des catégories *ad hoc* ? Ces dernières ont été définies une première fois par Barsalou (1983) comme des catégories créées, dans l'instant, pour satisfaire à une situation, à un contexte<sup>17</sup>. En l'occurrence, la séquence *quelque chose de ce genre* est dans une très large mesure tributaire du *contexte* qui doit, avant tout, fournir un antécédent à *genre*. Nous avons rencontré trois cas de figure :

### Cataphore :

- (24) Je voudrais qu'au prochain Congrès nous disions *quelque chose de ce genre* : *les élections ont lieu dans six ou huit mois, si le peuple de France fait confiance au Parti radical, voilà ce que le Parti radical s'engage à faire* : [...]. (Mendès France P., *Œuvres complètes*. 4. *Pour une République moderne*. 1955-1962, 1987)

### Anaphore nominale :

- (25) Les Asquith ça serait mon coup d'essai. Ensuite, je pense qu'en me débrouillant, j'arriverais à liquider *un gros type quelconque*. Pas un *sénateur*, mais *quelque chose de ce genre*. Il m'en fallait pas mal pour être tranquille. (Vian B., *J'irai cracher sur vos tombes*, 1946)<sup>18</sup>

### Anaphore résomptive :

- (26) [...] *cette procédure étrange, reconnue dans les conversations privées, il la niait lorsqu'elle risquait d'être connue à l'extérieur*. Un jour, j'ai insinué *quelque chose de ce genre* dans une lettre adressée à ma femme. Le prêtre m'a aussitôt annoncé qu'il allait me faire inculper d'outrages à magistrat. (Mendès France P., *Œuvres complètes*. 1. *S'engager*. 1922-1943, 1984)

16. Cf. Gerhard et Vassiliadou (2014) qui montrent l'importance de la hauteur sémantique et de la matérialité pour les lectures taxinomique / floue.

17. Cf. Mauri (2017 : 6).

18. Cet exemple est remarquable aussi parce qu'il lie, via *genre*, *quelque chose* à *sénateur*, soit du [+ humain], ce qui, en français contemporain est assez inhabituel. Cf. Benninger (2014 : 46-47).

Quelle que soit la diaphore<sup>19</sup> en cause, il n'est possible de saisir ce que désigne *quelque chose* qu'à la condition d'avoir posé les contours de ce à quoi renvoie *genre*. C'est en effet le nom *genre* qui va poser les limites, mêmes floues, de la catégorie d'entités sur laquelle *quelque chose* viendra se servir, ces limites étant fonction du contexte, et plus précisément de l'antécédent ana- ou cataphorique servant à la saisie de *genre* : *quelque chose de ce genre* équivaut à *quelque chose du genre de l'antécédent*. C'est là la seule interprétation possible du syntagme démonstratif. L'entité désignée par *quelque chose* n'est donc rien d'autre qu'une occurrence issue de la catégorie – *ad hoc*<sup>20</sup> – elle-même issue du genre imposé par l'antécédent. L'accès au contenu référentiel de *quelque chose* est donc tributaire d'informations issues du contexte. Soit. Mais, la présence de *genre* impose deux étapes. Par son biais se construit dans un premier temps une catégorie d'objets de type, le plus souvent *ad hoc*. Dans un second temps, *quelque chose* va venir puiser à l'intérieur de cette dernière, une occurrence<sup>21</sup>.

En (24), le locuteur présente ce qui suit *quelque chose de ce genre* comme une formulation possible entre autres choses qui rentrent néanmoins dans le format/cadre du discours cité. Il doit être possible pour l'interlocuteur de construire à partir de ce discours un paradigme d'autres discours répondant aux mêmes propriétés. L'approximation est donc plutôt du côté de *quelque chose*. Comme le dit Willems (2005 : 185), « sur le plan textuel, il a [...] un rôle cataphorique, présentant une première approximation d'un référent, qui sera par la suite progressivement spécifié », ici par *ce genre*.

En (25), *quelque chose de ce genre* délimite un ensemble de « gros types » de la veine de la famille Asquith (qui compte en son sein le premier ministre du Royaume-Uni) : *sénateur* fait partie du même champ lexical, celui des « gros types » au sens de personnalités politiques. En d'autres termes, *un gros type* renvoie à *hommes politiques* et il est difficile de parler d'approximation, la paraphrase par *un sénateur est une sorte / un genre de gros type que je ne liquiderai pas* évoquant clairement une sous-catégorisation. Même si l'antécédent est un groupe

19. Pour les différents types de contexte aidant à la construction de catégories *ad hoc*, cf. Mauri (2017), Mauri et Sanso (2018).

20. Signalons toutefois que l'entité désignée par *quelque chose* peut aussi correspondre à une catégorie préconstruite : - Peux-tu m'acheter des amandes ou *quelque chose de ce genre* pour faire un gâteau ? (= catégorie de fruits secs).

21. Cf. le parallèle qu'il est possible d'établir avec d'autres emplois de *genre* étudiés par Chauveau-Toumelin (2016 : 9-12).

bien défini syntaxiquement, les limites conceptuelles de la catégorie à laquelle renvoie *quelque chose de ce genre* sont floues, en tous cas, ne sont pas celles que l'on attribue par défaut à la catégorie « sénateur ». Cette même question des limites de la catégorie référentiellement associée à *quelque chose de ce genre* se pose évidemment aussi pour les cas d'anaphore résomptive, comme (26).

Ce sont là une nouvelle fois des constats et/ou commentaires qui nous laissent supposer que la cooccurrence *chose/genre* est à l'origine de multiples processus interprétatifs qui demandent à être posés de façon construite et argumentée.

### *Quelque chose versus une chose*

On peut enfin se poser la question du recours à la forme pronominale indéfinie de *chose*, d'autant que la substitution de *une chose* à *quelque chose* est assez aisée<sup>22</sup>. Outre le caractère lexicalisé de la séquence qui pourrait, partiellement du moins, répondre à cette question, il semble que le syntagme *une chose* soit moins adapté. Est-ce parce qu'il pourrait avoir une lecture quantifiante et non exclusivement existentielle ? On pourrait en tous cas invoquer ici la préférence existentielle de la forme *quelque chose*, mise en avant par Corblin (2010) selon laquelle les indéfinis sont mus par un « mécanisme qui fait qu'une variable qui n'est pas interprétée dans la portée d'un quantificateur lexical du contexte, est automatiquement interprétée comme assertant l'existence d'un individu » (Corblin, 2010 : 80). Cette proposition, qui, une nouvelle fois demanderait vérification, est en tous cas en parfaite cohérence avec les capacités hypo-statisantes du N *chose*.

## Conclusion

Conclure... Le mot ne convient pas, ce travail ayant davantage été conçu comme constituant les bases d'une nouvelle aire d'étude, un terrain à partir duquel des exploitations seront ultérieurement possibles.

L'idée première est en effet de mettre l'ensemble des remarques faites ici à l'épreuve de toutes les combinaisons *chose/genre*, puis *genre/chose*, voire au-delà (cf. les structures centrées sur *truc*, *machin*, etc., ou encore des structures comme *quelque chose comme ça*), de manière à

22. Sauf dans le cas de l'exemple (25) du fait du caractère [+ humain] de l'antécédent.

disposer d'analyses systématiques dont il conviendra de confronter les résultats.

L'idée seconde est de vérifier si elles se trouvent unifiées par une construction sous-jacente en définissant avec précision le rôle des prépositions *de / dans / en* ainsi que la présence / absence d'adjectifs dans le patron syntaxique (cf. la notion de *pattern* des grammaires de constructions<sup>23</sup>).

Il ressort enfin de notre étude la nécessité de distinguer minutieusement les frontières entre les notions d'*approximation* et d'*imprécision*. De même, l'idée générale selon laquelle une catégorie *ad hoc* serait *ipso facto* une catégorie floue demande, elle aussi, à être discutée. Chemin faisant, nos connaissances respectives de *chose* et *genre* se trouveraient évidemment élargies et affinées.

---

23. Cf. à ce sujet les propositions de Benigni (2018) pour le russe.

## Références bibliographiques

- Barsalou, L.W., 1983, « *Ad hoc* Categories », *Memory & Cognition*, 11, 211-227.
- Benigni, V., 2018, « *Ad hoc* categorization in Russian and multifunctional general extenders », *Folia Linguistica*, 52, 97-124.
- Benninger, C., 2014, « La question de la définition sémantique du nom atypique *chose* », *Travaux de linguistique*, 69, 35-55.
- Benninger, C., 2015a, « Petite grammaire de *peu de chose* », *Information Grammaticale*, 145, 41-49.
- Benninger, C., 2015b, « *Les choses de + N* abstrait déterminé : étude syntactico-sémantique », in Buchi, E., Chauveau, J.-P. et Pierrel, J.-M. (dir.), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)*, 3 volumes. Strasbourg : Société de linguistique romane / ÉLiPhi, 36-48.
- Benninger, C., 2017, « *Une chose [X] : P* : une conjonction de contraintes », in Lachet, C., Meneses-Lerín, L. et Roig, A. (dir.), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*, *Gramm-R*, 38, Bruxelles : Peter Lang, 77-95.
- Béguelin, M.-J. et Corminboeuf, G., 2017, « *Ou comme ça, machin* et autres marqueurs d'indétermination dans les listes », *Discours*, 20, [en ligne] <https://doi.org/10.4000/discours.9275> (consulté le 03/04/2019).
- Chauveau-Thoumelin, P., 2016, « De l'exemplification à la catégorisation approximative : étude de la construction [X]SN genre [Y]SN », in Neveu, F., Bergounioux, G., Côté, M.-H., Fournier, J.-M., Hriba, L. et Prévošt, S. (dir.), *Actes du 5<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, Tours*, [en ligne] [https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf\\_cmlf2016\\_12005.pdf](https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/shsconf/pdf/2016/05/shsconf_cmlf2016_12005.pdf) (consulté le 26/02/2019).
- Chauveau-Thoumelin, P., 2018, « Exemplification and *ad hoc* categorization: The genre-construction in French », *Folia Linguistica Historica*, 39, 177-199.
- Corblin, F., 2010, « La préférence existentielle du déterminant *quelque* », in Tovena, L.M. (dir.), *Déterminants en diachronie et synchronie*, Paris : Projet ELICO Publications, 71-85.
- Cruse, D. A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge U.P.
- Danon-Boileau, L. et Morel, M.-A., 1997, « *Question, point de vue, genre, style...* : les noms prépositionnels en français contemporain », *Faits de langues*, 9, 193-200.
- Delcambre, I., 1994, *L'exemplification dans la dissertation*, Thèse de doctorat, Université de Metz.

- Doštie, G., 1995, « Réflexions sur le phénomène des mots-phrases », in Labelle, J. et Leclère, C. (dir.), *Lexiques-Grammaires comparés en français*, Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 175-189.
- Dufaye, L., 2014, « Genre ou le scénario d'une grammaticalisation », *Lynx*, 70-71, 51-65.
- Fuchs, C. et Le Goffic, P., 2008, « Un emploi typifiant de *comme* : un de ces exemples comme on en trouve partout », *Langue française*, 159, 67-82.
- Flaux, N. et Van De Velde, D., 2000, *Les Noms en français*, Paris : Ophrys.
- Fleischmann, S. et Yaguello, M., 2004, « Discourse markers across languages? Evidence from English et French », in Moder, C. et Martinovic-Zic, A. (dir.), *Discourse analysis across languages and cultures*, Amsterdam : Benjamins, 129-147.
- Flowerdew, J. et Forest, R. W., 2015, *Signaling Nouns in English: A Corpus-based Discourse Approach*, Cambridge : Cambridge U.P.
- Frantext, Base textuelle du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, [en ligne] <http://www.frantext.fr> (consulté le 26/02/2019).
- Gerhard-Krait, F. et Vassiliadou, H., 2014, « Lectures taxinomique et floue appliquées aux noms : quelques réflexions... », *Travaux de linguistique*, 69, 57-75.
- Gerhard-Krait, F. et Vassiliadou, H., 2017, « Clapotis, murmures et autres manifestations sonores : les méandres de l'approximation catégorielle », *Syntaxe et sémantique*, 18, 19-43.
- Gerhard-Krait, F., Lammert, M. et Vassiliadou, H., 2019, « Type, genre, style : marqueurs des relations d'identité et d'altérité », Communication au 4<sup>th</sup> *Language International Symposium*, Riga, Lettonie (11 avril 2019).
- Haillet, P.P., 2018, « Entité lexicale : genre », in Anscombe, J.C., Donaire, M.L. et Haillet, P.P. (dir.), *Opérateurs discursifs du français 2, Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne : Peter Lang, 237-248.
- Ivanic, R., 1991, « Nouns in search of a context », *International Review of Applied Linguistics*, XXIX (2), 93-114.
- Jucker, A., Smith, S. et Lüdge, T., 2003, « Interactive aspects of vagueness in conversation », *Journal of Pragmatics*, 35, 1737-1769.
- Kleiber, G., 1986, « Déictiques, embrayeurs, "token-réflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information grammaticale*, 30, 3-22.
- Kleiber, G., 1987, « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale », *Langue française*, 73, 109-128.
- Kleiber, G., 1991, *La sémantique du prototype, catégories et sens lexical*, Paris : Puf.

- Kleiber, G., 2014, « Détermination et noms de propriété : la réponse en termes de “variétés” », in Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Des théories du sens et de la référence*, Reims : Épure, 123-138.
- Kleiber, G., Benninger, C., Biermann Fischer, M., Gerhard-Krait, F., Lammert, M., Theissen, A. et Vassiliadou, H., 2012, « Typologie des noms : le critère *se trouver* +  $SP_{loc}$  », *Scolia*, 26, 105-130.
- Lefevre, F., 2017, « Une chose est sûre », in Doštie, G. et Lefevre, F. (dir.), *Lexique, grammaire, discours. Les marqueurs discursifs*, Paris : Honoré Champion, 207-226.
- Lupu, M., 2003, « Concepts vagues et catégorisation », *Cahiers de linguistique française*, 25, 291-304.
- Mahlberg, M., 2005, *English general Nouns; a corpus theoretical Approach*, Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins.
- Mauri, C., 2017, « Building and Interpreting *Ad Hoc* Categories: A Linguistic Analysis », in Blochowiak, J., Grisot, C., Durrleman, S. et Laenzlinger, C. (dir.), *Formal Models in the Study of Language*, Berlin : Springer, 297-326.
- Mauri, C. et Sansò, A., 2018, « Linguistic strategies for *ad hoc* categorization: theoretical assessment and cross-linguistic variation », *Folia Linguistica*, 52, 1-36.
- Mihatsch, W., 2006, « *Espèce de, genre de, sorte de* : des marqueurs d’approximation entre sémantique et pragmatique », *Revue de sémantique et pragmatique*, 19-20, 229-248.
- Mihatsch, W., 2007, « The Construction of Vagueness: “Sort of” Expressions in Romance Languages », in Radden, G., Koepcke, Kl.-M., Berg, Th. et Siemund, P. (dir.), *Aspects of Meaning Constructing Meaning: From Concepts to Utterances*, Amsterdam, Philadelphie : John Benjamins, 225-245.
- Mihatsch, W., 2009, « L’approximation entre sens et signification : un tour d’horizon », in Verbeken, D. (dir.), *Entre sens et signification. Constitution du sens : points de vue sur l’articulation sémantique-pragmatique*, Paris : L’Harmattan, 125-156.
- Mihatsch, W., 2016, « Type-noun binominals in four Romance languages », in Brems, L., De Clerck, B. et Verveckken, K. (dir.), *Binominal syntagms as loci of synchronic variation and diachronic change*, vol. 53, partie B, Amsterdam : Elsevier, 136-159.
- Overstreet, M., 1999, *Whales, Candlelight and Stuff Like That. General Extenders in English Discourse*, Oxford : Oxford U.P.
- Overstreet, M., 2005, « And stuff *und so*: Investigating pragmatic expressions in English and German », *Journal of Pragmatics*, 37 (11), 1845-1864.

- Rosier, L., 2002, « *Genre* : le nuancier de sa grammaticalisation », *Travaux de linguistique*, 44, 79-88.
- Rosier, L., 2005, « La polysémie des mots *genre*, *style*, *type* », in Soutet, O. (dir.), *La polysémie*, Paris : Presses Paris Sorbonne, 231-243.
- Rouget, C., 1997, « *Espèce de*, *genre de*, *sorte de* : approximatifs ou sous-catégorisateurs ? », in De Carvalho, P. et Soutet, O. (dir.), *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7<sup>e</sup> Colloque international de psychomécanique du langage*, Paris : Champion, 289-298.
- Schmid, H.-J., 2000, *English abstract Nouns as conceptual Shells*, Berlin, New-York : Mouton de Gruyter.
- Vagner, C., 2019, « Les faces cachées de *genre* », communication au colloque international CLAP19, *Catégorisation claire vs approximative*, Strasbourg (5-6 octobre 2019).
- Vassiliadou, H., Vladimirska, E., Lammert, M., Benninger, C., Gerhard-Krait, F., Gridina, J., et Turla, D., à paraître, « Categorisation and approximation in French and Latvian », in Davidse, K., Hennecke, I. et Mihatsch, W. (dir.), *Pragmatic functions of type-noun constructions: a crosslinguistic perspective*, Berlin : Mouton De Gruyter.
- Vladimirska, E., 2016, « Entre le dire et le monde : le cas du marqueur discursif *genre* », in Bat-Zeev Shyldkrot, H., Adler, S. et Asnes, M. (dir.), *Nouveaux regards sur l'approximation et la précision*, Paris : Honoré Champion, 195-209.
- WebFrench TenTen, French Web Corpus 2014, [en ligne] <https://app.sketchengine.eu> (consulté le 30/03/2019).
- Willems, D., 2005, « *Quelque chose* : syntaxe, lexique et référence. Un essai de mise en relation », *Travaux de linguistique*, 50 (1), 181-198.
- Yaguello, M., 1998, « *Genre*, une particule d'un genre nouveau », *Petits Faits de Langue*, Paris : Seuil, 18-24.

# Le genre des classiques ou d'un genre à l'autre, hier et aujourd'hui

**Jean-Christophe Pellat**

Université de Strasbourg - LiLPa (UR 1339)

pellat@unistra.fr

La langue est un fait social, « c'est à la fois un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions nécessaires » (Saussure, 1996 : 25). La langue véhicule les représentations du monde des sociétés qui l'utilisent et qui la modèlent suivant leur culture. En France, ces représentations affleurent lors de débats qui parcourent régulièrement les médias, chacun ayant son mot à dire sur le français. Ces dernières années, la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions a provoqué des controverses, attisées par les propositions de développer l'écriture inclusive (Manesse et Siouffi, 2019). On peut mettre en relation ces débats linguistiques avec la problématique du genre qui a pris une dimension sociologique, juridique et politique. Quand on participe, comme Emilia Hilgert, à une collection « *Res per nomen* », on est préoccupé, entre autres, par « la manière dont la langue nous fait voir le réel ».

Nous avons choisi d'explorer la question linguistique du genre d'un point de vue historique, car l'histoire nous révèle les représentations véhiculées par la langue, exprimées parfois de manière naïve à nos yeux, sans travestissements. Le genre est une catégorie linguistique sensible, car il est construit sur des fondements sociologiques néces-

saires pour l'expliquer. Autrement dit, le genre incite le linguiste à rechercher ces motivations sociales.

Nous centrons notre étude sur la présentation du genre que l'on trouve dans les dictionnaires et les grammaires de l'époque classique (Bierbach et Pellat, 2003), moment de l'histoire de la langue marqué par l'instauration de la norme du français, classique certes, mais qui constitue le fondement de la norme prescriptive actuelle. Pour situer la problématique du genre, nous examinerons comment des dictionnaires et des grammaires de référence des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup> le décrivent d'un point de vue linguistique et apportent des justifications extralinguistiques. Nous verrons ensuite comment ces ouvrages construisent la hiérarchie des genres masculin et féminin et traitent les problèmes d'accord. Enfin, nous achèverons cette étude par quelques remarques sur la féminisation des noms de professions et de fonctions, hier et aujourd'hui.

## Les dimensions du genre linguistique

Le genre est une catégorie morphologique reconnue depuis longtemps comme telle, au même titre que le nombre, la personne... Exprimé par le vocabulaire et des marques spécifiques, il affecte principalement les noms et les adjectifs, ainsi que certains pronoms, le genre inhérent des premiers commandant celui des derniers. En français, on distingue le masculin et le féminin et certaines langues, comme le latin, le grec ou l'allemand, possèdent également un genre neutre. Le fondement naturel de la distinction est depuis longtemps reconnu. L'article « Genre » de *l'Encyclopédie* commence par le « terme de Grammaire » :

La distinction des sexes semble avoir occasionné celle des *genres* pris dans ce sens, puisqu'on a distingué le *genre* masculin & le *genre* féminin, & que ce sont les deux seuls membres de cette distribution dans presque toutes les langues qui en ont fait usage.

Et les grammairiens pédagogues donnent un critère distinctif simple, le choix de l'article défini :

---

1. Nous citons les textes dans leur orthographe originale.

Touchant les divers genres dans la Grammaire, leur différence ne consiste en François qu'à être susceptibles selon l'usage reçu de l'une des deux particules *le* ou *la*.

Or comme la particule *le* se joint au nom *mâle* & la particule *la* au nom *femelle* ; tous les noms où l'usage a établi qu'on joignit la particule *le* se sont apelez *masculins* ou du *genre masculin*, & les noms où l'usage a joint la particule *la* se sont apelez *féminins*, ou du *genre féminin*. (Buffier, 1709, § 95-96)

Mais, fait remarquer Beauzée, pour choisir le bon article, il faut connaître le genre du nom :

Ce seroit donc une peine inutile, dans quelque langue que ce fût, que de vouloir chercher ou établir des regles propres à faire connoître les *genres* des noms : il n'y a que l'usage qui puisse en donner la connoissance ; & quand quelques-uns de nos grammairiens ont suggéré comme un moyen de reconnoître les *genres*, l'application de l'article *le* ou *la* au nom dont est question, ils n'ont pas pris garde qu'il falloit déjà connoître le *genre* de ces noms pour y appliquer avec justesse l'un ou l'autre de ces deux articles. (*Encyclopédie*, article « Genre »)

Car les grammairiens soulignent depuis longtemps les limites linguistiques de la distinction naturelle fondée sur le sexe :

Mais il ne faut pas s'imaginer que la distinction des sexes ait été le motif de cette distribution des noms ; elle n'en a été tout-au-plus que le modele & la regle jusqu'à un certain point ; la preuve en est sensible. Il y a dans toutes les langues une infinité de noms ou masculins ou féminins, dont les objets n'ont & ne peuvent avoir aucun sexe, tels que les noms des êtres inanimés & les noms abstraits qu'il est si facile & si ordinaire de multiplier. (*Encyclopédie*, article « Genre »)

En effet, le fondement naturel du genre ne concerne qu'une partie des noms animés. Le genre des noms est très souvent arbitraire, même si on peut l'expliquer pour des raisons religieuses ou culturelles, qui le font varier selon les langues, « comme *arbor* est du féminin en latin, et *arbre*, du masculin en français » (Arnauld et Lancelot, 1660, 2<sup>nde</sup> partie, chap. V).

Cette variation des genres ne permet guère d'édicter des règles générales, comme le dit Beauzée (1767, t. 1 : 183-184), qui distingue :

- I. Les noms d'un Genre *déterminé* sont ceux qui sont fixés déterminément par l'usage [au masculin ou au féminin (ou au neutre)] (...);
- II. Les noms d'un Genre *douteux* sont ceux au contraire qui, sous la même terminaison, se rapportent tantôt à un Genre et tantôt à un autre, au gré de celui qui parle.

La question du genre douteux a beaucoup occupé les remarqueurs du XVII<sup>e</sup> siècle, qui ont dressé des listes de noms auxquels ils tentaient d'assigner un genre, sans toujours s'accorder entre eux, comme Vaugelas (1647), qui fait des remarques sur *équivoque*, *anagramme*, *rencontre*, *épigramme*, *espace*, *intervalle*, *navire*, *erreur*, *affaire*, *foudre*, *voile*, etc. Et Ménage (1675, chap. LXXIV : 135-167) donne une très longue liste alphabétique de « noms de genre douteux », comme *abysme*, *affaire*, *aide*, *aigle*, *amour*, *anagramme*, *automne*, *couple*, *doute*, *épitaphe*, *épihète*, *équivoque*, *gens*, *vipere*, *voile*, *yvoire* (Pellat, 2015). Aujourd'hui, l'hésitation sur le genre du nom est moins importante qu'à l'époque classique, mais des contradictions persistent entre l'usage et la norme. Et l'on continue d'évoquer le trio célèbre comme une valse de Strauss, *amour*, *délice et orgue*, masculin au singulier et féminin au pluriel.

Beauzée ajoute encore deux sortes de noms, « les noms d'un Genre *commun* », qui « sont des noms d'hommes ou d'animaux, qui, sous une même terminaison, expriment tantôt le mâle & tantôt la femelle » (1767, t. 1 : 188-189), comme *bos* en latin ou *enfant* en français, et « les noms du Genre *épïcène* », qui « sont des noms d'animaux, qui, sous une même terminaison, sont invariablement d'un même genre déterminé, quoiqu'ils servent à exprimer les individus des deux sexes. » (1767, t. 1 : 190), comme *renard* ou *tourterelle* (mais aujourd'hui, le féminin *renarde* est bien attesté, même si les dictionnaires ne l'indiquent pas dans l'entrée *renard*).

## La hiérarchie et la concordance des genres

### La hiérarchie des genres

Le fondement naturel de la distinction linguistique du masculin et du féminin est assorti d'une hiérarchie sociale entre les deux genres, fondée sur l'inégalité entre l'homme et la femme, historiquement datée :

MASCULIN, se dit plus ordinairement *en Grammaire*, du plus noble des genres des noms. On appelle le genre *masculin*, celui qui appartient au mâle ou à quelque chose qui luy est analogue, qui est le plus fort. *Homme, taureau, belier*, sont du genre *masculin*. (Furetière, 1690, article « Masculin »)

Masculin, se dit plus ordinairement en Grammaire du plus noble des genres des noms. *Masculinum genus*. On appelle le genre *masculin*, celui qui appartient au mâle, ou à quelque chose qui lui est analogue, ou que l'usage a attaché à chaque mot. *Homme, belier*, sont du genre *masculin*. (Trévoux, 1743-1752)

On appelle en Grammaire, *Genre masculin*, Le premier des genres, sous lequel les noms d'une Langue sont distribués, parce que ce genre est attribué particulièrement à l'homme. *Honneur est de genre masculin*. (Académie, 1740)

En clair, le masculin l'emporte sur le féminin car c'est « le premier des genres », ou le « plus noble des genres des noms ». Car l'homme est supérieur à la femme, qui est souvent définie dans la dépendance de celui-ci, comme la « femelle de l'homme » (*Encyclopédie*, article « Femme ») ou la compagne de l'homme. Cependant, il convient de préciser le sens de ce terme *noble*, souvent employé pour qualifier le genre masculin. Au sens classique, il ne signifie pas seulement une supériorité morale ou sociale, mais simplement « connaissable, connu », comme le sens propre, premier, de son étymon latin *nobilis*, dérivé de *noscere* (« commencer à connaître »), qui a pris ensuite « une restriction dans un sens favorable “très connu, fameux, illustre (d'un être ou d'une chose)” » (Rey, 1992 : 1500), comme en témoigne Furetière (1690) :

NOBLE, se dit aussi des choses à qui on veut donner avantage sur les autres. La *noble* espine est l'espine blanche.

Autrement dit, « l'avantage » d'une chose sur une autre repose sur sa saillance, pas nécessairement sur sa supériorité. En quelque sorte, l'épine blanche ou aubépine, « qui porte des fleurs blanches au commencement de May » (Furetière, 1690) est l'épine prototypique, parmi toutes les sortes d'épines. On n'est pas très loin du « cas non marqué » de la linguistique structurale.

Cela dit, l'*Encyclopédie* observe que la base sociale de cette inégalité des genres n'est pas immuable en termes de droit, car la « loi civile » peut changer :

Il paroît d'abord 1°. qu'il seroit difficile de démontrer que l'autorité du mari vienne de la nature ; parce que ce principe est contraire à l'égalité naturelle des hommes ; & de cela seul que l'on est propre à commander, il ne s'ensuit pas qu'on en ait actuellement le droit : 2°. l'homme n'a pas toujours plus de force de corps, de sagesse, d'esprit, & de conduite, que la *femme*. (article « Femme »)

## L'accord avec des noms de genres différents

Pour revenir au genre linguistique, il est intéressant de voir quelles règles établissent les grammairiens quand les deux genres peuvent entrer en conflit, dans l'accord de l'adjectif ou dans la reprise pronominale (Riegel *et al.*, 2018). Vaugelas consacre deux remarques à la question. Il préconise d'abord l'accord de proximité entre l'adjectif et le nom, qui a été pratiqué en latin et dans l'ancienne langue.

Vn adjectif avec deux substantifs de différent genre.

Exemple, *Ce peuple a le cœur & la bouche ouverte à vos louanges*. On demande s'il faut dire *ouuerte*, ou *ouverts*. (...) Il faudroit dire, *ouuerts*, selon la Grammaire Latine, qui en vse ainsi, pour vne raison qui semble estre commune à toutes les langues, que le genre masculin estant le plus noble, doit predominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouent ensemble ; mais l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accoustumé de l'ouïr dire de cette façon, & rien ne plaist à l'oreille, pour ce qui est de la phrase & de la diction, que ce qu'elle a accoustumé d'ouïr. Je voudrois donc dire, *ouuerte*, qui

est beaucoup plus doux, tant à cause que cét adjectif se trouue joint au mesme genre avec le substantif qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainsi, *qui est la raison decisive*, & que par conséquent l'oreille y est toute accoustumée. (1647 : 82-83)

L'oreille, on le sait, est un argument subjectif souvent utilisé par la norme prescriptive. On peut lui trouver ici une justification perçue par Vaugelas : il est plus naturel que l'adjectif s'accorde au genre du « substantif qui le touche » : à l'oral, *la bouche ouverts*, où l'adjectif au masculin succéderait au nom féminin, peut être entendu comme une faute d'accord. Cependant, Vaugelas poursuit sa remarque avec un autre exemple de Malherbe, où il refuse l'accord de proximité pour de bonnes raisons : « *il le faut estre en lieu, où le temps & la peine soient bien employez* » (1647 : 84). Car ici, le participe passé est attribut du sujet et deux sujets au singulier coordonnés demandent un accord au pluriel, comme dans « *le mari & la femme sont importuns* » :

on ne dira jamais, *le mari & la femme est importune*, parce que deux substantifs differens demandent le pluriel au verbe qui les suit, & dés que l'on employe le pluriel au verbe, il le faut employer aussi à l'adjectif, qui prend le genre masculin, comme le plus noble, quoy qu'il soit plus proche du feminin. (1647 : 84)

Ensuite, dans la seconde remarque, Vaugelas traite un cas différent, qui met en jeu la reprise pronominale :

*Trois substantifs, dont le premier est masculin, & les autres deux, féminins,*

*quel genre ils demandent ?*

Parce que le genre masculin est le plus noble, il preuaut tout seul contre deux féminins, mesme quand ils sont plus proches du regime.

Par exemple M. de Malherbe a dit,

*L'air, la mer, & la terre*

*N'entretiennent-ils pas*

*Vne secrete loy de se faire la guerre*

*A qui de plus de mets fournira ses repas ?*

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas*. (Vaugelas, 1647 : 381)

Cet exemple illustre la reprise pronominale d'un groupe comportant un nom masculin et deux noms féminins au singulier. Malherbe emploie le pronom *ils* au pluriel. Ainsi, pour Vaugelas, la règle de proximité est possible pour les adjectifs épithètes, mais impossible pour les adjectifs attributs du sujet et dans le cas d'une reprise pronominale.

Selon Buffier (1709 : 300-301) également, la règle de proximité est conditionnée par la fonction de l'adjectif :

690. *Si deux substantifs sont de nombre & de genre différent, l'adjectif qui leur est commun s'accorde avec le dernier nom ; le vent & la pluie violente qu'il faisoit : mais s'ils sont nominatifs du verbe, l'adjectif se met au pluriel masculin, le vent & la pluie étoient violens ; le meilleur seroit d'éviter ces façons de parler.*

Ici aussi, l'adjectif s'accorde avec le plus proche, au féminin avec *pluie*, quand il est épithète, mais non pas quand il est attribut du sujet (« nominatifs du verbe ») où l'accord « au pluriel masculin » s'impose.

Beauzée (1767, t. 1 : 358) confirme l'accord de l'adjectif au masculin pluriel, avec un premier exemple d'attribut du sujet en latin et en français (le nom *appellatif* est notre nom *commun*) :

Si un adjectif se rapporte à plusieurs noms appellatifs de différents genres ; il se met encore au pluriel, & il s'accorde en genre avec celui des noms qui est du genre le plus noble. Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle ; le masculin & le féminin sont plus nobles que le neutre, à cause de la supériorité des êtres animés sur ceux qui ne le sont pas.

*Pater & mater MORTUI, suppl. sunt (Ter.)* Le père et la mère sont MORTS.

Beauzée traite aussi le cas de l'accord de proximité, qu'il limite au latin (1767, t.1 : 359), le français n'étant employé dans les exemples que pour faire comprendre l'explication par l'ellipse qui est avancée pour cette concordance latine :

Quelquefois un adjectif, qui paroît se rapporter à plusieurs noms appellatifs, ne s'accorde cependant qu'avec le plus voisin ; alors le même adjectif est sousentendu avec chacun des autres noms, de manière à s'accorder avec chacun de ces noms.

*Sociis & rege RECEPTO*, (Virg.), c'est-à-dire, *Sociis (RECEPTIS) & rege RECEPTO* ; les compagnons (ayant été RETROUVÉS) & le roi ayant été RETROUVÉ, c'est-à-dire, après avoir retrouvé le roi & leurs compagnons.

Cette régularisation de l'accord de proximité par l'ellipse montre que cet accord n'est guère régulier et que l'accord de l'adjectif au masculin pluriel quand il se rapporte à des noms de genres différents est la norme, qui a évolué depuis Vaugelas, abandonnant l'accord de proximité des adjectifs épithètes.

## La féminisation des noms de métiers et de fonctions

Les grammaires classiques n'évoquent guère la question de la féminisation des noms de professions. Dans ses *Remarques pour aider à discerner les noms masculins d'avec les féminins*, Buffier (1709 : § 1012) donne une règle pratique : « Il faut les supposer tous masculins, excepté les suivans. » Certes, ce n'est guère un argument favorable à la féminisation des noms de métiers, qui n'est pas évoquée dans les exceptions, classées essentiellement suivant les terminaisons (-tié, -ion, -son, ...). Et Buffier donne une très longue liste alphabétique des « noms terminent en e muet » qui sont masculins, pour relativiser sans doute la fameuse règle scolaire qui veut que le féminin se termine en -e par opposition au masculin.

La féminisation des noms se manifeste dans la nomenclature des dictionnaires. On sait que celle-ci a évolué au fil des siècles. Féraud (1787) en parle explicitement :

On dit, cette femme est *Auteur, Poète, Philosophe, Médecin, Peintre*, etc. et non pas *Autrice, Poétesse, Philosophesse, Médecine, Peintresse*. Réflex. Voy. *Amatrice*. (article « Femme »).

La remarque sur *amatrice* est intéressante :

AMATRICE, s. f. J. J. *Rousseau* et M. *Linguet* ont employé ce mot. Un inconnu prétend que c'est un mot nouveau et inutile, et qu'on doit dire une *femme amateur*, comme on dit une *femme auteur*. Il est certain qu'*amatrice* est un mot nouveau, mais il n'est rien moins qu'inutile aujourd'hui que les femmes se piquent de goût pour les arts, autant

et plus que les hommes. Pour la *femme amateur*, que l'inconnu veut qu'on emploie au lieu d'*amatrice*, et à l'imitation de la *femme auteur* ; c'est aussi une nouveauté, et moins autorisée, et qui choque bien plus l'oreille qu'*amatrice*.

Féraud prend clairement position pour la féminisation d'*amateur* avec un changement de suffixe qui est courant, comme dans l'article ACTEUR, *trice, s.m. et f.*, avec une fine remarque sur les synonymes, où les deux genres sont évoqués :

Acteur, *Comédien* (Synon.) Ils sont le même dans le propre, mais non dans le fig. *Acteur* ne se prend pas en mauvaise part, comme *Comédien*. On dit d'un homme, qui a conduit une intrigue, qu'il a été grand *Acteur* dans cette affaire ; mais on ne dit que d'un fourbe, qu'il est grand *Comédien* ; et d'une femme qui, n'étant pas régulière, fait la modeste et la prude, qu'elle est une grande *Comédienne*. -- *Actrice* ne se dit point dans le figuré,

Comme on l'a dit, la langue est à l'image de la société. La féminisation des noms de métiers et de fonctions est déterminée par l'évolution des pratiques sociales, notamment la féminisation des métiers et la reconnaissance de la place des femmes. Depuis quelques décennies, la féminisation de ces noms a progressé, au début sous l'impulsion de nos cousin·e·s du Québec, qui ont écrit les premiers *une professeure*. Une synthèse remarquable sur la question, tenant compte des réflexions et publications au Québec, en Belgique et en Suisse romande, a été élaborée en France par des linguistes et publiée sous le titre *Femme j'écris ton nom* (1999). Cet ouvrage a le mérite de remettre en cause deux arguments hostiles à la féminisation :

- « le masculin est le neutre ; on doit donc le garder et ne pas mettre le nom au féminin. » Cet argument fallacieux a été dénoncé depuis longtemps : le masculin et le féminin sont les deux genres reconnus du français et s'opposent pour désigner, selon le cas, un homme ou une femme. Si le terme féminin manque, rien n'empêche linguistiquement de le créer.
- « la langue française ne permet pas telle ou telle féminisation ». Ce n'est généralement pas une question linguistique, mais sociologique. La langue, au sens strict, permet beaucoup de choses. La seule limite

est celle d'une norme rigide qui a du mal à évoluer. Ainsi, la suffixation (*programmeuse, receveuse ; conservatrice, rectrice*) ou la simple féminisation écrite avec un *-e* (*artisane, commise, consultante, ...*) offrent de grandes possibilités. Par exemple, actuellement, on observe l'essor du féminin *autrice*, que certains ont encore du mal à accepter, qui concurrence *écrivaine*, de sens différent.

L'Académie française a adopté, dans sa séance du 28 février 2019, un document sur la « féminisation des noms de métiers et de fonctions. » Ce travail d'une commission, approuvé par l'Académie, ne constitue pas à proprement parler une décision de celle-ci. Il comporte une analyse approfondie des procédés de féminisation des noms de métiers et de fonctions, avec un recul historique, relevant çà et là des points de blocage (*cheffe, ambassadrice, autrice*). De manière très prudente, il souligne que l'usage n'est pas fixé dans beaucoup de cas, ce qui n'incite pas l'Académie à trancher :

l'Académie française doit tenir compte des modifications et des innovations qu'elle constate, en soulignant que, dans bon nombre de cas, l'usage est encore loin d'être fixé et qu'il continuera d'évoluer. « Greffier<sup>2</sup> de l'usage », mais aussi « gardienne du bon usage de la langue », il lui revient, dans une période marquée par l'instabilité linguistique que déplorent bon nombre de nos concitoyens – certains souhaitent accélérer ces évolutions, d'autres les freiner ou en limiter la portée –, de rappeler qu'elles ne peuvent être envisagées que dans le respect des règles fondamentales de la langue et selon l'esprit du droit français. (2019, fin du document)

Autrement dit, comme pour les *Rectifications de l'orthographe française* (1990), c'est au pouvoir politique qu'il appartient de trancher sur la féminisation des noms de professions et de fonctions, comme il l'a déjà fait à la fin du xx<sup>e</sup> siècle (circulaire du 11 mars 1986 : voir Becker *et al.* 1999).

---

2. Et non *greffière*...

## Références bibliographiques

### *Références primaires*

- Arnauld, A. et Lancelot, C., 1660, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Le Petit [fac-sim. de la 3<sup>e</sup> éd. 1676, Hrsg. von H. H. Brekle, Stuttgart, Bad Cannstatt : F. Fromann, 2 vol., 1966].
- Beauzée, N., 1767, *Grammaire générale...*, 2 vol., Paris : Barbou.
- Buffier, Cl., 1709, *Grammaire française sur un plan nouveau pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée...*, Paris : Le Clerc, Brunet / Montpellier : Leconte et Montalant.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, Paris : Coignard (2<sup>e</sup> éd. 1718 ; 3<sup>e</sup> éd. 1740 ; 4<sup>e</sup> éd. 1762).
- Dictionnaire universel français et latin*, 1704 [Dictionnaire de Trévoux, 1<sup>ère</sup> éd.], 3 vol., Trévoux-Paris : Impr. Ganeau [rééditions 1740-1741, 1743, 1752, 1771].
- Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres*, 35 vol., 1966-1967. Mis en ordre et publié par M. Denis Diderot ... et quant à la partie mathématique par M. Jean Le Rond d'Alembert, Stuttgart-Bad Caunstatt : F. Fromann [1<sup>ère</sup> éd. 1751-1780].
- Féraud, J.-F., 1787-1788, *Dictionnaire critique de la langue française*, 3 vol., Marseille : J. Mossy.
- Furetière, A., 1690, *DICTIONNAIRE UNIVERSEL, CONTENANT GENERALEMENT TOUS LES MOTS FRANCOIS Tant vieux que modernes, ET LES TERMES DE TOUTES LES SCIENCES ET DES ARTS*, 2 t. en 1 vol., La Haye et Rotterdam : A. et R. Leers [LE DICTIONNAIRE UNIVERSEL d'Antoine Furetière, rééd. 1978, 3 vol., Paris : SNL - Le Robert].
- Ménage, G., 1675, *Observations de Monsieur Ménage sur la langue française*, Paris : Barbin [Seconde édition, 1<sup>e</sup> éd. 1672].
- Richelet, P., 1680, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française...*, Genève : Jean Herman Widerhold.
- Vaugelas, C.-F., 1647, *Remarques sur la langue française...*, Paris : Vve J. Camusat et P. Le Petit [fac-sim. de l'éd. orig. Introd., bblg., index par J. Streicher, Paris : Droz, 1934].

### *Références secondaires*

- Becquer, A, Cerquiglini, B. et Cholewka, N., 1999, *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris : CNRS, Institut national de la langue française.

- Bierbach, M. et Pellat, J.-C., 2003, « Histoire de la réflexion sur les langues romanes: le français », in Ernst, G., Schmitt, Chr., Gleßgen M.-D. et Schweickard, W. (dir.), *Romanische Sprachgeschichte. Histoire linguistique de la Romania*, Berlin, New York : Walter de Gruyter, t. 1, 226-242.
- Manesse, D. et Siouffi, G., 2019, *Le féminin et le masculin dans la langue – l'écriture inclusive en question*, Paris : ESF.
- Pellat, J.-C., 2015, « Le “bon usage” de Gilles Ménage : analyse du discours d'un grammairien érudit », in Trévisi-Moreau, I. (dir.), *Gilles Ménage : un homme de langue dans la République des Lettres, Littératures classiques*, n° 88, 105-121.
- Quémada, B. (dir.) et Pruvost, J. (collab.), 1998, *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne. Actes du colloque international 17, 18, 19 novembre 1994*, Paris : Champion.
- Rey, A. (dir.), 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, 2 vol., Paris : Le Robert.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R., 2018, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Puf, 7<sup>e</sup> éd. [1<sup>e</sup> éd. 1994].
- Saussure, F. de, 1996, *Cours de linguistique générale* [1<sup>e</sup> éd. 1916], Paris : Payot, éd. critique de T. de Mauro.



# La traduction des noms propres dans le roman *Temporada de huracanes* (*La saison des ouragans*) de Fernanda Melchor

**Coralie De La Luz**

Université de Reims Champagne-Ardenne – CIRLEP (EA 4299)

coralie.delaluzpressacco@gmail.com

## La nature des noms propres. Rappel de quelques points fondamentaux

Au cours de nos travaux de recherche, nous nous intéressons à la traduction des romans appartenant à la littérature mexicaine actuelle, plus précisément celle communément appelée *narco-littérature*, qui traite le thème de la violence liée au narcotrafic. Nous nous attachons particulièrement à analyser les outils utilisés par les traducteurs pour rendre en français le lexique de la violence – notamment l’argot de la criminalité – mais également les noms propres.

La traduction de la connotation onomastique est sans doute l’une des difficultés majeures pour un traducteur. L’onomastique – branche de la lexicologie qui étudie les noms propres – est l’un des éléments les plus caractéristiques d’une culture. Les anthroponymes et toponymes véhiculent des informations culturelles, sociales et historiques sur une langue tout en lui donnant une couleur particulière. Dans le cas des romans de fiction, ces éléments appartenant au réseau onomastique s’immiscent dans le récit et contribuent à créer l’univers fictif que

l'écrivain s'est forgé en amont. Bien souvent, le choix de l'anthroponyme – attribué par l'écrivain *a posteriori* – contribue à la caractérisation du personnage.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, les noms propres ont donné lieu à de nombreux débats, notamment celui relatif au sens. Pour des théoriciens comme Mill (1824), cité par Kleiber (2002 : 568), les noms propres se caractérisent par une absence de sens :

*Proper names have strictly no meaning; they are marks for individual objects<sup>1</sup>.*

Dans son article (2002 : 569), Kleiber réfute « la thèse des noms propres vides de sens » et postule que « les noms propres ont précisément pour sens des attributs ou propriétés du porteur du nom qui assurent le fonctionnement référentiel ». Il ajoute :

[...] il faut bien que le nom propre, s'il entend renvoyer à quelque chose d'autre que lui-même et pas à n'importe quoi, contienne des indications de quelque ordre que ce soit, qui dirigent notre interprétation vers ce pour quoi il est là. On ne voit pas comment sémiotiquement une forme, uniquement forme, ou, si cela a du sens, *un signe uniquement signifiant*, ou encore un signe « à une face », pourrait, sans rien d'autre, conduire vers un référent non présent.

Kleiber prône donc une théorie du sens des noms propres qui le conduit à considérer les noms propres comme des prédicats de dénomination.

Si tel est le cas, faut-il traduire les noms propres ? Dans l'introduction à son ouvrage (2001 : 11), Ballard rappelle à juste titre qu'il s'agit d'une question à laquelle les traducteurs et traductologues répondent souvent par la négative :

Il peut paraître étrange de produire un ouvrage sur la traduction du nom propre quand on sait que l'opinion la plus communément répandue veut que l'on ne traduise généralement pas ce genre de mot.

---

1. Notre traduction : « Les noms propres n'ont pas de sens, ce sont des marques pour les objets individuels. »

En effet, pour George Moore cité par Connes (1959 : 138), les noms propres n'ont pas à être traduits dans la mesure où ils se caractérisent par une absence de connotation :

Tous les noms propres, quelque imprononçables qu'ils soient, doivent être rigidement respectés.

Au sujet de la connotation des noms propres, Ballard (2001 : 185) – qui rejoint la théorie kleiberienne – affirme :

La connotation fait partie de la signifiante des Npr [noms propres] aussi bien dans le monde réel que dans les mondes fictifs et elle est largement mise à contribution par les auteurs. Qu'on le veuille ou non, elle contribue à notre perception des individus porteurs du nom.

Songeons par exemple à plusieurs personnages issus de la *narcopittérature* mexicaine dont les noms correspondent à une caractéristique physique ou morale – *El Zurdo Mendieta*, le détective *gaucher* des romans policiers écrits sous la plume d'Élmer Mendoza –, à une fonction précise au sein du récit – les protagonistes du roman *Trabajos del reino* de Yuri Herrera – ou encore au combat d'une vie – l'héroïne *Esperanza* de la fiction *Santitos* de María Amparo Escandón, cette mère qui vit dans l'*espoir* de retrouver sa fille disparue à la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

Ces considérations nous invitent à penser les noms propres comme des signes linguistiques à deux faces possédant à la fois un signifiant et un signifié. En tant qu'éléments linguistiques à part entière, les noms propres supposent donc que l'on y porte une attention particulière comme toute autre unité lexicale. La question se pose de savoir comment les rendre dans une autre langue.

Interrogeons-nous à présent sur les procédés qui s'offrent au traducteur. Ballard (2001) en distingue plusieurs : le report, la traduction littérale, l'assimilation, l'emprunt ou encore le calque. Le traducteur semble disposer d'un large éventail de choix pour rendre les noms propres dans la langue-culture d'arrivée du lecteur potentiel. Mais la traduction des noms propres répond-elle uniquement à une opération linguistique ?

## La traduction des noms propres : une opération délicate

Lors d'une conférence<sup>2</sup>, Friedrich Schleiermacher cité par Berman (1984 : 234-235) évoque « deux pratiques censées résoudre, tout en les esquivant, les difficultés de la traduction : la *paraphrase* et la *recréation* » :

Ou bien le traducteur laisse le plus possible l'écrivain en repos, et fait se mouvoir vers lui le lecteur ; ou bien il laisse le lecteur le plus possible en repos, et fait se mouvoir vers lui l'écrivain.

D'après Friedrich Schleiermacher, les deux chemins possibles qu'un traducteur peut emprunter pour « faire communiquer l'écrivain et le lecteur » seraient donc d'une part, le rapprochement de l'Autre, de l'« étranger » qui implique le décentrement, et d'autre part, le choix de l'ethnocentrisme en privilégiant cette fois-ci le rapprochement à la culture d'arrivée.

Le traducteur semble *a priori* avoir le choix entre deux options pour traduire le nom propre : le recours au report ou à l'emprunt, qui permet de préserver l'étrangéité du texte et d'ancrer le lecteur de la langue d'arrivée (désormais LA) dans un contexte identique à celui créé par l'écrivain ; ou bien le choix de l'explicitation du nom propre par une traduction littérale lorsqu'elle est possible, un ajout ou bien une note pour mener le lecteur au sens, rendre la connotation de la langue de départ (désormais LD) dans la LA au détriment de l'étranger.

Le traducteur peut donc se trouver tenté de traduire certains noms pour faire accéder le lecteur au sens, notamment pour le cas des noms plus fortement connotés comme les surnoms. Ce choix entraîne néanmoins un certain risque comme le souligne Ballard (2001 : 20) :

Au niveau d'une œuvre, [...] si l'ensemble des personnages appartient à une nationalité, la traduction de certains prénoms rompt l'homogénéité du réseau onomastique en faisant basculer certains d'entre eux dans une autre nationalité [...].

Venons-en à présent à notre objet d'étude. Le roman de Fernanda Melchor, *Temporada de huracanes*, publié chez

---

2. Conférence intitulée « Sur les différentes méthodes de traduction » donnée en 1823 à Berlin.

Random House en 2017 et traduit en français par Laura Alcoba sous le titre *La saison des ouragans* (Grasset, 2019), représente un véritable défi en matière de traduction. Lorsque nous avons interrogé la traductrice au sujet des difficultés auxquelles elle a dû faire face au cours de ce travail, elle nous a répondu :

Il a été très difficile de traduire le roman de Fernanda Melchor. Le rythme de ses phrases, leur construction, leur extrême longueur... Tout cela a été compliqué à restituer. Les répétitions aussi, qui « passent » quelquefois moins bien en français. J'ai été en contact avec elle par email et lui ai posé des questions dès que quelque chose ne me semblait pas clair. Cela m'a beaucoup aidée.

Un aspect en particulier a retenu notre attention, celui lié à la traduction des noms propres, notamment des anthroponymes. En effet, certains sont particulièrement porteurs de sens – *la Bruja*, *Lagarta*, *la Negra*, *la Picapiedra* ou encore *la Baraja*, pour n'en citer que quelques-uns. Dans le texte traduit, la coexistence de formes originales – autrement dit le report du nom en espagnol – et de formes traduites littéralement en français fait de l'hétérogénéité le choix dominant. La question est de savoir ce qui a motivé la traductrice dans ses choix, ce qui explique cette rupture d'homogénéité, ce qui l'a incitée à traduire ou au contraire à reporter le nom des personnages dans le texte d'arrivée.

## Fernanda Melchor

Écrivaine et journaliste mexicaine, Fernanda Melchor (1982) est l'une des plumes les plus notables et talentueuses de sa génération. Elle est l'auteure du roman *Falsa Liebre* (2013) dans lequel elle décrit l'expérience de quatre personnages masculins marquée par les vices et excès en tout genre. Plus récemment dans *Aquí no es Miami* (2018), un recueil de récits à la frontière entre fiction et réalité, Fernanda Melchor dresse un portrait des victimes et criminels de la guerre contre le narcotrafic dans l'État de Veracruz, d'où elle est originaire. Ses ouvrages ont très souvent pour toile de fond le contexte de violence qui frappe actuellement cette région sanglante située dans l'Est du Mexique.

## *Temporada de huracanes (La saison des ouragans)*

Le second roman de Fernanda Melchor intitulé *Temporada de huracanes* (2017) s'ouvre sur la découverte du cadavre d'une femme surnommée *la Bruja* (la Sorcière) par un groupe d'enfants aux abords du bourg fictif de La Matosa, en plein mois de mai où la saison des ouragans s'annonce particulièrement virulente. Inspiré d'un fait divers<sup>3</sup>, cette fiction reconstitue les événements qui ont précédé l'assassinat de ce personnage mystérieux qui vient en aide aux habitants de la région : elle guérit les femmes en leur administrant des breuvages et donne du plaisir aux hommes qu'elle reçoit chez elle en organisant des nuits de débauche. Le récit, qui prend la forme d'une logorrhée, donne la parole aux témoins – parmi lesquels Yesenia surnommée *Lagarta* (Lézard) – et aux coupables présumés, trois hommes du village : Luismi, Munra et Brando. Ancrée dans un climat de violence extrême – trafic de drogue, disparitions, meurtres, prostitution, pédophilie, etc. –, la fiction de Fernanda Melchor invite le lecteur à partager le quotidien des habitants de ce microcosme dans lequel règnent tous les excès.

Le succès du roman dépasse très largement les frontières du Mexique puisqu'il a été traduit non seulement en français mais également dans d'autres langues comme l'anglais (*Hurricane Season*), l'allemand (*Saison der Wirbelstürme*) ou encore l'italien (*Stagione di uragani*).

Passerelle entre deux langues et deux cultures, le traducteur se trouve au cœur même de la diffusion d'une œuvre dans une autre langue et dans une autre culture. C'est pourquoi nous avons souhaité dresser le portrait de la traductrice Laura Alcoba avant de débiter l'analyse concrète des choix de traduction des anthroponymes.

### La traductrice Laura Alcoba

Née en 1968 en Argentine, où elle vécut jusque l'âge de dix ans, Laura Alcoba s'exila à Paris avec sa famille pour fuir le régime dictatorial en place à cette époque. Actuellement maître de conférences à

---

3. L'article « Dans *La saison des ouragans*, Fernanda Melchor exorcise la violence endémique du Mexique », signé par Ariane Singer et publié le 17/04/2019 dans le journal *Le Monde*, fait mention du meurtre de la Sorcière, personnage emblématique de l'État de Veracruz au début du xxi<sup>e</sup> siècle.

l'université de Paris-X Nanterre, elle est également écrivaine de langue française. Le roman *Manèges. Petite histoire argentine* (2007) – dans lequel la narratrice raconte son enfance en Argentine sous la dictature – constitue le premier d'une trilogie de l'exil publiée chez Gallimard, qui trouvera son prolongement dans *Le bleu des abeilles* (2013). Dans cette seconde publication, le lecteur est plongé dans le récit émouvant d'une petite fille argentine exilée à Paris, pour laquelle l'enracinement dans une terre à la fois rêvée et inconnue se fait notamment par l'apprentissage de la langue française. *La danse de l'araignée* (2017) – récompensé par le prix Marcel Pagnol – aborde plus particulièrement le lien épistolaire entre la narratrice adolescente et son père prisonnier politique. Parallèlement à cette trilogie, Laura Alcoba publia d'autres romans, parmi lesquels *Jardin blanc* (2009) et *Les passagers de l'Anna C.* (2012).

Son œuvre littéraire lui vaudra une reconnaissance à la fois nationale et outre-Atlantique, à en croire le très bon accueil qui lui est réservé par le lectorat argentin. Très attachée à la langue française, la romancière n'écrit pas dans sa langue maternelle et ne souhaite pas non plus traduire ses romans vers l'espagnol. Elle affirme d'ailleurs à ce sujet (Wajszczuk, 2018) :

*Sé cómo quiero que mis textos suenen en castellano. Al mismo tiempo, no podría (ni quiero) traducir sola mis propios libros, por lo que necesito estar en diálogo con el traductor, poder opinar, poder sugerir<sup>4</sup>.*

Parallèlement à sa carrière d'écrivaine, Laura Alcoba se consacre à la traduction en français, deux activités qui interagissent pour mieux s'enrichir mutuellement selon elle. Elle a également travaillé plusieurs années en tant qu'éditrice aux éditions du Seuil, ayant à sa charge le domaine hispanique. Laura Alcoba a traduit – entre autres – le roman d'Iván Thays *Un lugar llamado oreja de perro* (2008)<sup>5</sup>, les romans de l'Argentine Selva Almada<sup>6</sup> et du Mexicain Yuri Herrera *Trabajos*

---

4. « Je sais de quelle manière je veux que mes textes résonnent en castillan. En même temps, je ne pourrais pas (et je ne veux pas) traduire seule mes propres livres. C'est pour cela que j'ai besoin d'être en contact avec le traducteur et de pouvoir donner mon point de vue, faire des suggestions. »

5. Traduit sous le titre *Un lieu nommé Oreille-de-Chien* publié chez Gallimard en 2011, ce roman offre un voyage au cœur d'une petite bourgade péruvienne à la fin de la guerre sucia.

6. *Après l'orage* et *Les jeunes mortes* publiés chez Métailié respectivement en 2014 et

*del reino* (2004), *Señales que precederán al fin del mundo* (2009) et *La transmigración de los cuerpos* (2013)<sup>7</sup>, tous ancrés dans un contexte de violence.

Lors d'un échange que nous avons eu récemment avec elle, elle affirme néanmoins que la violence n'est pas quelque chose qu'elle recherche spécialement dans son activité de traduction :

J'ai toujours traduit des livres que j'aime et que je considère bons malgré leur violence. Je crois tout simplement que la violence est très présente dans la littérature contemporaine, tout particulièrement latino-américaine et mexicaine.

Voyons à présent quels choix ont été opérés par la traductrice pour rendre en français les anthroponymes du roman *Temporada de huracanes*.

## Analyse des choix de traduction

Pour plus de clarté, nous avons choisi de répertorier les noms des principaux personnages – accompagnés de la traduction faite par Laura Alcoba – dans le tableau qui suit. Le lecteur nous pardonnera la non exhaustivité de cette liste compte tenu du nombre important de personnages figurant dans la fiction.

Ce tableau laisse apparaître une certaine hétérogénéité dans les choix de traduction opérés par la traductrice du roman *Temporada de huracanes*. Analysons-les à présent de plus près.

La traduction littérale a été retenue par Laura Alcoba pour rendre en français le surnom du personnage central de la fiction : La Sorcière. En effet, pour la traductrice, la priorité est donnée au sens lorsqu'il s'agit de traduire un aptonyme<sup>8</sup>, c'est-à-dire un nom de personnage

---

en 2015.

7. Les deux premiers romans de l'écrivain mexicain *Trabajos del reino* et *Señales que precederán al fin del mundo* ont été traduits et publiés une première fois chez Gallimard sous les titres *Les travaux du royaume* (2012) et *Signes qui précéderont la fin du monde* (2014). Puis, la maison d'édition a émis le souhait de publier une trilogie de la frontière – publiée en 2016 sous le titre *Le royaume, le soleil et la mort. Trilogie de la frontière* – en ajoutant à la traduction des deux ouvrages précédents celle du troisième roman de l'écrivain *La transmigración de los cuerpos*.
8. Terme rendu populaire par Bougaïeff (1995), professeur de linguistique française à l'université du Québec.

Tableau 1 – La traduction des anthroponymes dans le roman *Temporada de huracanes*

Anthroponymes dans la langue de départ	Traduction dans la langue d'arrivée	Fonction du personnage dans le roman
La Bruja	La Sorcière	Son cadavre est découvert au tout début du roman.
Yesenia Lagarta	Yesenia Lézard	Témoin majeur de l'histoire. Son surnom.
La Negra	Negra	Mère de Yesenia.
La Balbi	Balbi	Tante de Yesenia.
Tío Maurilio	Oncle Maurilio	Oncle de Yesenia.
La Bola	Bola	Cousine de Yesenia. Fille « facile » qui tombe enceinte très jeune.
Gorda	Bouboule	Son surnom.
La Picapiedra	Picapiedra	Cousine de Yesenia.
La Baraja	Baraja	Cousine de Yesenia.
Luis Miguel alias el Luismi	Luis Miguel alias Luismi	Cousin de Yesenia, consommateur de drogue et présumé coupable car sa petite amie Norma a été admise à l'hôpital après avoir consulté la Sorcière.
Munra	Munra	Deuxième présumé coupable car il était au volant du camion ayant transporté le corps de la Sorcière le jour du meurtre.
Brando	Brando	Troisième présumé coupable. Misogyne, homophobe, sa violence est sans limite.
Las Güeras	Les filles Güeras	Cancanières, filles du village.
Norma	Norma	Recueillie par Luismi alors qu'elle est enceinte.
El padre Casto	Le père Casto	Religieux du village.
Cuco Barrabás	Cuco Barrabás	Narcotrafiquant qui enlève les jeunes filles de la région.
La Niña de Blanco	La Petite Fille en Blanc	Personnage légendaire.
La Llorona	La Pleureuse	Personnage légendaire.

exerçant une fonction bien précise, comme c'est le cas ici. Nous renvoyons le lecteur à la traduction du roman *Trabajos del reino* de Yuri Herrera – réalisée par Laura Alcoba comme nous l'avons précisé plus haut – dans lequel les anthroponymes – qui désignent une fonction exercée par les personnages dans le Palais du narcotraffiquant (l'Artiste, le Joaillier, l'Héritier, des aptonymes donc) – ont tous été traduits littéralement. La traduction littérale apporte un éclairage essentiel au lecteur qui peut ainsi mieux saisir le contexte fictionnel. Situé au tout début du roman, ce passage nous éclaire à la fois sur l'origine et l'évolution de l'anthroponyme en question :

- (1a) *Le decían la Bruja, igual que a su madre : la Bruja Chica cuando la vieja empezó el negocio de las curaciones y los maleficios, y la Bruja a secas cuando se quedó sola, allá por el año del deslave.* (2018 : 13)
- (1b) On l'appelait la Sorcière, comme sa mère : d'abord, elle avait été la Petite Sorcière, à l'époque où la vieille s'était lancée dans le commerce des guérisons et des maléfices, puis la Sorcière tout court, lorsqu'elle était restée seule, après le glissement de terrain. (2019 : 13)

Le report apparaît néanmoins comme le choix dominant. En effet, nous remarquons que de nombreux anthroponymes – moins connotés que d'autres – ont été reportés dans la LA : *Yesenia, Luisimi, Maurilio, Brando, Munra*, etc.

Les langues française et espagnole possédant une étymologie proche, le traducteur peut être tenté d'adapter le prénom étranger au système phonétique de la LA, lorsque cela est possible. Par exemple, *Pedro* (Pierre), *María* (Marie), *Felipe* (Philippe) ou encore *Natalia* (Nathalie), sont des noms relativement répandus dans les deux langues. Or, ce n'est pas le cas dans le roman. L'acclimatation ne peut donc pas être envisagée ici dans la mesure où ces anthroponymes ne possèdent aucun équivalent en français.

Plusieurs anthroponymes tels que *Lagarta, la Bola, la Negra*, etc. nous rappellent à quel point l'attribution d'un surnom constitue une véritable institution au Mexique et dans de nombreux autres pays latino-américains. Bien souvent, le surnom est formé à partir d'un nom commun désignant une caractéristique morale ou physique, c'est pourquoi « il devrait pouvoir se traduire sans problème », comme le

souligne Ballard (2001 : 165). Une fois de plus, les choses sont-elles si simples ?

Le surnom de *Yesenia* – *Lagarta* – a été traduit littéralement : Lézard. Nous y voyons là une volonté de la part de la traductrice de mettre en exergue les traits qui contribuent à caractériser ce personnage – au physique peu avantageux – exaspéré par l'emploi répétitif de ce sobriquet par les membres de sa famille :

(2a) [...] *Yesenia se hartaba de gritarle y perdía el control y agarraba a su primo de los pelos [...] y varias veces lo aventó contra la pared con ganas de que se muriera [...] y dejara de una vez de fastidiarla, de lastimarla, de llamarla siempre con ese apodo que la abuela le puso de chica y que Yesenia odiaba con toda su alma y que se le había pegado de tal forma que todo el pueblo la conocía ya como Lagarta, por fea, prieta y flaca recitaba la abuela [...].* (2018 : 43)

(2b) [...] *Yesenia en avait assez de lui crier dessus et perdait tout contrôle. Elle agrippait alors son cousin par les cheveux [...], plusieurs fois elle l'avait envoyé contre le mur avec l'envie qu'il meure [...] et qu'il arrête une fois pour toutes de l'emmerder, de la blesser, de l'appeler toujours par ce sobriquet que la grand-mère lui avait donné lorsqu'elle était petite et que Yesenia détestait de toute son âme, ce surnom qui lui collait à la peau au point que tout le monde la connaissait comme le Lézard parce qu'elle était laide, noire et maigre, disait toujours la grand-mère [...].* (2019 : 52)

Cependant, d'autres noms propres formés à partir d'un nom commun indiquant une caractéristique physique – par exemple *Negra* (Noire), *Bola* (Boule) ou encore *Las Güeras* (*güera* signifie blonde) – ont été reportés par Laura Alcoba alors qu'une traduction littérale aurait pu être envisagée dans la LA. Le choix du maintien peut s'expliquer par le souhait de préserver l'étrangeté du texte de départ et sa sonorité. Le report permet en effet d'accentuer la couleur locale en évitant ainsi la recréation d'une fiction à la française.

Le surnom de *Bola* – l'une des cousines de *Yesenia* qui tombe enceinte régulièrement – *gorda* (grosse) a néanmoins été traduit par *bouboule*, une stratégie de compensation qui permet de mettre en exergue cette caractéristique du personnage à travers une expression imagée significative :

- (3a) *Pobre gorda, siempre tuvo la ilusión de terminar sus estudios y volverse maestra, pero nada de eso pasó porque si bien ella decía que tarde o temprano algún día terminaría la secundaria, al año de que la abuela la sacó de la escuela la pendeja ya estaba enferma de su hija la Vanessa y ya nunca pudo regresar a sacar su certificado.* (2018 : 46)
- (3b) Pauvre bouboule, elle avait toujours rêvé de finir le secondaire pour devenir institutrice, mais rien de cela n'était arrivé car même si elle disait qu'un jour elle finirait le lycée, l'année où la grand-mère l'avait sortie de l'école, la gamine était déjà en cloque de sa fille Vanessa et elle n'avait jamais obtenu son diplôme de fin d'études. (2019 : 55-56)

Quant au nom propre *Cuco Barrabás*, il constitue un cas particulier. Rappelons que dans la réalité comme dans la fiction, les surnoms des narcotrafiquants sont souvent choisis ou leur sont attribués selon plusieurs critères : une caractéristique physique ou morale ou encore un *modus operandi*. Le nom *Cuco* désigne un personnage légendaire du folklore mexicain : un croque-mitaine qui effraye les enfants qui n'ont pas été sages. Nous pouvons établir un parallèle entre les deux personnages – fictionnel et légendaire – dans la mesure où le personnage de *Cuco Barrabás* est un narcotrafiquant connu pour enlever les jeunes filles dans la fiction de Fernanda Melchor, d'où son surnom. Dans la mesure où le personnage du croque-mitaine existe dans l'imaginaire de tous les pays, l'acclimatation aurait pu être envisagée sous forme de jeu de mots (*le Croque-fillettes Barrabás*, par exemple), de même que l'explicitation (*le Violeur Barrabás*) ; toutefois, ces choix nous semblent rompre avec le contexte de violence propre au Mexique. Si le lecteur souhaite une explicitation, il lui appartiendra toujours d'effectuer des recherches afin d'approfondir sa lecture du texte traduit.

Si l'hypothèse avancée par Ballard (2001) est tout à fait plausible, ces exemples indiquent que les stratégies de traduction du surnom ne dépendent pas uniquement de sa traduisibilité ou non dans une langue donnée. En effet, plusieurs facteurs autres que le signifié sont à prendre en considération dans sa traduction : l'environnement socio-culturel du lecteur qui peut supposer une acclimatation, le respect des choix de l'écrivain, les jeux de mots et les sonorités à rendre ou encore la valeur qui peut être différente dans les deux cultures de départ et d'arrivée. Selon nous, le refus d'une traduction littérale de la part de la traduc-

trice a été motivé par une question de sonorité et aussi par la volonté de conserver un accent étranger dans le texte d'arrivée.

Par ailleurs, divers noms propres figurant dans le roman original sont précédés d'un article défini, marqueur d'une certaine popularité ou familiarité dans la langue espagnole : *la Balbi, la Negra, la Baraja, el Luismi*, etc. L'usage de l'article devant un prénom étant plus courant en espagnol qu'en français, la traductrice a opté pour sa suppression dans la LA. En voici une illustration :

- (4a) [...] *de repente a la abuela se le iba la onda y confundía a Yesenia con la Negra, o a la Picapiedra con la Balbi [...].* (2018 : 44)
- (4b) [...] soudain la grand-mère semblait perdue, elle confondait Yesenia et Negra, Picapiedra et Balbi [...].

Nous terminerons cette analyse avec le cas des anthroponymes appartenant à deux personnages légendaires : *La Llorona* et *La Niña de Blanco*. Comme nous pouvons l'observer dans la figure 1, ces deux noms propres ont été traduits littéralement en français par Laura Alcoba :

- (5a) [*a la Bruja*] *la confundían a la vez con la Vieja y con los espantos de los cuentos que las mujeres del pueblo les contaban cuando eran pequeños : las historias de La Llorona, la mujer que mató a su prole entera por despecho [...]; o la historia de la Niña de Blanco, el fantasma que se te aparece cuando desobedeces a la abuela [...].* (2018 : 28)
- (5b) [la Sorcière] ils la confondaient quelquefois avec la Vieille et avec l'effroi suscité par les histoires que les femmes du village leur avaient racontées lorsqu'ils étaient petits : les histoires de la Pleureuse, cette femme qui, par dépit, avait tué toute sa progéniture [...] ; ou encore l'histoire de la Petite Fille en Blanc, ce fantôme qui apparaît lorsque tu désobéis à ta grand-mère [...]. (2019 : 33)

Ces légendes ont une résonance particulière chez le lecteur potentiel dans la mesure où elles sont amplement diffusées dans le cinéma et la littérature, d'où le choix de la traduction littérale.

## À titre de conclusion

Cette approche nous semble illustrer la variété de stratégies mises en œuvre par la traductrice Laura Alcoba qui s'est attachée à rendre le sens lorsque cela était vraiment nécessaire pour le lecteur tout en introduisant un accent hispanique pour préserver l'esprit du texte original. Le respect de l'« étranger », amplement prôné par Berman (1984), s'avère essentiel pour que le lecteur « sente que le texte vient d'ailleurs, même s'il ne doit pas sentir qu'il est traduit » comme l'affirme Bensoussan dans *Confessions d'un traître* (1995 : 38).

Dans cet ouvrage, le traducteur partage plusieurs anecdotes tout à fait intéressantes au sujet de la traduction des noms propres. Les exemples qui suivent montrent qu'il est parfois possible d'adopter une position médiane – c'est-à-dire un mélange des deux méthodes avancées par Friedrich Schleiermacher – et de faire en sorte de traduire pour faire accéder au sens tout en préservant l'étrangeté. Le premier exemple concerne le choix que Bensoussan a opéré pour traduire le surnom donné au cheval *Mirón* – qui signifie curieux – dans le roman *Juntacadáveres* (1964) de l'Uruguayen Juan Carlos Onetti :

[...] compte tenu du nécessaire jeu de mots et en faisant confiance à la capacité de mon lecteur à saisir le tout, j'ai finalement traduit « Mirón » par « Curioso ». C'est ce que j'appellerais « le principe d'étrangeté » et qui permet, dans la traduction, de sauvegarder la tonalité propre au texte. (1995 : 39)

Plus loin dans son ouvrage, il explique la façon dont il a traduit le nom de l'embaumeur mexicain (Inocente Adecuado) en charge de la dépouille de l'héroïne du roman *Tres tristes tigres* du Cubain Guillermo Cabrera Infante. Son choix s'est porté sur le mot *Adequatl* – il s'agit dans le roman de chercher *el embalsamador adecuado* (l'embaumeur adéquat) – « en écho au dieu bien connu [du lecteur] Quetzalcoatl » (1995 : 113). Ces choix – pour le moins originaux et ingénieux – illustrent parfaitement la possibilité d'une voie médiane entre décentrement et ethnocentrisme.

Ce qui peut apparaître comme un obstacle à la traduction s'avère être, *in fine*, une source d'enrichissement de la langue-culture d'arrivée, un moyen d'accroître ses « potentialités », pour reprendre les mots de Berman (1984 : 303) qui s'appuie sur la réflexion de Goethe :

Développer ces potentialités (qui varient de langue à langue), telle est la tâche de la traduction, qui progresse donc vers la découverte de la « parenté » des langues.

Enfin, il nous faut garder à l'esprit que la traduction est avant tout une pratique subjective qui repose souvent sur la sensibilité du traducteur et son état d'esprit au moment de traduire.

## Références bibliographiques

- Ballard, M., 2001, *Le nom propre en traduction*, Paris : Ophrys.
- Bensoussan, A., 1995, *Confessions d'un traître. Essai sur la traduction*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Berman, A., 1984, *L'épreuve de l'étranger*, Paris : Gallimard.
- Bougaïeff, A., 1995, *Les aptonymes, une curiosité linguistique*, Université du Québec à Trois-Rivières, [en ligne] <http://www.uqtr.ca/aptonymes> (consulté le 04/01/2020).
- Connes, G., 1959, « Étude documentaire » précédant sa traduction de R. Browning, *L'Anneau et le livre*, Paris : Gallimard.
- Herrera, Y., 2010, *Trabajos del reino*, Cáceres : Periférica.
- Herrera, Y., 2010, *Señales que precederán el fin del mundo*, Cáceres : Periférica.
- Herrera, Y., 2013, *La transmigración de los cuerpos*, Cáceres : Periférica.
- Herrera, Y., 2016, *Le royaume, le soleil et la mort*, Alcoba, L. (trad.), Paris : Gallimard.
- Kleiber, G., 2002, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Meta*, 41 (4), [en ligne] <https://doi.org/10.7202/003323ar> (consulté le 03/01/2020).
- Melchor, F., 2018, *Temporada de huracanes*, Mexico : Penguin Random House.
- Melchor, F., 2019, *La saison des ouragans*, Alcoba, L. (trad.), Paris : Grasset.
- Mill, S., 1824, *A System of Logic*, 8<sup>e</sup> édition 1949, Londres : Longman.
- Singer, A., 2019, « Dans *La saison des ouragans*, Fernanda Melchor exorcise la violence endémique du Mexique », *Le Monde*, [en ligne] [https://www.lemonde.fr/livres/article/2019/04/17/dans-la-saison-des-ouragans-fernanda-melchor-exorcise-la-violence-endemique-du-mexique\\_5451659\\_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2019/04/17/dans-la-saison-des-ouragans-fernanda-melchor-exorcise-la-violence-endemique-du-mexique_5451659_3260.html) (consulté le 30/12/2019).
- Wajszczuk, A., 2018, « Aún me quedan muchos cabos sueltos de este país », *Clarín*, [en ligne] [https://www.clarin.com/cultura/quedan-cabos-sueltos-pais\\_o\\_HJBwRJdnG.html](https://www.clarin.com/cultura/quedan-cabos-sueltos-pais_o_HJBwRJdnG.html) (consulté le 03/01/2020).

# Représentations discursives, idiomatité et « stéréotypes lexicaux »

**Patrick Haillet**

Université de Cergy-Pontoise - LT2D (EA 7518)  
phaillet@hotmail.com

## Introduction

La démarche présentée dans ce qui suit consiste à considérer que les discours – qu'ils soient oraux ou écrits – constituent fondamentalement des *représentations* de « ce dont on parle » (Haillet, 2006, 2007, 2008) et à s'intéresser aux *propriétés linguistiques* de ces séquences sonores ou écrites associées à du sens.

Elle s'inspire, en outre, des recherches de Prieto (1966) qui ont notamment mis au jour le principe résumé comme suit : l'attribution d'un sens à des discours oraux et écrits produits par d'autres locuteurs implique le recours – entre autres – à des connaissances « stockées » dans le cerveau humain. C'est ce principe que je m'attacherai à illustrer en premier.

En lien direct avec le modèle de Prieto, j'aborderai ensuite une approche qui fait son chemin depuis une trentaine d'années (Fradin, 1984 ; Kleiber, 1987, 1988, 1989, 1990, 1993 ; Anscombe, 1994, 1996, 1998, 2001, 2002, 2004) et qui consiste à faire l'hypothèse que ces connaissances « stockées » dans le cerveau humain sont, pour l'essentiel, non pas des « listes de termes » mais des listes de séquences qui *associent* telle ou telle entité linguistique à d'autres entités linguistiques. Après

une présentation succincte de cette théorie, appelée de nos jours « théorie des stéréotypes lexicaux », je proposerai des exemples destinés à montrer comment elle rend compte de quelques mécanismes sous-jacents à certaines pratiques discursives courantes.

C'est sous cet angle que j'examinerai alors le fonctionnement des *gallicismes* (cf. *infra*). L'observation de quelques *expressions idiomatiques* en français et de leurs « équivalents » en anglais et en espagnol visera à préciser la *nature* de la relation entre langue, pensée et réalité – en illustrant notamment le fait que « *les langues constituent des systèmes indépendants de la réalité extralinguistique* » (Yaguello, 1988 : 67) et en proposant un regard spécifique sur la part de la *culture* dans le fonctionnement des langues naturelles.

## De quelques mécanismes interprétatifs : le modèle de Prieto

L'attribution d'un sens à tel ou tel élément passe bien souvent par la prise en compte de faits *extérieurs à cet élément* (Prieto, 1966 ; Haillet, 2007). Par convention, l'étiquette « environnement discursif » (Haillet, 2002) désignera, dans ce qui suit, l'ensemble de ces faits susceptibles d'intervenir dans le processus interprétatif. Suivant que ces faits se prêtent – ou non – à la perception par la vue ou par l'ouïe, une première distinction s'opère entre « faits observables » d'un côté et « savoirs partagés » de l'autre ; une deuxième distinction s'établit entre faits observables qui présentent la double articulation et ceux qui ne possèdent pas cette propriété.

Les exemples ci-dessous sont destinés à illustrer ces différents types de faits constituant l'environnement discursif d'un élément auquel on attribue un sens. Ainsi, l'entité *ligne* correspond à « ensemble de conducteurs qui suivent le même trajet pour transmettre des signaux électromagnétiques entre deux points, en particulier pour assurer une communication téléphonique » dans (1) et (2), mais à « forme, contour, dessin d'un corps » dans (3) et (4) :

- (1) La tonalité indiquait que la ligne était occupée.
- (2) Ma ligne fixe est en dérangement depuis une semaine.
- (3) Désormais, il est possible de faire attention à la ligne tout en gardant le plaisir de manger.

- (4) Si le cassis frais est bon pour la ligne, on ne peut pas en dire autant de la liqueur de cassis et de la crème de cassis, très sucrées.

Ce qui permet d'attribuer un sens à *ligne* dans ces exemples, c'est la prise en compte d'éléments linguistiques (« contexte à gauche » et/ou « contexte à droite ») constituant son environnement. Il s'agit là de faits observables qui présentent la double articulation.

En revanche, pour savoir ce que désigne l'entité *là* dans (5), on a besoin de s'appuyer sur des faits observables tels que le geste du locuteur qui produit l'énoncé, son regard, etc. – réalités perceptibles mais qui ne présentent pas la double articulation :

- (5) Vous pouvez vous mettre là.

Enfin, de nombreux énoncés font appel à des savoirs plus ou moins largement partagés (il s'agit alors de faits qui échappent à la perception par la vue ou par l'ouïe) :

- (6) À l'époque préhistorique où Google et Facebook n'existaient pas, ce temps immémorial que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître, les homonymes ne partageaient rien de plus que quelques lignes sur une page de l'annuaire – oui, le Bottin, en papier, qui pesait des tonnes.

Dans (6), l'effet de connivence recherché s'appuie sur le clin d'œil à la chanson « La Bohème » de Charles Aznavour (*Je vous parle d'un temps / que les moins de vingt ans / ne peuvent pas connaître*) ; le procédé ne fonctionnera qu'auprès des lecteurs qui connaissent la chanson<sup>1</sup> et qui en auront mobilisé le souvenir en attribuant un sens à (6). C'est un phénomène similaire qu'illustre ce slogan publicitaire d'une enseigne de la grande distribution :

- (7) Le bonheur est dans le près.

Cette séquence vise à déclencher une association avec le poème « Le bonheur » de Paul Fort et à accrocher l'attention du lecteur grâce à la

---

1. C'est la raison pour laquelle on parle de « savoirs *plus ou moins largement partagés* ».

substitution de *près* à *pré* – opération que vient expliciter la suite du message publicitaire, *Chez Intermarché, nous privilégions les producteurs locaux.*

Le tableau ci-dessous récapitule les différents types de faits susceptibles de constituer l'environnement discursif d'une entité :

faits observables directement (perceptibles par la vue ou par l'ouïe)		faits qui échappent à l'observation directe (à la perception par la vue ou par l'ouïe)
présentant la double articulation	ne présentant pas la double articulation	savoirs <i>plus ou moins largement</i> partagés par les membres de la communauté impliquée par l'énonciation
« contexte » (séquences linguistiques)	« situation » (faits qui accompagnent la perception des stimuli visuels ou auditifs : gestes, grimaces, images, etc.)	

C'est dans cette perspective que j'aborde l'hypothèse relative à la forme que prennent les connaissances « *plus ou moins largement* partagées », stockées dans le cerveau humain et mobilisées lorsqu'on vise à attribuer un sens à une séquence sonore ou écrite.

### *Phrase, énoncé* et « théorie des stéréotypes lexicaux »

Je commence par une précision terminologique pertinente pour la présentation de la « théorie des stéréotypes lexicaux ». Par analogie à l'opposition entre *discours* et *langue* (cf. Benveniste, 1974 : 80 ; Arrivé, Gadet et Galmiche, 1986 : 373), Ducrot (1980 : 7) opère la distinction entre *énoncé* et *phrase*. La *phrase* est « une entité linguistique abstraite, purement théorique, [...] un ensemble de mots combinés selon les règles de la syntaxe, ensemble pris hors de toute situation de discours » (Ducrot, 1980 : 7) ; ce que produit un locuteur, ce à quoi on attribue un sens, ce n'est donc pas une *phrase*, mais un *énoncé* particulier d'une phrase. La distinction entre *signification* et *sens* est à considérer dans la même perspective ; on parle du *sens* au plan de l'*énoncé*, et de la *signification* au plan de la *phrase* correspondante :

Lorsqu'un énoncé défile devant l'auditeur qui cherche à le comprendre, ses mots ne déversent pas l'un après l'autre [...] leur contenu individuel, qui viendrait s'ajouter au contenu véhiculé par les précédents. Il faut au contraire toute une théorie sémantique, bien loin encore d'être assurée, pour déterminer ces différents apports. Pour notre part, nous avons fait l'hypothèse que le mot, conçu comme entité linguistique abstraite, ne collabore au sens d'un énoncé que d'une façon indirecte : il commence par se combiner aux autres mots pour constituer la signification de la phrase, et c'est celle-ci qui, vu la situation de discours, produit le sens de l'énoncé. (Ducrot, 1980 : 8-9)<sup>2</sup>

C'est cette acception des termes « phrase » et « signification » que l'on retrouve dans le postulat central de la « théorie des stéréotypes lexicaux » élaborée par Anscombe (1994, 1996, 1998, 2001, 2002, 2004) :

Je ferai mienne l'hypothèse de Putnam [1975] d'une totale séparation entre la fonction référentielle du langage et la signification intervenant dans le fonctionnement discursif. En d'autres termes, le signifié de base des items lexicaux n'est en aucune façon la description du monde. À certains items lexicaux [...] est attachée une liste ouverte de phrases, les *phrases stéréotypiques*, qui constituent le *stéréotype* de l'item concerné. Par exemple, l'item *singe* comportera dans son stéréotype la phrase (stéréotypique, donc) *Les singes mangent des bananes*. D'une façon très générale, si *m* est un item lexical, son stéréotype sera un ensemble de phrases  $g(m, n_1), g(m, n_2), \dots, g(m, n_i), \text{etc.}$ , qui relie l'item *m* en tant que forme à d'autres formes  $n_1, n_2, \dots, n_i, \text{etc.}$  Et c'est le statut sémantique de ces phrases qui confère une signification à *m* [...]. Cette façon de procéder [...] illustre bien l'hypothèse que derrière les mots il y a d'autres mots [...]. Les contenus sémantiques de *m* et de  $n_1, n_2, \dots, n_i, \text{etc.}$  ne peuvent être définis indépendamment les uns des autres. (Anscombe, 2002 : 117)

- 
2. Notons que le passage de la « signification de la phrase » au « sens de l'énoncé » implique la prise en compte de la « situation de discours », ce qui rappelle le principe même du modèle de Prieto (1966) évoqué plus haut ; forgée par commodité en 2002, l'étiquette « environnement discursif » que j'utilise ici correspond précisément à ce que Prieto (1966 : 13) appelle « circonstances » et à ce que Ducrot (1980 : 7 et 9) appelle « situation de discours ».

Je retiendrai, ici, pour la suite de mon propos que la *signification* d'un terme est une suite ouverte de *phrases* associant ce terme à d'autres – en ajoutant que l'existence de l'expression *malin comme un singe* est à relier à la présence, dans le stéréotype de *singe*, de la phrase *Les singes sont malins*. Dans le même esprit, j'avancerai que le stéréotype de *singe* comporte, pour bien des locuteurs francophones, le dicton *Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces*<sup>3</sup> (cf. *infra*) – ainsi que la phrase stéréotypique *Les singes font des grimaces*.

La plupart des travaux sur les stéréotypes lexicaux accordent une place centrale à des phrases qui représentent telle ou telle entité comme dotée de certaines propriétés qui la caractérisent. Pour déterminer si telle ou telle phrase fait partie – ou non – du stéréotype de telle ou telle entité, on recourt à tout un ensemble de tests linguistiques, dont je ne mentionnerai ici que deux. Le premier consiste à observer le fonctionnement des reprises anaphoriques ; ainsi, par exemple, (8) – où *l'animal* reprend *un cerf* – conduit à postuler que « Les cerfs sont des animaux » fait partie du stéréotype de l'entité *cerf* :

- (8) Grave collision avec un cerf en forêt de Loches : l'animal était-il traqué ?

Dans le même esprit, (9) – qui représente le fait de ne pas donner de fruits comme mis en contraste avec le fait de fleurir – permet de conclure à la présence de « Les cerisiers qui fleurissent donnent des fruits » dans le stéréotype de l'entité *cerisier* :

- (9) Votre cerisier fleurit bien *mais ne donne pas de fruits* ? Sans doute est-il mal pollinisé.

Enfin, un regard du côté des expressions idiomatiques conduit à dire que pour bien des locuteurs francophones, « bramer comme un cerf en rut » appartient au stéréotype de *cerf*, et que « être beau / être épanoui comme un cerisier en fleurs » appartient au stéréotype de *cerisier*.

---

3. Il peut s'agir des variantes « On n'apprend pas à un vieux singe à faire des grimaces », « On n'apprend pas à un vieux singe à faire la grimace », etc.

Pour terminer cette partie, j'évoquerai brièvement des associations qui n'ont aucune chance de se trouver produites spontanément par un locuteur natif. Ainsi, par exemple, on a bien *temps humide* qui s'oppose à *temps sec* en français, mais face à *ton sec*, on n'a pas « ton humide », ce qui conduit à conclure à l'impossibilité d'associer *humide* à *ton*. Ce phénomène est indépendant du caractère interprétable – ou non – des séquences : *le bilan s'alourdit* est bien plus naturel que « le bilan s'aggrave » (formule entendue un soir au JT d'une chaîne publique) et même si la séquence reste interprétable, les locuteurs pour qui *le bilan s'alourdit* est une phrase appartenant au stéréotype de *bilan* (et au stéréotype de *s'alourdir*) sont assurément bien plus nombreux que ceux pour qui le stéréotype de *bilan* comprend « le bilan s'aggrave ».

C'est sous cet angle que je me propose maintenant d'examiner quelques exemples relevant de la phraséologie (cf. Gross, 1996 ; Mejri, 1997).

## Galicismes, idiomaticité et « théorie des stéréotypes lexicaux »

Dans ce qui suit, je focaliserai mon attention sur les *gallicismes* (Dubois *et al.*, 1973/1994 : 213 ; Arrivé *et al.*, 1986 : 278), dits aussi *expressions idiomatiques* (Dubois *et al.*, 1973/1994 : 239), c'est-à-dire sur diverses combinaisons dont la caractéristique commune est l'impossibilité de les traduire littéralement dans une autre langue ; je ne m'attarderai pas sur les différentes étiquettes (« expressions lexicalisées », « locutions », « collocations », « expressions figées »...) utilisées pour désigner ces séquences.

C'est en m'inspirant de l'étude de Mathieu-Colas (2008) que j'aborde le phénomène illustré par les couples tels que *vrais jumeaux / faux jumeaux* ou encore *grand bain / petit bain*, qui correspondent respectivement à *identical twins / fraternal twins* et à *deep end / shallow end* en anglais. Mathieu-Colas (2008 : 109) affirme, fort justement, à ce propos :

Tout cela montre que l'expression linguistique n'est pas soumise servilement à « la nature des choses », mais que chaque langue tend à recomposer la réalité à sa guise, ce qui est après tout le fondement de l'idiomaticité.

Je prendrai ici pour point de départ certaines combinaisons attestées en français – pour les comparer à leurs équivalents en anglais et en espagnol.

Ainsi, on constate, à propos d'associations telles que (10) ou (11), du type « adjectif + comme + SN », que leurs équivalents en anglais et en espagnol<sup>4</sup> présentent exactement la même structure syntaxique et renvoient au même parangon :

(10) lent comme un escargot / *slow as a snail* / *lento como un caracol*

(11) heureux comme un poisson dans l'eau / *happy as a fish in water* / *feliz como pez en el agua*

Cependant, (12) illustre le principe selon lequel chaque système linguistique obéit à sa propre « logique »<sup>5</sup> :

(12) maigre comme un clou / *thin as a rake* / *flaco (delgado) como un fideo (un riel) (una vara)*

Ici, « *as a rake* » (rateau), « *como un fideo* » (nouille), « *como un riel* » (rail), « *como una vara* » (baguette) ne renvoient pas à ce qui correspondrait à la traduction de « clou ».

L'approche des exemples (10), (11) et (12) en termes de stéréotypes lexicaux – qui s'inspire notamment de l'étude de Palma (2012)<sup>6</sup> – consiste à considérer que pour de nombreux locuteurs francophones, le stéréotype de *escargot* contient *lent comme un escargot*, celui de *poisson* contient *heureux comme un poisson dans l'eau* et celui de *clou* contient *maigre comme un clou*. De la même manière, on conclut à l'absence de « maigre comme un rateau » dans le stéréotype de *rateau*, de « maigre comme une nouille » dans le stéréotype de *nouille*, de « maigre comme un rail » dans le stéréotype de *rail* et de « maigre comme une baguette » dans le stéréotype de *baguette*, ces quatre traductions littérales vers le français des exemples cités en (12) aboutissant à des combinaisons pour le moins curieuses.

4. Cf. García-Page (2011) ; Palma (2012) ; Palma et Soukhoroukova (2014).

5. Il s'agit d'une « logique » que l'observation de la « réalité extra-linguistique » (ni « l'expérience du monde ») ne permet pas d'expliquer. Cf. Yaguello (1988 : 67), citée *supra*.

6. Cf. aussi Palma et Soukhoroukova (2014).

De même, (13) montre que le français, l'anglais et l'espagnol recourent à des *représentations discursives* (Haillet, 2007) bien différentes pour exprimer l'idée paraphrasable par « jamais » :

(13) quand les poules auront des dents / *when pigs have wings*<sup>7</sup> / *cuando las ranas críen pelo*

Là encore, on conclura que le stéréotype de *poule* contient la séquence « quand les poules auront des dents » (ainsi que « Les poules n'ont pas de dents »).

L'exemple (13) illustre un autre point qui me semble pertinent pour mon propos. En effet, s'il est clair que certains discours décrivent le réel, il existe aussi des discours qui représentent leur objet comme *imaginé* – d'où le postulat central de la *linguistique des représentations discursives* qui considère que les discours sont, fondamentalement, des *représentations* de ce dont on parle : cette approche – qui n'est qu'une approche possible parmi d'autres – permet, par exemple, de rendre compte de la fameuse opposition entre « Le verre est à moitié plein » et « Le verre est à moitié vide », énoncés qui peuvent désigner exactement la même réalité extralinguistique mais qui constituent incontestablement deux représentations différentes, deux faits discursifs différents qui ne manifestent pas les mêmes propriétés linguistiques.

Cette démarche s'avère particulièrement appropriée pour expliquer la différence de sens entre « J'ai attendu quelques minutes » et « J'ai attendu plusieurs minutes » (Leeman, 2004 ; Haillet, 2007) – énoncés qui peuvent parfaitement faire référence à la même durée d'attente mais qui reflètent alors deux angles de vue différents adoptés par le locuteur sur le laps de temps en question.

Parler de *représentations discursives* pour désigner (entre autres) des « expressions idiomatiques » comme « quand les poules auront des dents », « *when pigs have wings* », « *cuando las ranas críen pelo* » revient à considérer, d'une part, que chacune des trois communautés linguistiques associe naturellement, à l'idée en question, une séquence particulière qui représente comme imaginées des combinaisons inhabituelles – celle de « poules » avec « dents », celle de « *pigs* » (cochons) avec « *wings* » (ailes), celle de « *ranas* » (grenouilles) avec « *pelo* » (poils, cheveux) – et d'autre part, que *dans l'absolu*, aucune de ces trois sé-

7. Signalons les variantes « *When pigs fly* » / « *When pigs can fly* ».

quences ne convient « mieux » (ni « moins bien ») que les deux autres pour signifier « jamais ».

La même remarque s'applique à (14), « trio » qui réunit trois représentations discursives exprimant l'idée paraphrasable par « (ce n'est rien d'extraordinaire) » :

- (14) ça ne casse pas trois pattes à un canard (ça ne casse pas des briques)  
/ *(there's) nothing to write home about / no es nada del otro mundo*

Enfin, à *griller un feu rouge* correspondent *to run a red light / saltarse el semáforo en rojo*, ce qui relève du même cas de figure que (13) et (14).

Les exemples qui suivent sont destinés à illustrer un cas de figure différent : l'observation des trois « équivalents » conduit parfois à constater la singularité de l'une des trois représentations, les deux autres présentant davantage de similitudes entre elles.

On observe, en effet, une ressemblance plus grande entre la séquence en anglais et la séquence en espagnol dans (15), (16), (17) et (18) :

- (15) Les grands esprits se rencontrent / *Great minds think alike / Los sabios siempre pensamos igual* (variante : *Las grandes mentes piensan igual*)  
(16) vert de rage / *livid with rage / lívido de rabia*  
(17) faire un faux mouvement / *to make a wrong move / hacer un mal movimiento*  
(18) trop beau pour être vrai / *too good to be true / demasiado bueno para ser verdad (cierto)*

Dans (19), c'est la séquence en espagnol qui se singularise par rapport à ses équivalents en français et en anglais :

- (19) Il n'est pas né d'hier (de la dernière pluie) / *He wasn't born yesterday / No se chupa el dedo*

Dans (20), on observe une similitude entre la séquence en français et la séquence en espagnol, et le contraste s'établit avec la séquence en anglais :

- (20) À quelque chose malheur est bon / *Every cloud has a silver lining* /  
*No hay mal que por bien no venga.*

Ainsi, dans certains « trios » – cf. le cas illustré par (13) et (14) – chaque membre se distingue nettement des deux autres sur le plan du lexique employé ; dans d'autres « trios », deux séquences sur trois peuvent présenter un degré de similitude qui les différencie de la troisième. Ce phénomène ne peut être expliqué ni par l'observation de la réalité extralinguistique, ni même par le degré de parenté entre langues. En revanche, les exemples réunis ici me semblent montrer l'intérêt de la démarche qui privilégie l'examen des associations de lexèmes<sup>8</sup> qui sont naturelles (ou non) dans telle ou telle langue (par contraste avec d'autres langues).

Un dernier point que je voudrais aborder dans cette partie concerne les associations que déclenchent assez naturellement les séquences – inachevées – telles que (21) et (22) :

- (21) Les grands esprits...  
 (22) Abondance de biens...

De très nombreux locuteurs francophones penseront – sans hésiter – à « Les grands esprits se rencontrent » et à « Abondance de biens ne nuit pas » (cf. Oddo, 2012 ; Klein et Lamiroy, 2016). Or, ce phénomène n'est nullement limité à des énoncés proverbiaux. J'en voudrais pour preuve les exemples ci-dessous :

- (23) Ce n'est pas un poil qu'il a dans la main, c'est un...  
 (24) On ne va pas chercher midi à... / Pourquoi chercher midi à...  
 (25) Si on te le demande...

La séquence (23) fera penser assez naturellement à « Ce n'est pas un poil qu'il a dans la main, c'est un baobab », expression familière utilisée par de nombreux locuteurs natifs pour qualifier quelqu'un de très paresseux. (24) s'associe – de façon quasi-automatique – à « quatorze heures », l'expression « chercher midi à quatorze heures » étant pa-

---

8. Je n'aborde pas ici, faute de place, les combinaisons entre *lexèmes* et *morphèmes* qui illustrent le même « principe » : « être *dans* un avion » / « to be *on* a plane » ; « insister *sur* une idée » / « insister *en* una idea »...

raphrasable par la formule « compliquer inutilement quelque chose de simple »<sup>9</sup> ; quant à (25), il mobilisera chez de nombreux francophones le souvenir de la séquence « Si on te le demande, tu diras que tu n'en sais rien », utilisée (cf. Kleiber et Vuillaume, 2018 : 168) pour réagir à une question posée et – surtout – pour signifier à son auteur qu'on la considère comme déplacée et qu'on n'y répondra pas.

Ce que déclenche la perception de ces séquences inachevées, c'est précisément la mobilisation des connaissances – *plus ou moins largement* partagées – qui sont « stockées » dans le cerveau humain et qui se présentent sous forme de séquences associant des entités linguistiques à d'autres entités linguistiques (c'est-à-dire sous forme de *phrases* au sens de Ducrot, 1980 cité *supra*). Cette constatation constitue assurément un argument en faveur de l'hypothèse centrale de la « théorie des stéréotypes lexicaux » qui postule que « derrière les mots il y a d'autres mots » (Anscombe, 2002 : 117).

La « théorie des stéréotypes lexicaux » s'inscrit donc clairement dans la perspective ouverte par les enseignements de Ferdinand de Saussure :

[Le] faisceau ouvert de phrases, appelé *le stéréotype du terme*, [...] définit la valeur sémantique d'un terme par ses rapports à d'autres termes : il s'agit donc d'une certaine façon d'une visée structuraliste, dans la mesure où la valeur d'un terme est définie par les rapports qu'il entretient avec d'autres termes. (Anscombe, 2004 : 63)

## En guise de conclusion

Les observations décrites *supra* conduisent à proposer un regard spécifique sur la part de la *culture* dans le fonctionnement des langues naturelles<sup>10</sup> – dans le sens de cette citation :

- 
9. Il est intéressant de noter qu'en espagnol, l'équivalent pourra être, par exemple, « chercher la cinquième patte du chat » (*buscarle la quinta pata al gato*) ou « chercher des poires sur l'orme » (*pedirle peras al olmo*), et en anglais, « faire une montagne d'une taupinière » (*to make a mountain out of a mole hill*). Ce cas de figure rappelle les exemples (13) et (14) : chacune des trois langues obéit à sa propre « logique »...
  10. Yaguello (1988 : 20) rappelle utilement, à ce propos, que le terme de *langue naturelle* n'a de sens que si on l'oppose aux *langues artificielles* (et que les langues réalisent « la synthèse de la nature et de la culture »).

Nombre d'aptitudes innées, donc *naturelles* chez l'homme, ne se développent que dans un environnement *culturel*. La marche bipède et la communication verbale, c'est-à-dire le langage, en sont deux exemples. Les enfants sauvages, élevés par des animaux, marchent à quatre pattes et ne parlent pas. (Yaguello, 1988 : 21)

Si la part de la *nature* est le fait que l'humain est doté – au sens biologique du terme – de ce que Yaguello (1988 : 21) appelle « *l'aptitude au langage* », la part de la *culture* correspond à ce qui est transmis socialement et non par l'héritage génétique, et qui implique donc le contact avec d'autres humains qui utilisent une langue naturelle et qui produisent des discours dans cette langue. La réflexion présentée ici conduit à proposer une hypothèse quant à la *forme* que prennent les connaissances ainsi acquises.

Les analyses exposées dans cet article s'appuient sur des principes issus de travaux d'inspiration structuraliste et visent à montrer comment s'articulent les différentes approches mobilisées. D'une manière générale, l'attribution d'un sens à une séquence sonore ou écrite implique bien souvent la prise en compte d'éléments extérieurs à cette séquence, et notamment le recours à des connaissances qui échappent à la perception par la vue ou par l'ouïe et qui sont *plus ou moins largement partagées* par les membres d'une communauté linguistique. L'hypothèse défendue ici est que ces connaissances – transmises socialement – se présentent non pas sous forme de *listes de termes*, mais sous forme d'*ensembles structurés de termes* (c'est-à-dire sous forme de *phrases*, d'ensembles combinés selon les règles de la syntaxe) et qui constituent donc des *associations* d'une entité linguistique donnée à d'autres entités linguistiques.

Cette approche permet de rendre compte de la nature des expressions idiomatiques en tant que représentations discursives associées – plus au moins largement au sein d'une communauté linguistique donnée – à telle ou telle idée. La « théorie des stéréotypes lexicaux » apporte un éclairage particulier sur l'idiomatité : le caractère « naturel » (ou, au contraire, « incongru ») de certaines combinaisons d'entités lexicales a pour corollaire la présence – ou l'absence – de telle ou telle séquence dans la liste ouverte de *phrases* constituant le stéréotype de ces entités.

Plus généralement, les faits analysés ici conduisent à appréhender les *jugements d'acceptabilité* que nous portons sur les productions so-

nones ou écrites en lien direct avec ces « savoirs plus ou moins largement partagés » stockées dans le cerveau humain et qui se présentent sous forme de combinaisons d'un terme donné avec d'autres termes.

La part de la *culture*, c'est-à-dire ce qui est transmis socialement grâce au contact avec d'autres humains et qui permet de décrire la manière dont fonctionne telle ou telle langue, ce sont précisément ces associations d'entités linguistiques avec d'autres entités linguistiques ; c'est ce qui explique que les locuteurs natifs considèrent certaines combinaisons comme naturelles – alors que d'autres sont jugées incongrues (et ce, indépendamment de leur interprétabilité).

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 1994, « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs », *LINX*, numéro spécial « La négation », 299-321.
- Anscombre, J.-C., 1996, « Semántica y lexico : topoi, estereotipos y frases genéricas », *Revista española de lingüística*, 25 (2), 297-310.
- Anscombre, J.-C., 1998, « *Pero/sin embargo* en la contra-argumentación directa : razonamiento, genericidad y léxico », *Signo y Seña*, 9, 75-104.
- Anscombre, J.-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, 57-76.
- Anscombre, J.-C., 2002, « *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, genericité et lexique », *LINX*, 46, 115-131.
- Anscombre, J.-C., 2004, « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain », in Donaire, M.L. (dir.), *Dynamiques concessives*, Madrid : Arrecife, 41-74.
- Arrivé, M., Gadet, F. et Galmiche, M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- Benveniste, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris : Gallimard.
- Dubois, J. et al., 1973/1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Ducrot, O., 1980, « Analyse de textes et linguistique de l'énonciation », in Ducrot, O. et al., *Les mots du discours*, Paris : Minuit, 7-56.
- Fradin, B., 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64, 325-369.
- García Page, M., 2011, « Aspects sémantiques de la comparative proverbiale du type *fuerte como un toro* », in Anscombre, J.-C. et Meiri, S. (dir.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, 127-141.
- Gross, G., 1996, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.
- Haillet, P. P., 2002, *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.
- Haillet, P. P., 2006, « Les représentations discursives : une approche polyphonique », *Le français moderne*, 74 (1), 43-60.
- Haillet, P. P., 2007, *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles : De Boeck.

- Haillet, P. P., 2008, « Théorie des stéréotypes et structure du lexique : à propos de la préfixation en *in-* d'adjectifs finissant par *-ble* », in Leeman, D. (dir.), *Des topoi à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue*, Chambéry : Université de Savoie, 257-275.
- Kleiber, G., 1987, *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne : Peter Lang.
- Kleiber, G., 1988, « Phrases génériques et raisonnement par défaut », *Le français moderne*, 56 (1), 1-15.
- Kleiber, G., 1989, « Généricité et typicalité », *Le français moderne*, 57 (3), 127-154.
- Kleiber, G., 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève : Droz.
- Kleiber, G., 1993, « L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ? », in Plantin, C. (dir.), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris : Kimé, 356-371.
- Kleiber, G. et Vuillaume, M., 2018, « La deixis en perspective », *Scolia*, 32, 141-171.
- Klein, J. R. et Lamiroy, B., 2016, « Le figement : unité et diversité », *L'Information grammaticale*, 148, 15-20.
- Leeman, D., 2004, *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, Paris : Puf.
- Mathieu-Colas, M., 2008, « Ruptures paradigmatiques et idiomaticité », in Blumenthal, P. et Mejri, S. (dir.), *Les séquences figées : entre langue et discours*, Stuttgart : Franz Steiner, 99-116.
- Mejri, S., 1997, *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis : Publications de la faculté des Lettres de La Manouba.
- Oddo, A., 2012, « Phénomènes de troncature », in Anscombe, J.-C., Darbord, B. et Oddo, A. (dir.), *La parole exemplaire*, Paris : Armand Colin, 133-146.
- Palma, S., 2012, « La construction du sens dans les expressions idiomatiques », *Cuadernos de filología francesa*, 23, 187-198.
- Palma, S. et Soukhoroukova, J., 2014, « Tours et détours de la comparative proverbiale du type *s'ennuyer comme un rat mort* », in Daval, R., Hilgert, E., Nicklas, Th. et Thomières, D. (dir.), *Sens, formes, langage. Contributions en l'honneur de Pierre Frath*, Reims : Épure ; 283-306.
- Prieto, L., 1966, *Messages et signaux*, Paris : Puf.
- Putnam, H., 1975, « The Meaning of "Meaning" », *Philosophical Papers*, vol. 2, Cambridge U.P., 215-271.
- Yaguello, M., 1988, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris : Seuil.

# *Pas cu pas / pas à pas* : structures prépositionnelles comportant un nom répété, en roumain et en français

**Maria Tenchea**

Université de l'Ouest, Timișoara - Roumanie  
mtenchea@yahoo.com

## Introduction

Il existe en roumain aussi bien qu'en français des structures prépositionnelles comportant un N répété, que l'on peut décrire à l'aide des formules ci-dessous :

1. N + Prép + N (où N est un nom nu, sans déterminant). Ex. roum. *pas cu pas, zi de zi, umăr la umă* ; fr. *pas à pas, jour après jour, coup sur coup*.
2. Prép<sub>1</sub> + N + Prép<sub>2</sub> + N (où N est un nom nu). Ex. roum. *de la inimă la inimă, din zi în zi, din gafă în gafă* ; fr. *de jour en jour, de bout en bout*.
3. Prép + N Dét + N Dét. Ex. fr. *au (=à + le) jour le jour*.
4. N + Prép + N Dét. Ex. fr. *main dans la main*.

Ce qui nous intéresse ici, pour les deux langues envisagées, ce sont les syntagmes qui correspondent au modèle structural (moule lexico-syntaxique) N + Prép + N : c'est une structure prépositionnelle stéréotypée, avec reprise d'un substantif non actualisé, qui renvoie à un référent X indéterminé. La préposition marque une relation établie entre deux ou plusieurs référents du type X. Comme nous le montre-

rons plus loin, les relateurs prépositionnels pouvant apparaître dans ces structures sont en nombre limité. Il faut également préciser que les noms qui se répètent appartiennent soit à des paradigmes fermés (inventaires limités, choix lexicaux plus ou moins contraints), soit à des paradigmes ouverts (choix lexicaux libres).

Le degré de figement de ces syntagmes varie ; de toute façon, le figement est « un phénomène scalaire par définition » (Klein et Lamiroy, 2016 : 15)<sup>1</sup>. Comme le rappellent ces mêmes auteurs, on distingue généralement quatre types essentiels de figement : les collocations, les expressions figées, les phrases situationnelles (les pragmatèmes) et les proverbes. Pour ce qui est des syntagmes N Prép N, on peut constater qu'il s'agit soit de collocations (combinaisons plus ou moins libres), soit de phrasèmes – locutions adverbiales, adjectivales ou nominales –, ainsi que de mots composés. Ces configurations peuvent également être des parties constitutives de structures figées telles que les locutions verbales ou nominales, et elles peuvent aussi s'intégrer à des structures parémiologiques (proverbes). Nous verrons que les constructions N + Prép + N connaissent aussi bien des emplois autonomes (énoncés sans verbe, constructions détachées, dénominations) que des emplois non autonomes.

Notre objectif consiste à recenser et à décrire le fonctionnement lexico-syntaxique et sémantico-référentiel des structures du type N Prép N dans une perspective contrastive, en roumain et en français, à partir de l'étude d'un corpus réunissant des exemples recueillis sur le Web. Pour des raisons pratiques, nous avons regroupé ces exemples par ordre alphabétique des prépositions. Les résultats de l'analyse seront repris ensuite de manière synthétique, dans les conclusions. Les exemples du roumain seront accompagnés d'une traduction en français (c'est nous qui traduisons, dans la plupart des cas).

---

1. En parlant du figement, Mel'čuk (2013) souligne lui aussi le caractère graduel des phrasèmes. En fait, comme le rappelle Mejri (2005), c'est Gross qui a introduit d'une manière explicite la notion de « degré de figement », en 1996.

## Structures N + Prép + N en roumain

Voici la liste des prépositions du roumain pouvant fonctionner dans le cadre de ce type de structures : *cu, de, după, în, la, lângă, pe, pentru*<sup>2</sup>.

### N *cu* N

Le sens fondamental du relateur prépositionnel *cu* ('avec') est l'idée d'association, pouvant se traduire par l'addition, le cumul, la progression. L'interprétation sémantico-référentielle met en évidence plusieurs types de situations :

a) Sens spatial ou abstrait : chemin parcouru étape par étape, progression. Cette valeur est parfaitement illustrée par la locution *pas cu pas* (fr. *pas à pas*), dans divers emplois :

Locution adverbiale :

- (1) ... urmând a străbate *pas cu pas* străzile pitorești ale orașului... : 'qui vont parcourir pas à pas les rues pittoresques de la ville' (m.business24.ro)

En emploi autonome (titres de livres, noms d'associations, programmes éducationnels...) :

- (2) *Pas cu pas* : 'Pas à pas' (livre écrit par K. Iohannis)  
(3) Programul Educațional *Pas cu Pas*, Chișinău : 'Le programme éducationnel *Pas à Pas*' (ro.facebook.com)

En emploi adjectival, dans l'exemple (4), on a affaire à un terme spécialisé de la pâtisserie, et dans (5), le phrasème *pas cu pas* appartient au domaine technique :

---

2. La préposition *din* ('de', marquant l'origine) ne figure pas sur cette liste, bien qu'elle puisse apparaître dans le contexte N – N. Pourtant les deux occurrences du nom répété correspondent à des rôles actanciels différents. On peut signaler ainsi certaines formules utilisées dans le Crédo catholique, avec ellipse du verbe *naître*, qui est d'ailleurs explicité dans la version française : Roum. *Dumnezeu din Dumnezeu, lumină din lumină, Dumnezeu adevărat din Dumnezeu adevărat...* / Fr. *Dieu né de Dieu, lumière née de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu...*

- (4) ... o nouă rețetă de cozonaci *pas cu pas* : ‘une nouvelle recette de brioche en pas à pas’ (jamilacuisine.ro)
- (5) Releu *pas cu pas* electronic : ‘relais électronique pas à pas’ (www.findernet.com/ro)

b) Déroulement temporel suivi de manière continue, sans relâche ; N désigne une division temporelle. Nous avons enregistré ici le syntagme *minut cu minut* (‘minute par minute’) :

- (6) Fotbal *minut cu minut* : ‘Tout le football minute par minute’ (émission de radio, transmission de matchs en direct)

c) Cumulatif, avec focalisation sur l’idée distributionnelle : on peut citer ici *bucată cu bucată* (locution usuelle signifiant ‘morceau par morceau’, ‘pièce par/après pièce’ (au sens propre, matériel, ou bien au sens figuré), dans le contexte d’un verbe transitif (toujours suivi d’un COD) tel que *a cumpăra*, *a vinde*, *a construi*, *a trimite*, *a cerceta*, *a distruge...*) :

- (7) Am cumpărat-o și am vândut-o *bucată cu bucată* : ‘Je l’ai rachetée et revendue morceau par morceau’ (Reverso Context)
- (8) O construiesc *bucată cu bucată* pentru tine : ‘Je la construis pour toi, pièce par pièce’ (Reverso Context)
- (9) Pablo îți distruge Operațiunea *bucată cu bucată* : ‘Pablo démantèle votre affaire, pièce par pièce’ (Reverso Context)

Dans l’exemple ci-dessous, le syntagme *vot cu vot* peut être considéré comme un phrasème dans la mesure où l’on y retrouve un moule figé (ce qui n’est pas le cas dans la traduction que l’on pourrait proposer en français, qui est une explicitation) :

- (10) PSD se agață de putere *vot cu vot* : ‘Le PSD s’accroche au pouvoir, avec chaque voix exprimée’ (TV Digi 24, 09/10/2019)

Dans (11), la traduction met en évidence l’idée distributionnelle, la focalisation sur chaque élément constitutif de l’ensemble *mazăre* ‘les petits pois’ :

- (11) Cum se face că îți mănânci mazărea *bob cu bob*? : ‘Tu manges tes petits pois un par un?’ (context.reverso.net)

Les locutions adverbiales *pic cu pic*, *strop cu strop*, *fir cu fir*, *bob cu bob*, *șpic cu șpic* marquent l’accumulation progressive, la construction d’un ensemble (matériel ou figuré) à partir de constituants minimaux (*pic* ‘goutte’, *strop* ‘goutte’, *fir* ‘brin’, *bob* ‘grain’, *șpic* ‘épi’). On identifie même, dans certains cas, une structure syntaxique fixe : [N Prép N] + V + N avec des verbes résultatifs (*a se umple*, *a se face*, *a ajunge să...* ‘se remplir, se faire, en arriver à’), dans les dictons, devises, etc. :

- (12) *Pic cu pic* se face râul. *Strop cu strop* se face marea : fr. littér. ‘goutte à goutte se fait la rivière / la mer’ (www.facebook.com)

L’exemple (13) comporte une construction averbale, exclamative, formule qui, à l’époque communiste, était une devise mobilisatrice :

- (13) *Șpic cu șpic*, patriei snop! : fr. littéralement ‘épi avec épi, une gerbe pour la patrie’<sup>3</sup> (paginideistorierrc.blogspot.com)

On ajoutera également ici la locution adverbiale (ou adjectivale) *foc cu foc* ‘coup-par-coup’, terme spécialisé, propre au domaine militaire :

- (14) 10 gloanțe trase în rafală, apoi *foc cu foc* : ‘10 balles tirées par rafale, puis au coup-par-coup’ (știrileprotv.ro)<sup>4</sup>

ainsi que la locution adjectivale *fir cu fir*, terme spécialisé du domaine des soins de beauté :

- (15) Aplicăm extensii de gene *fir cu fir* personalizate pentru fiecare clientă... : ‘On applique des extensions de cils fil à fil’ (www.extensia.ro)

---

3. Il existe en français la parémie *Épi après épi se fait la javelle*.

4. Dans l’exemple *Foc cu foc nu se stinge*. ‘On n’ôteint pas le feu par le feu’, le nom *foc*, d’abord sujet, devient ensuite complément instrumental (*cu foc*).

d) Réunion, ensemble de personnes (la totalité de la classe) évoqué par le phrasème *om cu om* (littéralement ‘homme avec homme’)⁵ :

- (16) Toți bărbații *om cu om*, toți cei buni de oaste... : ‘tous les hommes sans exception, tous ceux qui sont bons pour le service’ (*Biblia Ortodoxă*, books.google.ro)
- (17) Asociația umanitară *Om cu Om* : ‘l’association humanitaire *Solidarité humaine*’ (www.firme.info)

Nous avons enregistré toute une série de syntagmes – plus ou moins figés – qui marquent un parcours progressif et systématique visant la totalité, à partir des éléments constitutifs d’un texte ou d’un discours : *literă cu literă, cuvânt cu cuvânt, frază cu frază, paragraf cu paragraf, foaie cu foaie, filă cu filă, rând cu rând, propoziție cu propoziție, membru de propoziție cu membru de propoziție, vorbă cu vorbă, detaliu cu detaliu*. Il s’agit d’un processus de construction textuelle / discursive réalisée de manière détaillée, ou bien de l’analyse minutieuse d’un discours écrit ou oral : on parcourt chaque X, pour finalement couvrir la totalité. Voici les verbes les plus fréquents avec lesquels se construisent ces syntagmes N Prép N : *a traduce, a scrie, a construi, a pune temelii, a se face, a reproduce, a reda, a reface, a rescrie, a citi, a recita, a răspunde, a discuta*. Ils peuvent également déterminer des noms d’action tels que *discuție* et *citire*. En voici quelques exemples :

- (18) Tot ce construiește un scriitor, meticulos, *frază cu frază, detaliu cu detaliu*, este o înșelătorie și o minciună... : ‘Tout ce qu’un écrivain construit, méticuleusement, phrase par phrase, détail par détail, n’est que mensonge et supercherie’ (Roth Philip, books.google.ro)
- (19) Treceam la a doua citire și se-ncepea discuțiunea pe amănunte, *frază cu frază, propozițiune cu propozițiune, vorbă cu vorbă* : ‘on passait à une deuxième lecture et l’on commençait à discuter dans le détail, phrase par phrase, proposition par proposition, mot par mot’ (Șt. Cazimir, books.google.ro)

5. Dans le cas du dicton *Munte cu munte se întâlnește, dar om cu om* (<https://dexonline.ro>), dont l’équivalent est *il n’y a que les montagnes qui ne se rencontrent jamais*, le nom répété joue des rôles actanciels différents : d’abord sujet, puis complément associatif. Ici, les deux séquences N cu N ne sont pas des phrasèmes ; le figement concerne l’ensemble de l’énoncé.

*Cuvânt cu cuvânt* est un phrasème usuel, qui connaît aussi un emploi autonome :

- (20) *Cuvânt cu cuvânt* este o carte unică : ‘Mot à mot est un livre unique’ (www.humanitas.ro)

Les locutions *cuvânt cu cuvânt* et *literă cu literă* se rapportent à la reproduction / interprétation exacte, littérale d’une production discursive. *A lua (ceva) cuvânt cu cuvânt* signifie ‘prendre au pied de la lettre’ :

- (21) *A copia înseamnă a lua cuvânt cu cuvânt* un text și apoi să zici că este creația ta : ‘copier signifie reproduire un texte mot à mot et dire ensuite que c’est sa propre création’ (www.tpu.ro)

La locution *filă cu filă*, employée au sens propre ou au sens figuré, apparaît après des verbes tels que *a cerceta*, *a aduna*, *a citi*, *a descoperi qch.* (= des choses écrites) et signifie ‘examiner, lire, découvrir (...) de façon détaillée, d’un bout à l’autre, avec grande attention’ :

- (22) *Ziarul, citit filă cu filă* : ‘le journal, lu d’un bout à l’autre’ (Glasul Aradului, glsa.ro)  
(23) *Descoperă misterul feminin filă cu filă...* : ‘Découvrez le mystère féminin dans tous ses replis’ (www.facebook.com)

## N de N

La préposition polyvalente *de* apparaît dans les situations suivantes :

a) Le syntagme évoque un parcours temporel détaillé, sans discontinuité : il s’agit d’un processus répété ou qui se déroule en continu. N définit des divisions temporelles qui se répètent et s’enchaînent (‘X après X’, ‘un X après l’autre’). On a ainsi les structures quasi-figées *clipă de clipă* (fr. ‘à chaque instant’), *ceas de ceas* ‘heure par heure’, *zi de zi* ‘jour après jour’<sup>6</sup>, *noapte de noapte* ‘nuit après nuit’, *lună de lună* ‘mois après mois’, *an de an* ‘année après année’. En voici des exemples :

---

6. Dans la langue actuelle, on rencontre parfois des structures à valeur intensive dans lesquelles le syntagme *de + N* est répété deux ou même trois fois : *zi de zi de zi* ‘jour après jour après jour’ (failtrafic.ro), *zi de zi de zi de zi* ‘jour après jour après jour après jour’ (zh-cn.facebook.com).

- (24) Aici înfloresc *an de an* mii de ghiocci : ‘tous les ans fleurissent ici des milliers de perce-neige’ (www.virale.ro)
- (25) Spectatorii ar putea urmări *ceas de ceas, minut de minut*, faptele cotidiene ale oricărui alt cetățean : ‘les spectateurs pourraient suivre, heure par heure et minute par minute, les faits quotidiens de n’importe quel autre citoyen’ (books.google.ro)

b) Le dynamisme implicite des groupes N Prép N peut se traduire par un parcours spatial ou autre (par exemple dans l’espace de la lecture), avec insistance sur chaque constituant ou chaque étape. Dans l’exemple ci-dessous, on envisage *une succession d’objets* dans l’espace urbain :

- (26) Mândria acestui popor se vedea din felul cum și-au reștăurat ei orașele ruinate de război, (...), *casă de casă, fațadă de fațadă...* : ‘La fierté de ce peuple se reflète dans la manière dont ils ont restauré leurs villes détruites par la guerre, chaque maison, chaque façade’ (A. Smigelschi)

Le référent X qui peut être un élément constitutif d’un livre imprimé ou d’un autre type d’ensemble déterminé : *pagină de pagină* (fr. ‘page par / après page’), *foaie de foaie* (‘feuille à feuille’). On a souvent le verbe *a parcurge* ‘parcourir’, suivi d’un COD faisant référence à une chose écrite. Cet emploi crée un effet cumulatif :

- (27) A parcurge, *pagină de pagină* obiectul numit carte, al Vavilei Popovici... : ‘parcourir, page après page, l’objet appelé livre de Vavila Popovici’ (E. Evu, melidonium.ro)

*Foaie de foaie* se rapporte à plusieurs types de situations, pouvant désigner soit des feuilles écrites (l’ensemble est un livre), dans (28), soit des pétales (l’ensemble est la corolle d’une fleur), dans (29) :

- (28) Își pune cartea pe masă și începe să rupă *foaie de foaie* : ‘il met son livre sur la table et commence à en arracher les feuilles, une par une’ (M. Lovinescu, books.google.ro)
- (29) ... ca o plantă care își deschide imperceptibil corola pe ecranul televizorului, *foaie de foaie* : ‘comme une plante qui ouvre impercep-

tiblement sa corolle sur l'écran télé, feuille après feuille' (N. Iuga, books.google.ro)

C'est aussi un terme spécialisé (technique) :

(30) ... din oțel inoxidabil *foaie de foaie* : 'feuilles en acier inoxydable' (ro.stainless-steel-stock.com)

Le phrasème *bucată de bucată* souligne, de par le sémantisme de N, la répétitivité et l'idée distributive (voir aussi *N cu N* signifiant 'chaque X, individuellement, l'un après l'autre') :

(31) Cine a mai pomenit ca *bucată de bucată*, fiecare tramvai reabilitat să trebuiască omologat separat ? : 'a-t-on jamais vu que chaque tramway réhabilité soit homologué séparément ?' (www.tion.ro)

c) Il faut noter un emploi particulier du groupe N Prép N pour exprimer une évaluation superlative, à savoir *marfă de marfă* :

(32) ... mă anunță entuziasmate că îmi dau un caz – *marfă de marfă*, nu alta : 'elles m'annoncent avec enthousiasme qu'elles vont me soumettre un cas sensationnel' (*Național*, in Zafiu, 1999)

*Bucată de bucată*, exclamatif, est un superlatif qui souligne l'intensité de la qualité, signifiant 'un joli morceau !', 'un beau brin de fille / femme' :

(33) *Bucată de bucată!* arată incredibil de bine : 'Joli morceau ! Elle a l'air incroyable' (www.libertatea.ro)

*Nas de nas* se dit de quelqu'un qui a une capacité olfactive exceptionnelle. En emploi autonome, c'est le titre d'une revue de parfumerie et le nom d'une chaîne TV : *Nas de Nas*.

---

7. *Marfă* signifie en roumain 'marchandise', ayant acquis à l'oral un « sémantisme argotique » : il s'emploie comme déterminant adjectival, ayant un sens superlatif : 'très bon, excellent' (Zafiu, 1999). Selon Zafiu (1999), cette construction ressemble aux structures génitatives qui expriment un superlatif (type *proștul proștilor* 'extrêmement bête'), ce qui serait la preuve de la tendance actuelle de réduire la flexion en faveur des structures analytiques.

*Băiat de băiat* ('garçon de garçon', 'un vrai garçon') est une expression qui vient de l'argot, correspondant à un « moule superlatif » (cf. Zafiu, 2010)<sup>8</sup> :

- (34) Un *băiat de băiat* care vibrează la Bach : 'un garçon de garçon sensible à Bach' (www.romlit.ro)

Ce modèle structural s'impose de plus en plus à l'oral, avec divers N (paradigme ouvert); ex. *salariu de salariu* 'un très bon salaire', *preț de preț* 'un très bon prix'.

Le N répété se trouve parfois au pluriel, comme dans les exemples ci-dessous :

- (35) *Aventuri de aventuri...* fără minciuni pescărești... : 'De vraies aventures... Sans mensonges de pêcheur' (www.presainblugi.com)  
(36) *Filme de filme* : 'de très bons films' (TV Diva, 25/04/2019)

### N după N

Le relateur *după* marque la postériorité. Le groupe N *după* N exprime la succession répétitive, la continuité. Nous avons enregistré un emploi temporel, dont le seul exemple est *an după an* 'année après année'. La plupart du temps, N *după* N se rapporte aux manifestations répétitives d'une certaine action (effet cumulatif) évoquée par divers noms (paradigme ouvert) ; par exemple, *a comite gafă după gafă* ('commettre une gaffe après l'autre', 'faire gaffe sur gaffe'). Le référent X joue le rôle actanciel d'objet (direct ou indirect). Ex : *a umple foaie după foaie* 'remplir feuille après feuille' ; *a debita minciună după minciună* 'débiter mensonge après mensonge' ; *a face prostie după prostie* 'faire bêtise sur bêtise' ; *a fuma țigară după țigară* 'fumer cigarette sur cigarette'. En construction averbale, le groupe N Prép N est détaché en début ou en fin de phrase :

- (37) *Refuz după refuz* pentru Becali : 'refus sur refus pour Becal' (www.proșport.ro)

---

8. Le site [www.123urban.ro](http://www.123urban.ro) (cité par Manu-Magda, 2015) précise les significations (familières-argotiques) du syntagme *băiat de băiat* : 'individu de succès' (superlatif admiratif) ; 'individu des cités, bien malin' ; '(fils d')homosexuel'.

- (38) Băsescu, *declarație după declarație* pentru unirea cu Republica Moldova : ‘Băsescu, déclaration après déclaration en faveur de l’union avec la République de Moldavie’ (adevarul.ro)

On retrouve la même structure en emploi autonome, dans certains titres :

- (39) ... videoclipul piesei *Val după val* : ‘le vidéoclip de la pièce *Vague après vague*’ (adevarul.ro)

### N în N

Dans le cas des structures N *în* N – phrasèmes qui présentent un degré assez élevé de figement –, la préposition *în* ‘dans’ exprime essentiellement une relation spatiale, mettant en rapport deux personnes (ou deux choses) et impliquant, le plus souvent, certaines parties du corps qui se correspondent réciproquement.

*Față în față* fonctionne dans des locutions verbales : *a pune față în față* ‘mettre face à face’, *a se afla față în față cu cineva* ‘se trouver face à face avec quelqu’un’ (pouvant également apparaître en emploi autonome, comme titre d’un film). En voici un exemple :

- (40) ... *teama de a se afla față în față cu el.* (books.google.ro)

*Cap în cap* apparaît dans la locution *a se lovi cap în cap* ‘se heurter tête contre tête’ (sens concret, physique) et dans la locution à signification abstraite *a se bate cap în cap*, signifiant ‘s’opposer, se contredire’ :

- (41) *Sfaturile pentru o viață sănătoasă care se bat cap în cap.* (adevarul.ro)

*Nas în nas* se retrouve dans la locution verbale *a da nas în nas cu cineva* (‘se retrouver nez à nez avec qqn’) :

- (42) *Am dat nas în nas cu secretara ta : ‘je me suis retrouvé nez à nez avec ta secrétaire’* (Reverso Context)

*Bot în bot* est intégré à la locution verbale *a se pupa bot în bot cu cineva* ‘être copains comme cochons’.

*Ochi în ochi* ‘les yeux dans les yeux’ se retrouve dans les locutions *a sta / a (se) privi ochi în ochi* :

- (43) Eu am fost printre cei care au avut privilegiul de *a privi ochi în ochi* idolii a patru generații... : ‘je suis de ceux qui ont eu le privilège de regarder les yeux dans les yeux les idoles de quatre générations’ (profitbursier.ro/rolling-stones)
- (44) ... șansa de *a sta ochi in ochi* cu un rechin : ‘la chance de regarder un requin dans les yeux’ (forum.b-zone.ro)

*Spate-n spate* ‘dos à dos’ se construit avec le verbe *a sta* et se rapporte à des structures spatiales :

- (45) Două case construite *spate in spate* : ‘deux maisons construites dos à dos’

Ce phrasème connaît aussi un emploi adjectival ou nominal :

- (46) Tot un fel de *spate-n spate*, dar dus la extremă... : ‘c’est toujours une sorte de dos-à-dos, mais poussé à l’extrême’ (books.google.ro)
- (47) Leagăn *spate în spate* : ‘balançoire dos(-)à(-)dos’

Signalons aussi le phrasème *mână în mână*, dans le contexte des verbes *a merge, a fi / a lucra (cu cineva)* :

- (48) Fanatismul și Logica nu merg *mână în mână* : ‘le Fanatisme et la Logique ne vont pas main dans la main’ (context.reverso.net)
- (49) Politicienii noștri lucrează *mână în mână* cu magnații economici : ‘Nos politiques travaillent main dans la main avec les magnats de l’économie’ (books.google.ro)

À part ces locutions où N renvoie à des parties du corps, on peut citer la locution *gard în gard*, qui marque la contiguïté spatiale, le voisinage immédiat, dans le contexte *a sta, a plasa (ceva) gard în gard* cu + nom de lieu ou de personne :

- (50) ... club pentru adulți plasat *gard în gard* cu mănăstirea : ‘club pour adultes contigu au monastère’ (a1.ro)

- (51) ... să stai *gard în gard* cu premierul : ‘être voisin avec le premier ministre’ (www.antena3.ro)

## N la N

La préposition *la* ‘à’ marque la localisation spatiale ponctuelle. Dans les structures N *la* N, *la* désigne, essentiellement, la position de deux éléments du même type qui se trouvent en contact<sup>9</sup>. Ces éléments peuvent être des parties du corps de deux personnes, mais le contexte peut également renvoyer à plusieurs personnes qui agissent ensemble, unies (contact répétitif). Nous avons inventorié ainsi les locutions adverbiales *umăr la umăr* ‘épaule contre épaule’, *cot la cot* ‘coude à coude’, *braț la braț* ‘bras dessus bras dessous’ :

- (52) Servitorii ucenici munceau *cot la cot* cu sclavii : ‘Les serviteurs apprentis travaillaient coude à coude avec les esclaves’ (context.reverso.net)
- (53) Politicieni și personaje dubioase, *umăr la umăr* : ‘Politiciens et personages louches, épaule contre épaule’ (www.digi24.ro)

Le phrasème *cap la cap* apparaît dans la locution *a pune cap la cap* ‘remettre en ordre, reconstituer’ (sens figuré) :

- (54) Și eu mă pricep să pun lucrurile *cap la cap* : ‘Moi aussi je sais remettre les choses en ordre’ (Reverso Context)

En tant que locution adjectivale, il fonctionne comme terme technique : *sudură cap la cap* ‘soudure tête à tête’.

Un autre phrasème, *gând la gând* (*gând* ‘pensée’) marque le contact abstrait, la coïncidence des pensées de deux personnes ; en construction averbale on a la locution *gând la gând cu cineva* ‘avoir la même idée / pensée’ :

---

9. Dans l'énoncé parémiologique *Cui pe cui se scoate* ‘Un clou chasse l'autre’, le groupe *cui pe cui* ne constitue pas une unité. Le figement concerne l'ensemble de l'énoncé ; le nom répété *y* joue des rôles actanciels différents (sujet, respectivement COD), la préposition *pe* étant la marque grammaticale de l'accusatif.

- (55) Tăriceanu, *gând la gând* cu Dragnea. Vrea și el o ordonanță :  
‘Tăriceanu a la même idée que Dragnea. Il veut lui aussi une ordonnance du gouvernement’ (epochtimes-romania.com)

ainsi que la locution familière *gând la gând cu bucurie* (fr. ‘Quelle heureuse coïncidence !’ – équivalence globale).

Dans le domaine de l’automobile, il existe un phrasème très usuel – *bară la bară* ‘pare-choc contre pare-choc’ :

- (56) Se merge *bară la bară* : ‘on roule pare-choc contre pare-choc’

### N lângă N

La préposition *lângă* ‘à côté de’ exprime la contiguité : ‘X à côté d’un autre X’, avec l’idée d’itération (il y a un nombre indéterminé de X).

Employée au sens spatial, cette structure implique un paradigme ouvert de N : *casă lângă casă* ‘maison contre maison’, *ogor lângă ogor* ‘champ contre champ’, *mașină lângă mașină* ‘voitures serrées les unes contre les autres’... L’effet de sens qui apparaît est l’idée d’agglomération.

La locution *a sta umăr lângă umăr* contient le nom d’une partie du corps, point de contact entre deux ou plusieurs personnes :

- (57) Ne încălzim *stând umăr lângă umăr* : ‘nous nous réchauffons en nous tenant épaule contre épaule’ (jurnalul.antena3.ro)

Au sens figuré, on peut citer la locution *ban lângă ban* ‘sou après sou’ (avec les verbes *a strânge* / *a pune* / *a aduna* ‘ramasser, économiser, épargner’), qui crée un effet cumulatif :

- (58) Harnică și chibzuită, ea adună *ban lângă ban* : ‘Sage et travailleuse, elle ramasse sou après sou’ (books.google.ro)

## N *pe* N

La préposition *pe* marque la superposition. On ne peut citer ici que la locution verbale de forme négative *a nu pune geană pe geană* (littéralement ‘ne pas mettre cil sur cil’) :

- (59) N-am pus *geană pe geană* toată noaptea : ‘je n’ai pas fermé l’œil de la nuit’ (context.reverso.net)

On peut également signaler la locution adverbiale *rând pe rând* ‘à tour de rôle’, fortement soudée.

## N *pentru* N

À partir de l’idée d’échange, les structures N *pentru* N (fr. ‘pour N’) marquent la réciprocité, rappelant la loi du talion<sup>10</sup>. N désigne une partie du corps affectée ou un dommage subi ; il s’agit, en principe, d’un paradigme ouvert :

- (60) ... așa trebuie să dai tu *viață pentru viață, ochi pentru ochi, dinte pentru dinte, mână pentru mână, picior pentru picior, rană pentru rană, arsură pentru arsură...* : ‘tu donneras donc vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, jambe pour jambe, blessure pour blessure, brûlure pour brûlure’ (ro.wikipedia.org)

## N *peste* N

La préposition *peste* marque la position au-dessus, la superposition. Les séquences de ce type sont en nombre réduit. On a ainsi la locution *picior peste picior* ‘jambes croisées’, avec les verbes *a sta / a se așeza / a pune* :

- (61) De ce nu ar trebui să stăm *picior peste picior*? : ‘pourquoi il ne faudrait pas s’asseoir les jambes croisées’ (www.descopera.ro)

---

10. *Ochi pentru ochi, dinte pentru dinte* ‘œil pour œil, dent pour dent’, c’est l’expression qui résume la loi du talion – la réciprocité du crime et de la punition (rendre la pareille).

Dans (62), *afiș peste afiș* relève d'un choix lexical libre (ce n'est pas un phrasème) :

- (62) Și, pentru că panourile electorale se dovedesc insuficiente, activiștii lipesc *afiș peste afiș* : 'Et, parce que les panneaux électoraux s'avèrent insuffisants, les militants collent affiche sur affiche' (www.agendapolitica.ro)

En pâtisserie, on connaît un gâteau appelé *prăjitura foaie peste foaie* :

- (63) Cum să faci *Prăjitura foaie peste foaie...* : 'comment préparer le gâteau mille feuilles' (www.gustos.ro)

Le syntagme figé *lume peste lume* (voir Zafiu, 1999) est un cumulatif, signifiant 'beaucoup de monde', 'une foule' :

- (64) *Lume peste lume* s-a adunat la grădina zoologică : 'un monde fou s'est rassemblé au jardin zoologique' (www.facebook.com)

## Structures N + Prép + N en français

En français, tout comme en roumain, on retrouve dans cet emploi un nombre restreint de prépositions, à savoir : *à, après, contre, de, par, pour* et *sur*.

### N à N

Le sens fondamental de la préposition *à* est la localisation ponctuelle, la coïncidence spatiale. Il faudra distinguer ici les situations impliquant deux éléments de référence et celles où les points de référence sont réitérés, donc multipliés.

a) N à N peut renvoyer à deux éléments du même type impliqués dans une relation spatiale qui sont à la fois des situants et des situés, ils se situent l'un par rapport à l'autre. Le N répété désigne des parties du corps : *tête, nez, bec, face, dos*.

*Tête-à-tête*<sup>11</sup> (ou *tête à tête*) ‘face à face’ est surtout employé en locution adverbiale : *en tête-à-tête* signifie ‘dans la situation de deux personnes qui se trouvent seules ensemble ou qui s’isolent’ (fr.wiktionary.org). Le syntagme fonctionne comme locution nominale ou comme mot composé :

(65) Elle essaya de nous ménager un *tête-à-tête*. (books.google.ro)<sup>12</sup>

*Bec à bec* (le nom *bec* désigne la bouche des oiseaux) s’applique aussi à des humains :

(66) Quand ils sont *bec à bec*, ils ne peuvent être *joue contre joue*. (context.reverso.net)

*Nez à nez* signifie ‘face à face’ :

(67) En sortant de chez moi, je me suis retrouvé *nez à nez* avec le facteur. (fr.wiktionary.org)

*Face à face* (ou *face-à-face*) signifie ‘l’un en face de l’autre’ (roum. *față în față*) et peut apparaître en locution adverbiale : *en face à face*. *Face à face* se retrouve à côté des verbes *être, rester, se trouver, rencontrer, regarder, voir, mettre...*

(68) J’étais *face à face* avec ma solitude (Malègue, TLFi)

(69) Le plus souvent ces « comparaisons » se bornent à mettre *face à face* des listes de phonèmes... (books.google.ro)

S’y ajoute parfois l’idée d’opposition, d’hostilité :

(70) Vous voilà aujourd’hui *face à face*, avec des balles dans vos fusils, stupidement prêts à vous entretuer. (Martin du Gard, TLFi)

---

11. Le roumain a emprunté *tête-à-tête*, locution nominale enregistrée en tant que telle dans les dictionnaires roumains, signifiant ‘entretien en tête-à-tête, conversation intime’.

12. En tant que substantif, il signifie également ‘petit canapé à deux places’ et ‘service à café, à thé composé de deux tasses, deux soucoupes’ (TLFi).

Les deux éléments en cause peuvent être des choses matérielles ou des choses abstraites :

- (71) Nos deux fauteuils étaient *face à face*, de part et d'autre de la table. (Gide, TLFi)
- (72) De la raison pure *face à face* avec la vérité. (Lamartine, TLFi)

*Face à face* fonctionne aussi comme nom composé :

- (73) *Face-à-face* télévisé (context.reverso.net)
- (74) Le *face à face* avec l'ennemi (fr-static.z-dn.net)

*Face à face* a pour antonyme *dos à dos* (roum. *șpate în șpate*), locution applicable aux personnes et aux choses :

- (75) Il avait demandé aux deux cancre de se mettre *dos à dos*. (www.l'internaute.fr)
- (76) Deux chaises disposées *dos à dos* (www.google.fr)

Le phrasème *bout à bout* (roum. *cap la cap*) se rapporte à deux ou à plusieurs éléments mis ensemble ('choses qui sont jointes par leurs extrémités', Wiktionary.org), qui peuvent être des objets matériels ou des choses abstraites. Il fonctionne avec des verbes tels que *mettre*, *assembler*, *joindre*, *coudre*, *réunir*... :

- (77) Des tuyaux assemblés *bout à bout*. (www.google.fr)
- (78) Lorsqu'elles sont mises *bout à bout*, les distances qu'il parcourt au quotidien sont surprenantes. (www.linternaute.fr)

*Bout à bout* fonctionne aussi comme terme spécialisé (technique), en emploi adjectival :

- (79) Les soudures *bout à bout* doivent être exécutées par un système de soudage automatique. (context.reverso.net)

Il apparaît aussi dans le domaine de l'audiovisuel (en emploi adjectival ou nominal), signifiant 'premier montage d'un film, d'un reportage ou d'un documentaire' :

- (80) un montage *bout-à-bout* d'un film pour des novices. (fr.slideshare.net)
- (81) ... un tournage qui va durer de six à huit semaines pour aboutir, en décembre, au premier *bout à bout* d'un film. (www.cineclubdecaen.com)

b) N à N sert à marquer la progression, les étapes d'un déroulement, d'un parcours (sens spatial ou spatialisé) aux limites indéterminées : la répétition du nom suggère l'idée d'itérativité ; ce qui compte, en fait, c'est la continuité du déroulement. Il s'agit d'un parcours aux multiples repères, d'une progression, à travers une multitude d'éléments. Nous citerons ici le phrasème (transparent) *pas à pas* (variante orthographique : *pas-à-pas* ; roum. *pas cu pas*), paraphrasable par : 'un pas après l'autre', 'lentement', 'étape par étape', 'progressivement', 'graduellement', 'petit à petit'. *Pas à pas* connaît divers emplois :

Locution adverbiale (sens spatial ou sens figuré) :

- (82) parcourir la ville, *pas à pas*, au rythme de son cœur (papyrus.bib.umontreal.ca)
- (83) [Ces faits] ne furent pas acquis en une seule fois, mais lentement et *pas à pas* (fr.wiktionary.org)
- (84) L'informatique expliquée *pas à pas* (www.world-informatique.com)

Locution adjectivale :

- (85) Achetez *L'informatique pas à pas en prépa* (www.amazon.fr)

Emploi nominal, en tant que terme spécialisé (technique ou pâtisserie) :

- (86) Une brioche facile à réaliser en suivant ce *pas à pas* ! (www.750g.com)

En emploi autonome (nom d'un site) :

- (87) Bienvenue sur le site des « *Pas à Pas* » en pédiatrie (pap-pediatrie.fr)

c) N à N peut marquer l'additionnement – le cumul – des éléments qui composent / structurent un ensemble déterminé. Exemples : *sou à sou* 'par toutes petites sommes' ou *goutte-à-goutte* (locution adjectivale ou nominale, terme technique) :

- (88) Elle possédait quarante mille francs amassés *sou à sou*. (Balzac, TLFi)
- (89) Le système d'irrigation *goutte-à-goutte* est une technique moderne. (<https://agronomie.info>)
- (90) Le *goutte-à-goutte* est une méthode bon marché pour arroser vos plantes. (fr.wikihow.com)

On peut citer ici le phrasème *pièce à pièce* (roum. *bucată cu bucată*), qui fonctionne comme :

Locution adverbiale, après certains verbes signifiant l'action de structurer / déstructurer :

- (91) ... pour comprendre et rassembler *pièce à pièce* une histoire à partir de bribes de souvenirs (...) qui refaisaient surface. (Maritée, fr.wiktionary.org)
- (92) ... sorte de jeu où l'on ôte *pièce à pièce* les habits de celui qu'on a fait le roi du jeu (books.google.ro)
- (93) Attendre que Luther eût démoli *pièce à pièce* tout le vieil édifice catholique... (Audin, books.google.ro)

Locution adjectivale, terme technique :

- (94) Un processus en flux *pièce à pièce* est un procédé de fabrication qui a pour but de faire passer une seule unité dans chaque étape d'un processus. (www.lucidchart.com)

Mot composé :

- (95) Les avantages du « *pièce-à-pièce* » (www.leanmachinesquare.com)

On ajoutera ici la locution adjectivale *feuille à feuille* ; ex. *du papier de toilette feuille à feuille* ; *les imprimantes feuille à feuille*.

d) *Mot à mot* ou *mot-à-mot* ‘un mot après l’autre’ (on a également : *mot pour / par mot* ; roum. *cuvânt cu cuvânt*), est une locution adverbiale signifiant ‘exactement, textuellement, littéralement, au pied de la lettre’, employée avec les verbes *traduire, transcrire, rendre ; apprendre, rapporter, dicter ...* :

- (96) Lorsqu’il fait son métier d’interprète, il traduit *mot à mot* (fr.wiktionary.org)
- (97) Apprendre quelque chose *mot à mot* (fr.wiktionary.org)
- (98) Rapporter *mot à mot*, ou *mot pour mot*, tout ce qu’on a entendu dire (fr.wiktionary.org)

*Mot à mot* peut fonctionner comme locution adjectivale ou nominale :

- (99) Une traduction *mot à mot* (www.linguee.fr)
- (100) Faire le *mot à mot* d’une version (fr.wiktionary.org)

N à N peut se rapporter au domaine temporel, pour marquer une progression constante. Le syntagme *jour à jour* (rare), signifie ‘jour après jour’, ‘un jour après l’autre’, ‘progressivement’ :

- (101) ... l’amitié grandissante qui *jour à jour* l’avait lié à cette bête. (Genevoix, *in* Tenchea, 1999)

## N après N

*Après* est un morphème qui situe le procès en postériorité par rapport à une date ou une action données (TLFi). N *après* N exprime la succession et l’itération, la répétition du N suggérant un espace temporel aux limites indéterminées.

a) Le N répété désigne une division temporelle ou renvoie à un référent impliqué dans un déroulement temporel (processuel) : N *après* N signifie ‘un X après l’autre’, chaque X étant pris en considération. Parmi les N marquant une division temporelle on utilise dans cette structure *jour / nuit / semaine / mois / année / instant* :

- (102) Et lentement, *jour après jour, nuit après nuit, semaine après semaine*, les plaies se ferment, le mineur reprend vie. (Perruchot, in Țenchea, 1999)
- (103) Cela, tu dois le refaire à chaque instant, *instant après instant*. (www.linguee.fr)
- (104) Votre horoscope *mois après mois* (www.lapocure.com)
- (105) Découvrez le livre *Nuit après nuit* (booknode.com) - titre

Les noms *génération* et *promotion* désignent des référents qui se définissent dans une perspective temporelle : *génération après génération* ('une génération après l'autre'), *promotion après promotion* :

- (106) ... s'inscrit dans cette longue lignée d'histoires et de traditions que l'école cultive et transmet à ses élèves, *année après année, promotion après promotion*. (promotion125.fr)

b) X est un référent inanimé (action, lieu ou tout objet impliqué dans un processus / un déroulement temporel), et joue le rôle actanciel d'objet (COD). L'itération crée un effet cumulatif. Les noms pouvant apparaître ici appartiennent à un paradigme ouvert. Le syntagme N *après* N est placé soit après le verbe, soit en position détachée en tête de phrase. Dans certains cas, on a affaire à des structures figées : *remporter victoire après victoire ; essayer échec après échec ; subir / encaisser défaite après défaite*. Voici quelques exemples :

- (107) *Effort après effort, victoire après victoire*, le cheval assume son émotion. (books.google.ro)
- (108) [Ils] soulevaient *campement après campement, village après village*. (www.editionsjpaulsen.com)
- (109) Les Nationalistes perdent *bataille après bataille*. (context.reverso.net)
- (110) Le major vidait *verre de champagne après verre de champagne*. (Simenon, in Țenchea, 1999)
- (111) Le maïs est cueilli à la main, *épi après épi*. (books.google.ro)

Le syntagme *pièce à pièce* – auquel s'ajoutent *modèle sur modèle* et *test après test* – met en évidence la progression dans un processus de construction, fabrication, montage, etc. (avec des verbes tels que *monter, produire, assembler, manufacturer...*) :

- (112) ... pour produire des couleurs riches et homogènes *pièce après pièce* et *modèle après modèle*. (www.linguee.fr)
- (113) ... un travail d'orfèvre qui avance, *pièce après pièce*, *test après test*. (www.linguee.fr)
- (114) La rubrique : *Pièce après pièce* est spécialisée dans la construction ou la rénovation de votre bien immobilier. (www.cocon-ideal.fr)

Nous signalons également la séquence *feuille à feuille*, qui est assez fréquente, illustrant les différentes significations du nom *feuille* : 'feuilles des arbres, éléments constitutifs d'un objet-livre, sens technique, nom d'une entreprise/marque'.

### N contre N

La préposition *contre* à sens spatial marque la contiguïté, le contact de deux éléments du même type. *Contre* se construit avec des substantifs désignant des parties du corps (homme ou animal), employés sans article dans des tours figés, à valeur adverbiale (cf. TLFi). Ainsi, *joue contre joue* signifie 'une joue collée contre une autre joue' (en roum. *cu obrajii lipiți unul de altul*, littér. 'les joues collées l'une contre l'autre'). Voici quelques exemples susceptibles d'illustrer cet emploi :

- (115) Tu es en contact avec ta partenaire, main dans la main, *joue contre joue*, *corps contre corps*. (context.reverso.net)
- (116) Ils dansent *joue contre joue*, *ventre contre ventre*... (books.google.ro)
- (117) Les derniers moutons, assemblés en rond, se serraient *nez contre nez*, *épaule contre épaule*... (G. Guèvremont, TLFi)

Le nom répété *pare-chocs* désigne un élément d'une voiture. L'expression usuelle *pare-chocs contre pare-chocs* décrit la situation de deux voitures qui se retrouvent en contact dans un trafic très serré (roum. *bară la bară*) :

- (118) Rouler/ avancer *pare-chocs contre pare-chocs*.
- (119) Deux voitures garées *pare chocs contre pare chocs* (www.ilemaths.net)

N *contre* N a parfois une signification abstraite : l'échange. On retrouve dans les petites annonces des constructions elliptiques du genre :

(120) Échange *moto contre moto* (mdc-bod.com)

(121) Troc *voiture contre voiture*, entre particuliers. (www.simpletroc.com)

### N *de* N

Nous avons trouvé sur le Web quelques exemples comportant le syntagme *garçon de garçon* (voir en roumain *băiat de băiat*). Il s'agit d'un tour oral à valeur affective, signifiant 'bébé garçon', 'petit garçon'<sup>13</sup> :

(122) ... je sui[s] maman d'un petit *garçon de garçon* de 2 ans je suis à la recherche d'un emploi. (<https://aide-au-top.fr/annonce-gratuite/maison/ligny-en-barrois-55500>)

(123) Le *garçon de garçon* dort sur une literie mignonne (<https://fr.dreamstime.com/garçon-dort-literie-mignonne-image136251866>)

Il faut également mentionner ici la construction X *de chez* X, « à vocation intensive » (Schneidecker, 2007 : 61), ex. *phénomène de chez phénomène*.

### N *par* N

La préposition *par* a un sens « itératif ou distributif. Le compl[é]ment] exprime l'idée d'une répartition discontinue à l'intérieur d'une totalité, d'un processus global ; le subst[antif] n'est pas actualisé » (TLFi). On peut affirmer que la structure N *par* N, paraphrasable par 'un X après l'autre', marque une succession contrôlée, systématique, continue et progressive.

Le nom répété peut désigner une division temporelle ou évoquer une action :

---

13. On pourrait rapprocher ce tour de la construction familière *un petit chien chien*.

- (124) Vous êtes tenus au courant, *heure par heure*... (TV5, 16/04/2019)  
(roum. *oră de oră*)
- (125) Nous sommes repoussés *minute par minute* un peu plus loin. (TV5, 15/04/2019) (roum. *cu ficcare minut* ‘chaque minute’)
- (126) ... *hiver par hiver, campement par campement, bataille par bataille*, je sentais grandir en moi des objections à la politique de l’empereur. (Youcenar, in Țenchea, 1999) (‘hiver après hiver’, ‘chaque hiver’)

N désigne souvent les parties composantes, les divisions – souvent minimales – d’un tout déterminé, de nature matérielle ou non, que l’on parcourt ou que l’on construit, et qui s’additionnent progressivement. On a ainsi les structures *pièce par pièce, morceau par morceau, petit bout par petit bout, brique par brique, quartier par quartier, sou par sou, détail par détail, point par point*... En voici des exemples :

- (127) Je l’ai rachetée et revendue *morceau par morceau* (Reverso Context)  
(roum. *bucată cu bucată*)
- (128) L’adjectif « intégré » signifie que l’on traite un problème dans son ensemble, pas *morceau par morceau*. (Reverso Context)
- (129) C’est un leader charismatique naturel, soucieux d’améliorer le monde *petit bout par petit bout*. (context.reverso.net)
- (130) [ils] ont construit leur maison *brique par brique*. (www.linguee.fr)
- (131) ... cette espèce de courage que Dieu dispense au jour le jour, et comme *sou par sou*. (Bernanos, TLFi)

Ces structures accompagnent des verbes ou des noms faisant référence à un processus de construction ou, parfois, de déconstruction, comme le montrent les deux exemples ci-dessous, comportant le groupe *détail par détail* :

- (132) ... je copie et j’enchaîne naïvement *détail par détail*. [...] En somme, je procède par addition, non par esquisse. (www.erudit.org/fr)
- (133) Il s’agit plutôt d’empêcher, *détail par détail*, la perpétuation d’un préjugé. (www.grasset.fr)

Une mention à part pour les structures N *par* N évoquant les constituants d’un texte / discours (linguistique ou musical), telles que : *mot par mot, phrase par phrase, ligne par ligne, paragraphe par para-*

*graphie, article par article...*, construites avec des verbes ou des noms d'action évoquant l'idée d'un parcours en général ou en tant qu'action spécifique pour l'écriture ou la lecture d'un texte (en roumain : *cuvânt cu cuvânt, frază cu frază*).

- (134) Selon la situation, l'interprète peut prendre des notes ou traduire de tête *phrase par phrase*. (sarah.cz)
- (135) ... la lecture *mot par mot, ligne par ligne, phrase par phrase et paragraphe par paragraphe*. (vision55plus.net)
- (136) ... définition *point par point, détail par détail, paragraphe [...] par paragraphe, article par article*. (europarl.europa.eu)
- (137) Chaque transcription fut examinée *phrase par phrase*. (www.linguee.fr)
- (138) Elle se sert de sa voix comme d'un instrument ; elle rivalise avec chacun des musiciens qui l'accompagnent, *phrase par phrase*. (lifestyle.sennheiser.ca) (phrase musicale)

## N pour N

*N pour N* marque une relation entre deux éléments : l'idée d'échange ou de substitution, l'équivalence, la réciprocité. On utilise des noms désignant les parties du corps affectées ou les dommages corporels subis, pour construire des séquences du type *N pour N* accompagnant les verbes *payer* ou *rendre*. Les tours figés *œil pour œil, dent pour dent* rappellent la loi du talion (voir la note n° 9) :

- (139) Mais si la femme meurt, tu paieras *œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, plaie pour plaie*. (<https://fr.wiktionary.org>)

On rencontre pourtant d'autres noms aussi (et même le substitut pronominal *rien*) :

- (140) Il n'y avait point d'archers pour rendre *flèches pour flèches* (Barante, TLFi)
- (141) Oui, Eugénie, j'aurais l'âme bien petite, si je n'acceptais pas. Cependant, *rien pour rien, confiance pour confiance* (Balzac, TLFi).

La locution *rendre coup pour coup* signifie ‘riposter à chacune des attaques et des coups reçus’ (www.linternaute.fr).

La séquence N *pour* N s’actualise encore dans quelques locutions figées qui marquent la correspondance exacte des éléments envisagés :

*Mot pour mot*, locution adverbiale (ou adjectivale) signifiant ‘littéralement, mot à mot’, ‘avec exactement les mêmes mots’ (voir aussi *mot à mot* ; roum. *cuvânt cu cuvânt*), se construit avec des verbes tels que *redire, répéter, traduire ...* :

- (142) Je vous demande de me répéter, *mot pour mot*, votre première phrase (Peisson, TLFi).
- (143) Les annexes ont été transposées presque *mot pour mot* dans de nombreux États membres. (<https://eur-lex.europa.eu>)

On retrouve le même modèle dans la locution *trait pour trait* :

- (144) Il n’y avait pas une de ces aimables petites femmes qui ne ressemblât *trait pour trait* à la mienne (Nodier, TLFi).

La locution *jour pour jour* sert à rappeler ou à préciser à son interlocuteur « un événement qui se serait déroulé à une date précise » (www.linternaute.fr) :

- (145) Nous nous sommes rencontrés devant ce cinéma il y a 6 mois, *jour pour jour*. (www.linternaute.fr)

## N *sur* N

Dans le domaine temporel, la préposition *sur* exprime la postériorité immédiate. La structure N *sur* N marque la succession, dans le cadre d’un déroulement temporel ininterrompu et sans limites déterminées ; on enregistre un effet cumulatif, qui est le fait de l’itération. Ainsi, *fumer cigarette sur cigarette* signifie ‘immédiatement l’une après l’autre et en grand nombre’ (roum. *țigară după țigară*).

- (146) Solitaire, dépressive, elle ne cesse de griller *cigarette sur cigarette*. (www.bahiaflaneur.net)
- (147) Il n’arrête pas de faire *bêtise sur bêtise*. (books.google.ro)

L'effet d'accumulation est présent aussi dans le cas des structures collocationnelles *essuyer / recevoir / se prendre refus sur refus ; faire, infliger, faire subir à quelqu'un* (verbes causatifs) / *subir, encaisser, connaître avanie sur avanie* :

(148) Elle lui faisait *avanoie sur avanie*. (Martin du Gard, [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr))

(149) Il subissait *avanoie sur avanie, tracasserie administrative sur tracasserie administrative*. (Martineau, [books.google.ro](http://books.google.ro))

La locution adverbiale *coup sur coup* signifie 'à la suite l'un(e) de l'autre et sans interruption', 'successivement, tour à tour', et accompagne un verbe d'événement (roum. *unul după altul, una după alta ; succesiv, rând pe rând*) :

(150) Sarah s'était amusée à lui faire boire *coup sur coup* six coupes de champagne. (Gide, TLFi)

(151) Le 30 août l'« Hekla » voulut rejoindre la glace et explorer la côte : *coup sur coup* elle fut assaillie par de violentes tempêtes avec neige et pluie. ([thesaurus.altervista.org](http://thesaurus.altervista.org))

## Conclusions

L'analyse du corpus – qui, de toute évidence, n'est pas exhaustive – nous permet de formuler quelques considérations générales sur les syntagmes *N Prép N*, construits avec un nom nu, non actualisé. Ils sont parfaitement comparables, en roumain et en français, et s'il existe certaines différences, elles sont dues aux spécificités morpho-syntaxiques de ces deux langues. En principe, le nom qui se répète est un nom sans déterminant, ayant la forme du singulier, mais il est intéressant de remarquer que le roumain admet également, dans certains cas, la forme du pluriel.

Syntaxiquement parlant, la séquence *N Prép N* se caractérise par sa cohérence et par son caractère figé, en tant que modèle structural. Les substantifs compatibles avec ce type de structure appartiennent à des paradigmes fermés (choix lexicaux contraints, fort degré de figement) ou à des paradigmes plus ou moins ouverts. Au cours de notre analyse, nous avons illustré les divers emplois de la séquence *N Prép N* en roumain et en français. Les configurations lexico-syntaxiques en cause fonctionnent soit comme des locutions adverbiales, adjectivales

ou nominales, avec lexicalisation possible<sup>14</sup> et pouvant avoir une certaine autonomie (en phrase averbale ou en construction détachée), soit comme des constituants non autonomes de constructions figées telles que les locutions verbales ou les parémies.

L'interprétation sémantico-référentielle des séquences *N Prép N* met en évidence les relations que la préposition établit entre deux ou plusieurs référents du même type. La non actualisation du N ouvre la voie à des interprétations qui dépendent du sémantisme de N et du contexte. Le N répété peut renvoyer soit à deux référents du même type ('un X en relation avec l'autre'), soit à tout un ensemble de référents du même type, avec focalisation sur chaque élément de l'ensemble ('chaque X appartenant à l'ensemble'). On peut avoir affaire ou bien à un ensemble existant, défini en tant qu'entité globale de manière explicite ou implicite (totalité sous-entendue) et dont les composantes sont envisagées successivement, à tour de rôle (ex. *phrase par phrase*), ou bien à la construction, à partir d'unités minimales considérées successivement, d'un ensemble qui – n'ayant pas de limites déterminées – n'est pas nettement désigné comme entité globale (ex. *jour après jour...*).

Les séquences *N Prép N* peuvent exprimer la succession temporelle, l'immédiateté ('immédiatement l'un après l'autre') ; la succession et la répétition, la progression, avec comme effet de sens la continuité ou l'accumulation, avec focalisation sur l'ensemble résultant ; l'idée distributionnelle et la répétition ('chaque X' est pris en considération), avec focalisation sur chacune des parties composantes de l'ensemble ; la contiguïté spatiale ; la valeur qualifiante (une évaluation superlative).

Nous avons enregistré des relations de synonymie entre certains syntagmes comportant le même N, mais construits avec des prépositions différentes, et cela dans les deux langues envisagées ; ex. roum. *minut cu/de minut, cuvânt cu/de cuvânt* ; fr. *mot à/pour/par mot, pièce par/après pièce, etc.*

Les structures analysées appartiennent le plus souvent à la langue générale (parfois à la langue parlée, familière), mais elles fournissent

14. Mots composés. Par exemple, *faire du porte-à-porte* est une telle séquence lexicalisée (nom composé), pouvant apparaître aussi en emploi adjectival : *transport porte-à-porte*. En français, certains de ces composés peuvent même se construire avec une préposition. Ex. *au coude à coude, au phrase par phrase, au cas par cas ; en tête-à-tête, (prospector) en porte-à-porte*. Par ailleurs, certains groupes figés admettent un emploi autonome, équivalant alors à un nom propre (titre, dénomination d'un site, d'une rubrique, d'une association ou d'une entreprise).

aussi des termes spécialisés, dans divers domaines, comme on a pu le voir pour certains phrasèmes ou mots composés.

Nous avons proposé des équivalents français pour tous les exemples roumains. Il est évident que la solution traductionnelle n'est pas toujours « donnée » ; autrement dit, la traduction mot-à-mot ne fonctionne pas toujours, même si l'on retrouve le même modèle structural dans les deux langues en contact. Dans certains cas, la traduction littérale est possible, mais dans d'autres cas, lorsqu'on a dans la langue de départ une locution qui exige la recherche dans la langue d'arrivée d'une équivalence globale ou d'une traduction-explicitation, il s'impose d'opérer, pour chaque contexte, une analyse sémantico-référentielle.

## Références bibliographiques

- DEX : *Dicționar explicativ al limbii române*, [en ligne] [dexonline.ro](http://dexonline.ro) (consulté le 02/03/2020).
- Gross, M., 1996, *Les expressions figées en français*, Paris : Ophrys.
- Klein, J. R. et Lamiroy, B., 2016, « Le figement : unité et diversité. Collocations, expressions figées, phrases situationnelles, proverbes », *L'Information grammaticale*, 148, 15-21.
- Manu-Magda, M., 2015, « Considerații introductive referitoare la statutul apelativelor „nume de grup” ca obiect de cercetare al onomasticii: un studiu de caz (formațiunile neologice ale termenului *băiat* în discursul politico-publicistic actual) », in Felecan, O. (dir.), *Proceedings of ICONN 3*, 720-733, <https://onomasticafelecan.ro>.
- Mejri, S., 2005, « Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement », *Linx*, 53, 183-196.
- Mel'čuk, I., 2013, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de lexicologie*, 1 (102), 129-149.
- Schnedecker, C., 2007, « *Un ciel... gris de chez gris...* : de la construction X de chez X à Adj de chez Adj : du locatif à l'intensif », *Travaux de linguistique*, 2 (55), 61-73.
- Țenchea, M., 1999, *L'expression du temps dans le système des prépositions du français. Préposition et verbe*, Timișoara : Mirton.
- TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne] <http://www.atilf.fr/tlfi> (consulté le 02/03/2020).
- Zafiu, R., 1999, « Păcatele limbii: Un superlativ », *România literară*, 26, 3.
- Zafiu, R., 2010, *101 cuvinte argotice*, București : Humanitas.



# Espace de mémoire : toponymes urbains de Reims et personnalités illustres

**Maryna Darafeyenka**

Université d'État P.M. Machérov de Vitebsk - Biélorussie  
maryna.darafeyenka@gmail.com

## Introduction

La toponymie s'intéresse à l'étymologie des noms de lieux, à leur évolution à travers les âges et leur impact sur les sociétés.

Tous les pays et régions sont riches par leur diversité géographique, historique et culturelle. L'étude des noms de rues permet de mieux comprendre les grandes étapes du peuplement et de l'organisation de la région. Les toponymes urbains et ruraux constituent des strates historiques mais ils nous renseignent surtout sur la façon dont nos ancêtres, proches ou lointains, ont appris les réalités de toute sorte auxquelles ils étaient confrontés.

D'après nos recherches, le système des toponymes est constitué de quatre composantes :

1. linguistique (les noms propres constituent une catégorie linguistique, dont le statut provoque beaucoup de discussions (cf., entre autres, Molino, 1982 ; Gary-Prieur, 1991 ; Vaxelaire, 2009). La notion des noms propres s'avère transversale et fait donc objet de l'intérêt de plusieurs sciences humaines. Ainsi, ils ont inspiré des domaines variés à l'extérieur de la linguistique (philosophie, logique, anthropologie,

- psychanalyse, sociologie, histoire, géographie) et sont traités sous différents angles) ;
2. géographique (l'objet nommé est topographique, il possède des coordonnées concrètes, le nom actualise les représentations sur la localisation) ;
  3. historique (les noms ne subissent pas seulement des transformations en diachronie, mais ils accumulent aussi des informations sur les faits historiques de la région, du pays, du monde. Ils sont des noms de mémoire et sont étroitement liés avec la notion de la mémoire collective) ;
  4. culturelle (dans les noms sont actualisés divers sens culturels et les traditions formées au fil de plusieurs années).

## Toponymes en tant qu'espace de mémoire

Dans cet article, nous allons étudier une composante historique des toponymes urbains en nous basant sur la notion de mémoire collective et sur la classification lexico-référentielle des noms propres.

Plusieurs toponymes accomplissent une fonction commémorative, c'est-à-dire qu'ils servent à conserver la mémoire des grands hommes, des participants aux faits historiques. Le choix du nom pour la dénomination n'est pas dû au hasard. On prend en considération les désirs du « nominateur », ainsi que les caractéristiques axiologiques du nom qui devient motivant.

Abordons en premier lieu le lien entre les noms propres et la mémoire.

Le terme de « mémoire collective » a été proposé par Maurice Halbwachs. En traitant le sujet de la mémoire collective il compare cette notion avec celle de la mémoire individuelle et historique, et la situe par rapport au temps et à l'espace (Halbwachs, 1997). La mémoire collective fait référence au « souvenir ou [à] l'ensemble de souvenirs, conscients ou non, d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante de l'identité de laquelle le sentiment du passé fait partie intégrante » (Nora, 1978 : 398). La notion de mémoire collective est liée à celle du lieu de mémoire.

La toponymie urbaine est à son tour un révélateur fondamental de la mémoire collective, de ses étapes, de sa construction. D'un côté, les dénominations indiquées sur les plaques des rues sont le souvenir d'une expérience vécue et/ou mythifiée par une collectivité vivante qui renvoie au sentiment du passé. De l'autre côté, l'homme, en tant qu'in-

dividu, est étroitement lié à ces noms propres. La perception du toponyme est toujours individuelle et particulière, car plusieurs facteurs influencent ce processus. Le toponyme reflète l'esprit de l'homme, les changements de ses pensées provoqués par des éléments internes et externes.

Ainsi, les rues étant des objets topographiques, elles peuvent être envisagées, entre autre, comme des lieux de mémoire et leurs noms comme des noms de mémoire.

Un énorme travail dans l'étude des dénominations dans un paysage urbain à une époque donnée et de leur fonctionnement linguistique a été effectué par Bouvier et Guillon (2001). Leur ouvrage collectif réunit dix-huit études de chercheurs non seulement en linguistique mais également en géographie, sociologie et histoire. Leurs études cherchent à déceler les significations et les enjeux qui se cachent derrière les noms de rues et concernent principalement la France méridionale, l'Italie, les Pyrénées et la Méditerranée. Dans divers articles, la question de la mémoire collective dans les noms propres est traitée.

L'espace méditerranéen est bien représenté dans les recherches onomastiques françaises. Bouvier et Guillon (2010) étudient l'histoire des noms des rues d'Aix-en-Provence en prenant en compte leur lien avec le passé.

Bouvier (2007) examine les noms de rues des principales villes françaises. Dans son ouvrage, il étudie comment sont nés les noms des rues, analyse les toponymes urbains qui reflètent la configuration de l'objet, l'orientation dans l'espace, les éléments du paysage et contiennent des indications sur l'objet architectural, etc. et les toponymes urbains qui sont symboliques et reflètent la mémoire des personnes et des faits historiques.

## Approche sémantico-référentielle des toponymes urbains

Les noms des rues constituent un immense secteur de la création toponymique.

Les toponymes urbains de Reims ont été examinés du point de vue plutôt historique. Des hommes de lettres français, des archéologues, des archivistes, des spécialistes de l'histoire du pays champenois parmi lesquels Cerf (1875), Demaison (1929), Seltzer (1975), Tarbé (1978, 2004), Thuret (2010) et d'autres ont analysé le répertoire des noms des rues et des lieux de Reims en décrivant les origines des toponymes urbains et

en évoquant l'histoire de leur apparition, les détails liés à leurs noms, aux anciennes dénominations, en commençant par la plus ancienne. Certains travaux se présentent parfois sous forme de dictionnaires avec pour finalité principale d'indiquer l'objet qui motive l'appellation.

En linguistique, les noms propres peuvent être classés d'un point de vue sémantico-référentiel ou structurel. Le but de ces approches est la définition des groupes lexico-sémantiques, la détermination des principes de la dénomination des rues, l'identification des types structureaux.

Billy (2001) répartit les types selon un classement sémantique et référentiel d'après le lien entre le nom de la rue et son référent.

Dans nos recherches, nous nous intéressons à l'analyse linguistique des noms des rues de Reims et nous réalisons une étude comparative de divers groupes lexicaux et sémantiques de toponymes urbains et ruraux : des noms de rues du département de la Marne de la région Grand Est de la France formés à la base des *oikonymes* (Darafeyenka, 2019c), des noms de rues formés à la base des appellations de types d'objets architecturaux (Darafeyenka, 2019a), des toponymes urbains de Vitebsk et de Reims dérivés d'*anthroponymes* (Darafeyenka, 2019b).

L'objet de notre étude sont les toponymes urbains français qui sont révélateurs et conservateurs de la mémoire. Il est important d'analyser les toponymes, car ils ne servent pas seulement à se repérer dans l'espace. En honorant leurs personnalités, leurs lieux et leurs événements, les villes et villages expriment leur identité, leur mémoire collective, leur rapport à l'histoire. Ainsi, la toponymie contribue à préserver le patrimoine et la culture de la ville et du pays auxquels elle appartient. Nous avons analysé les toponymes urbains de Reims en les considérant comme espace de mémoire et en nous basant sur le classement sémantico-référentiel.

Quelles sont les personnalités illustres qu'on commémore dans les urbanonymes ? À quel point ces personnalités sont-elles liées avec les lieux ? C'est à ces interrogations que nous essayerons de répondre dans notre contribution.

## Toponymes urbains de Reims : classification

D'après nos recherches, l'espace de mémoire est représenté par les toponymes urbains dérivés des noms de personnalités illustres qui forment les groupes thématiques suivants : « hommes d'État », « partici-

pants aux événements historiques », « religieux », « familles rémoises », « artistes et architectes », « écrivains » et « musiciens ». Ces groupes thématiques réunissent, à leur tour, des sous-groupes différents.

## Hommes d'État

Le groupe « hommes d'État » comprend des sous-groupes de toponymes urbains dérivés de noms de souverains, de présidents, de ministres et d'hommes d'État, ainsi que d'autorités municipales.

### *Souverains*

- (1) *rue Clovis* (Clovis I<sup>er</sup>, roi de tous les Francs, issu de la dynastie des Mérovingiens qui a été baptisé par l'évêque Remi dans la cathédrale de Reims),
- (2) *rue Henri IV* (Henri IV, roi de France qui n'a pas pu se faire sacrer à Reims, donc la cérémonie a eu lieu à Chartres),
- (3) *rue Marie-Stuart* (Marie I<sup>re</sup> d'Écosse, reine d'Écosse. Elle s'est exilée en France où elle a épousé François II. Elle est devenue reine de France. Veuve, elle s'est réfugiée à Reims, au couvent Saint-Pierre-les-Dames où est enterrée sa mère, la reine d'Écosse. Rue baptisée en souvenir de son séjour à Reims (Thuret, 2010)).

Les noms de plusieurs souverains sont liés à l'histoire de la ville qui est surnommée « la cité des sacres » ou « la cité des rois ». En effet, c'est dans la cathédrale Notre-Dame de Reims que plusieurs rois de France dès Clovis ont été sacrés.

### *Présidents français*

- (4) *avenue du Général-de-Gaulle*,
- (5) *avenue Georges-Pompidou*.

### *Présidents étrangers*

- (6) *rue du Président-Franklin-Roosevelt*,
- (7) *boulevard du Président-Wilson*.

### *Ministres et hommes d'État français*

- (8) *rue Duruy* (Victor, homme politique et historien, ministre de l'Instruction publique au XIX<sup>e</sup> siècle),

- (9) *rue Gambetta* (Léon, homme politique. Il a été membre du gouvernement de la Défense nationale en 1870, président de la Chambre des députés (1879-1881), président du Conseil et ministre des Affaires étrangères),
- (10) *rue Édouard-Herriot* (homme d'État, ministre au sein de nombreux gouvernements. En 1954, il a obtenu le Prix International de la Paix),
- (11) *rue Mazarin* (Jules Raymond, cardinal Mazarin, homme d'État, diplomate, ministre),
- (12) *rue Richelieu* (Armand Jean du Plessis de, cardinal, homme d'État, ministre de Louis XIII),
- (13) *rue Sully* (Maximilien de Béthune, duc de Sully, pair de France, prince souverain d'Henrichemont et de Boisbelle, marquis de Nogent-le-Rotrou, comte de Moret, comte de Villebon, vicomte de Meaux, maréchal de France, ministre d'Henri IV).

#### *Ministres et hommes d'État étrangers*

- (14) *rue Nelson-Mandela* (homme d'État sud-africain).

Les groupes des toponymes urbains qui réunissent les noms de présidents, de ministres et d'hommes d'État réfèrent principalement à des personnalités françaises nationalement ou internationalement connues. Dans la plupart des cas, ces noms sont plutôt liés à l'histoire du pays en général qu'à celle de la région ou de la ville.

#### *Autorités municipales (maires, adjoints au maire, conseillers municipaux)*

- (15) *rue Eugène-Wiet* (conseiller municipal né à Reims, militant socialiste),
- (16) *rue Félix-Médoc* (Félix Marcel, conseiller municipal né à Reims (Thuret, 2010)),
- (17) *rue Frédéric-Jacob* (Frédéric François Auguste, conseiller municipal),
- (18) *allée Georges-Morange* (Georges Pierre, conseiller municipal né à Reims, ancien juge et avocat),
- (19) *rue Marcel-Falala* (chef de gare de Reims, député, résistant),
- (20) *rue Pierret* (Jean François, avocat, premier maire de Reims, rédacteur du cahier du Tiers-état en 1789),
- (21) *rue Ponsardin* (Ponce Jean Nicolas Philippe de, président du tribunal de commerce, maire, baron d'Empire (Thuret, 2010)),

- (22) *boulevard Saint-Marceaux* (Augustin Marie Guillaume de Paul de, maire, fondateur d'une maison de champagne. Il a encouragé les Lettres et les Sciences et il a réorganisé le musée des Beaux Arts et la bibliothèque municipale (Thuret, 2010)).

Les autorités de la ville sont bien présentes dans la toponymie urbaine de Reims. Ce sont des personnes qui sont étroitement liées à l'histoire locale. La plupart d'entre elles sont originaires de Reims.

## Participants aux événements historiques

Le groupe « participants aux événements historiques » comprend des sous-groupes de noms de rues qui font référence aux participants aux différents événements historiques, notamment aux Première et Seconde Guerres mondiales.

### *Participants à la Première Guerre mondiale*

- (23) *boulevard Franchet-d'Espèrey* (Général Louis Félix François Marie, maréchal de France),
- (24) *boulevard Foch* (Ferdinand, maréchal de France, du Royaume-Uni et de Pologne. Membre de l'Académie française),
- (25) *boulevard Joffre* (Joseph, vainqueur de la bataille de la Marne. Maréchal en 1916),
- (26) *rue du Général-Baratier* (Albert Ernest Augustin, tué à Courcy en défendant Reims),
- (27) *rue du Général-Mazillier* (Émile Alexis, commandant des troupes coloniales qui ont défendu Reims en 1918),
- (28) *rue du Général-Battesti* (Jules Augustin William Léon, commandant de la 52<sup>e</sup> division de réserve. Il était issu de la gendarmerie. Tué en défendant Reims).

### *Participants à la Seconde Guerre mondiale*

- (29) *rue d'Estienne-d'Orves* (Henri Honoré, officier de marine, héros de la Seconde Guerre mondiale résistant),
- (30) *allée Georges-Moneaux* (résistant, chauffeur SNCF, membre du parti communiste né à Reims),
- (31) *rue Hélène-Nautré* (Hélène Laetitia Marie, résistante).

Les rues de Reims portent les noms de maréchaux, de généraux, de commandants, d'officiers, ainsi que de résistants ayant participé à ces événements. On peut constater le lien entre le niveau de la renommée de la personnalité et son rapport à l'histoire locale. Ainsi, les personnes célèbres dans le monde entier sont plutôt liées avec l'histoire du pays.

Il faut préciser que la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale sont deux faits marquants du xx<sup>e</sup> siècle qui sont extrêmement présents dans la toponymie urbaine de Reims.

Bien sûr, le système des toponymes analysés comprend également des noms de participants à d'autres événements historiques (navigateurs, officiers de marine, explorateurs qui ont pris part à des événements différents).

#### *Participants à d'autres événements historiques*

- (32) *avenue Cook* (James, navigateur anglais, explorateur et cartographe, mort à Hawaï dans une bataille avec des hawaïens),
- (33) *rue Dumont-d'Urville* (Jules Sébastien César, officier de marine, explorateur. Il a fait de nombreuses expéditions dans le Pacifique et l'Antarctique et a découvert une terre qu'il a baptisée « Terre Adélie » du prénom de sa femme).

## Religieux

Le groupe « religieux », comprenant des toponymes urbains dérivés de noms de religieux, tient une place importante dans le répertoire des noms de rues. Reims doit surtout sa célébrité aux sacres des rois de France qui s'y sont déroulés. On trouve à Reims la cathédrale Notre-Dame de Reims ; le palais archiépiscopal du Tau, ancienne demeure de l'archevêque ; l'abbaye royale de Saint-Remi, liée à la royauté, dont les bâtiments abritent aujourd'hui le musée d'histoire et d'archéologie de Reims.

#### *Religieux (archevêques, évêques, prélats, chanoines)*

- (34) *rue Fénelon* (François de Salignac de la Mothe-Fénelon, théologien, archevêque de Cambrai),
- (35) *rue Hincmar* (archevêque de Reims, conseiller de Charles le Chauve. Il a créé le collège des Bons Enfants (Thuret, 2010)),
- (36) *rue Jacques-Bénigne-Bossuet* (homme d'Église, évêque, écrivain français),

- (37) *place Lenoncourt* (Robert de, archevêque de Reims, duc et pair. Il a sacré François I<sup>er</sup>).

## Familles rémoises

Le groupe « familles rémoises » réunit les toponymes urbains formés à partir de noms de personnes issues de familles rémoises. Ce sont des personnalités qui ont exercé différents métiers et se sont distinguées dans divers domaines :

- (38) *rue Dorigny* (famille rémoise connue depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. En 1635, Claude et Charles ont construits la Renfermerie. Philippe était Lieutenant des habitants. Pierre était historien et Antoine Jean Baptiste, conseiller à la Cour des Monnaies (Thuret, 2010)).

Comme Reims est connue dans le monde entier en tant que ville du champagne, ce fait laisse des traces dans le système des toponymes urbains. Ainsi, on peut citer les rues qui portent les noms de négociants en champagne, de vigneron ou encore de fondateurs des Maisons de champagne.

### Champagne

- (39) *boulevard Henry-Vasnier* (directeur du champagne Pommery, bienfaiteur. Il a légué 400 tableaux au musée de Reims (Thuret, 2010)),
- (40) *rue Heidsieck* (illustre famille rémoise des xix-xx<sup>e</sup> siècles, venue de Westphalie. La maison de champagne du même nom a été créée par Florian Louis Heidsieck au xviii<sup>e</sup> siècle. La maison a ensuite été partagée entre ses neveux pour devenir Heidsieck-Monopole et Piper-Heidsieck. En 1851, la marque « Charles Heidsieck » a été créée (Thuret, 2010)),
- (41) *allée Krug* (Joseph Samuel, négociant en champagne, bienfaiteur né à Reims, fils du fondateur de la maison de champagne éponyme (Thuret, 2010)),
- (42) *rue Lanson* (Victor, négociant en champagne, adjoint au maire (Thuret, 2010)),
- (43) *rue Pierre-Taittinger* (Pierre Charles, homme politique. Il a fondé la maison de champagne du même nom. Il a légué à la ville sa propriété de l'île de Ré devenue colonie de vacances (Thuret, 2010)),

- (44) *boulevard Pommery* (Jeanne Pommery a dirigé la maison de champagne Pommery-Greno de 1858 à 1890 (nom du fondateur). Bienfaitrice, elle a fait des dons de céramiques au musée) (Thuret, 2010).

Ce groupe réunit principalement des toponymes urbains dérivés de noms des familles rémoises qui sont liées avec l'histoire de la ville, de la région.

## Savants

Le groupe « savants » comprend les toponymes urbains qui font référence aux noms de savants français et étrangers.

### *Savants français*

- (45) *rue Émile-Senart* (Émile Charles Marie, savant orientaliste né à Reims),
- (46) *rue Jean-Léon* (Jean Louis Léon, pharmacien, astronome, compositeur. On lui doit une horloge astronomique installée au Collège des Jésuites (Thuret, 2010)),
- (47) *boulevard Gay-Lussac* (Joseph Louis, physicien et chimiste qui a fait de nombreuses études sur les gaz et a découvert le bore et l'acide cyanhydrique. Il y a un cratère de la lune qui porte son nom),
- (48) *rue Grandval* (Jean-Baptiste, chimiste rémois, pharmacien),
- (49) *rue Joliot-Curie*,
- (50) *rue Lavoisier* (Antoine Laurent de, chimiste, philosophe, économiste, père de la chimie moderne),
- (51) *rue Louis-Pasteur*.

### *Savants anglais*

- (52) *allée Eddington* (Arthur Stanley, astronome anglais qui étudiait la relativité. Un cratère de la lune et un astéroïde portent son nom),
- (53) *rue Newton*.

### *Savants italiens*

- (54) *rue Galilée* (Galileo Galilei, savant, astronome, constructeur de lunettes astronomiques).

### *Savants allemands*

- (55) *allée Kepler* (Johannes, astronome).

Les rues de Reims portent les noms de savants français connus à l'échelle mondiale et nationale, de scientifiques originaires de la ville ou de la région, ainsi que de savants étrangers connus dans le monde entier.

### Artistes et architectes

Le groupe « artistes et architectes » réunit les toponymes urbains dérivés de noms de peintres, dessinateurs, sculpteurs français et étrangers.

#### *Peintres français*

- (56) *rue Edmond-Chauvet* (Edmond Eugène Ernest, peintre et illustrateur né à Reims),  
(57) *rue Forain* (Jean-Louis, peintre, caricaturiste, illustrateur, graveur né à Reims),  
(58) *rue Gustave-Pierre* (Gustave René, peintre, aquafortiste),  
(59) *rue Henri-Matisse*,  
(60) *rue Eugène-Delacroix*,  
(61) *esplanade Paul-Cézanne*.

#### *Peintres italiens*

- (62) *rue Léonard-de-Vinci*,  
(63) *allée Modigliani*,  
(64) *rue Michel-Ange*.

#### *Peintres espagnols*

- (65) *rue Francisco-Goya* (Francisco José y Lucientes de, peintre, peintre du Roi).

#### *Peintres hollandais*

- (66) *rue Rembrandt*.

Tandis que le sous-groupe des noms basés sur les noms de peintres français est représenté par les toponymes dérivés de noms de peintres soit locaux, soit mondialement connus, le sous-groupe des noms for-

més sur la base de noms des peintres étrangers comprend des toponymes qui réfèrent à des personnalités de renommée mondiale.

### *Architectes*

- (67) *rue Edmond-Herbé* (Edmond Joseph Baptiste, architecte des monuments historiques qui a pris une grande part dans la reconstruction de la ville (Thuret, 2010)),
- (68) *rue Édouard-Redont* (architecte, paysagiste. Il a réalisé des jardins en Roumanie, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Russie. À Reims, il est l'auteur du parc de Champagne),
- (69) *rue Henri-Royer* (architecte. Il s'est impliqué dans la reconstruction de Reims après 1914 (Thuret, 2010)),
- (70) *rue Kalas* (Philippe Ernest, architecte né à Reims qui dessinait des plans de la ville),
- (71) *rue Narcisse-Brunette* (architecte de la ville pendant 50 ans),
- (72) *rue Reimbeau* (Louis Auguste, architecte et décorateur rémois).

À la fin de la Première Guerre mondiale la ville a été détruite à plus de 60 %. À la reconstruction de Reims qui a duré de 1920 à 1930 ont pris part plus de 400 architectes. Ainsi, certaines rues portent les noms d'architectes, originaires de Reims ou ayant participé à la reconstruction de la ville.

### *Écrivains*

Le groupe « écrivains » comprend deux sous-groupes : celui qui réunit les toponymes formés à la base de noms d'écrivains, poètes ou dramaturges français et celui des auteurs étrangers.

#### *Écrivains français*

- (73) *rue Eustache-Deschamps* (poète champenois),
- (74) *rue François-de-Chateaubriand*,
- (75) *allée François-Rabelais*,
- (76) *rue François-Villon*,
- (77) *rue Gustave-Flaubert*,
- (78) *allée Guy-de-Maupassant*,
- (79) *rue Henri-Barbusse*,
- (80) *rue Honoré-de-Balzac*,
- (81) *rue Jacques-Prévert*,

- (82) *rue Jules-Verne,*
- (83) *rue Marcel-Proust,*
- (84) *rue Molière,*
- (85) *allée Ronsard.*

#### *Écrivains russes*

- (86) *rue Fédor-Dostoïevski,*
- (87) *rue Léon-Tolstoï,*
- (88) *rue Maxim-Gorki.*

#### *Écrivains espagnols*

- (89) *rue Federico-García-Lorca,*
- (90) *rue Miguel-de-Cervantès.*

#### *Écrivains américains*

- (91) *esplanade Ernest-Hemingway.*

#### *Écrivains anglais*

- (92) *rue Rudyard-Kipling.*

#### *Écrivains norvégiens*

- (93) *allée Henrik-Ibsen.*

Nous pouvons surtout constater que les toponymes urbains qui portent des noms d'écrivains étrangers forment des sous-groupes différents : on trouve, entre autres, des représentants de la littérature anglaise, américaine, russe et espagnole.

## Musiciens

Le groupe « musiciens » réunit des toponymes dérivés de noms de musiciens et de compositeurs.

#### *Musiciens français*

- (94) *rue Ernest-Lefèvre* (Ernest Onézime, compositeur. Il a dirigé la musique municipale puis était le premier directeur de l'école de musique (Thuret, 2010)),
- (95) *rue Étienne-Robert* (musicien rémois (Thuret, 2010)),

(96) *rue Fanart* (Louis Simon, musicien, créateur de la Société Philharmonique, maître de chapelle à la cathédrale (Thuret, 2010)),

(97) *allée Georges-Bizet*,

(98) *rue de-Grigny* (Nicolas de, musicien, organiste de la cathédrale).

#### *Musiciens russes*

(99) *rue Igor-Stravinski* (Igor Fiodorovitch, compositeur, pianiste et chef d'orchestre russe, naturalisé français, puis naturalisé américain).

#### *Musiciens autrichiens*

(100) *place Mozart*.

## Conclusions

Le toponyme n'accomplit pas seulement une dénomination géographique, mais dessine des cheminements sémantiques complexes à travers les cadres culturels, historiques, identitaires, et mémoriels d'un individu ou d'un groupe. Il reste un organisateur de la mémoire collective qui fait référence aux représentations du passé.

On peut affirmer que les toponymes urbains sont un espace de mémoire qui est partagé, transmis et aussi construit par le groupe ou la société.

D'après nos recherches, l'espace de mémoire est représenté par les toponymes urbains dérivés des noms de personnalités illustres qui forment des groupes thématiques « hommes d'État », « participants aux événements historiques », « religieux », « familles rémoises », « savants », « artistes et architectes », « écrivains », « musiciens » qui, à leur tour, réunissent plusieurs sous-groupes.

L'analyse du répertoire des noms a permis d'établir les tendances propres au système des toponymes urbains de Reims :

1. les personnalités dont les rues portent les noms se distinguent par le niveau de renommée qui peut être locale, nationale et mondiale. Il est à noter que parfois il est difficile de déterminer le niveau de la célébrité ;
2. les toponymes urbains portant des noms de personnalités de renommée locale ont des liens plus forts avec l'histoire de la ville, du département ou de la région (par exemple, c'est le cas des groupes et des sous-groupes « autorités municipales », « religieux », « familles rémoises »,

« architectes ») que ceux qui réfèrent à des personnages de renommée internationale ou mondiale.

Les villes n'oublient pas les personnalités illustres qui en sont originaires. Ainsi, on peut trouver des exemples de liens forts entre les noms de célébrités internationales et leur ville d'origine (Jean-Baptiste Colbert et Jean-Baptiste Drouet d'Erlon, en l'honneur de qui sont dénommées les rues, sont nés à Reims) ;

3. le répertoire des toponymes urbains est majoritairement fondé sur les noms de personnalités françaises. Presque chaque groupe de noms comprend ceux qui réfèrent aux personnages étrangers, mais le nombre de ces constituants est différent. Ainsi, on trouve plus de toponymes urbains formés à base de noms des personnalités étrangères dans les groupes « écrivains », « peintres » et « musiciens ».

## Références bibliographiques

- Billy, P.-H., 2001, « Essai de typologie historique des désignations odonymiques », *La toponymie urbaine. Significations et enjeux*, Paris : L'Harmattan, 17-40.
- Bouvier, J.-Cl. et Guillon, J.-M. (dir.), 2001, *La toponymie urbaine. Significations et enjeux*, Paris : L'Harmattan.
- Bouvier, J.-Cl., 2007, *Les noms de rues disent la ville*, Paris : Christine Bonneton.
- Bouvier, J.-Cl. et Guillon, J.-M., 2010, « Le Panthéon provençal. Noms de rues et mise en scène du passé », in Bouvier, J.-Cl. (dir.), *Le nom propre a-t-il un sens ? Les noms propres dans les espaces méditerranéens : Actes du XV<sup>e</sup> colloque international d'onomastique*, Aix-en-Provence, 9-11 juin 2010, 373-391.
- Cerf, Ch., 1875, *Le Vieux Reims, vieilles maisons de la ville de Reims, sculptures, statues,... anciennes enseignes, étymologie des noms de rues avec une idée du vieux Reims en 1328*, Reims : Impr. de A. Lagarde.
- Darafeyenka, M.L., 2019a, « Marqueurs architecturaux dans la toponymie urbaine et rurale de la France », *Frantsouzskiy iazyk na perekrestke koultour: aktoualnye voprossy i perspektivy issledovania: sb. št.*, Vitebsk : VGU imeni P.M. Macherova, 12-15.
- Darafeyenka, M.L., 2019b, « Natsionalno-koulturnoïe nasledie v ourbanonimii Belarus i France », *Onomaštika Povoljia : materialy XVII Mejdounar. naoutch. konf., Arzamas, 17–20 sentiabria 2019 g.*, Velikiy Novgorod, 377-381.
- Darafeyenka, M.L., 2019c, « Ourbanonim vs vikonim: obchtcheïe i tchaštnoïe (na materiale otoïkonimnykh nazvani departamenta Marna Bolchogo voštotchnogo reguiona Frantsii) », *Naouka – obrazovaniou, proïzvodstvou, ekonomike: materialy XXIV (71) Reguion. naoutch.-prakt. konf. prepodavateleï, naoutchnykh sotroudnikov i ašpirantov, Vitebsk, 14 fevralia 2019 g. : v 2 t. T. 1*, Vitebsk, 104-106.
- Demaison, L., 1929, *Les noms des rues de Reims*, Reims : Matot-Braine.
- Gary-Prieur, M.-N., 1991, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? », *Langue française*, 92, Syntaxe et sémantique des noms propres, 4-25.
- Halbwachs, M., 1997, *La mémoire collective*, Paris : Albin Michel.
- Molino, J., 1982, « Le nom propre dans la langue », *Langages*, 66, « Le Nom Propre », 5-20.

- Nora, P., 1978, « La mémoire collective », in Le Goff, J. (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris : Retz, 398-401.
- Seltzer, P., 1975, *Les rues de Reims : ce qu'elles nous racontent de la ville et de ses habitants*, Reims : Matot-Braine.
- Tarbé, Pr., 1978, *Reims. Ses rues et ses monuments*, Marseille : Laffitte Reprints.
- Tarbé, Pr., 2004, *Reims. Essai historique sur ses rues et ses monuments*, Autremencourt : Lorissee.
- Thuret, J.-Cl., 2010, *Reims : rues et lieux*, [en ligne] <http://reims-rues-et-lieux.blogspot.com> (consulté le 20/12/2019).
- Vaxelaire, J.-L., 2009, « Lexicologie du nom propre et onomastique », *Nouvelle revue d'onomastique*, 51, 301-315.



# Pour commencer, il y a *formule et formule*

**Silvia Palma**

Université de Reims Champagne-Ardenne – CIRLEP (EA 4299)  
silvia.palma@univ-reims.fr

## Introduction

L'utilisation de la notion de formule en linguistique s'avère difficile à cerner. Ses limites sont relativement diffuses, comme on peut le constater en parcourant les travaux des divers auteurs se servant de cette notion. Ce sont justement les contours diffus de la notion de formule qui nous ont conduits, à l'initiative d'Emilia Hilgert, à organiser à l'université de Reims une journée d'études consacrée à la pertinence de la notion de formule en linguistique, en novembre 2019<sup>1</sup>. L'objectif de ce texte n'est pas de résumer le contenu des communications présentées à cette occasion – qui devraient faire prochainement l'objet d'une publication – mais de rappeler brièvement la richesse de la notion et de choisir ensuite une approche spécifique pour l'analyse d'un cas particulier.

Depuis quelque temps, la formule *Que sea ley* (que cela devienne loi / que ce soit légal), devenue la devise des partisans de la légalisation de l'avortement en Argentine, connaît un incroyable essor. L'ampleur

---

1. Cette manifestation a été organisée en collaboration avec l'USIAS (Université de Strasbourg), dans le cadre de l'axe *Res per Nomen* du CIRLEP EA 4299 (Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée). Nous avons eu le plaisir d'écouter Charlotte Schapira, Marc Bonhomme, Martin Riegel, Élise Louviot, Pascale Massé-Arkan, Pierre Frath, Daciana Vlad et Emilia Hilgert.

des manifestations en faveur de ce projet a même fait l'objet d'un film documentaire<sup>2</sup> qui retrace la lutte, toujours en cours, pour obtenir cette légalisation. Le titre du film en espagnol, vous l'aurez deviné, est justement *Que sea ley*.

Après un rapide rappel des différentes acceptions de la notion de *formule* dans les dictionnaires, nous nous arrêterons sur l'approche linguistique proposée par Krieg-Planque (notamment 2009), que nous mettrons en relation avec la notion de *petite phrase* développée par Le Séac'h (notamment 2015). Ces deux perspectives théoriques s'avèrent particulièrement opérationnelles pour le type de cas qui nous occupe.

## Petit tour d'horizon des définitions des dictionnaires

Un rapide tour d'horizon du côté des dictionnaires permet de constater la grande variété de sens que le mot *formule* peut prendre.

Le *Larousse* en ligne propose :

- Forme précise et invariable de paroles destinées à être présentées, récitées en certaines occasions : *Réciter la formule d'un serment. Formule magique.*
- Expression concise et rigoureuse, résumant des données scientifiques.
- Manière de procéder pour sortir d'une difficulté, pour agir au mieux : *Un travail à horaire aménagé, c'est une bonne formule.*
- Expression nette, précise, condensée d'une idée ; slogan : *Formule publicitaire.*
- Manière, façon de parler, tournure : *Une formule évasive.*
- Expression toute faite, stéréotype, cliché : *N'user que de formules dans un éditorial.*
- Manière de concevoir, d'agencer, de présenter un service, un spectacle, etc. (S'emploie parfois suivi d'un nom apposé) : *Une nouvelle formule de crédit. Séjour en formule club.*
- Imprimé de modèle standard qui sert à certaines formalités administratives : *Formule de mandat.*
- Façon de parler, expression consacrée par l'usage en matière de politesse.

---

2. « *Que sea ley* », Juan Solanas, 2019 (distribué en France sous le nom « Femmes d'Argentine », présenté en séance spéciale au festival de Cannes 2019).

Sont ensuite précisées les acceptions de *formule* dans les domaines suivants : diplomatique, logique, mathématique, pharmaceutique et sportif, que nous ne traiterons pas ici.

*Le Petit Robert* (2016) commence par regrouper les différentes acceptions en deux grandes familles :

1) *Expression convenue* :

« Paroles rituelles qui doivent être prononcées dans certaines circonstances pour obtenir un résultat (en religion, magie). »

« Expression consacrée dont le code des convenances, des coutumes sociales prescrivent l'emploi dans certaines circonstances. »

2) *Expression concise résumant un ensemble de significations* :

« Expression concise, générale (souvent symbolique) définissant avec précision soit des relations fondamentales entre termes qui entrent dans la composition d'un tout, soit les règles à suivre pour un type d'opération. »

« Schéma de composition artistique propre à une époque, une école, etc. »

« Expression concise, nette et frappante d'une idée ou d'un ensemble d'idées »

« Mode d'expression considéré dans sa valeur stylistique »

*Le Portail lexical en ligne* – Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL) – propose de son côté, une tripartition. À côté des deux premiers groupes d'acceptions, proches de ceux figurant dans le *Petit Robert*, nous trouvons ici une catégorie supplémentaire :

A. Modèle d'expression réglé par des normes.

1. *DR*. Modèle qui sert à la rédaction d'actes juridiques de même nature. *Formule de testament; formule exécutoire*. (...)

2. Paroles rituelles que l'on est tenu de prononcer dans certaines circonstances. *Formules sacramentelles, incantatoires*. (...)

3. Expression consacrée par la politesse, les convenances, les coutumes sociales. *Formule de politesse* : (...)

4. Imprimé type mis à la disposition du public en vue de certaines formalités administratives. *Formule de mandat, de télégramme, de déclaration de revenus* : (...)

5. *P. anal.* Catégorie de voitures participant à des compétitions de vitesse aux caractéristiques techniques définies.

B. Contenu exprimé de façon concise.

1. *Langage courant*

a) Expression concise d'une idée ou d'un ensemble d'idées. Synon. *Aphorisme, précepte, sentence, slogan*. (...)

b) Expression toute faite. Synon. *cliché*

2. *Domaine scientifique*

[Sont ensuite précisées les acceptions de formule dans les domaines suivants : anatomique, botanique, chimique, mathématique, pharmacologique et physiologique, que nous ne reprenons pas ici.]

C. Type de méthode ou de programme. *Chercher, trouver, adopter une formule, la bonne formule*.

Lors de notre étude sur la formule en tant qu'outil de l'analyse du discours, nous avons constaté d'une part, que les différents éléments indiqués dans les définitions des dictionnaires apparaissent souvent imbriqués. D'autre part, il est à noter que ces définitions suggèrent une délimitation claire entre ce qui constitue une formule et ce qui ne l'est pas, alors que la réalité linguistique s'avère bien plus complexe.

## Le caractère formulaire : une notion graduelle

Lorsqu'on étudie les éléments idiomatiques d'une langue, on se trouve vite confronté à la notion de *figement*<sup>3</sup>. Malgré les différences terminologiques constatées dans les travaux des experts, tous semblent d'accord pour affirmer le caractère graduel de cette notion. La gradualité est également de mise dans le cas des formules.

Nous préférons éviter le terme *figement* et parler plutôt de *caractère formulaire* pour les cas qui nous occupent, dans le but de restreindre le champ d'action de la notion.

Les formules semblent relever davantage du domaine du discours que de celui de la langue, tout le moins dans le sens choisi par les auteurs que nous aborderons dans cette étude<sup>4</sup>.

---

3. Un relevé intéressant des définitions de *figement* est proposé dans Krieg-Planque (2009 : 66-67).

4. De manière volontairement simplifiée, nous pouvons considérer que les collocations, les locutions et les proverbes relèvent davantage de la langue, alors que les formes détournées des locutions et des proverbes, les formules (au sens par exemple de Krieg-Planque) et les petites phrases se placent clairement au niveau du discours. Pour des raisons de place, nous ne développerons pas davantage ici ce point complexe.

D'une part, il semble légitime de se demander si ce qui prime dans une formule – et ce qui permet notamment aux sujets parlants de la reconnaître comme telle – c'est sa forme ou bien son sens. Ou si, en réalité, ces deux aspects sont inextricablement liés. Bien entendu, plus la formule sera invariable, plus elle sera facile à reconnaître<sup>5</sup>.

D'autre part, même si une formule semble clairement figée au moment de son apparition (par exemple dans le cas d'un slogan publicitaire, politique ou syndical), il se peut – et c'est même souvent le cas – qu'elle évolue, donnant lieu à des détournements ou à des variations (par exemple en modifiant la catégorie grammaticale de l'élément clé de la formule ou en le remplaçant par un synonyme).

Enfin, il se peut que la séquence préexiste formellement à son accès au rang de formule. Il s'agit alors d'un usage particulier qui viendra cristalliser un contenu, une nuance spécifique.

### Focus sur la notion de *formule* proposée par Krieg-Planque (2009, 2011)<sup>6</sup>

La définition de *formule* proposée par Krieg-Planque (2009 : 7) s'inspire notamment des travaux de Fiala et Ebel (1983), eux-mêmes basés sur la notion de formule proposée par Faye (1972)<sup>7</sup> :

Par *formule* nous désignons un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire. Ainsi, par exemple, nous pouvons considérer que les formulations « mondialisation », « mondialiser », « anti-mondialisation », « anti-mondialistes », « anti-mondialisme », « alter-

5. Il existe également des séries d'exemples construits sur la base d'un même moule ou schéma syntaxique. Pour l'étude détaillée de ce type de cas cf. notamment Anscombe (2011), Montoro del Arco (2011), Riegel (1987).

6. Nous ferons notamment référence dans ce travail à Krieg-Planque (2009) pour ce qui est des aspects méthodologiques.

L'approche proposée par cette auteure présente de nombreux points de convergence avec les travaux de Maingueneau (1991, 1992, 2005) ainsi qu'avec ceux appartenant à l'école brésilienne d'analyse du discours, par exemple les études dans le cadre de la « sémantique de l'événement » proposée par Guimarães. Un exemple particulièrement intéressant de ces liens est la longue interview de Krieg-Planque publiée dans Motta et Salgado (2011).

7. Faye ayant étudié l'utilisation de la formule « État total » et Fiala et Ebel, celles de « Überfremdung » et « xénophobie » (cf. bibliographie).

mondialistes », etc. constituent des variantes d'une même formule – la formule « mondialisation », dont l'étude serait utile pour comprendre la façon dont les débats sur l'état des rapports sociaux se sont déroulés à la charnière des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles.

Pour ce qui est du *figement* et du type d'unité lexicale pouvant constituer une formule, l'auteure précise (Krieg-Planque, 2009 : 63-64) :

La formule a un caractère figé. Nous entendons par là que la formule est portée par une forme signifiante relativement stable (...). De ce fait, la séquence identifiée comme *formule* peut être – et à cela on s'attend le plus – une forme lexicale simple (« humanitaire », « *pereštroïka* », « immigration »), dont le caractère figé est tautologique. Mais elle peut aussi être une unité lexicale complexe, une unité lexico-syntaxique, ou une séquence autonome (« phrase »), toutes trois tendanciellement figées.

Un peu plus loin, l'auteure nuance tout de même la portée de la notion de figement (*op. cit.* : 69-70) :

La formule a un caractère figé, par lequel elle s'identifie à une matérialité linguistique particulière. Pour autant, l'attitude qui préside à l'analyse d'une formule ne doit pas être d'un formalisme absolu. En effet, d'abord, la formule existe aussi à travers les multiples paraphrases dont elle est la cristallisation [...] Il faut souligner cependant que si la formule existe aussi à travers ses paraphrases, elle n'existe pas en dehors d'une séquence figée bien identifiée qui les condense. [...] La seconde raison de ne pas adopter une attitude exclusivement formaliste tient au fait que la séquence identifiée comme formule peut connaître des variantes. Ces variantes peuvent correspondre, à l'intérieur d'une même série lexicale, à des simples modifications morphologiques (« la banlieue », « les banlieues ») ou morpho-syntaxiques (« les exclus », « l'exclusion », ou encore « excluant » dans « une société excluante »). Elles peuvent également correspondre, dans le cas des séquences supérieures à l'unité lexicale simple, à des opérations de commutation aboutissant à des syntagmes nouveaux dont seule l'analyse en contexte permet de dire s'il s'agit réellement de variantes d'une même formule (ainsi « purification ethnique », « nettoyage ethnique »

et « épuration ethnique » apparaissent-elles à l'analyse comme les variantes d'une même formule [...]).

Le deuxième trait constitutif de la formule est sa *concision*, caractéristique qui lui permet de circuler facilement (Krieg-Planque, 2009 : 73) :

C'est la concision qui permet à la formule d'être réaffirmée ou refusée en bloc, de devenir partie intégrante d'une argumentation. D'où une tendance des textes qui représentent des enjeux socio-politiques forts à circuler sous la forme condensée d'une séquence qui est supposée en résumer la teneur : la séquence « *I have a dream* » – et ses versions françaises « Je fais un rêve » ou moins fidèlement « J'ai fait un rêve » – fait circuler avec elle un ensemble complexe de positions qu'elle condense, dont elle porte à elle seule le poids, et dont elle tient lieu dans les discours qui la reprennent ».

Un autre trait de la formule est le fait de *constituer un référent social* :

En tant que référent social, la formule est un signe qui évoque quelque chose pour tous à un moment donné [...]. La « notoriété » du signe, pour parler comme les professionnels du *marketing*, est ainsi une condition nécessaire à l'existence « formulaire » de ce signe (ou « mot » ou « séquence »). Les critères qui permettent de dire qu'un signe est notoire sont nombreux, et aucun d'entre eux n'apporte à lui tout seul une réponse définitive [...] l'accroissement de la fréquence de ce signe, à travers le temps sur un corpus stable [...], la productivité lexicale, dans laquelle nous pouvons inclure les défigements et les mots-valises, [...] que ce signe soit attesté dans des types de discours variés, oraux comme écrits, savants et ordinaires [...] la formule est connue en tant qu'elle désigne quelque chose, elle réfère, elle renvoie au monde.

Enfin il est essentiel de mentionner le *caractère polémique de la formule* (Krieg-Planque, 2009 : 103-104) :

C'est parce qu'elle constitue un enjeu, parce qu'elle met en jeu l'existence de personnes, parce qu'elle est porteuse d'une valeur de description des faits politiques que la formule est objet de polémiques. En

polémiquant autour d'elle, les acteurs-locuteurs ne polémiquent pas « pour rien », ils polémiquent pour une mise en description du réel<sup>8</sup>. Ainsi, on peut chercher à imposer une vision à travers une formule, mais aussi à réfuter une formule créée ou utilisée par un adversaire politique.<sup>9</sup>

Il nous semble important d'ajouter ici une caractéristique, *le caractère prescriptif*, signalée par Le Séac'h (2015 : 133) à propos des *petites phrases*, mais qui s'avère également adaptée dans le cas de la formule :

[...] la signification cachée des petites phrases est presque toujours opérationnelle, elles contiennent une instruction implicite, elles prescrivent un comportement ou une attitude.

Le Séac'h (2015 : 19-20) propose également une classification très pertinente des petites phrases, que nous rappelons brièvement ici. Elle nous permettra ensuite de situer le cas particulier qui nous occupe :

*Petites phrases impératives ou directives* : elle prescrivent un comportement ou une attitude. Leur construction la plus naturelle repose sur un verbe à l'impératif [...].

*Petites phrases assertives ou déclaratives* : la forme la plus élémentaire de la petite phrase est une pure énonciation du genre « La propriété, c'est le vol ». La petite phrase assertive semble fonctionner au premier degré. N'est-elle pas trop pauvre, alors, pour raconter un fait marquant ? Assurément pas. Les formes tautologiques en sont la preuve : lorsque Laurent Fabius dit [à propos de François Mitterand] : « Lui c'est lui, moi c'est moi », il ne se contente pas d'enfoncer une porte ouverte.

*Petites phrases rimées ou à répétition interne* : les rimes, anaphores, parallélismes, et autres formes de répétition ont un effet puissant et désormais bien documenté : en donnant une impression d'aisance cognitive, elles inspirent le sentiment du vrai [...].

---

8. En ce sens, les formules se distinguent assez clairement des slogans publicitaires, de certains titres de films ou de livres ou de répliques devenues « cultes », qui eux, sont généralement dénués d'enjeux socio-politiques.

9. Des études très intéressantes ont été consacrées à l'utilisation de la formule en tant qu'euphémisme (cf. Bonhomme et Horak, 2009).

*Petites phrases emphatiques* : l'emphase souligne une idée par l'emploi d'un mot qui, dans son sens propre, la dépasse. Plus largement, on qualifiera d'emphatique une petite phrase délibérément exagérée pour créer de l'émotion chez l'auditeur [...].

*Petites phrases burlesques* : [...] on considérera comme « burlesques » des petites phrases bouffonnes, ridicules ou résolument excessives. Leur comique est souvent volontaire, mais pas toujours [...].

*Petites phrases négatives* : le discours politique contemporain est très souvent négatif [...].

*Petites phrases en langues étrangères* : [...] ces phrases sont généralement très brèves. Au-delà de quatre ou cinq mots, la traduction française s'impose [...].

Après ce long détour visant à mettre en exergue les traits défini-  
toires de la formule, nous aborderons dans notre deuxième partie le  
cas particulier de la formule *Que sea ley*.

## Analyse de cas : *Que sea ley* (Que cela devienne loi)

### Le contexte historique et social

En juin 2018, le projet de loi de dépénalisation de l'avortement est  
présenté en Argentine<sup>10</sup>. Il s'agit de la huitième tentative depuis 2005,  
mais cette fois-ci, la mobilisation populaire atteint une participation  
record.

L'origine de ce projet est l'initiative présentée par la *Campaña  
Nacional por el Derecho al Aborto Legal, Seguro y Gratuito* [Campagne  
nationale pour le droit à l'avortement légal, sûr et gratuit], un collectif  
réunissant plus de sept-cents organisations sociales : organismes dé-  
fenseurs des droits humains, organisations académiques, scientifiques,  
religieuses, culturelles, artistiques, syndicales et politiques<sup>11</sup>.

---

10. Actuellement, les seuls cas autorisés sont les cas de viol et ceux où il existe un  
risque vital pour la mère.

11. Depuis la réforme de la constitution en 1994, les citoyens ont le droit de proposer  
à la Chambre des députés des projets de loi répondant à un certain nombre de cri-  
tères et respectant certaines restrictions (par exemple, le domaine pénal est exclu  
de ce cadre, tout comme les demandes de réforme de la constitution, les traités  
internationaux ou les questions liées au budget). Ce droit s'appelle « *derecho de  
iniciativa popular* » [droit d'initiative populaire]. La question proposée doit être  
traitée dans un délai de douze mois maximum.

Lors de la présentation du projet, de très nombreuses personnalités ont pris la parole au Parlement pour essayer de convaincre les députés et d'orienter leur vote. Pour les défenseurs du projet, celui-ci constitue la réponse nécessaire et urgente à une triste réalité : de très nombreuses femmes meurent en Argentine, victimes d'avortements clandestins pratiqués dans des conditions sanitaires déficientes.

Lors des discussions à la Chambre des députés, qui ont duré plus de vingt heures les 13 et 14 juin 2018, la mobilisation devant le Congrès et dans les rues de Buenos Aires a dépassé le million de personnes. De très nombreux cortèges ont défilé dans les villes de province et des manifestations ont eu lieu devant les ambassades et consulats argentins à l'étranger.

Le vert étant la couleur des partisans du projet de légalisation de l'avortement<sup>12</sup>, cette forte mobilisation a été appelée « *marea verde* » [la marée verte]. Même le festival de Cannes a connu le phénomène lors de la présentation du film en 2019, car de nombreux acteurs et actrices ont monté les marches portant le foulard vert.

Le scrutin final a donné 129 votes pour et 125 contre, mais lors du passage à la Chambre des sénateurs, le 8 août 2018, le projet a été refusé sans proposition de loi alternative. Malgré la déception des défenseurs du projet, ils considèrent que l'approbation du projet de loi n'est qu'une question de temps.

Au-delà du phénomène de société, les aspects linguistiques en jeu dans cette campagne ont attiré toute notre attention.

## L'étude de la formule elle-même<sup>13</sup>

Lorsque nous avons commencé à nous intéresser à la formule *Que sea ley*, nous avons l'hypothèse qu'il s'agissait d'une sorte de formule juridique à inclure nécessairement dans le texte d'un projet de loi. Or ce n'est pas le cas. Le texte de la Constitution indique simplement :

---

12. Plus précisément, les partisans de la légalisation de l'avortement portent un foulard vert attaché à leur cou, à leur poignet ou, comme c'est très souvent le cas chez les jeunes, à leur sac à dos.

13. Je tiens à remercier Sofía Amoia, Fernando Palacios, Cristina Pereyra et Marta Waldegaray pour leurs commentaires et éclaircissements concernant ces aspects.

Art. 84.- En la sanción de las leyes se usará de esta fórmula : *El Senado y Cámara de Diputados de la Nación Argentina, reunidos en Congreso, ... decretan o sancionan con fuerza de ley.*

[lors de la sanction d'une loi, on utilisera la formule suivante : *Le Sénat et la Chambre des Députés de la Nation Argentine, réunis... décrètent ou sanctionnent avec force de loi.*] (notre traduction)

La formule en tant que telle n'existait pas avant le mouvement en question. L'utilisation de *Que sea ley* est donc très probablement le résultat d'une troncation de discours, dans le but d'obtenir une formulation brève, précise et percutante, facile à scander lors d'une manifestation, restant facilement dans la mémoire du public et incitant à l'action.

Qu'il s'agisse d'énoncés défendant le point de vue des défenseurs du projet :

*Es importante / necesario / fundamental que el aborto sea ley* [Il est important / nécessaire / fondamental que l'avortement devienne une loi / soit légal]

ou des mesures à mettre en place pour continuer le combat :

*Haremos lo necesario / Seguiremos luchando hasta que sea ley* [Nous ferons le nécessaire / Nous continuerons le combat jusqu'à ce que cela devienne (une) loi]

les constructions en jeu exigent la présence du subjonctif<sup>14</sup>. La formule se situe donc dans le domaine du désir, de la volonté d'obtenir un résultat. Elle serait ainsi à classer parmi les petites phrases impératives ou directives.

Dans le cas d'un mouvement ayant suscité une telle ampleur, on aurait pu s'attendre à des slogans / mots d'ordre plus directs ou plus agressifs. La formule « *Aborto legal ya* » [Avortement légal tout de suite] a été également utilisée, mais à une moindre mesure.

Suite au refus du projet de loi par le Sénat, il est devenu fréquent de rencontrer la variante « *será ley* » [ça deviendra loi], avec le verbe

---

14. Il est important de préciser que le mode impératif en espagnol présente des formes spécifiques uniquement pour la deuxième personne (au singulier et au pluriel). Pour les autres personnes et pour toutes les formes de l'impératif négatif, on utilise des formes du subjonctif présent.

au futur pour souligner la détermination du collectif à continuer la lutte<sup>15</sup>. Ce temps verbal peut effectivement prendre une valeur d'ordre, de mandat dans certains contextes.

L'autre aspect qu'il nous semble opportun de mettre en valeur est la conviction profonde qui se dégage de la formule étudiée concernant le rôle à jouer par la loi : celle-ci s'avère être le (seul) cadre adapté pour faire évoluer la situation<sup>16</sup>.

Contrairement à la tendance dominante dans la deuxième moitié du vingtième siècle, selon laquelle les mouvements de gauche (dont les groupes féministes) considéraient qu'un changement social devait nécessairement passer par une révolution – le but affiché étant d'éliminer les institutions qui oppriment les personnes –, le vingt-et-unième siècle connaît un changement de perspective important. En effet, les mouvements de protestation actuels cherchent à utiliser stratégiquement la loi pour changer les conditions sociales du groupe concerné. Ce changement dans l'histoire récente est particulièrement visible dans le cas des mouvements progressistes latino-américains, qui associent clairement changement légal et changement social. L'objectif recherché est de faire reconnaître les injustices comme telles par la loi, et de transformer en loi ce qui est considéré comme juste. Ainsi, le droit n'est plus vu comme un « ennemi du peuple » mais comme l'instrument qui permet, au contraire, de faire évoluer une situation.

## À titre de conclusion

Le cas que nous venons d'analyser répond clairement à tous les critères développés par Krieg-Planque (2009) pour caractériser les formules. D'une part, *Que sea ley* présente effectivement un caractère figé, bien qu'il en existe des variantes, par exemple la forme avec le verbe au futur de l'indicatif : *Será ley*. D'autre part, elle constitue sans aucun doute un référent social : actuellement, l'utilisation de cette formule devant des interlocuteurs argentins est automatiquement interprétée comme une prise de position explicite en faveur de l'avortement légal. Il est à noter que d'autres demandes apparues à peu près à la même

15. Comme dans le titre de l'article de Claudia Piñero, écrivaine qui défend le mouvement : « *La ley será ley porque ya lo es* ». [La loi deviendra loi car elle l'est déjà].

16. À ce sujet, cf. l'analyse très complète et historiquement étayée de Dávila (2018).

période (par exemple : celles des défenseurs de la légalisation de la marihuana) n'ont jamais utilisé *Que sea ley*.

Le caractère polémique de la formule est également clair : malgré la forme verbale au subjonctif suggérant la volonté / le désir d'atteindre l'objectif, la formule est devenue une sorte de cri de guerre, utilisé non seulement dans le cadre des manifestations dans la rue, mais également lors de remises de prix, manifestations artistiques, émissions de télé et de radio...

Enfin, sa concision est remarquable : juste trois mots, tous très courts. *Que sea ley* est donc devenue le pendant parfait du long slogan de la campagne :

#Educación Sexual para Decidir,

#Anticonceptivos para no abortar,

#Aborto legal para no morir.

[Éducation sexuelle pour décider / Contraceptifs pour ne pas avorter /  
Avortement légal pour ne pas mourir]

Le caractère prescriptif cité par Le Séac'h (2015) est également présent, car la formule incite indirectement à poursuivre l'action en vue d'obtenir le résultat recherché : faire voter la loi. Elle fait clairement partie des *petites phrases* impératives ou directives.

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2011, « Figement, idiomatité et matrices lexicales », in Anscombre, J.-C. et Mejri, S. (dir.), *Le figement linguistique. La parole entravée*, Paris : Champion, 17-40.
- Bonhomme, M. et Horak, A., 2009, « Stratégies rhétorico-pragmatiques de l'euphémisme dans le discours publicitaire », *Synergies*, n° spécial, 51-59.
- Dávila, M.X., 2018, « Que sea ley », *Dejusticia* (Derecho-Justicia-Sociedad), 23/8/2018, [en ligne] <https://mdaviladejusticia.org>
- DAWN, 2018, « El movimiento feminista haciendo historia : la lucha por el aborto legal en Argentina », 21/6/2018, [en ligne] <https://dawnnet.org>  
Development Alternatives with Women for a New era
- Fiala, P. et Ebel, M., 1983, *Sous le consensus, la xénophobie. Paroles, arguments, contextes (1969-1981)*, Lausanne : Institut de Science politique, Mémoires et documents.
- Faye, J.-P., 1972, *Théorie du récit. Introduction aux « langages totalitaires »*, Paris : Hermann, Collection Savoirs.
- Krieg-Planque, A., 2009, *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Krieg-Planque, A., 2011, « Fórmulas e lugares discursivos : propostas para a análise do discurso político » (Interview traduite en portugais par P. Schepens), in Motta, A.R. et Salgado, L. (dir.), *Fórmulas discursivas*, São Paulo : Contexto, 11-37.
- Le Séac'h, M., 2015, *La petite phrase*, Paris : Eyrolles.
- Maingueneau, D., 1991, *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris : Hachette Supérieur.
- Maingueneau, D., 1992, « Le tour ethnolinguistique de l'analyse du discours », *Langages*, 105, 114-125.
- Maingueneau, D., 2005, « L'analyse des discours et ses frontières », *Marges linguistiques*, 9, mai 2005, 64-75, [en ligne] <https://www.marges-linguistiques.com>
- Montoro del Arco, E., 2011, « Locutions à cases vides, locutions à cases libres et phénomènes apparentés », in Anscombre, J.-C. et Mejri, S. (dir.), *Le figement linguistique. La parole entravée*, Paris : Champion, 249-266.
- Motta, A.R. et Salgado, L. (dir.), 2011, *Fórmulas discursivas*, São Paulo : Contexto.
- Piñeiro, C., 2018, « La ley será porque ya es », *El País*, 12/8/2018.

Riegel, M., 1987, « « Qui dort dîne » ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques », in Riegel, M. et Tamba, I. (dir.), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Paris : Klincksieck, 85-99.

[www.congreso.gob.ar](http://www.congreso.gob.ar), Page officielle du Parlement argentin (consultée le 28/12/2019).

[www.abortolegal.com.ar](http://www.abortolegal.com.ar), Page officielle de la *Campaña Nacional por el Derecho al Aborto Legal, Seguro y Gratuito* [Campagne Nationale pour le Droit à l'Avortement Légal, Sûr et Gratuit] (consultée le 28/12/2019).

## Dictionnaires

*Le Petit Robert de la langue française*, Paris : Le Robert, 2016.

*Larousse en ligne*, [en ligne] <https://www.larousse.fr>

*Portail lexical en ligne*, CNRTL, Centre National de Recherches Textuelles et Lexicales, [en ligne] <https://www.cnrtl.fr>



# Les figures de l'agent et des compléments d'agent

**Badreddine Hamma**

Université d'Orléans - LLL (UMR 7270)

badreddine.hamma@univ-orleans.fr

## Introduction

L'étiquette « complément d'agent », que l'on rencontre aussi bien dans les ouvrages usuels que dans les travaux spécialisés est loin de représenter une classe homogène et bien stable dans les descriptions usuelles. Cette appellation renvoie tantôt au rôle sémantique de l'agent (celui qui prend en charge l'action dénotée par un procès donné), tantôt à son comportement syntaxique comme élément, réputé « facultatif » et entretenant un lien plutôt « lâche » avec le procès passif ou dont on diffère l'apparition (cf. entre autres, Desclés et Guentchéva (1993), Brahim (1996, 2001), Kahane (1998) ou aussi Mel'cuk (2001)). Dans les grammaires de référence, la place occupée par le complément d'agent (désormais CAg) paraît rompre avec ce qui est dit globalement sur les autres fonctions grammaticales : on lui assigne généralement le statut de « complément », mais sans le mettre sur le même pied d'égalité que les autres compléments directs ou indirects régis par le verbe, sur la base de certains critères syntaxiques tournant, entre autres, autour de l'inaliénabilité. Ainsi, s'il n'est pas *a priori* envisageable de supprimer les compléments verbaux soulignés dans les exemples (1-3) pris des *ESLO*<sup>1</sup> (ce qui est noté *E*), le CAg passif *par des tirs israéliens*, en (4),

---

1. *ESLO* renvoie aux *Enquêtes sociolinguistiques à Orléans*, en libre accès à l'adresse

quant à lui, paraît relever d'un constituant dont on peut aisément se passer sans entraîner d'agrammaticalité, ni de grand changement de sens. C'est, en tout cas, ce qui est affirmé globalement dans les gloses et les analyses connues :

- (1) *il a pris* (\*E + *une petite librairie*) pour sa femme et sa fille
- (2) *c'est calme... y a eu un problème tu vois... elle s'attendait* (\*E + *à ce qu'on soit en train de faire du bruit*)
- (3) *là je vais vous poser* (\*E + *une question*) qui va peut-être vous *paraître* (\*E + *bête*) mais c'est (\*E+ *parce qu'il y a* (\*E+ *souvent des petites différences de détail entre les pays*)). (ESLO)
- (4) *En un an*, plus de 200 Palestiniens ont été tués *par des tirs israéliens* lors des rassemblements et des violences le long de la frontière. Des milliers d'autres ont été blessés *par balles*, et ont sombré dans l'oubli. (*Le Point international*, 29/03/2019)

Et en règle générale, le CAg n'est pas non plus rangé dans la catégorie des « circonstants » / « adverbiaux » ; c'est que l'« agent » continue, malgré tout, à assumer le rôle d'un « actant », que l'on peut relier facilement à la valence verbale (Gaatone, 1998 : 186), à la fois du point de vue transformationnel et du point de vue du sens (il constituerait le pendant passif du « sujet du verbe »). Néanmoins, cette équivalence ne semble pertinente que sur le plan de la référence et non sur le plan sémantique et pragmatique (cf. Hamma, 2015, 2017 et 2019).

Dans les ouvrages usuels, le CAg est généralement présenté dans une section à part, annexée au chapitre sur le passif ou à celui des « modalités et formes des phrases ». Ainsi, dans la 4<sup>e</sup> édition de la *Grammaire méthodique du français* (1994 : 733), il apparaît sous la rubrique « *Le passif* », qui apparaît à son tour dans le chapitre XIV « *Types de phrases* » et non, donc, dans le chapitre sur les « fonctions grammaticales » comme attendu. De même, dans la 14<sup>e</sup> édition du *Bon Usage* (désormais BU – 2008 : 320 et 400), le CAg est considéré comme un type de complément à part entière, qui s'oppose à la fois aux « compléments verbaux » et aux « compléments adverbiaux ». Ainsi, pour ne reprendre ici que ces deux références-vedettes, ce que l'on appelle « complément d'agent » ne semble pas correspondre tout compte fait à une catégorie très bien délimitée. De telles divergences dans les

définitions peuvent s'avérer fortement déroutantes pour l'utilisateur et en tout cas révèlent de grands flottements dans les descriptions existantes.

Il serait dès lors judicieux d'examiner ce qu'en dit la vulgate pour voir ce que recouvre exactement cette notion et de la confronter à ses usages, pour voir, d'une part, si cette catégorie ne fait pas doublon avec d'autres catégories existantes, comme les circonstants ou les incidents du point de vue descriptif, d'autre part, pour voir à quel point il est légitime de l'associer exclusivement à la diathèse passive. Gaatone (1998), dans le chapitre consacré au « complément d'agent » de sa monographie sur le passif, avait déjà remarqué l'existence de nombreuses constructions qui intègrent un segment que l'on pourrait traiter comme un CAg, dans des passifs non périphrastiques (voir exemples 13-18, ci-dessous) et même dans certaines phrases actives avec des verbes de communication nécessitant une certaine médiation humaine, du type *apprendre/savoir quelque chose (par quelqu'un)*. Cela a amené l'auteur à exclure le CAg de la définition qu'il propose du tour passif. Pour notre gouverne, nous allons tenter d'explorer cette piste, surtout eu égard à la place qu'occupe le CAg dans les définitions et gloses classiques associées au passif, y compris celles que présente Gaatone lui-même et qui font généralement allusion au CAg, ne serait-ce que pour dire que ce qui caractérise le passif, c'est le fait que le CAg (l'« ancien sujet actif » dans une optique transformationnelle) est facultatif, absent ou non nécessaire (*op. cit.* : 27). D'ailleurs, les cas de passifs sans être cités par l'auteur renferment tous un CAg, ce qui en dit long sur la place de ce segment dans l'identification des formes passives, surtout si l'on sait que les participes passés construits seuls sont plus nombreux. Le CAg occupe également une place de premier ordre dans la monographie de Brahim (1996) dédiée entièrement à la notion de « récessivité actancielle » affectant le segment complément d'agent dans les langues (en parlant d'« occultif ») et qu'il finit par considérer comme la principale fonction du passif dans les langues ainsi que de certaines constructions apparentées, même actives. Par conséquent, nous allons, dans ce qui suit, examiner l'hypothèse de l'existence d'une catégorie « complément d'agent », qui se situerait au-delà des emplois d'une diathèse spécifique et qui pourrait concerner, donc, aussi bien l'actif que le passif.

## Problèmes de définition du complément d'agent

Si l'on reprend les principaux éléments des définitions en vigueur, rappelées sommairement *supra*, de ce qu'est un CAg, en rapport avec la notion d'optionnalité et à laquelle s'ajoutera celle d'agentivité (un segment annonçant le responsable d'une certaine action au passif, dont la mention n'est généralement pas obligatoire), on se heurte à leur grande inconstance et à la difficulté de les généraliser aux données. En effet, sans la prise en compte du sens lexical, ainsi que du phénomène de sous-catégorisation lexico-syntaxique des verbes au passif, il sera difficile d'aboutir toujours à un agent qui agit dont la mention est facultative et un sujet passif qui subit, par exemple. Ainsi, les segments *par ceux qui souffrent d'une hernie discale* et *par les États-Unis*, en position de CAg dans les exemples (5-6), ne semblent produire en l'occurrence aucune action. Le confirmer les paraphrases maladroites (5a-5b) et (6a-6b) visant à insérer des marqueurs d'intention ou des proformes verbales en *faire*, permettant aussi de souligner l'aspect volontaire d'un acte :

- (5) La voiture est mal supportée par ceux qui souffrent d'une hernie discale. (Le Point.fr, 28/09/2015).
- (6) Les pertes économiques les plus importantes ont été subies par les États-Unis pour une valeur totale de 944,8 milliards de dollars, suivis de très loin par la Chine (492,2 milliards) et le Japon (376,3 milliards). La France se classe dans le Top 10 des pertes économiques, avec 48,3 milliards de dollars. (20 minutes, 10/10/2018).
- (5a) ?? Ceux qui souffrent d'une hernie discale supportent mal *volontairement* la voiture
- (5b) ?? Ceux qui souffrent d'une hernie discale supportent mal la voiture *et ils le font* sans arrêt
- (6a) ?? Les États-Unis ont *volontairement* subi les pertes économiques les plus importantes
- (6b) ?? Les États-Unis ont subi les pertes économiques les plus importantes *et ils l'ont fait pour la deuxième fois*

Ces aspects ne sont pas, en revanche, spécifiques aux CAg, puisque dans (4), ci-dessus, le segment *par balles* qui est analysable comme un modifieur de verbe de type « instrumental » ou renvoyant au « mode d'action » (complément sous-catégorisé par le procès passif *être blessés*),

mais s'avérant *a priori* non nécessaire pour que la phrase soit grammaticale. C'est d'ailleurs le cas des circonstants de manière générale (cf. il en va de même pour le segment *en un an* dans le même exemple et qui relève en l'occurrence d'un complément de phrase)<sup>2</sup>. Ainsi, les CAg, dans (7-9), pris des *ESLO*, ne paraissent guère acceptables sans le segment *par SN*, qui permet au procès d'être plus complet et plus saturé sémantiquement, tout en évitant une bizarrerie : (*être*) *élevé / écrit / créé* ne peuvent pas constituer une information complète et sensée dans ces exemples sans un complément d'information sur, par exemple, le lieu, le temps, le but, la concession, etc. Dans tous ces exemples, ce que l'on met en avant, c'est bien « l'agent » (ce qui passe à la fois par le procès et par le CAg lui-même, qui deviennent, dans ce sens, indissociables). Par conséquent, le procès ne peut être mis en avant seul dans le cadre d'une forme tronquée :

- (7) ma mère a été élevée (\*E + *par une vieille dame dans l'Allier*)
- (8) ce livre a été écrit (??E + *par le fondateur de la maison monsieur Mailfert*)...
- (9) c'est une institution qui a été créée... (??E + *par le ministère de l'Éducation nationale qui était parfaitement conscient des désagréments et des difficultés que cela entraînerait*). (*ESLO*)

Ajoutons à cela que, de toute manière, une suppression de surface du CAg (dans un « passif court ») n'est jamais synonyme d'une absence, ni d'une information manquante, puisqu'il reste toujours possible de restituer ledit agent, par exemple, par déduction (Rapatel, 2010). Cela implique généralement une interprétation banale reposant sur des savoirs partagés, allant d'un simple agent commun, commis d'office pour une action donnée (cf. *être retourné / arrosé / ameubli / aéré / bêché / sarclé*... en parlant de la terre ou du sol, ou *être taillé / élagué / coupé* en parlant des branchages d'un arbre, par exemple), ce qui appelle un agent commun, comme *le jardinier / maraîcher / agriculteur / cultivateur*, etc. De même, pour les actions *être réparé / soudé / changé / posé / remplacé*, etc. en parlant d'un joint, d'un robinet, d'un mélangeur, d'une canalisation ou des tuyauteries, appellent par défaut

---

2. Rappelons néanmoins que la suppression des CAg dans les phrases passives n'est pas toujours possible, tout comme pour certains circonstants d'ailleurs s'avérant nécessaires pour une saturation sémantique.

une information du type « un (artisan) plombier », etc., mais on n'a pas besoin de préciser cet agent si l'intention était seulement de parler de ce qui venait d'être fait dans un contexte donné ou de dire dans quelles conditions la tâche a été faite, etc. ; l'indication de l'agent se fera seulement quand elle apportera un plus (voir plus loin à propos de la notion de « singularisation »). Certains autres procès, du type (*être*) *cambriolé / tué / assassiné / saccagé / pillé*, etc. apparaissent le plus souvent dans des constructions passives courtes pour dire indirectement que le responsable ou coupable court toujours, par exemple, mais dans des scénarios de « singularisation », le CAg pourrait être précisé s'il est informatif ou vient justement empêcher cette lecture par défaut dans le cas d'une construction courte. Et dans certains autres contextes, on peut comprendre qu'il s'agit d'un agent qui gêne ou qui dérange, que le locuteur tait intentionnellement, etc. (voir Hamma, 2017 pour une typologie des CAg). Ainsi, dans ces différents cas de figure, si l'agent n'est pas mentionné nommément, l'interlocuteur peut sans problème le deviner, ne serait-ce qu'à travers l'une de ses propriétés (le responsable est connu, commun, ignoré, gênant, négligeable, etc.).

### Le complément d'agent du point de vue de la forme

Du point de vue syntaxique, le CAg se présente comme une extension possible que peut prendre le verbe au passif dans les tournures, dites « longues » ou « achevées », ce que peut illustrer la sélection (4-8), ci-dessus, ou des exemples classiques, comme (10-12). Le CAg semble y correspondre invariablement à un syntagme prépositionnel (SP) avec une prédilection en termes de fréquence pour les prépositions *par* et *de* selon les grammaires :

- (10) Le vase a été cassé *par Paul*
- (11) Le pont a été détruit *par la tempête/par un violent orage*
- (12) Le maître est aimé *de tous les élèves*

L'appellation « complément d'agent » permettrait dans les descriptions métalinguistiques une première différenciation de perspective liée à l'information sur l'argument zéro dans sa relation avec le procès par opposition à son expression par un sujet actif. En effet, dans la tradition, le CAg est perçu globalement comme un avatar facultatif ou supprimable de ce dernier. L'idée que le CAg serait nécessairement pas-

sif semble corroborée à première vue par le fait que dans la forme active (10a-12a) correspondante aux phrases ci-dessus, les SN sujets soulignés, qui sont obligatoires, n'ont pas besoin de l'intervention d'une préposition comme *par* ou *de* pour pointer du doigt le SN désignant l'« origine » ou l'« exécuteur » de l'« action ». Les CAg, en revanche, paraissent requérir cette médiation prépositionnelle et semblent en sus supprimables dans (10-12) conformément aux hypothèses classiques, sans que l'exemple n'en soit affecté :

- (10a) *Paul* a cassé le vase
- (11a) *La tempête/Un violent orage* a détruit le pont
- (12a) *Tous les élèves* aiment le maître

Cette relation d'identité référentielle entre le *sujet actif* et l'*agent passif* et les incompatibilités formelles qu'ils laissent entrevoir, prouveraient qu'ils entrent en quelque sorte dans des distributions complémentaires, selon lesquelles le CAg serait réservé au seul tour passif. Néanmoins, une telle conclusion, comme nous le verrons plus loin, se heurte à de nombreux contrexemples.

Les remarques précédentes sur la forme et l'usage des CAg dans des passifs périphrastiques valent aussi pour les constructions passives, dites « non canoniques », avec des procès à sens passif (soulignés dans 13-18) et donnant lieu, du point de vue de la forme, à une diathèse, avec une distribution thématique marquée, si l'on part du principe qu'en français, par exemple, l'agent d'une action donnée est prioritairement pris en charge par le sujet de la phrase (Lazard, 1994 : 65). C'est le cas des passifs nominaux (13), des passifs moyens (14-15), des passifs adjectivaux (16-17), des passifs pronominaux factitifs (18), etc. :

- (13) *Assassinat d'un ministre par sa femme // Destruction d'un pont par la tempête*
- (14) Les permissions de copier [les tableaux] *s'accordent par le directeur* [du musée]
- (15) Tous ces sacrifices *se faisaient par des riches et par des pauvres* (BU, p. 400 § 318)
- (16) Des difficultés *surmontables* par tout bon technicien // C'est là une solution *acceptable* (par les parties) (Gatone 1998 : 10 et 182)
- (17) *C'est facile à faire par quelqu'un comme toi*
- (18) Il *s'est fait virer par le directeur adjoint/sa boîte*, etc.

Tous ces exemples renferment ainsi l'ajout d'un segment qui peut renvoyer du point de vue référentiel à ce que l'on peut identifier comme « agent / responsable... », au même titre que les CAg apparaissant dans les passifs périphrastiques, du type (10-12) ci-dessus et, d'ailleurs, qui peut admettre du point de vue transformationnel une conversion en sujet actif. On constatera que, dans ces différentes formes, le CAg est rarement explicité et reste assez prédictible (dans le cas des passifs adjectivaux, nominaux ou pronominaux) : ce sont surtout des agents génériques et indifférenciés ou appartenant à une sous-classe (cf. Hamma, 2017).

### Le complément d'agent du point de vue du sens et de l'usage

Du point de vue du sens et de l'usage, l'étiquette « CAg » est employée pour désigner globalement la « source », l'« origine » ou l'« exécuteur » d'une certaine action. Comme le laisserait suggérer son nom, le CAg viendrait livrer un complément d'information sur un certain « agent », qui est, de ce point de vue, typiquement humain et volontaire. Il peut aussi être représenté par un substitut oblique plus ou moins abstrait (non humain), renvoyant à un individu ou à un groupe d'individus, une institution, etc. (cf. (*par*) *le gouvernement, la direction, l'entreprise, l'école, la maison, la boîte, le ministère, l'État, l'Élysée...*). Ce type de N est lui-même substituable à des N humains apparentés morphologiquement ou sémantiquement, du type : (*par*) *le directeur de l'école, le patron de l'entreprise, le président de la République, Chirac*, etc. Le CAg est relié à des procès relevant canoniquement d'une « activité » au sens que lui donne Vendler (1967). Toutefois, les exemples associés dans la tradition à l'étiquette CAg paraissent recouvrir des réalités très hétérogènes qui dépendent en grande partie des propriétés lexico-sémantiques du procès. Ainsi, dans les exemples (19-21) pris du *Bon usage* (2008) ou aussi (22) pris de Gaatone (1998), on voit très bien que, à l'aune de l'intuition au moins, le CAg (souligné par nous) est loin d'être un prototype de ce que l'on pourrait considérer comme « agent » :

- (19) Le vieux chêne a été renversé *par le vent* (BU, p. 400 § 317)
- (20) La propriété est surplombée *par une colline* // est bordée *par la Loire* // est entourée de (ou *par de*) *hauts murs*. (BU, p. 400 § 318)

- (21) La façade était bordée *de drapeaux* // accablé *de honte* (BU, p. 400 § 319).
- (22) La prospérité économique est en général accompagnée (*par / d'*) *une floraison culturelle* ; nous avons été aidés // secondés *par les circonstances* (Gaatone, 1998 : 201)

En témoignent l'affinité de ces segments avec des questions dédiées habituellement plutôt à la « cause » ou au « mode d'action » ou à l'expression de l'« instrument », du type : *Pourquoi ? / À cause de quoi ? / Pour quelle raison ? / Comment ? / De quelle manière ? / À l'aide de quoi ? / etc.*, plutôt qu'avec des questions sur des agents typiques en *Qui (est-ce qui) ?* ou *Par qui ?* En d'autres termes, ce que l'on appelle CAg peut tout compte fait remplir différents types de rôles, allant de l'agent humain « conscient » et « volontaire » (cf. dans (4), ci-dessus) à l'expression de « la cause » ou de « l'instrument » (avec surtout des N non humains), en (19-22). Le CAg peut s'étendre à des cas où il n'agit d'ailleurs pas et peut entretenir différents rapports avec le monde environnant, y compris des actions accidentelles et non volontaires, comme dans les exemples en (20) ; c'est aussi le cas des verbes psychologiques où le CAg est réduit à un « siège de sentiments », comme dans (*être*) *énervé / exaspéré / agacé / étonné / consterné / fasciné*, etc. *par SN*) ou aussi des verbes de perception (*être*) *vu / entendu / écouté / aperçu / etc. par SN*), auxquels s'ajouterait une certaine zone de flottement où des instruments pourraient être personnifiés et des humains chosifiés ou désignés métonymiquement, etc. Le segment *par SN* peut être lui-même une sorte de « patient » se trouvant sous la coupe d'une intervention extérieure, avec des procès, du type (*être*) *subi / enduré / supporté / etc.* que l'on rencontre dans des exemples, comme (5-6).

Notons également que la préposition employée contribue grandement à l'interprétation du rôle exact dudit « agent » ; ainsi avec *par*, on tend généralement à avoir un agent humain, animé, conscient ou envisagé en tant que tel (Hamma, 2005), mais avec *de*, on est plus dans des contextes descriptifs ou statifs, avec des états et des sentiments que déclenchent différents facteurs et causes psychologiques (mais les causes psychologiques externes peuvent aussi être prises en charge par la préposition *par* (cf. Hamma, 2018). Avec *à*, on est davantage dans l'expression de la causation (cf. « faire faire quelque chose à quelqu'un »). Avec les prépositions et les locutions prépositionnelles *sous l'effet de*, *grâce à l'action de*, *à cause de*, *par l'intermédiaire de*, etc. on aurait des

sens tantôt évoquant l'idée de l'instrument, tantôt l'idée de la cause ou aussi le mode de l'action. Certaines de ces prépositions et locutions prépositives pourraient introduire des « agents » naturels ou chimiques (ou « détergents »), donc relevant de N non humains, dont l'action est généralement représentée par des procès comme *détartrer*, *nettoyer*, *récurer*, *lessiver*, *dégraisser*, *décrasser*, etc., en particulier, avec *sous l'effet de*, *grâce à l'action de*, *à l'aide de*, *avec*, *à*, etc.

Notons, par ailleurs, que le procès dans un énoncé passif, quand il ne s'emploie pas seul (dans les constructions courtes), sélectionne différents compléments qui viennent le saturer sémantiquement. Ces derniers, bien que paraissant généralement optionnels syntaxiquement, leur absence entraînerait une perte importante de sens et une déformation du message. En effet, contrairement à ce qui est souvent affirmé en rapport avec la récession actancielle de ce type de constructions (Brahim, 1996), la position qui suit immédiatement le procès passif est, selon nous, particulièrement informative. Et cela ne concerne pas seulement les CAg, mais aussi tout type de circonstant (cf. temps, lieu, cause, manière, moyen, but, etc.). En effet, cette position confère au circonstant comme au CAg un certain poids discursif permettant à l'énoncé communiqué d'être saturé, plus cohérent et plus sensé. Une telle propriété que partagent les circonstants et les CAg pourrait plaider en faveur d'une assimilation des deux types de compléments dans un sens comme dans l'autre (considérer les compléments en (19-22) comme des CAg ou, à l'inverse, considérer que le CAg est une sous-classe des circonstants sélectionnée par le verbe) : une information sur l'origine ou sur le responsable d'une certaine action fait quelque part partie des conditions dans lesquelles un procès a été réalisé. Ainsi, ce n'est sans doute pas leur caractère prétendument facultatif qui les rapprochent mais bel et bien leur côté informatif et essentiel.

Ainsi, la fonction CAg, quel que soit le rôle thématique rempli ou l'angle sous lequel l'« agentivité » est envisagée (« responsable », « médiateur / intermédiaire », « bénéficiaire », « instigateur », « expérimenté », etc. ou correspondant à une « cause », à une « manière de faire », ou à un simple « moyen » est généralement corrélable au sujet dans une phrase active, coïncidant généralement avec le même « référent », lequel référent sera, toutefois, vu et construit différemment. Et c'est cette différence entre le sujet et le CAg qui sera la plus-value discursive qui viendra justifier son utilisation et le rendre nécessaire. Et le surplus apporté justement par cette position a trait en grande partie à une cer-

taine hiérarchisation au niveau des informations communiquées, qui est liée à l'ordre d'apparition des actants dans chaque type de diathèse : on parle habituellement de « promotion de l'objet » et de « périphérisation de l'agent » dans le passage au passif (cf. Brahim, 1996 ; Gaatone, 1998), ce qui revient à interpréter cela comme une « saillance » informationnelle ou comme une forme de « secondarité ». Et conformément à ce qui est expliqué plus haut en rapport avec la grande informativité de la position « complément du procès passif », nous pensons que cette hiérarchie est plutôt en faveur du prédicat verbal, ainsi que le CAg y afférent et non du sujet passif. En d'autres termes, il ne paraît pas justifié de considérer le sujet de la phrase passive comme un élément « saillant » ou mis en avant. Le prouve le fait que le sujet passif dans 87 % des emplois passifs des *ESLO*, par exemple, correspond à un emploi pronominal faible et, dans le reste des cas, un élément dépendant d'un autre segment lexical extraphrastique (Hamma, 2020b). Dès que le CAg est exprimé explicitement en surface, il devient indispensable dans sa relation avec le procès pour faire sens et pour ne pas créer de confusion dans des échanges naturels ou entraîner une explication par défaut qui s'avérerait erronée (cf. Hamma, 2015 et 2020a).

## Le complément d'agent comme segment hautement informatif

La notion de « singularisation », telle qu'expliquée *supra* s'avère tout compte fait au cœur de l'interprétation des énoncés renfermant un CAg. Elle se traduit par une certaine idée de « contraste », selon laquelle on exclut le « commun » et on renvoie au « singulier », ce qui place la « saillance » du côté dudit « agent » et non du côté de l'objet en position de topique, comme on a tendance à le dire. Cet agent a ainsi vocation à communiquer une information nouvelle, originale ou censée l'être et qui peut aller jusqu'à l'expression d'une certaine idée d'« inattendu » (cf. Hamma, 2006, 2007, 2015 et 2016). En effet, dans beaucoup de cas, la précision du CAg vient s'opposer à une allégation d'autorité, ratifiée par le rapport logique entre un procès donné et un agent commis d'office. Ce dernier tirant sa légitimité d'un certain « bon sens commun » et d'une « mémoire collective » que cristallisent de nombreux stéréotypes et énoncés familiers (cf. le « on-locuteur », Anscombe, 2005). De ce fait, l'actant tel que représenté par l'« agent passif » ne se laisse pas paraphraser par l'« actant » représenté par un

« sujet actif » sans perte de sens, vu que le premier et non le second s’inscrit dans une lecture contrastive et singularisante sans l’intervention de dispositifs extérieurs<sup>3</sup>. Pour toutes ces raisons, considérer le CAg comme un segment facultatif est une erreur à plus d’un titre.

Dans cet esprit, s’il paraît possible et banal de faire l’économie du CAg *par un artisan peintre* dans (23), en vertu des principes de « qualité » et de « quantité » (Grice, 1975), comme le montrerait la bizarrerie entraînée par sa présence, étant donné que l’information reste disponible *a priori* à partir des savoirs partagés (y compris sur le contexte immédiat de l’énoncé) et c’est ce que semble confirmer, par ailleurs, la sélection sémantique ou aussi la parenté morphologique, parfois, entre l’agent et le verbe ((re)peindre / peindre) :

(23) Le salon a été repeint (E + ?*par un (artisan) peintre*)

À l’inverse, pour un exemple comme (24), où l’agent ne correspond pas à une information prévisible et banale (cf. *par le jardinier / par ma copine*), il serait trompeur, du point de vue énonciatif, de taire l’information concernant le CAg sans entraîner une méprise que générerait cette absence – notée *E* – ou un revirement intentionnel. Cela pourrait, en effet, affecter l’acte de parole lui-même, visant initialement à communiquer une information nouvelle et inhabituelle passant par le CAg et dont le sujet actif, seul, ne peut rendre compte intrinsèquement (à moins, par exemple, d’être clivé, accentué ou détaché) :

(24) Le salon a été repeint (?E + *par le jardinier + par ma copine*)

De fait, on ne peut sacrifier les CAg, ici, sans compromettre la valeur de vérité de l’énoncé dans une situation donnée. Sans parler du fait que l’interlocuteur comprendrait par défaut que ce serait un artisan peintre, comme en (23).

Notons que ce qui est en cause, en l’occurrence, c’est surtout le caractère non informatif et banal de l’information véhiculée par le CAg

3. Le sujet dans un énoncé actif peut dans certains cas se voir attribuer une lecture singularisante ou contrastive, en particulier, quand il apparaît en *position de clivage*, de *détachement frontal* ou porte un *accent lexical*, ce qui est donc imputable au contexte et non à la fonction « sujet » elle-même, là où le CAg passif exprime cette idée de « saillance » et de « singularité », dans notre analyse, de manière intrinsèque.

*artisan peintre* dans sa forme générique (et non par exemple sa parenté morphologique avec le verbe *peindre / peindre*). En effet, dès qu'un soupçon de singularisation intervient, le même segment redevient possible et cohérent. On peut le voir dans les scénarios décrits dans (25), où l'information sur le CAg ne peut être tue sans nuire à la qualité de l'information que l'on cherche à communiquer :

- (25) Le mur a été repeint par (un peintre *qui m'a été recommandé par Luc* + un peintre *qui a un bac plus cinq* + ce peintre + le même peintre + une peintre...)

On a partout un agent spécifique et singulier faisant partie, en principe, des éléments nouveaux prédiqués (position syntaxique favorable aux informations inédites, comme nous l'avons précisé plus haut). De toute manière, la suppression des différents CAg en (25) entraînera inévitablement un calcul des prédicats déroutant et d'ailleurs non pertinent dans l'échange. C'est la raison pour laquelle tous ces CAg se montrent particulièrement « récalcitrants » : ils apportent justement un surplus et une nuance de sens non négligeable, selon laquelle l'agent prédiqué sort du lot. Par conséquent, il faudrait comprendre qu'une optionalité syntaxique, telle que celle qu'on trouve dans un énoncé passif n'est pas synonyme d'une optionalité pragmatique (elle ne peut pas passer outre l'usage, les lois du discours et ses contraintes). Un tel constat devrait amener à nuancer ce que l'on dit habituellement à propos du CAg, vu qu'il paraît aussi essentiel et nécessaire que n'importe quel argument du verbe.

Du point de vue pragmatique, l'absence d'un CAg en surface, comme dans (23b) déplace le poids de l'information ailleurs (la position occupée habituellement par l'agent ou par n'importe quel autre circonstant reste vide ici et libre de fait une position particulièrement informative). Cela amène une interprétation envisageant l'énoncé davantage comme un résultat global (Carlier, 2012). Ainsi, (23b) peut se comprendre comme un nouvel état. Or, dans un acte communicatif donné, ce type d'assertion ne se contente généralement pas de rapporter le résultat décrit et vient surtout apporter d'autres implications obliques, à plus forte raison quand l'information concernant ce résultat est déjà connue. Et c'est le co(n)texte qui se charge d'apporter un éclairage supplémentaire permettant de déterminer ce que le locuteur pourrait entendre par cette assertion : était-ce pour dire que l'on

pourrait passer à la pièce suivante, ou que l'on pourrait passer à autre chose à présent que le salon est repeint (cf. remettre les meubles ou les tableaux à leur place ou mettre l'appartement en vente, etc.), ou tout simplement pour dire que l'on est très soulagé ou content de ce résultat ? En témoigne le fait que ces différentes interprétations peuvent très bien constituer des enchaînements possibles, comme en (23c). Or, ces enchaînements ne seraient pertinents que quand le CAg est absent, autrement, on aurait eu des bizarreries partout. Et, au mieux, on aurait eu une autre logique interprétative, où l'accent serait mis sur le CAg :

(23b) Le salon a été repeint.

(23c) Le salon a été repeint. (*Passons à présent à autre chose + On pourrait remettre les meubles et les tableaux à leur place / mettre l'appartement en vente + Je suis très (soulagé / content), etc.*)

L'observation d'occurrences renfermant spontanément un CAg, prises dans de vrais échanges (les *ESLO*), montre qu'il est difficile de soutenir l'idée qu'il s'agit d'un segment facultatif ou supprimable. Il conviendrait mieux de parler d'une simple absence programmée au niveau de l'acte d'encodage lui-même. En effet, un agent mentionné ne devrait pas, en toute logique, pouvoir être supprimé<sup>4</sup> ; de fait, il est plus judicieux de décrire cette absence comme un cas de passif « court » et non comme un cas de passif « tronqué » – expression malheureuse car présument erronément, selon nous, qu'il s'agit d'une suppression après coup.

Ceci dit, il existe d'autres cas où l'on peut se passer de l'agent par choix, ou par stratégie, qui relèvent surtout de cas d'ignorance, de secondarité, de discrétion, ou aussi dans certains cas de circonspection. Les intentions du locuteur restant de l'ordre de l'endophasie, on ne peut y accéder que par déduction, à partir, entre autres, d'une rupture paradigmatique ou d'un abandon de dernière minute. Ainsi, dans un échange oral non contrôlé, ce sont surtout les amorces qui permettent de se rendre compte qu'un locuteur se montre prudent ou non, par exemple. C'est le cas de (26-27), où le locuteur s'aperçoit qu'il avait trop dit ou qu'il ferait mieux de ne pas s'étendre sur un sujet :

---

4. Ce qui pose le problème des transformations et des phrases forgées : que/quand transformer et dans quels contextes le faire ?

- (26) ... il faut pas laisser se laisser ensevelir *par* [...] oh non oh non je suis pas je suis pas partisan de ça non. (ESLO)
- (27) ... mais parce que euh... finalement j'ai eu un parcours co- scolaire qui a été euh dérangé *par euh... euh on enfin...* (ESLO)

Dans certains autres cas, comme en (28), la circonspection dévoilée ici par la présence des amorces (ou aussi des balbutiements, des hésitations et de l'allongement de la durée de la séquence vers la fin) paraît donner lieu à un détournement du CAg prévu initialement. On y assiste à un réajustement *in fine* de la part de la locutrice, qui brouille, maquille ou masque le vrai agent, en parlant des gens qui fréquentent son quartier : sans-abris, étrangers, mendiants, etc. pour éviter, vraisemblablement, de passer pour une personne antipathique ou irrationnelle :

- (28) ... le seul truc que je trouve euh chiant euh rue de Bourgogne quoi c'est que euh tu peux pas te balader euh tranquille quoi tu te fais emmerder *par euh par un ... par un tas de gens qui qui sont euh complètement euh tous différents...*

La locutrice avance un CAg générique de substitution ((*par*) un tas de gens qui qui sont euh complètement euh tous différents) pour masquer le CAg auquel elle allait faire référence (une catégorie de personnes qu'elle ne nomme pas et que l'on pourrait aisément deviner, entre autres, à travers sa réticence et à travers le contexte plus large de l'échange). Si « on se fait emmerder par plein de gens », l'information passerait mieux dans sa version courte pour, par exemple, décrire son état de « ras-le-bol », mais ici justement, c'est le type de gens qui semble poser problème à la locutrice et qu'elle tente de dissimuler très maladroitement.

## Cas d'écarts des formes canoniques du complément d'agent

Le fait que le CAg corresponde canoniquement à la forme *par SN* ou *de SN* ne devrait pas empêcher, selon nous, de parler de CAg avec d'autres formes possibles, d'autres prépositions ou d'autres tournures lexicales concurrentes véhiculant le même type d'information (indication de l'agent ou de l'une de ses nombreuses figures). Le CAg comme

on l'a vu peut confiner avec des notions de cause, de moyen, de mode d'action, etc., comme précisé, ci-dessus, dans §. Le complément d'agent du point de vue sémantique et discursif. Ces autres formes sont reconnaissables globalement grâce à la possibilité de les paraphraser et de les commuter avec des CAg habituels en *par SN* ou *de SN*. Le confirment aussi leurs références communes, ainsi que leurs fonctions discursives très proches. Et il n'est pas ici question des prépositions désuètes ou rares introduisant le CAg déjà répertoriées par les grammaires, comme à dans *L'armoire est mangée au mite* ou dans *Les feuilles jaunissent au soleil*, etc., mais de cas moins conventionnels, renvoyant à divers emplois, dont principalement les locutions en *par*, comme *par les soins de N* (cf. locution déjà relevée par Gross, 1993), *par l'intermédiaire de N*, *par le truchement de N* (cf. Hamma, 2005a, 2005b et 2007), les locutions en *sous*, comme *sous (le contrôle + la houlette + l'emprise + la coupe + la merci + le coup + la botte) de N<sup>s</sup>* (cf. Hamma, 2010), comme en (28-29) – formes impliquant un rapport de dominance, d'autorité ou un changement de situation qui mobilise globalement trois arguments (ARG) se déclinant comme suit :

- a. celui qui est responsable de ce nouvel état (l'ARG<sub>1</sub>, ou intermédiaire/causateur de domination) ; il peut renvoyer à un sujet coréférentiel (réfléchi), avec des verbes comme (*se mettre*, *se placer*) ;
- b. celui qui subit cette autorité, un dominé (ARG<sub>2</sub>, en position de complément verbal ; mais dans les constructions attributives, il pourrait apparaître en position de sujet, avec des verbes d'état, comme *être*, *sembler*, *paraître*, *tomber*, etc., donc, en l'absence d'un causateur en surface) ;
- c. celui qui exerce directement sa dominance sur le dominé (un dominant), avec des procès restant généralement sous-entendus, du type *surveiller*, *contrôler*, *commander*, *ordonner*, *dominer*, etc.).

Il faudrait y ajouter aussi d'autres locutions, avec un noyau lexical à sens plein comme : *à la merci de N*, *à l'aide de N*, *avec l'aide de N*, *avec l'aide d'un N*, *grâce à (l'action + l'entremise + la médiation + l'intervention + la supervision) de N*, *grâce à N*, *de la part de N*, *à cause de N*, comme dans (29-32) ou aussi des constructions renfermant la

---

5. Voir la liste de 24 locutions construites selon le même schéma avec des exemples et une description détaillée de leurs propriétés linguistiques dans Hamma (2010).

séquence [*par ce que P*] précédée par un verbe psychologique, comme dans (33) (cf. Hamma, 2018). On retrouve également des cas avec d'autres prépositions simples, comme *chez* ou *pour* (N), etc., en particulier dans les passifs pronominaux (34) ou adjectivaux comme dans (35 et 36) :

- (29) La mission plus classique de renseignement territorial resterait toutefois *sous la coupe du* préfet de police, tant elle est précieuse pour anticiper les actes séditieux et les mouvements sociaux dans la capitale. (*Le Figaro*, 31/01/2020)
- (30) L'ensemble est placé *sous le contrôle d'*un comité environnemental pour suivre l'exposition et les mesures de maîtrise des risques. (*L'Argus de l'assurance*, 31/01/2020, p. 44-45)
- (31) L'homme apparaît parfois en suspension au-dessus des instruments, lancé dans le vide laissé par les arrangements, souple comme un trapéziste *à la merci de* ses compagnons. (*Le Figaro*, 31/01/2020)
- (32) ... c'est-à-dire qu'on associe l'ordinateur à des capteurs et à des programmes qui gèrent tout ça et l'expérience se fait *à l'aide de l'ordinateur* donc ce sont les élèves qui pilotent l'ordinateur (*ESLO*)
- (33) Il a été bouleversé par ce qu'il vient d'apprendre dans le journal.
- (34) Le saké se boit chaud *chez* (les Japonais + les connaisseurs)
- (35) C'est facile à faire (*pour + chez*) quelqu'un comme toi
- (36) Des difficultés surmontables (*chez + pour*) tout bon technicien // C'est là une solution acceptable (*pour* les parties).

On constatera dans ces différents exemples que le choix de la préposition permet d'avoir certaines nuances au niveau de la manière dont peut être conçue cette « agentivité / responsabilité » et rend plus légitime une vision plus étendue de la catégorie des CAg, une relation déjà avalisée par la tradition, car déjà « consommée » (avec des exemples comme 19-22), mais n'attend *a priori* qu'à être généralisée et étendue aux autres usages similaires d'une manière plus homogène.

Dans ces différents exemples, les prépositions *par* et *de* auraient pu paraître maladroites ou moins appropriées que la préposition employée. Ainsi, dans (34), l'acceptabilité reste un peu douteuse avec *par* alors que *chez* y paraît sauver la mise. Mieux encore, il sera plus naturel dans ce type de situation d'utiliser un circonstant qui a une valeur de complément d'agent, à travers (34a) où les segments *au Japon* ou *dans*

*le sud du Japon* véhiculent exactement la même idée, étant donné le surplus d'information sur le procès, à savoir l'une des propriétés de l'agent relié tacitement au procès (cf. « les Japonais » ou « les Japonais du sud »). Cela implique ici que le saké se boit autrement par les autres ou ailleurs (par exemple, dans le nord du Japon), d'où la relation de « contraste » et de « singularisation ».

**(34a)** Le saké se boit chaud *au Japon / dans le sud du Japon*

Par conséquent, il ne sera pas aberrant d'étendre cette appellation aussi à certains compléments « locatifs » véhiculant une valeur d'agent, avec des SP, comme en **(A)**, qu'il faudrait interpréter également comme des agents humains paraphrasant parfaitement d'ailleurs des CAg apparentés morphologiquement, du type **(B)** :

- (A)** en Espagne, au Japon, dans le sud de l'Italie, dans le Nord de la France, par ici, dans notre (entreprise/institut/famille/collège, etc.)
- (B)** par les Espagnols, par les Japonais, par les Italiens du sud, par les Français du nord, par les gens d'ici, par les employés de cette entreprise, par les étudiants de cet institut, par les membres de cette famille, par les élèves/le directeur de ce collège, etc.

Bien entendu, il faudrait tenir compte de la récurrence et de la stabilité de l'interprétation, ainsi que de la nature du lien avec le procès et le syntagme considéré. Ainsi, les segments ci-dessous peuvent très bien être de simples circonstants de lieu, par exemple, avec des verbes d'état pour exprimer une localisation d'une personne ou d'une activité (*se trouver, être, se situer, etc.*, ou *Il vit/travaille/passe/est/se trouve en Chine/à Orléans*), par opposition à des emplois, comme : *Ça se fabrique en Chine/à Orléans/dans le sud...* Donc, c'est bien le verbe et ses contraintes de sélection qui permettent de savoir si on a affaire à un CAg ou non.

Le même effet pourra être obtenu à l'aide d'un détachement frontal, comme en **(34b)** et où le segment *Les connaisseurs* impliquera une information oblique sur l'agent qui est différente de celle que véhicule un sujet actif, étant donné que, tout en renvoyant au même référent, il ne fait pas partie de la valence du verbe *boire* dans cet exemple et que, en sus, son emploi en position détachée lui confère le même effet et la même fonction discursive attribuée, dans cette étude, aux CAg dans

une phrase passive (contraste, saillance, singularisation et informativité) : *Les connaisseurs (/ Les Japonais)*, ici, se comprend comme une exclusion des autres et comme une information nouvelle, ce qui constitue un nouvel argument pour assimiler les CAg à un certain type de circonstants ou affixes énonciatifs et éviter de multiplier des étiquettes avec des effets similaires malgré la différence des formes :

(34b) *Les connaisseurs / Les Japonais*, ils boivent le saké chaud

### Des compléments d'agent sans préposition ?

Les CAg semblent correspondre presque exclusivement à des SP, des segments nécessitant, comme on l'a vu plus haut, une médiation prépositionnelle. On verra que cette spécificité, si elle est particulièrement fréquente, ne semble pas, en revanche, une condition nécessaire. En effet, avec la classe des pronoms, on peut rencontrer des cas sans prépositions assimilables à des CAg. Ainsi, le BU (2008) fait remarquer que le CAg est réalisé typiquement comme un SN à noyau lexical et rarement avec des pronoms, comme dans : (*ça a été fait*) *par moi / toi / nous / vous*, etc. – constructions que le BU considère comme « gauches » (p. 982). Or, en considérant l'usage de plus près dans les *ESLO*, on s'aperçoit que les CAg pronominaux sont, en fait, largement utilisés à l'oral (cf. 37-41) et qu'on n'aurait pas pu l'exprimer autrement :

(37) en rentrant il nous a montré certains achetés *par lui*

(38) il me semble qu'on devrait davantage leur apprendre à se cultiver  
*par eux-mêmes*

(39) ils seraient mieux placés *par eux* que *par par nous*

(40) mais fallait que ce soit signé *par toi*

(41) ce serait un brouillon... et ce ne serait pas tapé *par moi*  
probablement

Ajoutons à cela le fait que certains emplois pronominaux peuvent s'employer sans préposition (42-47) et être assimilés à de vrais CAg. Ces segments n'ont d'ailleurs rien à envier aux cas de CAg canoniques et non canoniques répertoriés plus haut, étant donné qu'ils paraissent satisfaire aux mêmes fonctions discursives décrites *supra*. Cela concerne notamment les « pronoms catégoriels » (cf. Hilgert, 2012) : *nous autres, eux autres, vous autres*, comme dans (42-44) ou aussi les pronoms réflé-

chis, en particulier, ceux de la troisième personne du point de vue du nombre, dans leur forme accentuée, renforcée par *même*, comme dans les énoncés (45-47) en *soi*, pris dans les *ESLO* :

- (42) la grève qu'est-ce qu'on en a gagné rien du tout en faisant la grève  
*nous autres*
- (43) bah mon fils aîné y va bien mais *nous autres* non
- (44) alors *eux autres* ont pas connu quand même ce qu'était que la  
misère
- (45) on n'est pas capable de l'exprimer *soi-même* souvent quoi
- (46) les les gens n'ont pas le temps de d'étudier *soi-même*
- (47) il suffit de se comprendre *soi-même*

Notons que dans les exemples avec le pronom réfléchi, on aurait pu avoir *par* dans (45-46) où on a un complément verbal externe, mais non dans (47), où la coréférence sujet-objet paraît bloquer l'utilisation de *par* (cf. « exprimer / étudier quelque chose » vs « comprendre soi-même »). D'ailleurs, dans (46) on aurait pu remplacer *soi-même* par une forme canonique de CAg (cf. *par eux-mêmes*), sans que l'interprétation globale ne soit affectée. L'emploi de *par* reste soumis à des contraintes morphosyntaxiques. Cela concerne aussi bien les pronoms réfléchis que les pronoms catégoriels, on peut avoir des emplois avec préposition, à valeur de CAg, comme dans (48-50) ; les premiers semblent favoriser *par* alors que les seconds semblent sélectionner aussi bien *par* que *pour* en fonction du contexte :

- (48) On n'est jamais mieux servi que (??E + *par*) *soi-même* (Charles-Guillaume Etienne)
- (49) et enfin donc *faut tout faire* (E + *par*) *soi-même*
- (50) c'est pas une découverte alors *pour nous autres radicaux* (*ESLO*)

Dans leur emploi comme CAg, les pronoms réfléchis en *soi* se trouvent en concurrence avec d'autres pronoms toniques de la troisième personne (cf. *lui*, *elle(s)* et *eux*) qui peuvent prendre également une valeur de réfléchi, notamment quand ils sont employés avec *même* et avec certains verbes spécifiques, comme dans les exemples (51-54) des *ESLO*, impliquant un certain rapport de coréférence au moins oblique (à travers un datif sous-jacent, par exemple, dans 52 et 54). L'idée de singularisation caractérisant les CAg se traduit pour cette

catégorie par une certaine idée d'« indépendance », doublée par une « exclusion » de toute intervention extérieure dans la réalisation d'un procès donné concernant le sujet (No), lui-même. Notons que ce type d'emploi peut aussi apparaître avec les mêmes effets comme complément de certains verbes non transitifs, comme en (53) :

- (51) (Orléans) libérée (??E + *par*) *elle-même*
- (52) si l'enfant perd une leçon il la rattrape pas (E + *par*) *lui-même*
- (53) chacun a essayé de se débrouiller (E + *par*) *lui-même* euh
- (54) tous les ouvriers se réunissaient dans l'entreprise euh pour euh pour gérer l'entreprise (E + *par*) *eux-mêmes*

Les autres pronoms personnels réfléchis de la première et de la deuxième personne, quoique moins fréquents que ceux de la troisième personne dans leur emploi comme CAg, restent malgré tout assez courants. Le confirment les attestations des *ESLO* (55-58). Encore une fois, on constate que la préposition *par* n'est pas indispensable pour remplir la fonction CAg, comme le montre la position vide notée *E*. Cela est vérifiable pour tous les exemples avec un pronom réfléchi, excepté pour (48), (51) et (58) où la version sans *par* paraît impliquer un changement radical, en entraînant une focalisation sur « le libéré » et non plus sur « le libérateur » dans (49) et une incompatibilité combinatoire avec les marqueurs restrictifs *que* et *entièrement* dans respectivement (51) et (58). L'absence de coréférence directe semble bloquer cette suppression. Qui plus est la singularisation, dans ce cas, oppose des personnes appartenant à deux paradigmes différents et non une personne agissant seule (indépendante) et sans aucune aide extérieure :

- (55) je me fais plaisir et puis j'essaye de penser (E + *par*) *moi-même*
- (56) je fais tout (E + *par*) *moi-même* // je constate (E + *par*) *moi-même*
- (57) vous avez dû vous rendre compte (E + *par*) *vous-même*
- (58) vous avez vraiment élevé vos enfants entièrement (??E + *par*) *vous-même* ?

## Bilan et conclusion

À l'issue de cette étude, on aura démontré que les descriptions et gloses classiques de ce que serait un CAg souffrent de nombreux flottements à la fois sur le plan de la forme et sur le plan du sens et de l'usage. Ainsi, les contraintes distributionnelles pourraient très bien conduire à une extension de cette classe à d'autres formes moins canoniques. Et de toute évidence, réserver l'étiquette « complément d'agent » à la seule diathèse passive ne se justifie plus aujourd'hui : le CAg est présent dans des passifs périphrastiques, dans des passifs non canoniques et même dans des énoncés non passifs. De nombreux segments analysés habituellement comme des cas de circonstants ou de parenthétiques semblent véhiculer la même idée (cf. c'est le cas des syntagmes construits avec des pronoms et, en particulier, avec des pronoms catégoriels et des pronoms réfléchis). Par ailleurs, les propriétés linguistiques conférées traditionnellement au CAg ne semblent pas très différentes de celles qui caractérisent les compléments verbaux, étant donné que de nombreux CAg sont sous-catégorisés par le verbe, sont hautement informatifs et sont inaliénables pour différentes raisons (cf. notions de singularisation et de contraste). Cela concerne globalement tout CAg ayant été réalisé ou programmé dans un acte de parole donné. Dans les constructions courtes, en revanche, si les compléments d'agent non réalisés donnent l'impression d'avoir été supprimés (ou d'être facultatifs tels des circonstants non nécessaires), il ne semble pas pertinent de parler de « suppression » à leur égard ; ils relèvent plutôt d'une absence programmée dans l'acte de parole et non d'un effacement *a posteriori* (Hamma, 2020a). Les greffes énonciatives dans les conversations à bâtons rompus en sont le meilleur témoin : l'énonciateur peut parfois décider de passer outre une précision de l'agent, dans un échange donné, mais finit souvent par intégrer ou en faire mention après coup, pour répondre à un besoin interactionnel (on réagit à un constat, à une erreur en perspective, à une généralisation abusive constatée ou pressentie, on répond à une question, etc.). L'hypothèse d'assimiler cette fonction orpheline à des fonctions plus larges est à prendre, donc, très au sérieux selon nous. Cet aboutissement paraît inévitable si l'on considère la variabilité des formes possibles dans le discours pouvant admettre l'étiquette « complément d'agent » (face à la rigidité de la définition classique). On a vu des cas de CAg avec *par*, avec *pour* ou *chez* et même avec *en*, *à* et diverses locutions préposition-

nelles en *par*, en *avec*, en *sous* et en *à*, etc., sans parler des CAg sans préposition, en particulier, avec les pronoms réfléchis ou catégoriels. Par conséquent, si d'autres segments remplissent le même rôle discursif, paraissent avoir le même sens et sont *grosso modo* soumis aux mêmes contraintes linguistiques, pourquoi ne pas étendre cette étiquette à ces autres formes, surtout après une vérification de la stabilité de l'interprétation ?

## Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C., 2005, « Le ON-locuteur : une unité aux multiples visages », in Bres, J. et al. (dir.), *Dialogisme et polyphonie, Approches linguistiques*, Bruxelles : De Boeck, 75-94.
- Brahim, A., 1996, *L'Occultif : hypothèse pour un traitement trans-linguistique du « passif » et des structures apparentées*, Tunis : Association tunisienne de linguistique.
- Brahim, A., 2001, « Passif et moyen dans les langues du pourtour méditerranéen », *Linx*, 45, 107-116.
- Carlier, A., 2002, « Les propriétés aspectuelles du passif », *Cahiers Chronos*, 10, 41-63.
- Desclés, J.P. et Guentchéva, Z., 1993, « Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, 27 (109), 73-102.
- Gaatone, D., 1998, *Le Passif en français*, Paris, Bruxelles : Duculot.
- Grevisse, M. et Goosse, A., 2008, *Le bon usage (le BU)*, Bruxelles : De Boeck.
- Grice, H. P., 1975, *Logic and conversation (trad. 1979)*, Paris : Seuil.
- Gross, M., 1993, « Un nouvel agent en *par* », *Langages*, 109, 32-34.
- Hilgert, E., 2012, « *Nous autres / vous autres / eux autres*, pronoms catégoriels », *SHS Web of Conferences*, 3<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, vol. 1, 1777-1792. <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100153>
- Hamma, B., 2005a, *L'invariant sémantique de la préposition par à travers ses distributions syntaxiques et lexicales*, Thèse soutenue à l'université de Paris 10 - Nanterre sous la direction de Danielle Leeman.
- Hamma, B., 2005b, « La préposition *par*, génératrice de polylexicalité ? », *Linx*, 53, 87-103.
- Hamma, B., 2006, « État des lieux sur la sémantique de la préposition *par* », *Modèles linguistiques*, 54 (2), 81-96.
- Hamma, B., 2007, « La notion de « contraste » dans les locutions de type *par N* », *Modèles Linguistiques*, 55 (1), 77-92.
- Hamma, B., 2015, « Agent passif en *par* et sujet actif : les dessous d'un contraste », *RSP*, 37, 61-83.
- Hamma, B., 2016, « La préposition *par* comme marqueur polyphonique ? », *SHS Web of Conferences*, 5<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, vol. 27, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162702006>
- Hamma, B., 2017, « Tentative de classification des « compléments d'agent » dans les phrases passives achevées et dans les énoncés longs à sens passif », *Études de linguistique appliquée*, 187 (3), 311-324.

- Hamma, B., 2018, « Passif des verbes psychologiques construits avec la séquence [par ce que P] : étude d'un complément d'agent pas très canonique », *SHS Web of Conferences*, 6<sup>e</sup> Congrès mondial de linguistique française, vol. 46, <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612001>
- Hamma, B., 2019, « Quand l'interaction n'est pas là, *la souris est mangée par le chat* ! Remarques sur l'enseignement du passif en classe de français », in Calinon, A.-S., Hamma, B., Ploog, K. et Skrovec, M. (dir.), *Linguistique interactionnelle, grammaire de l'oral et didactique du français*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 237-262.
- Hamma, B., 2020a, « Pourquoi ne peut-on pas se passer de « l'agent passif » dans une vraie conversation ? », in Chaker, J., Oueslati, L. et Hosni, L. (dir.), *Actes du Colloque International : Le dialogue et la conversation à la croisée des approches du 15 au 17 novembre 2017*, Tunis : Latrach, 87-103.
- Hamma, B., 2020b, « Variations diamésiques autour du passif périphrastique en français », in Saiz-Sánchez, M., Rodríguez Somolinos, A. et Gómez-Jordana Ferary, S. (dir.), *Marques d'oralité et représentation de l'oral en français*, Chambéry : Presses universitaires de Savoie, 43-66.
- Kahane, S., 1998, « Le calcul des voix grammaticales », *Bulletin de la Société de linguistique*, 93, 325-348.
- Lazard, G., 1994, *L'actance*, Paris : Puf.
- Mathieu, Y. Y., 1993, « Quelques passifs avec agent obligatoire », *Langages*, 27 (109), 35-36.
- Mel'cuk, I., 2001, « Grammatical Voice in French (A Short Description in the Meaning-Text Framework) », in Chrakovskij, V., Grochowski, M. et Hentschel, G. (dir.), *Studies on the Syntax and Semantics of Slavonic Languages*, Oldenbourg : Universität Oldenburg, 265-290.
- Rapatel, Ph., 2010, « À la recherche de l'agent masqué : l'agentivité implicite », *Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage*, « Construction de la cohérence, construction du sens », 4, 1-9.
- Riegel, M. et al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, 4<sup>e</sup> édition (2009), Paris : Puf.
- Svartvik, J., 1970, « A new generation of passives », in *Actes du X<sup>e</sup> Congrès international de linguistes*, vol. II, Bucarest : Académie de la république socialiste de Roumanie, 1137-1144.
- Vendler, Z., 1967, *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, NY : Cornell U.P.



# Le suffixe catégorisant *-ème* du français. Avec des regards sur d'autres langues romanes

Maria Tenchea & Daciana Vlad

Université de l'Ouest de Timișoara et Université d'Oradea – Roumanie  
mtenchea@yahoo.com et dvlad@uoradea.ro

## Statut du morphème *-ème* en français

Le suffixe dérivationnel *-ème* du français est un formant d'origine savante (grecque), qui sert à construire des noms masculins à partir d'une base nominale (ex. *culture* → *culturème*) ou adjectivale (ex. *subjectif* → *subjectivème*) et qui a une valeur catégorisante<sup>1</sup>. Les mots suffixés en *-ème* désignent des unités minimales, distinctives, dans les domaines spécialisés auxquels réfèrent les éléments constituant la base ; par exemple, *graphème* 'unité graphique minimale distinctive et significative d'un code linguistique écrit', *kinème* 'composante minimale du mouvement' (danse), *philosophème* 'unité discontinue significative d'un discours philosophique'<sup>2</sup>.

- 
1. L'idée de cette recherche nous est venue lors du lancement de l'appel à communication pour le colloque *Res per nomen VI*, ayant pour thème *Les catégories abstraites et la référence*, qui a été organisé à l'université de Reims en 2017 (18-20 mai) par Emilia Hilgert, Silvia Palma, René Daval et Pierre Frath. N'ayant pas pu participer à ce colloque, nous sommes très heureuses de pouvoir offrir maintenant à Emilia Hilgert les fruits de la réflexion suscitée par la thématique de ce colloque.
  2. Certaines des définitions que l'on trouvera dans notre article sont reprises aux sources utilisées. À défaut de telles suggestions, c'est nous qui proposons des définitions en fonction des éléments mis en évidence par l'analyse sémantique.

Le suffixe *-ème* n'a pas encore droit de cité dans les ouvrages théoriques. Seul *Le Bon Usage* (15<sup>e</sup> éd., 2011) en fait mention en tant que suffixe utilisé en linguistique. Plus précisément, dans une remarque (R<sub>1</sub>) concernant les suffixes formant des noms et/ou des adjectifs (§ 169), on distingue entre les suffixes relevant de la langue commune et ceux qui sont productifs dans le langage scientifique et technique :

Les suffixes énumérés dans le § 169 appartiennent à la langue commune. Les vocabulaires scientifiques et techniques donnent à certains d'entre eux des valeurs particulières : par ex., la nomenclature de la chimie à *-eux*, *-ique*, *-ure*. Ces vocabulaires scientifiques et techniques ont aussi leurs suffixes propres, lesquels résultent de l'emprunt et s'ajoutent souvent à des radicaux eux-mêmes empruntés. (Grevisse et Goosse, 2011 : 173)

Le suffixe *-ème* y figure, parmi d'autres<sup>3</sup>, en tant que suffixe emprunté au grec (*-ema*) qui a servi à la formation de termes scientifiques comme *lexème*.

On doit également mentionner que, dans la préface du livre *Les pragmatèmes* (Blanco Escoda et Mejri, 2018), Alain Rey esquisse une brève histoire des dérivés en *-ème*, mais n'en répertorie qu'une dizaine, appartenant tous au domaine la linguistique.

Les dictionnaires traditionnels ou en ligne n'enregistrent que peu de mots suffixés en *-ème*. Pourtant, le suffixe *-ème* est productif dans la langue actuelle, fait attesté par de nombreux dérivés présents dans la littérature linguistique (ou dans d'autres domaines spécialisés) et sur divers sites Web. La huitième édition du *Dictionnaire officiel du Scrabble* offre une liste de 128 mots se terminant par *-ème*<sup>4</sup>, mais il faut distinguer le morphème dérivationnel *-ème* (dans des mots construits en français) du simple groupe graphique final (dans des mots repris au grec, qui ne sont pas analysables, tels que *noème*, *thème*, *théorème*, *enthymème*, *système*, etc.<sup>5</sup>).

---

3. Il s'agit de suffixes pour la plupart d'origine latine, comme *-acée* (botanique : *curbitacée*), *-idé* (zoologie : équidé), *-ite* et *-ose* (médecine : *névrite*, *tuberculose*), et *-ol* (chimie : *phénol*).

4. Cf. [www.listesdemots.net/f/e/3/motsfinissanteme.htm](http://www.listesdemots.net/f/e/3/motsfinissanteme.htm), consulté le 08/03/2020.

5. Il est intéressant de noter qu'un mot tel que *catégorème*, repris au grec *katēgōrēma*, a été assimilé en français au point de devenir analysable selon le modèle des dérivés avec le suffixe *-ème*.

L'inventaire des termes construits avec le formant *-ème*, que nous avons établi suite à la consultation de sources très variées (de façon systématique ou au hasard des lectures), comprend 96 mots. Voici la liste de ces dérivés en *-ème*, qui inclut certaines formes doubles :

acoustème, actème, anthropème, argumentème, auditème, behaviourème, biographème, caractérisème, catégorème, cénème / cénématème, chérème, chirème, chorème, chronème, classème, Cogitème, cognème, culturème, délirème, dendrème, dérivatème, dictème, didactème, élème, émotème, énonciatème, esthétique, ethème, ethnologème, explosème, flexème, folklorème, fonctème, gestème, glossème, grammatème, grammème, graphème, gustème, historème, iconème, identitème, idéologème, intonème, kinème, lectème, lexème, logème, monème, morphème, mythème, mythologème, narratème / narrème, optème, pathème, phatème, phémème, philosophème, phonème, phrasème, plérème / plérématème, polémique / polémisme, ponctème, pragmatème, praxème, prosodème, registrème, relationème, rimème, schémème, scriptème, sémantème, sémème / semième, sociolectème, sociolème, somatème, stylème, subjectivème, syntagmatème, syntaxème, synthème, tactème, taxème / taxième, technème, textème, théologème, tonème, traductème, translème, typème, vestème, virtème, voxème.

Nous nous proposons d'étudier, dans un premier temps, les modalités de construction des dérivés en *-ème*, leur signification, le succès qu'ils connaissent en français actuel et, enfin, le statut théorique du formant *-ème*. Dans un deuxième temps, nous présenterons, de manière succincte, les correspondants du suffixe *-ème* dans d'autres langues romanes, à savoir l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain.

## Les mots suffixés en *-ème*. Morphologie dérivationnelle

Le suffixe *-ème* a été introduit en français à travers des mots d'origine grecque. Ainsi, le mot *phonème* (du gr. *phōnēma* 'son'), attesté en 1873, a produit un suffixe qui a été de plus en plus utilisé par les linguistes dans la création néologique. Les premiers exemples sont

donc *phonème*<sup>6</sup> et *morphème*<sup>7</sup> (attesté en 1921, cf. *TLFi*), puis Martinet (1960) a remplacé le second par *monème*. Ensuite, comme le note Rey (2018 : 7), « on se sert abondamment de l'élément *-ème* », et l'« on eut recours à *lexème* en lexicologie, en sémantique à *sémantème*, *sémème* (vite usés), à *graphème*, selon les besoins ». D'autres sciences humaines ont suivi le modèle de la linguistique, en ayant recours au même suffixe pour construire des termes spécifiques à leur domaine.

Le suffixe *-ème* peut être accolé à des bases nominales ou adjectivales.

### a) Bases nominales

On a trois types de situations.

Dans la plupart des cas, la base est un mot français ; le radical reprend (parfois) tout ou (le plus souvent) une partie de la base. En voici des exemples : *culture* → *culturème*, *style* → *stylème*, *dérivation* → *dérivatème*, *grammaire* → *grammème*, *idéologie* → *idéologème*, *relation* → *relationème*, *traduction* → *traductème*. Le mot *translème*, proposé par Brisset (1984), rappelle le mot anglais *translation*<sup>8</sup>.

La base peut être un mot grec qui fonctionne comme formant non autonome ; ex. *chir* (kheir) 'main' → *chirème*, *chôra* 'étendue, lieu, contrée' → *chorème*, *khronos* 'temps' → *chronème*, *morphè* 'forme' → *morphème*, *sôma* 'corps' → *somatème*.

Parfois, la base est un mot latin ; ex. : *gustus* → *gustème*, *vestis* → *vestème*. Quant à *Cogitème*, il semble être construit à partir du verbe français *cogiter* 'penser', du latin *cogito*.

6. « Mot du XIX<sup>e</sup> siècle qui n'a pris sa valeur théorique qu'avec le structuralisme pragois (Troubetzkoy et Jakobson) » (A. Rey, « Préface », in Blanco Escoda et Mejri, 2018).

7. « Terme qui acquiert son statut actuel en anglais, avec Leonard Bloomfield, après avoir eu un sens grammatical plus restreint » (Rey, « Préface », in Blanco Escoda et Mejri 2018).

8. On peut se demander pourquoi Brisset a choisi une forme telle que *translème* pour désigner une « unité de traduction à caractère sémiotique » et non pas *translationème*, qui permettrait une identification plus rapide et plus précise du terme. On y décèle, de toute façon, une influence de l'anglais, v. *translate* et *translation* ; en français, *translation* signifie 'action par laquelle on fait passer quelque chose d'un lieu dans un autre' (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/translation/79166>). En tout cas, le terme français *traductème* nous semble plus adéquat.

## b) Bases adjectivales

Les exemples de ce type sont peu fréquents ; ex. : *subjectif* → *subjectivème*, *phatique* → *phatème*.

On peut signaler le fait que certains dérivés revêtent deux formes, comme dans le cas de *sémème* et *semième*, *taxème* et *taxième*, *polémicème* et *polémisème*, *narrème* et *narratème*, *cénème* et *cénématème*, *plérème* et *plérématème*. Dans le cas des formes du type *narratème*, *cénématème* ou *plérématème*<sup>9</sup> on pourrait considérer -atème comme une variante du suffixe -ème.

Beaucoup des mots suffixés en -ème deviennent à leur tour des bases de dérivation, permettant la création de chaînes dérivationnelles. Les nouvelles créations lexicales sont soit des mots dérivés à l'aide de divers préfixes et suffixes, soit, parfois, des mots composés :

- dérivés construits avec les préfixes *a-* (*asémantème*), *ad-* (*adphonème*), *archi-* (*archigrammatème*, *archilexème*, *archiphonème*, *archisémantème*, *archisémième*), *équi-* (*équiphonème*), *hyper-* (*hyperphonème*), *kiné-* (*kinémorphème*), *macro-* (*macrotranslème*), *méga-* (*méga-dendème*), *méta-* (*métapraxème*, *métasémème*), *micro-* (*microtranslème*), *néo-* (*néophonème*), *para-* (*parapraxème*), *poly-* (*polylexème*, *polysémème*), *socio-* (*socioculturème*), *sub-* (*submorphème*)<sup>10</sup> ;
- dérivés (adjectifs et noms) construits avec les suffixes *-ique* ou *-atique* à partir de dérivés simples en -ème ou à partir de dérivés préfixés. On rencontre ainsi des adjectifs en *-ique* : *adphonémique*, *classémique*, *équiphonémique*, *kinésique*, (*para-*)*praxémique*, *phonémique*, *polylexémique*, *pragmatémique*, *praxémique*, *staphonémique* (ex. : *modèle classémique*, *articulation cénémique* / *plérémique*, etc.) et des noms de domaines en *-ique* ou *-atique* : *chronémique* / *chronématique*, *cénématique*, *cognématique*, *glossématique*, *pathématique*, *praxématique* ;
- composés : *mythe-historème*, *quasi-grammème*, *quasi-lexème*, *fractolexème*, *schémo-émotème*.

9. « Les termes de *plérème* et de *cénème* sont ceux qu'utilisent en particulier French [...] et Haas [...] ; nous les préférons, pour leur brièveté, à ceux de *plérématème* et de *cénématème* » (Gruaz, 1985 : 98).

10. Nous pourrions mentionner également le cas de *staphonèmes*, qui est un peu particulier : il transcrit le mot anglais *StAphonèmes* (vs *SpAphonèmes*), désignant une catégorie de phonèmes de l'arabe.

Certains des mots français en *-ème* sont en fait des emprunts à l'anglais (où les mots en *-eme* sont fréquents). On peut citer ainsi *kinème* (proposé par Birdwhistell en 1952 (cf. Krišteva, 1968), utilisé en français par Roucher, dans son *Dictionnaire de la danse*, en 2008), ou *narrème* (créé par Dorfman et développé par Wittmann).

Les dérivés français en *-ème* sont parfois datés, et ils portent même la « signature » d'un auteur français ou francophone, comme c'est le cas pour : *monème* – Martinet (1960), *graphème* – de Saussure (1913), *mythème* – Lévi-Strauss (1958), *cénème* et *plérème* – Hjelmslev (1959), *vestème* – Barthes (1967)<sup>11</sup>, *cognème* – Codol (1969), *polémicème* – Kerbrat-Orecchioni (1980), *praxème* – Lafont (1978), *chorème* – Brunet (1980), *relationème* – Kerbrat-Orecchioni (1992), *chirème* – Ornato (2010). On peut mentionner aussi des termes créés par des auteurs roumains francophones : *argumentème* – Tuțescu (1987)<sup>12</sup> ou *traductème* – Ghiță (1980, 1982/83).

Certains dérivés en *-ème* ont connu un grand succès, s'imposant comme termes centraux dans des domaines particuliers. On a ainsi *culturème* (on connaît l'importance de la notion – et du terme – en traductologie), *cognème* (la théorie des cognèmes de Bottineau est bâtie autour d'une notion centrale désignée par ce dérivé), ou encore *phrasème* et *pragmatème* (dans les domaines de la phraséologie et de la pragmatique, qui sont d'une grande actualité). En revanche, des termes tels que *sémantème*, *sémème* ou *synthème*, en usage à un moment donné, semblent tomber dans l'oubli. Quant à *monème* (imposé par Martinet), on lui préfère aujourd'hui le terme *morphème*. Certaines créations de ce type semblent, dès le départ, peu viables, comme c'est apparemment le cas pour *behaviourème*, *biographème*, *explosème* ou autres. On ajoutera aussi que certains dérivés en *-ème* cités et définis

11. Hanania (2010 : 95) souligne la présence chez Barthes d'une « néologie particulière composée de termes aux terminaisons caractéristiques en *-ème* ». Sous sa plume, dit-il, abondent les termes « d'*érotème* [lat. *erotema* « interrogation » ; n.n.], de *biographème*, de *mythème*, de *somatème*, de *philosophème*, ou encore, dans ses cours, de *tactèmes*, *explosèmes* [...] et autres *narratème* et *pathème* [...]. Mots qui ne lui sont pas propres, à vrai dire, l'ethnologie de Lévi-Strauss, la grammaire de Greimas et la psychanalyse lacanienne regorgent de semblables expressions ».

12. « Nous appelons *argumentème* l'unité minimale par laquelle l'argumentation se réalise tant au niveau micro-linguistique (lexique) qu'à celui macro-linguistique (actes de langage, textes) » (Tuțescu, 1987 : 285). Nous n'avons pas retrouvé ce terme ailleurs, par exemple dans le *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation* de Plantin (2016).

par divers sites sur le Web sont suivis de l'indication *rare* (ex. *chirème*, *philosophème*...); en fait, il s'agit là de termes très spécialisés.

## Aspects sémantiques

Le linguiste Alain Rey propose une définition générique des termes en -ème, où le suffixe désigne un invariant sémantique : « L'élément -ème marque le statut d'unité pertinente et minimale » (Rey, « Préface », in Blanco Escoda et Mejri, 2018). Nous dirons que les dérivés en -ème désignent des unités de signification minimales et distinctives ayant une fonction spécifique au sein d'un système défini auquel réfère le mot base.

Le suffixe -ème a une valeur catégorisante : il réalise le rattachement des éléments dénotés par les termes dérivés à des classes ou catégories. Quant à la nature de ces éléments, nous précisons qu'il s'agit d'unités linguistiques, conceptuelles, d'action ou de communication.

La prise en compte du rapport sémantique établi entre le dérivé et la base montre que l'on a affaire à des éléments constitutifs d'un ensemble, d'un système ou d'un domaine, que l'on peut envisager en tant qu'unités distinctives minimales, traits distinctifs, éléments significatifs ou structures élémentaires. Voici, à titre d'exemples, les définitions minimales que l'on peut formuler pour plusieurs des dérivés de ce type, à partir des éléments de signification mis en évidence par diverses sources documentaires : *biographème* 'élément significatif d'une biographie' ; *classèmes* 'composants sémantiques très généraux qui règlent la combinaison des lexèmes dans la phrase' (www.larousse.fr) ; *cognème* 'la plus petite unité cognitive' (en psychosociologie) ; *culturème* 'unité porteuse d'information culturelle' (en traductologie) ; *didactème* 'unité de base minimale de l'enseignement des langues' ; *gestème* 'élément de la communication en langue des signes' ; *graphème* 'unité minimale distinctive d'un code linguistique écrit' ; *identitème* 'unité discursive définissant une identité ethnosocioculturelle' ; *morphème* 'le plus petit élément significatif' ou 'unité morphologique distinctive minimale' (en linguistique) ; *philosophème* 'unité discontinue significative d'un discours philosophique donné comme système' ; *pragmatème* 'unité phrasique à valeur pragmatique' ; *relationème* 'unité discursive, marque de relations interpersonnelles' ; *vestème* 'la plus petite unité de signification vestimentaire' (en sémiotique).

Parfois, l'unité en cause est constituée d'un ensemble (un groupement) de traits, comme dans le cas des termes suivants, que l'on retrouve dans la théorie linguistique de Pottier (1974) : *phémème* 'ensemble des phèmes définissant un phonème', *sémème* 'groupement de sèmes spécifiques de l'unité considérée', *grammatème* 'groupement de catégories morphologiques associées à un certain mot', *fonctème* 'ensemble des traits grammaticaux fonctionnels d'une lexie', *virtuème* 'ensemble des sèmes connotatifs'.

Certains dérivés sont définis et fonctionnent en rapport avec d'autres, par couples ou au sein d'un microsystème parfois assez ample. En voici quelques exemples : *cénème* et *plérème*<sup>13</sup> ; *chorème* ('structure élémentaire de l'espace géographique', 'spatialisation de l'arbre') et *dendrème* ('groupements significatifs de l'arbre') ; *chronème* ('unité théorique permettant de distinguer deux sons uniquement par la durée', [www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)) et *tonème* ('unité de ton'). Dans certains cas, on a affaire à de véritables réseaux de termes, correspondant à des réseaux de notions et configurant une sorte de jargon professionnel : *actème* – *taxème* – *schémème* (méthode KOD, ingénierie des connaissances) ; *auditème* – *acoustème* – *scriptème* – *lectème* – *optème* – *voxème*... (dans le cadre d'une sémiologie de facture guillaumienne).

Une mention à part doit être consacrée au dérivé *Cogitème*, fonctionnant comme nom propre. C'est le nom d'une société basée à Poitiers qui crée et commercialise notamment des logiciels éducatifs.

On ajoutera aussi les cas de synonymies reliant entre eux certains termes, par exemple *caractérisème* et *stylème* : « À l'analyse, la "duplicité actancielle" [...] nous semble être le stylème, le caractérisème de littérarité de ce texte » (Ouoro et Ouédraogo, 2017 : 79).

Comme on a déjà pu le constater, la base à laquelle on accole le suffixe *-ème* appartient au vaste champ des sciences humaines, plus précisément à tel ou tel domaine particulier de la connaissance et de la communication. Les dérives en *-ème* servent donc à construire une terminologie parfois très spécialisée. Le domaine fondamental et fondateur est ici la linguistique, avec ses différentes branches (phonétique, morphologie flexionnelle / dérivationnelle, lexicologie, syntaxe,

13. Dans la glossématique de Hjelmslev, « l'unité d'analyse de la forme du contenu est le *plérème*, celle de la forme de l'expression, le *cénème* » (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/glossématique/>).

sémantique, grammaire de texte, sociolinguistique, stylistique et rhétorique, pragmatique, analyse du discours...). S'y ajoutent d'autres domaines, souvent apparentés à la linguistique, tels que la sémiologie et la narratologie, la langue des signes, la théorie de l'information et de la communication et l'ingénierie des connaissances, la typographie, la traductologie, mais aussi la didactique, l'ethnologie et l'anthropologie culturelle, la philosophie, la sociologie, la psychologie cognitive et la psychanalyse, l'histoire, la théologie et même la géographie.

Comme nous venons de le souligner, le domaine fondateur est la linguistique, qui sert de modèle à d'autres sciences humaines. Et il est intéressant de constater que, dans le cas de certains dérivés en *-ème* appartenant à des disciplines autres que la linguistique, on fait également référence à ce domaine. Pour preuve, les citations que voici :

Un *mythème* est un énoncé élémentaire constitutif d'un mythe. Ce néologisme a été créé par Claude Lévi-Strauss sur le modèle de *morphème* et de *phonème* (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Mythème>).

Le *narrème* est à la narratologie ce que le *morphème* est à la morphologie et le *phonème* à la phonologie (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Narrème>).

Aux termes de *phonème* et *morphème* il préférera les termes de *chirème* [...] ou *phonème* gestuel et *kinème* ou *morphème* gestuel (Chételat-Pelé, 2010).

## Correspondants dans d'autres langues romanes : italien, espagnol, portugais et roumain

La dérivation en *-ème* est un procédé de création lexicale néologique qui rayonne dans plusieurs langues romanes (ou non romanes) grâce à l'internationalisation des vocabulaires spécialisés. De manière générale, c'est le français qui donne le ton, tant du point de vue historique que du point de vue quantitatif. Le suffixe *-ème* du français a des correspondants dans d'autres langues romanes : le formant *-ema*, qui sert à construire des noms masculins en italien, espagnol et portugais, et les formants *-em* / *-emă*, avec lesquels on construit des noms masculins et féminins en roumain.

Dans l'espace de cet article nous présenterons un bref aperçu de la façon dont ce procédé dérivationnel se manifeste dans les langues romanes prises en considération. Nous examinerons le statut du formant

tout en mettant en évidence les particularités de sa saisie théorique dans chacune des langues envisagées.

### Le suffixe *-ema* en italien

Dans les ouvrages italiens de référence, *-ema* ne figure pas parmi les morphèmes dérivationnels. Il est néanmoins cité par certaines sources comme suffixe. Ainsi, il est mentionné par Grossmann et Rainer (2004), en tant que formant de mots italiens d'origine grecque comme *catogorema* ou *filosofema*, utilisé au *xx<sup>e</sup>* siècle pour enrichir la terminologie de la linguistique structurale, dans le cadre de laquelle apparaissent des termes comme *fonema* (1910), *morfema* (1931), *semantema* (1937), *grafema* (1956), *semema* (1960), *lessema* (1966), *monema* (1966), *glossema* (1969), *tonema* (1979), *prosodema* (1996), etc.

Il est répertorié également dans le *Vocabolario Treccani* :

Elemento suffissale (estratto da *fonema*, ma già presente nel gr. φώνημα) di alcuni termini specifici della linguistica moderna, nei quali indica in genere la minima unità significativa o distintiva sotto l'aspetto fonetico, morfologico, lessicale, semantico, ecc. (*morfe-ma*, *lessema*, *semantema*, *glossema*, ecc.). (<http://www.treccani.it/vocabolario/ema>)

On retrouve dans cette définition l'invariant sémantique proposé pour les dérivés en *-ème* : « unité minimale significative et distinctive ». Aux termes cités ci-dessus s'en ajoutent d'autres, utilisés actuellement dans divers domaines de la linguistique : *culturema*, *frasema*, *tassema*. Grossmann et Rainer (2004) remarquent que le modèle de la suffixation avec *-ème* a été emprunté par d'autres sciences, apparentées à la linguistique, comme l'anthropologie ou la critique littéraire, où l'on a créé des termes comme *mitema* (1978), *antropema* (1991), *stilema* (1980) ou *rimema* (1987). Pour notre part, nous avons également identifié des termes appartenant à d'autres domaines, comme *biografema* ou *teologema*. La plupart de ces termes sont répertoriés dans *Treccani*, à l'exception de *biografema*, *culturema*, *frasema*, *teologema*, que l'on peut trouver sur divers sites web<sup>14</sup>.

14. Par exemple, le terme *frasema* apparaît dans le dictionnaire en ligne *Dizionario Italiano* : « s.m. 2005, M. Cini "La fraseologia tra teoria e pratica" in *Studi di les-*

En ce qui concerne l'origine et la formation de ces mots suffixés, des termes attestés comme *fonema* ou *morfema* ont servi de modèle. L'influence d'autres langues, telles que le français et l'anglais, est également à noter. C'est ce qu'illustrent les définitions ci-dessous proposées par le *Vocabolario Treccani*, qui expliquent la formation des termes *monema*, *mitema* et *tassema* :

*monema* s.m. [der. del gr. μόνος 'unico', col suff. -ema di *fonema*, ecc., attraverso il fr. *monème*]

*mitema* s.m. [der. di *mito*, sull'esempio del fr. *mythème*]

*tassema* s.m. [der. del gr. τάξις (v. *tassi-*), col suff. -ema, sul modello dei termini linguistici già affermati come *fonema*, *morfema*, e sull'esempio dell'ingl. *taxeme*]

En italien actuel, ce phénomène dérivationnel est en pleine évolution. En témoigne l'échange ci-dessous :

Qualcuno sa dirmi se esiste un corrispettivo italiano del termine *behavioreme*? Grazie mille!

[...] – Ma sì, sarà come *grafema*, *fonema*, *morfema*, l'unità minima del comportamento. Se non l'hanno ancora inventato io propongo *comportamentema*...

Anch'io avevo pensato a *comportamentema*.

(<https://forum.wordreference.com/threads/paralinguistic-behavioremes.446647>)

## Le suffixe -ema en espagnol

Le suffixe -ema n'est pas inclus dans les formes canoniques reconnues par les grammaires traditionnelles de l'espagnol. En revanche, le *Diccionario de la Real Academia Española* lui accorde le statut de suffixe : « suf. La lingüística moderna ha generalizado la forma -ema en sustantivos como *lexema* » (<https://dle.rae.es>). En effet, les termes formés avec ce suffixe, liés surtout aux nouvelles théories linguistiques, existent en espagnol aussi. Mais les dictionnaires, par exemple celui de la Real Academia Española, ne les incluent guère. Y sont présents des

---

*sicografia italiana*; der. di *frase* con -ema » (<https://dizionario.internazionale.it/parola/frasema>).

termes tels que *fonema*, *grafema*, *lexema*, *monema*, *morfema*, *semantema*, *semema*, *tonema*, etc., mais on n’y trouve pas *clasema*, *culturema*, *enunciatema*, *ideologema*, *filosofema*, *frasema*, *mitema*, *pragmatema*, *textema*, *traduĉtema*, *translema*, etc., qui sont pourtant utilisés. En témoignent les définitions et les nombreuses publications concernant ces termes qu’affiche Google.

Dans le cas de l’espagnol aussi, on peut donc parler d’un décalage entre l’usage des termes dérivés avec *-ema* et la théorisation de ce phénomène dérivationnel.

### Le suffixe *-ema* en portugais

Le groupe *-ema* n’est pas mentionné dans les grammaires du portugais que nous avons consultées, comme la *Gramática derivacional do português* (Rio-Torto *et al.*, 2016). Cependant d’autres sources lui accordent le plein statut de suffixe. Mentionné parmi les suffixes utilisés « para formar [...] nomes técnicos usados nas ciências » (Bechara, 2009 : en ligne), il est présenté de la manière suivante : « O sufixo *-ema* é muito produtivo na criação de palavras em várias áreas do saber – *teorema* –, sobretudo na linguística – *fonema*, *morfema*, etc. »<sup>15</sup>.

L’origine du suffixe est également mentionnée : « Trata-se de um sufixo derivado do Grego *-EMA*, usado para dar a ideia de “unidade de ação” »<sup>16</sup>, ainsi que son signifié : ‘unidade estrutural mínima de’<sup>17</sup>.

Le suffixe *-ema* étant très productif en portugais, nous avons pu trouver un bon nombre de dérivés contenant ce suffixe, à savoir des termes appartenant au domaine de la linguistique comme : *cronema*, *estilema*, *fonema*, *frasema*, *grafema*, *lexema*, *morfema*, *pragmatema*, *praxema*, *prosodema*, *semantema*, *semema*, *taĉtema*, *taxema*, *virtuema*, ainsi que des termes utilisés dans d’autres domaines : *aĉtema*, *cogne-ma*, *filosofema*, *historema*, *ideologema*, *mitema*, *narrema*. Nous avons également identifié des mots où le dérivé avec *-ema* sert de base pour de nouvelles créations lexicales, telles que *arquifonema*, *ideografema*, *morfografema*.

15. *Ciberdúvidas da lingua portuguesa* [en ligne] <https://ciberduvidas.iscte-iul.pt/consultorio/perguntas/estilema/14352>, dernière consultation le 08/03/2020.

16. *Origem da Palavra* [en ligne] <https://origemdapalavra.com.br/pergunta/ema/>, dernière consultation le 08/03/2020.

17. *Ciberdúvidas da lingua portuguesa* [en ligne] <https://ciberduvidas.iscte-iul.pt/consultorio/perguntas/estilema/14352>, dernière consultation le 08/03/2020.

## Les formants -em/-emă du roumain

Le cas du roumain est peut-être le plus intéressant, car il dispose de deux variantes du même formant : -em, qui apparaît dans des noms masculins comme *clasem*, *fonem*, *glosem*, *grafem*, *gramatem*, *lexem*, *morfem*, *prozodem*, *semantem*, *semem*, *stilem*, et -emă, qui est présent dans des noms féminins tels que *frazemă*, *ideologemă*, *intonemă*, *pragmatemă*. Encore plus intéressant est le fait que certains termes acceptent les deux terminaisons et connaissent deux variantes: *cultu-rem(ă)*, *filosofem(ă)*, *monem(ă)*.

Vu que les mots roumains qui finissent en -em/-emă sont presque tous empruntés au français, on pourrait dire que le groupe -em/-emă n'a pas le statut de suffixe et reste un simple groupe final de mot. Il y a cependant des dérivés qui, tout en étant des emprunts, sont analysables en roumain en tant que lexèmes comportant une base appartenant au même champ sémantique et le formant -em/-emă, qui pourrait alors être considéré comme suffixe. Ainsi, *fonem* contient la base *fon(o)-* et *morfem*, la base *morf-*. Malgré l'apparence d'un suffixe, due à sa récurrence dans un certain nombre de lexèmes, les possibilités d'accoler ce formant à certaines bases sont plus limitées que dans le cas des autres langues romanes prises en compte.

## Conclusion

Le suffixe -ème est un morphème dérivationnel (un dérivatème). Les dérivés en -ème désignent des unités minimales significatives et fonctionnelles appartenant à un ensemble structuré. En effectuant cette analyse du suffixe catégorisant -ème du français et de ses correspondants dans d'autres langues romanes (italien, espagnol, portugais et roumain), nous avons décrit dans une perspective comparative un phénomène linguistique en pleine évolution<sup>18</sup>. Dans les langues romanes, -ème et ses correspondants sont des suffixes à part entière ou ils sont susceptibles de le devenir. C'est le français qui a utilisé le plus cette

18. Des créations occasionnelles telles que *colloquème* (oral, Dendale, *CILPR*, Copenhague, 1-6 juillet 2019 ; au sens de « trait spécifique définissant les colloques », mot relevant d'un emploi ludique) illustrent bien le dynamisme de la langue. Chose intéressante, Alain Rey (« Préface », in Blanco Escoda et Mejri, 2018) envisage la possibilité de créer le même dérivé, signifiant « collocation », mais qui n'a pas été réalisé effectivement.

ressource de création lexicale et qui a exercé une certaine influence sur d'autres langues romanes (comme c'est le cas pour le roumain). Il ne serait peut-être pas dépourvu d'intérêt de concevoir un projet visant l'élaboration d'un petit glossaire des dérivés français en *-ème* (qui comprendrait l'inventaire des formes, suivies de définitions et de références), avec leurs correspondants dans les autres langues romanes.

On notera la centralité des dérivés en *-ème* en linguistique et dans la plupart des sciences humaines, où ils désignent des concepts-clés. Une recherche plus approfondie sur ce thème permettrait de réaliser un survol de l'histoire de plusieurs disciplines liées à la communication, à commencer par la linguistique, dans la perspective du structuralisme et du poststructuralisme.

## Références bibliographiques

- Apothéloz, D., 2002, *La construction du lexique français*, Gap, Paris : Ophrys.
- Barbu Mititelu, V., 2012, « Semantica afixelor și a derivatelor », in Zafiu, R., Dragomirescu, A. et Nicolae, A. (dir.), *Limba română: direcții actuale în cercetarea lingvistică. Actele celui de-al 11-lea Colocviu Internațional al Departamentului de Lingvistică*, II, Bucarest : Editura Universității din București, 17-24.
- Bechara, E., 2009, *Moderna Gramática Portuguesa*, Rio de Janeiro : Editora Nova Fronteira & Editora Lucerna, [en ligne] <https://books.google.it>, (consulté le 08/03/2020).
- Blanco Escoda, X. et Mejri, S., 2018, *Les pragmatèmes*, Paris : Classiques Garnier.
- Bottineau, D., 2003, *La théorie des cognèmes, principes, méthodes, applications et portée*, Communication, ENS Montrouge.
- Brisset, A., 1984, « Poésie : le sens en effet. Étude d'un translème », *Meta*, 29 (3), 229-335.
- Chételat-Pelé, E., 2010, *Les Gestes Non Manuels en Langue des Signes Française ; Annotation, analyse et formalisation : application aux mouvements des sourcils et aux clignements des yeux*, Thèse soutenue à l'université de Provence - Aix-Marseille, [en ligne] <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00547777/document>.
- Corbin, D., 1987, *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, Vol. I-II, *Linguistische Arbeiten*, 193, Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Corbin, D., 1999, « Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale », *Faits de langues*, 14, 65-77.
- Dardano, M., 2009, *Costruire parole. La morfologia derivativa dell'italiano*, Bologne : Il Mulino.
- Dexonline. Dicționar ale limbii române*, [en ligne] <https://dexonline.ro/>.
- Dicionário Priberam da Língua Portuguesa*, [en ligne] <https://www.priberam.pt/dlpo/>.
- Dorfman, E., 1969, *Le narrème dans l'épopée roman médiéval : une introduction aux structures narratives*, Toronto : Toronto U.P.
- Galli, H., 2006, *Échappée en morphologie dérivationnelle : approche épistémologique de la discipline avec application au préfixe français en-*, Thèse pour le doctorat en sciences du langage, Université Marc Bloch Strasbourg II & Universität Zürich.
- Ghiță, E., 1980, « Qu'est-ce que la traductologie ? », *Buletin Științific*, Pitești, 443-448.

- Ghiță, E., 1982/1983, « Pentru o definiție a traducțemului », *AUT*, 20, 63-67 ; 21, 61-67.
- Glessgen, M.-D., 2008, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris : Armand Colin.
- Grevisse, M. et Goosse, A., 2011, *Le Bon Usage. Grammaire française*, 15<sup>e</sup> éd., Bruxelles : De Boeck & Duculot.
- Grossmann, M. et Rainer, F. (dir.), 2004, *La formazione delle parole in italiano*, Tubingen : Niemeyer.
- Gruaz, C., 1985, « Phonèmes, graphèmes, morphèmes », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 46 (*Orthographe(s)*), 97-104.
- Guțu-Romalo, V. (dir.), 2005, *Gramatica limbii române. I. Cuvântul*, Bucareșt : Editura Academiei Române.
- Hanania, C., 2010, *Roland Barthes et l'étymologie*, Bruxelles : Peter Lang.
- Jeandillou, J.-Fr., 1993, « Lévi-Strauss aux prises avec la sémiotique ou Si le mythe est un métalangage », *LINX*, 28, 15-36.
- Krišteva, J., 1968, « Le geste, pratique ou communication? », *Langages*, 10 (*Pratiques et langages gestuels*), 48-64.
- Lungu Badea, G., 2009, « Remarques sur le concept de culturème », *Translationes*, 1, 15-78.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1992, *Les interactions verbales*, tome II, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Paris : Nathan Université.
- Martinet, A., 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin, 1960.
- Mortureux, M.-Fr., 2006, *La lexicologie entre langue et discours*, Paris : Armand Colin.
- Ouoro, J. T. et Ouédraogo, M. L. (dir.), 2017, *Sciences du langage : articulations, désarticulations, réarticulations*, Paris : Publibook.
- Plantin, Chr. (2016), *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon : ENS.
- Pottier, B., 1974, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris : Klincksieck.
- Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, 23.<sup>a</sup> ed., [versión 23.3 en línea], [en ligne] <https://dle.rae.es>.
- Real Academia Española y Asociación de Academias de la Lengua Española, 2009, *Nueva gramática de la lengua española. Morfología y sintaxis*, Madrid.

- Rey, A., 2018, « Préface », in Blanco Escoda, X. et Mejri, S., *Les pragmatèmes*, Paris : Classiques Garnier, 7-18.
- Rio-Torto, G. et al., 2016, *Gramática derivacional do português*, 2<sup>e</sup> éd., Coimbra : Imprensa da Universidade de Coimbra.
- Roucher, E., 2008, *Le Dictionnaire de la danse*, Paris : Larousse.
- Tamine, J., 1982, « Introduction à la morphologie (suite) : La morphologie dérivationnelle », *L'Information Grammaticale*, 14, 31-35.
- Trésor de la langue Française informatisé* (TLFi), ATILF - CNRS & Université de Lorraine, [en ligne] <http://www.atilf.fr/tlfi>.
- Tuțescu, M., 1987, « L'argumentème, trait pertinent du discours », *Revue Roumaine de Linguistique*, XXXII (3), 283-292.
- Vocabolario Treccani*, [en ligne] <http://www.treccani.it/vocabolario/>.



# La double face du nom *couleur*

**Anne Theissen**

Université de Strasbourg - LiLPa/Scolia (UR 1339)

theissen@unistra.fr

## Introduction

Quand on parle de « linguistique des couleurs », c'est avant tout à des questions portant sur l'universalité ou la non-universalité des couleurs que l'on pense. L'hypothèse « universaliste » des *basic color terms* de Berlin et Kay (1969) a donné lieu à de passionnants débats, loin d'être clos aujourd'hui, pour vérifier, infirmer ou amender la hiérarchie chromatique et les séquences évolutives mises en évidence par ces auteurs. La vogue actuelle du « tout cognitif » en matière de langage n'a fait que renforcer la légitimité de cette manière langagière d'appréhender les couleurs, mais elle a aussi eu pour conséquence celle de détourner l'attention du fonctionnement linguistique des termes de couleurs. Ce constat n'a évidemment pas pour but d'amoindrir l'intérêt de ces recherches cognitives, qui essaient d'expliquer pourquoi et comment se fait la segmentation du continuum chromatique. Elles sont, bien entendu, capitales pour la compréhension de notre perception du phénomène des couleurs, mais, portant plus sur les couleurs que sur le langage des couleurs lui-même, elles contribuent à laisser dans l'ombre les aspects linguistiques des termes qui les expriment. Ces aspects linguistiques sont, certes, beaucoup moins attrayants et on peut également penser qu'il n'y a pas grand-chose à en dire, qu'ils ne constituent pas un véritable champ de recherche. On sait que, pour ce qui est de leur appréhension sémantique, les termes de couleurs se révèlent « ineffables ». On ne peut dire avec des mots quelle est la différence

entre *rouge* et *bleu*, on ne peut que montrer cette différence, c'est-à-dire montrer, et non dire, ce qu'est *rouge* et ce qu'est *bleu*.

L'avènement de la grammaire distributionnelle a toutefois poussé des chercheurs comme Meunier (1975 et 1978), Choi-Jonin (2005) et surtout Molinier (2001, 2005 et 2006) à mettre en évidence les spécificités constructionnelles des adjectifs et des noms de couleurs. Parallèlement, le développement des recherches morphologiques et des études sur la classification des noms<sup>1</sup> a donné de la consistance et donc du poids à ce que Bernez (2014) a appelé – c'est révélateur – une *grammaire des couleurs*. C'est dans ce cadre d'analyse proprement linguistique des couleurs que nous inscrivons notre contribution à ce *Liber Amicorum* offert à Emilia Hilgert. Le choix du sujet est intentionnel : en prenant le nom *couleur*, nous avons voulu apporter un écho aux récentes recherches d'Emilia Hilgert (2018) sur le nom *émotion*, dont elle a renouvelé l'analyse, avec finesse et perspicacité, en mettant en évidence que le sens courant n'était pas tellement celui qu'on lui prête habituellement dans la littérature sur les affects, c'est-à-dire celui d'un hyperonyme comme *sentiment*.

Nous n'aborderons qu'un aspect limité de la sémantique du nom *couleur*, c'est celui de son statut. Nous essaierons de montrer que, contrairement aux analyses classiques qui ne lui en concèdent qu'un, il présente une double « nature ». Il fonctionne soit comme un nom qui est l'hyperonyme des noms de couleurs particulières (cf. *le rouge est une couleur*), soit comme le nom qui correspond à la dimension chromatique d'une chose, et qui s'apparente ainsi aux noms comme *forme*, *poids*, *longueur*, *surface*, etc., qui expriment d'autres aspects constitutifs des choses. La prise en compte de cette double « face » ontologico-grammaticale de *couleur* permettra, comme nous le verrons chemin faisant, de rendre compte de plusieurs difficultés rencontrées dans les descriptions habituelles des termes de couleurs.

Notre parcours se fera en quatre étapes. La première sera consacrée à une brève présentation de la situation du nom *couleur*. Nous essaierons notamment d'expliquer pourquoi il ne lui est habituellement consacré, et le plus souvent tacitement, qu'une seule acception chromatique. Nous montrerons, dans la deuxième étape, que l'hypo-

---

1. Voir notamment Bloemen et Tasmowski (1982-1983), Van de Velde (1995), Flaux et Van de Velde (2000), Kleiber (2007, 2009, 2010, 2011 et 2014a), Bernez (2014) et Saussure (2011a et b, 2014 et 2017).

thèse d'un sens chromatique unique ne peut être maintenue, parce qu'elle débouche sur des difficultés qui obligent à l'abandonner et qui conduisent à postuler l'existence de deux sens différents, ceux que nous venons d'évoquer ci-dessus, à savoir le sens sommital de *couleur*-« en soi », que nous mettrons en évidence dans la troisième partie, et le sens méréologique de *couleur*-« dimension », auquel sera consacrée la quatrième et dernière partie.

## Un nom apparemment sans trop de problèmes

Notre point de départ sera constitué par les énoncés (1) et (2) :

- (1) J'aime la couleur rouge
- (2) J'aime la couleur de la voiture de Léa

Il n'y a apparemment aucune raison de considérer qu'il ne s'agit pas du même nom *couleur* qui s'y trouve employé. Dans les deux cas, le nom *couleur* se trouve spécifié ou particularisé. Par l'adjectif *rouge* dans (1), la couleur particulière en jeu étant le rouge. Par le SP *de la voiture de Léa* dans (2) : la couleur particulière en jeu étant celle de la voiture de Léa. Il n'y a aucune raison de penser, de prime abord, que la différence de spécificateur (*rouge / de la voiture de Léa*) entraîne une différence sémantique au niveau de *couleur*. Pour prévenir toute objection relative à cette différence, on peut faire valoir que, dans l'hypothèse, tout à fait plausible, où la voiture de Léa est effectivement rouge, on peut avoir un énoncé comme (3) :

- (3) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa.

qui, certes, fait apparaître une différence entre (1) et (3), mais non au niveau du nom *couleur*, mais à celui des SN en présence : le SN *la couleur rouge* de (1) peut être dit générique – il renvoie à la couleur rouge en général – alors que le SN *la couleur rouge de la voiture de Léa* apparaît comme étant un SN spécifique, puisqu'il ne s'agit plus de la couleur rouge en général, mais d'une occurrence de couleur rouge, à savoir la couleur rouge de la voiture de Léa.

Deux arguments viennent conforter cette première approche. L'argument le plus immédiat, qui est sans doute celui qui explique pourquoi les dictionnaires n'ont pas enregistré deux sens différents

pour *couleur* à propos de (1) et (2), réside dans le fait que, si l'on s'en tient au strict point de vue chromatique, *couleur* présente effectivement dans (1) et (2) le même sens, c'est-à-dire la même dénotation chromatique : il s'agit les deux fois du même phénomène perceptuel, que le Dictionnaire de français *Larousse*<sup>2</sup>, par exemple, définit comme suit :

Sensation résultant de l'impression produite sur l'œil par une lumière émise par une source et reçue directement (couleur d'une source : flammes, etc.) ou après avoir interagi avec un corps non lumineux (couleur d'un corps)<sup>3</sup>.

Ce n'est que lorsque *couleur* donne lieu à une dénotation chromatique plus restreinte d'où le blanc, le noir et le gris se trouvent exclus ou lorsqu'il présente des sens qui sortent du domaine chromatique<sup>4</sup> que les dictionnaires enregistrent un sens différent.

Le deuxième argument provient du niveau de généralité que présente le nom *couleur* dans (1) et (2). Elle est la même dans les deux cas. Vis-à-vis de *rouge*, *blanc*, *violet*, *bleu azur*, *rouge indigo*, etc., il apparaît comme étant un hyperonyme de la classe des teintes et nuances chromatiques particulières. Dans la classification hiérarchique des catégories de la sémantique du prototype (Rosch, 1978 et Kleiber, 1990), il a le statut de nom *superordonné*<sup>5</sup>, parce qu'il chapeaute les termes chromatiques basiques (*bleu*) et subordonnés (*indigo*). Et on peut également le qualifier de *nom sommital* (Kleiber *et al.*, 2012) dans la mesure où il coiffe les catégories chromatiques sans être lui-même coiffé par un terme chromatique supérieur.

Il n'est donc pas surprenant qu'aux linguistes aussi le nom *couleur* ne pose pas véritablement de problèmes. Il leur apparaît comme étant une donnée préalable qui leur sert d'outil lexical pour analyser les différents types de termes de couleurs et leur fonctionnement. Sa sommi-

2. Consulté en ligne le 2 janvier 2020.

3. Si les définitions lexicographiques de *couleur* ne font pas immédiatement émerger l'idée de couleur – autrement dit, si elles paraissent éloignées de notre appréhension ou conception ordinaire des couleurs – c'est parce que, comme rappelé ci-dessus, les couleurs relèvent d'une connaissance *expérientielle* et non descriptive. De là le recours à des définitions de type « scientifique » dont la précision technique ne relève pas du sens commun.

4. Voir pour ce cas les différents sens enregistrés par les dictionnaires (cf. par exemple *couleur* pour désigner la « substance » dont on se sert pour produire une couleur).

5. Cf. Theissen (1995, 1997) pour le statut du nom superordonné.

talité et l'utilité qui en découle l'imposent comme pivot d'analyse, mais conduisent aussi à ne pas l'ausculter lui-même : quand l'index montre une étoile, ce n'est pas l'index qu'il faut regarder. Or, le comportement du nom *couleur* donne lieu, comme le montrera la partie qui suit à des faits « étranges », dont l'élucidation amène à remettre en cause son unité sémantique.

## De quelques difficultés

Retournons à nos deux énoncés de départ **(1)** et **(2)** et admettons, comme déjà envisagé avec **(3)**, que la voiture de Léa est rouge :

- (1)** J'aime la couleur rouge
- (2)** J'aime la couleur de la voiture de Léa
- (3)** J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa

En mettant l'adjectif de couleur *rouge* en position d'attribut, on constate que, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, seul l'emploi de *couleur* réalisé dans les énoncés **(2-3)** autorise l'accès de l'adjectif *rouge* à la fonction d'attribut. Les phrases attributives **(4)** et **(5)** correspondant à **(1)** sont en effet mal formées :

- (4)** \*La couleur est rouge
- (5)** \*Cette couleur est rouge

En revanche, la prédication attributive **(6)**, qui correspond à **(2-3)**, ne pose guère de difficultés :

- (6)** La couleur de la voiture de Léa est rouge

Ce fait a de quoi troubler. On s'attendrait en effet à ce que le nom *couleur* ait le même comportement dans une attributive en *être* + *adjectif de couleur* : ou il peut ou il ne peut pas en être le sujet. De prime abord d'ailleurs, la seconde hypothèse, c'est-à-dire l'impossibilité pour le nom *couleur* de figurer dans une phrase de type *Nom* « couleur » + *être* + *adjectif de couleur*, semble nettement la meilleure, si l'on tient compte du fait qu'un adjectif attribut exprime le plus souvent une propriété du sujet. Dans cette hypothèse, aussi bien dans le cas de **(1)** que dans celui de **(2)**, l'adjectif *rouge* n'est pas une propriété ou une qualité

de la couleur : une couleur ne peut avoir comme propriété ce qui fait qu'elle est cette couleur. Ce raisonnement permet alors d'expliquer, si on exclut toute autre valeur sémantique de l'attribut, le rejet d'un adjectif de couleur en position d'attribut du sujet comportant le nom *couleur*. Mais une telle analyse ne peut être totalement valide, puisqu'elle condamne *ipso facto* les phrases du type de (6)<sup>6</sup>, alors qu'elles sont bien formées, ainsi que le prouvent aussi les deux exemples suivants dans lesquels, comme dans (6), le nom *couleur* a bien pour attribut un adjectif de couleur :

- (7) La couleur du chasselas est verte en juin et jaune doré fin septembre. (dépliant publicitaire du Comité des Vins d'Alsace)
- (8) Les chanterelles sont faciles à reconnaître. Leur couleur est orange et leur face inférieure est plissée.

Par contre, l'anomalie des attributives du type de (4-5), elle, semble bien réelle : on ne peut dire d'une couleur particulière, soit le bleu, le rouge, le bleu turquoise, etc., qu'elle est... *bleue, rouge, ou bleu turquoise, etc.*

Cette différence de fonctionnement que manifeste le nom *couleur* avec un adjectif de couleur comme attribut, alors même qu'un adjectif de couleur ne lui pose aucune difficulté s'il se trouve en position d'épithète, a de quoi surprendre. Elle appelle, bien entendu, une explication, que nous essaierons d'apporter à la fin de notre enquête. On retiendra uniquement, pour le moment, qu'une telle explication s'avère difficile si on conserve le même statut au nom *couleur* dans (1) et dans (2).

Une deuxième difficulté se fait jour lorsqu'on substitue, au SN *la couleur rouge* de (1) et de (3), le SN *le + N de couleur* qui comporte le nom de couleur obtenu par dérivation impropre à partir de l'adjectif de couleur correspondant (*rouge* → *le rouge*). On observe une nouvelle fois que le résultat obtenu n'est pas le même. La substitution à sens équivalent est possible dans (1), mais non dans (3), comme le montrent (9) et (10) :

- (9) J'aime la couleur rouge → J'aime le rouge

---

6. C'est la position de Molinier (2006) pour qui les constructions où l'adjectif *rouge* est attribut du nom *couleur* ne sont pas grammaticales.

- (10) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa → \*J'aime le rouge de la voiture de Léa.

On notera que le remplacement de *couleur + adjectif* par le nom de couleur converti correspondant n'est pas limité, comme on pourrait le penser, à l'emploi avec article défini (*la couleur rouge* → *le rouge*), comme le montrent les énoncés (11) et (12) où d'autres déterminants – et dans d'autres structures – sont à l'œuvre :

- (11) Il y a de la couleur rouge sur le mur → Il y a du rouge sur le mur  
 (12) Cette robe est d'une couleur bleue ravissante → Cette robe est d'un bleu ravissant.<sup>7</sup>

Il est d'autant plus surprenant alors que dans des énoncés du type de (10) la substitution attendue n'est pas possible. Etant donné la généralité du phénomène de conversion nominale qui fait passer<sup>8</sup> tout adjectif de couleur à un nom présentant le genre masculin<sup>9</sup>, on s'attendrait, en bonne logique, à ce que tout syntagme de type *couleur + adjectif de couleur* puisse être remplacé par le nom converti correspondant à l'adjectif de couleur. Or, force est de constater qu'il n'en va pas toujours ainsi.

Un tel blocage ne se produit pas seulement dans les structures du type de (2). Il s'observe aussi dans les *génitifs de qualité non déterminés*<sup>10</sup>, qui sont du type *être de + ∅ + couleur + adjectif*<sup>11</sup> :

- (13) La voiture est de couleur rouge → \*La voiture est de rouge  
 (14) Une voiture de couleur rouge → \*Une voiture de rouge

---

7. Construction qui fait partie des constructions appelées *génitif de qualité*. La particularité de celle de (12) est d'être déterminée (cf. *d'UNE couleur bleue ravissante / d'UN bleu ravissant*).

8. Cette dérivation impropre est un transfert régulier qui s'applique à tout adjectif de couleur simple ou composé (*bleu* → *le bleu* ; *bleu turquoise* → *le bleu turquoise*). Voir Van de Velde (1995 : 146) et Molinier (2001 et 2006).

9. Parce que, rappelons-le, il est le genre non marqué du français.

10. Qui s'opposent par leur non-détermination aux *génitifs de qualité avec déterminant* entrevus ci-dessus avec (12).

11. Pour Kleiber (2010), à l'origine de ce blocage se trouve la règle de cacophonie qui interdit d'avoir la suite *de du* (cf. *\*de du rouge*), mais si c'était réellement elle qui empêchait une telle construction, elle devrait aussi bloquer la construction avec *couleur*, puisqu'on y a également sous-jacente la séquence *de de* (cf. *une voiture DE + DE la couleur rouge*).

Et il se manifeste aussi dans les structures du type *avoir + une + couleur + adjectif de couleur (adjectif)*, alors qu'on ne s'y attend pas :

- (15) La voiture a une couleur rouge → \*La voiture a du rouge / a un rouge  
 (16) La voiture a une couleur rouge ravissante → ? La voiture a un rouge ravissant

Un premier résultat peut être retenu, qui va à l'encontre des analyses habituelles : il n'y a pas d'équivalence entre le groupe nominal *couleur + adjectif de couleur* et le nom de couleur issu par conversion de l'adjectif de couleur qui est épithète dans le groupe nominal. Le rapport entre *bleu* (nom de couleur) et *couleur bleue* ne va que dans un sens. De *bleu* (nom de couleur) on peut toujours passer à *couleur bleue*, mais l'inverse n'est pas toujours vrai : *couleur bleue* ne se laisse pas toujours remplacer par *bleu* (nom de couleur).

Ce qui nous donne un second résultat, qui concerne directement le nom *couleur* : ce ne peut être que lui le responsable de l'échec de la substitution observé dans les énoncés (10) et (13-16). Ce résultat appelle tout naturellement un prolongement explicatif : qu'est-ce qui dans le nom *couleur* peut rendre compte de ce double comportement qu'il manifeste vis-à-vis des noms de couleurs convertis ? Les deux parties qui suivent apporteront une réponse à cette question avec l'hypothèse d'un double sens de *couleur*.

Si l'on se penche de plus près sur le nom *couleur*, on s'aperçoit vite qu'il y a couleur et couleur. Le nom *couleur* présente en effet dans le domaine chromatique un fonctionnement double, qui correspond à deux sens différents que nous exposerons dans les troisième et quatrième parties.

### *Couleur* comme « couleur-“en soi” »

Le premier sens de *couleur* est celui, déjà évoqué ci-dessus, où il apparaît comme étant un nom *hyperonyme* ou *superordonné* ou encore *sommital*, c'est-à-dire un nom qui subsume des catégories hyponymiques ou basiques / subordonnées ou encore particulières comme *le rouge*, *le bleu*, *le jaune*, *le bleu turquoise*, *le jaune citron*, *l'ocre*, etc. Il a dans ce cas un statut d'entité générale autonome, c'est-à-dire d'entité générale non dépendante ou non en relation existentielle avec d'autres

entités, qui rassemble ou subsume des catégories chromatiques de couleurs « en soi » et non vues comme étant les couleurs de tel ou tel objet. La spécificité « ontologique » des entités auxquelles renvoient *le rouge, le noir, le jaune citron, le bleu turquoise*, etc., c'est d'être conçues comme existant par elles-mêmes et non en tant qu'entités dépendant d'une autre entité<sup>12</sup>. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette indépendance soit aussi celle du nom qui « coiffe » ces catégories chromatiques particulières, c'est-à-dire du nom *couleur* lui-même. *Le rouge, le noir, le jaune citron, le bleu turquoise*, etc., sont des entités abstraites, dans le sens où elles ne sont pas des entités de quelque chose d'autre, mais qu'elles apparaissent comme détachées, parce qu'elles ont fait l'objet d'une « abstraction » par rapport au support auquel elles sont normalement liées. De même le nom *couleur*, lorsqu'il sert de catégorie hyperonyme ou superordonnée à ces catégories chromatiques particulières, se présente comme une catégorie générale ou sommitale également « abstraite » ou indépendante, qui, si l'on entend opposer ce sens à son autre sens où il se révèle « dépendant », rassemble ou dénote les couleurs « en soi » ou qui, si on se laisse aller à jouer sur les termes, présente le sens de *couleur*-« couleur »<sup>13</sup>, c'est-à-dire la couleur saisie comme entité chromatique indépendamment des objets ou surfaces dont elle a besoin pour se manifester. Lorsque quelqu'un dit, comme dans (1), qu'il aime *la couleur rouge*, il entend renvoyer à la couleur rouge en soi, à la couleur rouge en tant que catégorie de couleur chromatique particulière, et non à la couleur rouge saisie comme attribut ou propriété d'un objet. Nous avons déjà vu avec (9) repris sous (17) :

(17) J'aime la couleur rouge → J'aime le rouge

que, dans ce cas, on peut substituer au SN *la + couleur + adjectif de couleur* le SN *le + nom de couleur* où le nom de couleur est issu par dérivation impropre de l'adjectif de couleur épithète du nom *couleur*.

Semblable substitution peut servir de test à la reconnaissance du sens de *couleur* – « en soi » lorsqu'on est face à la combinaison *couleur + adjectif de couleur*. Un nom de couleur « converti » dérivé d'un ad-

12. Voir à ce propos l'analyse faite par Kleiber (2010).

13. Si ce sens du nom *couleur* est rarement reconnu, c'est parce que, d'un point de vue phénoménologique, les couleurs sont considérées comme des parties dépendantes et non indépendantes. On ne peut détacher la couleur d'une robe, alors que l'on peut détacher la tête d'un cheval (voir Husserl, 1913).

jectif de couleur ne peut, comme nous l'avons souligné ci-dessus, renvoyer qu'à une couleur particulière « en soi ». On peut donc l'utiliser pour déterminer le statut du nom *couleur* dans tout groupe *couleur + adjectif de couleur*. Si un tel remplacement peut se faire, le nom *couleur* aura le sens de couleur-« en soi »<sup>14</sup>. Si la substitution échoue, c'est que *couleur* présente un sens différent, que nous présenterons ci-dessous.

Nous avons déjà évoqué de telles substitutions avec les énoncés (11) et (12), repris ici sous (18) et (19) :

(18) Il y a de la couleur rouge sur le mur → Il y a du rouge sur le mur

(19) Cette robe est d'une couleur bleue ravissante → Cette robe est d'un bleu ravissant

Nous pouvons à présent les interpréter : le fait que *couleur rouge* puisse se faire remplacer par le nom de couleur « converti » *rouge* prouve que le nom *couleur* y a son statut de *couleur-« couleur »*, c'est-à-dire de nom superordonné qui coiffe les catégories chromatiques particulières saisies en elles-mêmes, indépendamment d'un support.

On prolongera ce test en recourant aux questions-réponses (20) et (21) qui font apparaître clairement, par le nom converti de leur réponse, que le nom *couleur* fonctionne comme *couleur-« en soi »* :

(20) Quelle est cette couleur ? (avec ostension sur une surface ou un objet)

– C'est du noir / du rouge / du bleu azur<sup>15</sup>

(21) Quelle couleur préfères-tu ?

– Le noir / le bleu / le bleu azur

On signalera, sans les développer comme il faudrait, deux autres caractéristiques attachées au sens de *couleur-« en soi »* :

-a- Lorsque *couleur* présente l'acception de couleur « en soi », il accepte sans difficulté les déterminants de la pluralité, de par son statut

14. On peut aussi considérer que, dans ce type d'emploi de *couleur + adjectif de couleur*, *couleur* joue le rôle de nom *classificateur* : il indique que la catégorie chromatique particulière qui suit fait partie de la classe des couleurs, ou, pour le dire autrement, est une couleur.

15. On notera qu'une réponse avec *couleur* serait ici inappropriée, étant donné sans doute la situation d'ostension : – ? De la couleur noire / rouge / bleu azur.

de nom superordonné comptable, dont la comptabilité est de source qualitative<sup>16</sup>. En tant que *couleur*-« couleur », il réunit en effet des catégories chromatiques distinctes qui expliquent son statut de nom comptable « qualitatif » :

- (22) Il y a des couleurs un peu partout / beaucoup de couleurs sur le tableau
- (23) Trois couleurs dominent dans le ciel
- (24) Les goûts et les couleurs ne se discutent pas

-b- Dans la combinaison *couleur* + *adjectif de couleur*, c'est-à-dire lorsqu'il a pour épithète un adjectif de couleur, il accepte l'article partitif et les déterminants révélateurs du statut massif. La massivité exprimée a alors pour source le quantitatif, à savoir une indétermination de la surface occupée par la couleur dénotée<sup>17</sup> :

- (25) Il y a de la couleur blanche sur le tableau noir

### *Couleur* comme « couleur-“dimension” »

Le second sens ou emploi du nom *couleur* se rattache à la conception philosophique de la couleur, qui traite les couleurs comme des entités « dépendantes », c'est-à-dire « non abstraites » dans le sens de « détachées » ou saisies pour elles-mêmes, mais des entités qui se trouvent appréhendées comme dépendant définitoirement d'autres entités. Autrement dit, elles ne sont plus des choses « libres », mais des choses envisagées comme intrinsèquement liées à d'autres choses, dont elles ne peuvent se détacher. Rappelons ici la différence faite par Husserl (1913 : 12-18) entre les parties *indépendantes* et les parties *dépendantes* avec l'exemple de la tête du cheval et de la couleur du cheval. Dans le premier cas, on peut séparer la tête du cheval, alors que telle opération n'est guère envisageable avec la couleur du cheval : en enlevant la couleur on enlève aussi... le cheval. La couleur apparaît donc comme étant une partie « dépendante », qu'on ne peut séparer de son support.

16. Voir le numéro 183 de *Langue française* dirigé par Kleiber (2014b).

17. Voir à ce sujet l'analyse de Kleiber (2010).

Une distinction supplémentaire est encore nécessaire pour cerner exactement le statut de cette partie dépendante qu'est, envisagée sous cet angle, la couleur-« dimension ». Qu'est exactement la couleur par rapport au cheval husserlien ? Elle est une « partie » inhérente dont la valeur, donc la couleur exacte, se trouve spécifiée ou instanciée pour chaque occurrence de cheval, semblable au poids et à la taille d'un cheval, qui ont aussi des valeurs qui varient selon chaque occurrence de cheval. Cette « partie » qu'est la couleur « dépendante » apparaît ainsi comme étant nécessaire à l'attribution d'une couleur particulière à un cheval. Dit autrement, si les chevaux n'avaient pas une couleur, on ne pourrait dire qu'ils sont bruns, noirs, etc. Comme l'a fort bien entrevu Van de Velde (1995 : 65), les propriétés ou qualités d'une chose ne sont attribuables à une entité que si cette chose possède « ce » qui permet de les leur attribuer. On ne peut dire d'une chose qu'elle est lourde que si elle est telle qu'elle a un poids, qu'elle est grande que si elle a une taille, qu'elle est longue que si elle a une longueur, qu'elle est large que si elle a une largeur, qu'elle est dure que si elle a de la consistance et qu'elle est rouge... que si elle a une couleur. Poids, taille, longueur, largeur, consistance, couleur, etc., apparaissent ainsi comme étant les *dimensions*<sup>18</sup> de tel ou tel type d'objet qui permettent d'attribuer à un objet particulier des propriétés localisées ou instanciées sur ces dimensions<sup>19</sup>.

Pris dans ce sens, le nom *couleur* ne dénote plus une entité « dépendante », qui est « abstraite » dans le sens de « détachée » ou « libre » de tout support, mais il renvoie à une dimension d'un objet, à une entité qui se trouve définitoirement saisie dans sa dépendance vis à vis d'une autre entité et qui permet de lui attribuer une qualité déterminée relevant de cette dimension. La voiture de Léa, pour renouer avec nos exemples (2) et (3) repris ici sous (26-27) :

(26) J'aime la couleur de la voiture de Léa (dans l'hypothèse où elle est rouge)

(27) J'aime la couleur rouge de la voiture de Léa

18. Le lien avec le sens « mondain » de *dimension* est clair. Il est surtout utilisé pour rendre compte du phénomène de la gradation et de la scalarité (voir Kennedy, 2001).

19. Voir Van de Velde (2009 : 19) : « l'attribution d'une propriété à une chose équivaut à lui attribuer une valeur [...] eu égard à une dimension déterminée ».

est rouge, pour ce qui est de la dimension « couleur ». La propriété *rouge* qu'on peut lui attribuer directement, soit par la voie de l'attribut comme dans (28), soit par une épithète comme dans (29) :

(28) La voiture de Léa est rouge

(29) La voiture rouge de Léa me plaît

est ainsi une instanciation de la dimension « couleur » comme *ovale* est, pour la table, une instanciation de la dimension « forme » :

(30) La table est ovale / Une table ovale

Si le rapport entre *couleur*-« dimension » et *rouge* est d'un point de vue chromatique le même que celui qui unit *couleur*-« en soi » et *rouge* – identité qui peut donner à penser qu'il n'y a qu'un nom *couleur* – la différence se manifeste au niveau du statut de *rouge*. Dans le cas de la *couleur*-« couleur », *rouge* est saisi, ainsi que nous l'avons vu, comme une couleur indépendante, une couleur-« en soi », qui a le statut de nom hyponyme du nom *couleur* – alors que, dans le cas de la *couleur*-« dimension », *rouge*, en plus d'être une instance de *couleur*-« dimension », c'est-à-dire en plus de spécifier de quelle couleur il s'agit, devient par le statut même de dimension de *couleur*, une propriété ou une qualité de l'objet qui a comme dimension la couleur. En tant que *couleur*-« dimension », le nom *couleur* présente deux fonctions et non plus seulement une, comme lorsqu'il fonctionne en tant que *couleur*-« couleur » (ou *couleur*-« en soi »). Il sert, premièrement, de chapeau chromatique aux teintes particulières, comme dans son emploi indépendant de couleur « en soi » : si la voiture de Léa a une couleur rouge, il ne s'agit pas d'une teinte chromatique différente de celle à laquelle renvoie *rouge* lorsqu'il s'emploie pour renvoyer à la couleur rouge – « en soi » (*J'aime le rouge / la couleur rouge*). Mais il indique en plus, par son statut de dimension d'un objet, que la couleur rouge en question est une propriété ou qualité de cet objet. Il cumule donc une fonction chromatique, celle de subsumer des catégories chromatiques, et une fonction non chromatique « méréologique » en quelque sorte, celle d'indiquer qu'il s'agit de la couleur d'un objet. Le résultat de ce cumul est que la couleur spécifiée au niveau de la première fonction est donnée *via* la seconde comme une propriété ou une qualité de cet objet. C'est ce qui explique l'équivalence, souvent mise en relief dans la

littérature portant sur la relation entre noms et adjectifs, que l'on peut établir entre des phrases où l'adjectif de couleur s'applique directement à l'objet et celles où c'est par l'intermédiaire du nom *couleur* fonctionnant comme nom de dimension qu'une telle application a lieu. De (31) et (32), on peut respectivement tirer (33) et (34) et, inversement, de (33-34) on peut déduire (31-32) :

- (31) La voiture est rouge
- (32) J'ai pris la / une voiture rouge
- (33) La voiture a une couleur rouge / est de couleur rouge
- (34) J'ai pris la / une voiture de couleur rouge

On dispose avec la substitution *couleur* + *adjectif de couleur* ↔ *adjectif de couleur* d'un test pour mettre en relief le statut de *couleur*-« dimension », qui s'avère être le pendant de celui que représente la substitution de *couleur* + *adjectif de couleur* par un nom de couleur converti. Lorsque le groupe *couleur* + *adjectif de couleur* peut être remplacé par l'adjectif de couleur tout seul, alors le nom *couleur* fonctionne comme nom de dimension et non comme nom de couleur-« en soi ». Dans ce cas, comme déjà vu ci-dessus avec (13-15) repris sous (35-37), le nom de couleur converti ne convient pas :

- (35) La voiture est de couleur rouge → \*La voiture est de rouge
- (36) Une voiture de couleur rouge → \*Une voiture de rouge
- (37) La voiture a une couleur rouge → \*La voiture a du rouge / a un rouge

La généralité constitue une autre particularité de l'emploi dimensionnel du nom *couleur*. On ne saurait en effet avoir le SN défini pluriel *les couleurs* ni le SN indéfini *une couleur* quand il s'agit de la couleur-« dimension », alors que ces SN s'imposent tout naturellement lorsqu'on entend parler à un niveau générique des couleurs « en soi », comme le montrent l'énoncé (38) déjà cité ci-dessus sous (24) pour le générique en *les* et l'énoncé (39) pour le générique avec l'article indéfini *un* :

- (38) Les goûts et les couleurs ne se discutent pas
- (39) Une couleur doit être intense pour qu'on la remarque

Une double cause explique un tel blocage pour *couleur*-« dimension » : il y a, d'une part, la pluralité qu'impliquent de tels SN génériques qui s'oppose à l'unicité qu'entraîne le statut de dimension de cet emploi de *couleur* (cf. *La couleur des choses* vs *\*Les couleurs des choses*) et, d'autre part, il y a la dépendance intrinsèque qui découle de la définition même d'une dimension qui entre en contradiction avec l'indépendance de ces SN génériques. Un SN générique du type *La couleur* ne convient pas non plus. S'il satisfait au critère de l'unicité, sa « liberté » ontologique entre en conflit avec la dépendance inhérente de *couleur*-« dimension ». Le générique n'est toutefois pas exclu, mais il inclut la dépendance avec l'objet dont il exprime la dimension chromatique. On peut ainsi parler génériquement de *la couleur des choses* comme dans (40) ou de *la couleur d'une voiture* comme dans (41) :

(40) On ne fait pas assez attention à la couleur des choses

(41) La couleur d'une voiture, quelle qu'elle soit, gagne à être discrète

Si on applique le test de l'interrogation d'identité chromatique auquel nous avons eu recours ci-dessus pour caractériser l'emploi de *couleur*-« en soi », on observe que la question pertinente pour *couleur*-« dimension » est cette fois-ci *Quelle est la couleur (de cet objet) ?* et non plus *Quelle est cette couleur ?* :

(42) Quelle est la couleur (de la robe) ?

– (Elle est) rouge / Elle a une couleur rouge

– ?? Le rouge / ?? La couleur rouge

La question *C'est quoi comme couleur ?* ne peut servir *a priori* que pour *couleur*-« en soi » comme le montre (43) :

(43) C'est quoi (ça) comme couleur ?

– Du rouge

– \*Rouge

Mais il suffit que le pronom *ce* ne renvoie plus à une couleur directement, comme dans (43) où le démonstratif *ça*, que reprend *ce*, vise ostensiblement une couleur et qu'il renvoie à un objet comme *ta voiture*, comme dans (44), pour que l'on puisse avoir une telle interrogation, la

question portant alors sur la couleur en tant que couleur de la voiture, c'est-à-dire en tant que *couleur*-« dimension » :

- (44) Ta voiture, c'est quoi comme couleur ?  
 – (Elle est) rouge  
 – ? Du rouge

On donne encore un rapide écho aux deux caractéristiques qui nous ont servi de clôture à l'identification du sens *couleur*-« en soi », à savoir la combinaison avec les déterminants de la pluralité et ceux de la massivité. La pluralité n'est guère de mise avec *couleur*-« dimension », puisqu'il n'y a qu'une... couleur en jeu, à savoir celle de l'objet-support. Nous avons déjà vu ci-dessus avec l'opposition *La couleur des choses* vs \**Les couleurs des choses* que, malgré le pluriel du complément du nom *couleur*, on ne parle pas « des » couleurs des choses, mais bien de « la » couleur des choses, de même que l'on ne parle pas de \**les poids / les tailles des voitures*, mais bien de *Le poids / la taille des voitures*, etc. L'unicité qui découle de la dimensionnalité interdit par avance des emplois de *couleur*-« dimension » avec des déterminants qui expriment la pluralité comme *des, trois, beaucoup de, les* qui, comme nous l'avons vu ci-dessus dans (22-24), cohabitent sans difficulté avec *couleur*-« en soi ». Les déterminants qui sélectionnent le trait massif tel le partitif *du* sont également hors-jeu avec *couleur*-« dimension », comme le montre l'opposition (45-46) :

- (45) \*La voiture a de la couleur bleue  
 (46) La voiture a une couleur bleue

## Conclusion

Nous n'irons pas plus loin dans notre mise en évidence de la double face du nom *couleur*. Les faits que nous venons de présenter militent clairement pour une telle scission et, on aura pu s'en rendre compte chemin faisant, leur explication a permis de résoudre la plupart des difficultés – relevées dans notre deuxième partie – auxquelles conduit une analyse monosémantique du nom *couleur*. Ce n'est qu'en reconnaissant au nom *couleur* un sens de « couleur en soi » et un sens de nom de dimension que l'on arrive à expliquer les données distributionnelles, assez énigmatiques, il faut bien le reconnaître, auxquelles il donne

lieu. Les tests mis en évidence, quoique limités, apportent un éclairage nouveau sur les relations des deux acceptions du nom *couleur* avec les adjectifs de couleurs et les noms de couleur « convertis ».

Il subsiste toutefois une question que nous n'avons pas résolue. C'est celle que nous avons exposée en premier au début de notre deuxième partie : comment se fait-il que l'on ne puisse dire (4-5), ici sous (47), alors que l'on peut avoir (6), repris sous (48) ?

(47) \*La couleur est rouge / \* Cette couleur est rouge

(48) La couleur de la voiture de Léa est rouge

La raison réside dans la différence de statut du nom *couleur*. Dans (47), il fonctionne comme couleur-« en soi » – la couleur est envisagée comme détachée de tout support – alors que dans (48), il a son rôle de couleur-« dimension » – la couleur se trouve saisie comme étant la couleur d'un objet. Nous sommes consciente que cette réponse n'est pas totale et qu'elle entraîne à son tour un « pourquoi ? ». Pourquoi le statut de *couleur*-« dimension » ouvre-t-il la voie aux adjectifs de couleur attributs et non celui de *couleur*-« en soi » ? Mais y répondre conduirait à s'engager sur un autre terrain, déjà bien labouré, celui des phrases attributives adjectivales et nominales et nous mènerait bien au-delà du sujet d'étude choisi. Nous bouclerons donc notre boucle autrement : en exprimant en conclusion l'amicale estime que nous portons à la récipiendaire de ce *Liber Amicorum*.

## Références bibliographiques

- Berlin, B. et Kay, P., 1969, *Basic Color Terms : their Universality and Evolution*, Berkeley : California U.P.
- Bernez, C., 2014, *Grammaire des couleurs*, Berne : Peter Lang.
- Bloemen, J. et Tasmowski, L., 1982-1983, « Les noms de couleur en français : catégories et focus », *Linguistica Antverpiensia*, 221-241.
- Choi-Jonin, I., 2005, « Étude comparative des termes de couleur en français et en coréen », *Langue Française*, 145, 109-123.
- Flaux, N. et Van de Velde, D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris : Ophrys.
- Hilgert, E., 2018, « Le nom *émotion* est-il un hyperonyme ? », in Kleiber, G., Hilgert, E., Palma, S., Frath, P. et Daval, R. (dir.), *Les catégories abstraites et la référence. Res per Nomen VI*, Reims : Épure, 79-102.
- Husserl, E., 1913, *Recherches logiques*, t. 2, Deuxième partie, Chapitre 3, traduction française, 1972, Paris : Puf.
- Kennedy, C., 2001, « Polar Opposition and the ontology of “degrees” », *Linguistics and Philosophy*, 24, 33-70.
- Kleiber, G., 1990, *La sémantique du prototype*, Paris : Puf.
- Kleiber, G., 2007, « Adjectifs de couleur et gradation : une énigme ... “très” colorée », *Travaux de linguistique*, 55, 9-44.
- Kleiber, G., 2009, « Couleurs et espace », *Analele Universitatii « Stefan cel Mare » Suceava, Seria Filologie, A. Linguistica*, t. XV, n° 1, Numéro spécial sur les couleurs (Dosar : Culori în cuvinte), 143-158.
- Kleiber, G., 2010, « Typologie des noms : le cas des noms de couleurs », in Choi-Jonin, I., Duval, M. et Soutet, O. (dir.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain : Peeters, 249-263.
- Kleiber, G., 2011, « Petite sémantique des couleurs et des odeurs », in Lavric, E., Pöckl, W. et Schallhart, F. (dir.), *Comparatio delectat. Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich* (Innsbruck, 3.-5. September 2008), t. 1, Francfort-sur-le-Main : Peter Lang, 85-113.
- Kleiber, G., 2014a, « Pourquoi les adjectifs de couleur sont-ils généralement rebelles à la gradation ? », in Ciobanu, A. et al. (dir.), « *Omaggio lui Anatol Lenta la 70 de ani* », Chisinau : Tipogr. « Prag3 », 139-154.
- Kleiber, G. (dir.), 2014b, *Les noms à la croisée du massif et du comptable*, numéro thématique de *Langue Française*, 183.

- Kleiber, G., Benninger, C., Biermann Fischer, M., Gerhard-Krait, F., Lammert, M., Theissen, A. et Vassiliadou, H., 2012, « Typologie des noms : le critère de *se trouver* + *SP locatif* », *Scolia*, 26, 105-129.
- Meunier, A., 1975, « Quelques remarques sur les adjectifs de couleur », *Grammatica IV*, Nouvelle Série XI, *Annales publiées par l'université de Toulouse-le-Mirail*, 37-62.
- Meunier, A., 1978, « La couleur et ses termes en français », in Tornay, S. (dir.), *Voir et nommer les couleurs*, Paris : Nanterre, 167-180.
- Molinier, Ch., 2001, « Les adjectifs de couleur en français. Eléments pour une classification », *Revue romane*, 36 (2), 193-206.
- Molinier, C., 2005, « Sur la forme et le statut des adjectifs de couleur formés par dérivation suffixale », *Le Français Moderne*, 73 (2), 145-156.
- Molinier, C., 2006, « Les termes de couleur en français. Essai de classification sémantico-syntaxique », *Cahiers de Grammaire*, 30, 259-275.
- Rosch, E., 1978, « Principles of Categorization », in Rosch, E. et Lloyd, B. (dir.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale : Lawrence Erlbaum Ass., 27-48.
- Saussure, L. de, 2011a, « Hypothèses pragmatiques sur quelques manifestations morphologiques synchroniques de la division des termes de couleur en français », in Amiot, D., De Mulder, W., Moline, E. et Stosic, D. (dir.), *Ars Grammatica*, Berne : Peter Lang, 71-89.
- Saussure, L. de, 2011b, « Sur un critère morphologique pour les couleurs basiques et son interprétation en pragmatique cognitive », *Cahiers de lexicologie*, 99 (2), 133-150.
- Saussure, L. de, 2014, « Remarques sur la distribution morphologique des termes basiques de couleur en français », *Travaux de linguistique*, 69 (2), 77-90.
- Saussure, L. de, 2017, *Des mots et des couleurs. Essai de linguistique*, Paris : Hermann.
- Theissen, A., 1995, « Variation substantivale, cognition et discours : Absence du terme superordonné », *Scolia*, 5, 281-314.
- Theissen, A., 1997, *Le choix du nom en discours*, Paris-Genève : Droz.
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matière aux noms d'abstraction*, Louvain, Paris : Peeters.
- Van de Velde, D., 2009, « Les adverbes de manière : propriétés inhérentes et propriétés héritées des prédicats verbaux », *Langages*, 175, 15-32.



# *Une pluie de lumière* ou l'analyse de la structure $un(e) N_{météo}$ de $N$

**Machteld Meulleman & Katia Paykin**

Université de Reims Champagne-Ardenne – CIRLEP (EA 4299)

et Université de Lille/CNRS – STL (UMR 8163)

machteld.meulleman@univ-reims.fr et katia.paykin@univ-lille.fr

## Introduction

Malgré quelques rares remontées d'intérêt en linguistique générale (cf., entre autres, Levin et Krejcin, 2019), l'expression des phénomènes météorologiques reste un domaine relativement peu étudié en linguistique. Parmi les études récentes consacrées au domaine de la météorologie, la plupart s'intéressent surtout aux verbes météorologiques (Paykin, 2010 ; Meulleman et Stockman, 2013 ; Meulleman et Paykin, 2016, 2018), et aux différentes constructions météorologiques (Eriksen *et al.*, 2010 ; Meulleman et Paykin, 2017). Les noms météorologiques, quant à eux, sont analysés comme un champ lexical à part, souvent du point de vue lexicographique, étymologique ou métaphorique, parfois réduits à un terme isolé ou une sous-catégorie de termes, comme celle des précipitations, par exemple<sup>1</sup>. Tous s'accordent sur le fait que la classe de ces noms n'est guère homogène et se prête de façon très fructueuse à la formation des expressions phraséologiques et des métaphores.

---

1. Cf. les travaux sur le russe dans Vasiljev (2005, 2013, 2014), Fedorova (2011, 2013, 2015), sur les langues de l'ex-URSS dans Rakin (2015, 2016, 2017a, 2017b), ou les études comparées de Paykin (2002, 2003), Perz (2006, 2007, 2009), Yanchun (2011), Tamba (2017) ou encore Bogoyavlenskaya *et al.* (2018).

Notre présent travail s'inspire en particulier des travaux sur le français de Paykin (2002, 2003) et d'Izert (2008). Selon Paykin, malgré leur grande hétérogénéité, les noms de météores forment une classe à part et pas seulement à cause de leur sémantisme. Certes, ils dénotent tous des phénomènes atmosphériques, se produisant de façon naturelle et sans participants et en dehors du contrôle de l'être humain. Mais ces noms se distinguent également du point de vue syntaxique dans la mesure où ils sont les seuls à pouvoir assumer le comportement des noms de matières, d'états et d'événements et à faire ainsi co-exister, à l'intérieur de la même classe, des notions habituellement difficilement compatibles entre elles<sup>2</sup>. Dans une approche comparée franco-polonaise, Izert (2018) propose une étude de quelques noms météorologiques et hydrographiques en tant que quantifieurs nominaux sur la base d'exemples tirés des dictionnaires de langue et du Web. Ainsi, elle propose une analyse sémantique et sémique des noms de précipitation *pluie* et *grêle* lorsque ceux-ci figurent comme N<sub>1</sub> dans la structure française *DET N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>* et fonctionnent comme « marqueurs de grande ou très grande quantité indéterminée » (2018 : 121).

Dans cette contribution, nous proposons d'élargir l'étude de la structure *DET N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>* d'Izert à toute une palette de noms de phénomènes atmosphériques, allant au-delà de simples occurrences dans les dictionnaires de langue et du web, mais en la restreignant à la structure *un(e) N<sub>1</sub><sub>météo</sub> de N<sub>2</sub>* en français. D'un côté, nous remettons en question le caractère régulier du fonctionnement de ces noms comme des quantifieurs nominaux, et, de l'autre côté, nous proposons une analyse plus approfondie aussi bien du fonctionnement du N<sub>1</sub> météorologique que du N<sub>2</sub> dans les occurrences trouvées dans la base de données *Frantext*. Dans ce qui suit, nous passerons d'abord en revue les différentes structures *N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>* qui ont été répertoriées pour le français, avant de présenter les résultats de notre recherche empirique basée sur corpus.

- 
2. La plupart des noms de météores possèdent un comportement de noms intensifs, dans la mesure où ils désignent, tous, des forces naturelles dotées de différents degrés d'intensité dans leur manifestation. Ils se rapprochent tous aussi des noms d'événements, car ils dénotent des phénomènes atmosphériques qui se produisent de façon autonome et sont susceptibles d'être perçus à l'intérieur des limites temporelles qui leur sont propres. Tous les noms météorologiques peuvent donc à ce titre se combiner avec l'article indéfini *un(e)*. Pour plus de détails, cf. Paykin (2002, 2003), ainsi que Van de Velde (1995) pour quelques tests utilisés, caractéristiques de chaque sous-classe des noms en français.

## Les structures en N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub>

Selon la classification de Strnadová (2010), la structure superficielle N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub> correspond en français à au moins sept structures sémantico-syntaxiques différentes. Sur le plan syntaxique, il convient de différencier entre les structures où c'est le N<sub>1</sub> qui fonctionne comme tête du SN et celles où c'est le N<sub>2</sub> qui assume ce rôle. Parmi les premières, l'on peut sémantiquement distinguer trois structures : celle où le N<sub>2</sub> est intensif comme dans *un froid de gueux*, celle où il est caractérisant comme dans *un homme de parole* et celle où le N<sub>2</sub> détermine le N<sub>1</sub> comme dans *la voisine de mon frère*. Pour ce qui est des secondes, Strnadová liste quatre structures sémantiques : celle où le N<sub>1</sub> fonctionne comme un spécifieur nominal quantifieur comme dans *un tas de livres*, celle où le N<sub>1</sub> est un genre d'épithète antéposée comme dans *un imbécile de collègue*, celle où le N<sub>1</sub> exprime une dénomination approximative comme dans *une espèce de quiche* et celle où le N<sub>1</sub> est un identifiant comme dans *la cité de la Villette*.

Dans le but d'analyser l'homogénéité éventuelle relative des noms météorologiques dans ces structures, nous allons restreindre notre étude aux cas où ceux-ci figurent en position de N<sub>1</sub>. En effet, seul le N<sub>1</sub> peut assumer le rôle grammatical de locution déterminative du N<sub>2</sub>. Afin d'évaluer la capacité des différents noms météorologiques à fonctionner comme quantifieurs nominaux ou épithètes antéposées, seule l'étude des noms météorologiques apparaissant en position de N<sub>1</sub> est donc pertinente pour les questions que nous nous posons. Cette décision exclut de fait de notre analyse la structure N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub> de dénomination approximative, étant donné que seuls des noms abstraits tels que *genre*, *espèce* ou *type* peuvent y donner lieu.

Parmi les six structures restantes dans la classification de Strnadová, nous limiterons encore notre analyse aux N<sub>1</sub> précédés d'un article indéfini, puisque ce n'est que dans cette configuration morpho-syntaxique que les N<sub>2</sub> nus, c'est-à-dire non-accompagnés de déterminants, donnent lieu à une lecture ambiguë en termes d'actualisation. Ainsi, dans le SN *une pluie de grosses gouttes*, par exemple, le N<sub>2</sub> peut être interprété soit comme étant non actualisé et fonctionnant comme caractérisant du N<sub>1</sub> (spécifiant un type de pluie), soit comme étant actualisé (l'absence de déterminant partitif s'expliquant par la contrainte de non-répétition de *de* derrière la préposition homonyme) et délimité par la locution déterminative comprenant le N<sub>1</sub>. Il reste ainsi quatre

types de structures en  $N_1$  de  $N_2$  potentiellement pertinentes pour notre étude : celles avec  $N_2$  intensif ou caractérisant d'une part, et celles avec  $N_1$  quantifieur ou épithète antéposée de l'autre. Dans notre étude empirique, nous analyserons donc l'aptitude des différents noms météorologiques à figurer comme  $N_1$  dans ces quatre structures sémantiques.

## Analyse empirique

L'étude présentée dans cette contribution se base sur une analyse de corpus constitué d'occurrences issues de *Frantext*, à partir de 1800, et obtenu suite à une requête formelle avec le  $N_1$  précédé de son article indéfini correspondant (avec intercalation possible de deux modifieurs) et suivi d'un  $N_2$  nu. Les noms étudiés sont, en ordre alphabétique, *averse*, *brouillard*, *bruine*, *chaleur*, *giboulée*, *givre*, *grêle*, *neige*, *orage*, *ouragan*, *pluie*, *rosée*, *tempête*, *tornade* et *vent*. Cette liste n'est pas exhaustive par rapport à tous les noms de phénomènes atmosphériques, mais elle vise à inclure à la fois des noms météorologiques référant à des phénomènes dynamiques (impliquant des précipitations ou du vent), à des phénomènes statiques (comme la chaleur) et à la formation de substances atmosphériques (comme le brouillard, le givre, ou le verglas). Dans ce qui suit, nous nous intéresserons dans un premier temps aux aspects quantitatifs concernant ces noms dans notre corpus, avant de procéder à une analyse de nature qualitative.

## Analyse quantitative

Dans cette section, nous regarderons d'abord la fréquence des noms météorologiques dans la structure superficielle  $un(e) N_{1_{\text{météo}}} de \emptyset N_2$ , avant de vérifier pour chaque  $N_{1_{\text{météo}}}$  dans quelle mesure il apparaît dans une telle structure dans un sens météorologique ou métaphorique. Ensuite nous examinerons de plus près le comportement des différents noms météorologiques dans des emplois métaphoriques en ce qui concerne le nombre ainsi que la nature concrète ou abstraite du  $N_2$ .

Le tableau ci-dessous présente les fréquences d'apparition absolues et relatives des noms météorologiques dans la structure  $un(e) N_{1_{\text{météo}}} de \emptyset N_2$  dans notre corpus. Il ressort des données quantifiées que la plupart des noms météorologiques apparaissent relativement rarement dans la structure  $un(e) N_{1_{\text{météo}}} de \emptyset N_2$ , à l'exception de *giboulée* qui apparaît dans cette structure dans plus de 20 % des

occurrences depuis 1800. Pour les autres noms désignant des précipitations plutôt intenses, telles que *grêle*, *averse* et *pluie*, la proportion d'apparition tourne autour des 5 %, alors que pour les noms *bruine* et *neige*, elle est de 1 % ou moins<sup>3</sup>. Le second type de phénomène dénoté par des noms apparaissant assez fréquemment dans la structure  $un(e) N_{1_{météo}}$  de  $\emptyset N_2$  est celui des tempêtes, qu'il s'agisse du *N tornade*, *ouragan* ou *tempête*. Les noms désignant des phénomènes typiquement statiques, tels que *givre* et *verglas*, n'apparaissent que très rarement, voire pas du tout, dans la structure  $un(e) N_{1_{météo}}$  de  $\emptyset N_2$  dans notre corpus :

	$un(e) N_{1_{météo}}$ de $\emptyset N_2$		Total
<i>averse</i>	63	5,39 %	1169
<i>brouillard</i>	124	2,77 %	4483
<i>bruine</i>	3	1,16 %	258
<i>chaleur</i>	199	1,33 %	14999
<i>giboulée</i>	16	23,19 %	69
<i>givre</i>	5	0,70 %	718
<i>grêle</i>	170	7,77 %	2189
<i>neige</i>	29	0,24 %	12119
<i>orage</i>	87	1,47 %	5928
<i>ouragan</i>	69	5,74 %	1203
<i>pluie</i>	636	4,07 %	15613
<i>rosée</i>	34	1,42 %	2397
<i>tempête</i>	206	4,29 %	4799
<i>tornado</i>	13	5,91 %	220
<i>vent</i>	475	1,52 %	31320
<i>verglas</i>	0	0,00 %	245

Tableau 1. Fréquence des  $N_1$  dans la structure  $un(e) N_{1_{météo}}$  de  $\emptyset N_2$

3. Ce faible taux d'apparition pourrait s'expliquer par le fait que ces noms dénotent des précipitations à mouvement particulier : une suspension de particules d'eau dans l'air pour *bruine* et un tournoiement assez lent pour *neige*. Par ailleurs, le nom *neige* peut avoir deux lectures différentes, celle de précipitation dynamique et celle de substance statique, compliquant ainsi la formation de la structure sous étude.

Dans notre corpus, les  $N1_{\text{météo}}$  affichent également d'importantes différences en ce qui concerne la proportion dans laquelle ils apparaissent dans la structure *un(e)  $N1_{\text{météo}}$  de ø  $N2$*  dans un sens météorologique ou métaphorique. Ainsi, parmi les noms météorologiques considérés, l'on observe que les noms *giboulée*, *chaleur* et *vent* gardent le plus souvent leur emploi météorologique, alors que tous les autres noms prennent généralement un sens métaphorique lorsqu'ils apparaissent dans la structure *un(e)  $N1_{\text{météo}}$  de ø  $N2$* . Ceci est le plus net avec les noms *givre*, *grêle*, *tornado* et *ouragan*, pour lesquels il s'agit de la quasi-totalité des occurrences du corpus. Pour les noms *rosée*, *brouillard* et *pluie*, l'emploi métaphorique couvre près des trois quarts des occurrences. À première vue, les différences observées entre les différents noms météorologiques semblent assez mystérieuses. Ainsi, les noms *giboulée* et *grêle* désignent tous deux des précipitations mais affichent un comportement opposé :

	Météorologique		Métaphorique		<i>un(e) <math>N1_{\text{météo}}</math> de ø <math>N2</math></i>
<i>averse</i>	23	36,51 %	40	63,49 %	63
<i>brouillard</i>	33	26,61 %	91	73,39 %	124
<i>bruine</i>	1	33,33 %	2	66,67 %	3
<i>chaleur</i>	112	56,28 %	87	43,72 %	199
<i>giboulée</i>	11	68,75 %	5	31,25 %	16
<i>givre</i>	0	0,00 %	5	100,00 %	5
<i>grêle</i>	2	1,18 %	168	98,82 %	170
<i>neige</i>	11	37,93 %	18	62,07 %	29
<i>orage</i>	38	43,68 %	49	56,32 %	87
<i>ouragan</i>	8	11,59 %	61	88,41 %	69
<i>pluie</i>	182	28,62 %	454	71,38 %	636
<i>rosée</i>	8	23,53 %	26	76,47 %	34
<i>tempête</i>	83	40,29 %	123	59,71 %	206
<i>tornado</i>	1	7,69 %	12	92,31 %	13

<i>vent</i>	279	58,74 %	196	41,26 %	475
<i>verglas</i>	0	NA	0	NA	0

Tableau 2. Proportion des lectures météorologiques ou métaphoriques du N<sub>1</sub> dans la structure un(e) N<sub>1</sub><sub>météo</sub> de Ø N<sub>2</sub>

Dans le but de déceler encore d'autres différences entre les divers noms météorologiques considérés, nous comparerons maintenant leur fréquence proportionnelle avec des N<sub>2</sub> au singulier et au pluriel dans les lectures métaphoriques. Comme il ressort du tableau 3 ci-dessous, les noms *giboulée*, *grêle*, *tempête*, *pluie*, *averse*, *neige* et *orage* se combinent majoritairement avec des N<sub>2</sub> au pluriel, alors que les noms *givre*, *bruine*, *chaleur*, *vent* et *rosée* se combinent le plus souvent avec des N<sub>2</sub> au singulier. Les noms *tornado* et *ouragan* n'affichent aucune préférence pour la forme au singulier ou au pluriel de leur N<sub>2</sub>. Au niveau conceptuel, l'on constate ici une répartition assez nette entre les précipitations intenses qui prennent toutes des N<sub>2</sub> au pluriel et les phénomènes typiquement peu dynamiques qui préfèrent les N<sub>2</sub> au singulier. Les noms dénotant les phénomènes atmosphériques impliquant le vent présentent un comportement peu uniforme : le nom *vent* se combine typiquement avec un N<sub>2</sub> au singulier, alors que *tempête* se combine surtout avec un N<sub>2</sub> au pluriel, et les noms *ouragan* et *tornado* présentent une répartition équilibrée :

	N <sub>2</sub> singulier		N <sub>2</sub> pluriel		N <sub>1</sub> métaphorique
<i>averse</i>	13	32,50 %	27	67,50 %	40
<i>brouillard</i>	61	67,03 %	30	32,97 %	91
<i>bruine</i>	2	100,00 %	0	0,00 %	2
<i>chaleur</i>	82	94,25 %	5	5,75 %	87
<i>giboulée</i>	0	0,00 %	5	100,00 %	5
<i>givre</i>	5	100,00 %	0	0,00 %	5
<i>grêle</i>	19	11,31 %	149	88,69 %	168
<i>neige</i>	7	38,89 %	11	61,11 %	18
<i>orage</i>	20	40,82 %	29	59,18 %	49

<i>ouragan</i>	30	49,18 %	31	50,82 %	61
<i>pluie</i>	135	29,74 %	319	70,26 %	454
<i>rosée</i>	23	88,46 %	3	11,54 %	26
<i>tempête</i>	33	26,83 %	90	73,17 %	123
<i>tornado</i>	6	50,00 %	6	50,00 %	12
<i>vent</i>	181	92,35 %	15	7,65 %	196

Tableau 3. Proportion des N2 au singulier et au pluriel après un N1 dans une lecture métaphorique dans la structure un(e) N1<sub>météo</sub> de Ø N2

Pour terminer notre analyse quantitative, le tableau 4 présente la proportion des N2 concrets et abstraits avec les N1 météorologiques utilisés avec une lecture métaphorique. Il ressort des données que les noms *bruine*, *vent* et dans une moindre mesure *chaleur*, qui préfèrent tous trois des N2 au singulier, se combinent généralement avec des N2 abstraits. En revanche, les noms *givre*, *grêle*, *neige*, *pluie*, *averse*, *rosée*, *giboulée*, *brouillard*, *tempête* et *orage* apparaissent le plus souvent avec des N2 concrets. À l'exception des noms *givre* et *rosée*, il s'agit des mêmes noms que ceux qui affichent une préférence pour les N2 au pluriel. Enfin, pour ce qui est du nombre, les N1 *ouragan* et *tornado* présentent une répartition proche entre N2 concrets et abstraits. Il semble donc y avoir un lien entre le nombre du N2 et sa nature concrète ou abstraite :

	N2 concret		N2 abstrait		N1 métaphorique
<i>averse</i>	37	88,10 %	5	11,90 %	42
<i>brouillard</i>	66	72,53 %	25	27,47 %	91
<i>bruine</i>	0	0,00 %	2	100,00 %	2
<i>chaleur</i>	27	36,99 %	46	63,01 %	73
<i>giboulée</i>	4	80,00 %	1	20,00 %	5
<i>givre</i>	5	100,00 %	0	0,00 %	5
<i>grêle</i>	153	98,08 %	3	1,92 %	156
<i>neige</i>	16	94,12 %	1	5,88 %	17
<i>orage</i>	31	63,27 %	18	36,73 %	49

<i>ouragan</i>	34	54,84 %	28	45,16 %	62
<i>pluie</i>	427	94,05 %	27	5,95 %	454
<i>rosée</i>	21	80,77 %	5	19,23 %	26
<i>tempête</i>	80	65,57 %	42	34,43 %	122
<i>tornado</i>	6	54,55 %	5	45,45 %	11
<i>vent</i>	24	12,24 %	172	87,76 %	196

Tableau 4. Proportion des N<sub>2</sub> concrets et abstraits après un N<sub>1</sub> dans une lecture métaphorique dans la structure un(e) N<sub>météo</sub> de ø N<sub>2</sub>

En conclusion intermédiaire, nos données quantifiées révèlent que les noms météorologiques présentent d'importantes différences en ce qui concerne leur fréquence proportionnelle dans la structure un(e) N<sub>météo</sub> de ø N<sub>2</sub>, leur tendance à y apparaître avec une lecture météorologique ou métaphorique, ainsi que, dans le cas d'une lecture métaphorique, leur préférence pour des N<sub>2</sub> au singulier ou au pluriel, et concrets ou abstraits. Leur comportement est donc loin d'être homogène dans la structure étudiée.

### Analyse qualitative

Afin d'affiner notre étude, nous proposerons dans ce qui suit une analyse qualitative des exemples de notre corpus, en distinguant entre les lectures météorologiques et métaphoriques des N<sub>météo</sub><sup>4</sup>.

#### *Emploi proprement météorologique*

Lorsque les noms météorologiques apparaissent comme N<sub>1</sub> dans la structure N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub> avec une lecture proprement météorologique, c'est généralement le N<sub>1</sub> qui assume le rôle de tête du SN. Dans ce cas de figure, nous trouvons dans notre corpus aussi bien des occurrences où le N<sub>2</sub> peut être considéré comme intensif que des exemples où celui-ci est caractérisant.

Dans une structure avec N<sub>2</sub> intensif, le N<sub>1</sub> est le plus souvent le nom d'état *chaleur*, illustré en (1), (2) et (3). Les N<sub>2</sub> désignent alors généralement des animaux (comme dans les locutions avec *froid*, telles

4. Nous réservons l'analyse du fonctionnement exact de l'article un(e) devant les N<sub>météo</sub> à une étude ultérieure.

que *un froid de chien* ou *de canard*), mais l'on y trouve aussi de façon récurrente l'élément chimique plomb, et le nom *enfer*, évoquant des flammes... Cependant, le nom *pluie*, qui désigne *a priori* un phénomène dynamique, figure également parmi les occurrences :

- (1) Il y faisait toujours une chaleur de cloporte. (Jean-Paul Sartre, *Huis-clos*, 1944)
- (2) Il faisait une chaleur de plomb, une chaleur de 15 août orageux. (Paul Fournel, *Besoin de vélo*, 2001)
- (3) Il y avait eu un orage dans la nuit et, ensuite, une chaleur d'enfer le long de la Loire. (Raymond Guérin, *L'Apprenti*, 1946)
- (4) C'était une violente pluie d'abat qui cinglait les feuillages, rebondissait contre le sol. (Sylvie Germain, *Jours de colère*, 1989)

Dans une structure avec N<sub>2</sub> caractérisant, on trouve une grande variété de noms météorologiques. Ainsi, le N<sub>2</sub> peut exprimer une caractéristique temporelle comme en (5), géographique comme en (6) et (7), quantifiée comme en (8) ou encore évoquer un univers comme celui de contes de fée en (9) :

- (5) On sentait l'approche d'une giboulée de mars. (Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, 1945)
- (6) On ne croyait plus à la pluie, et aujourd'hui la voici revenue ; pendant nos sept heures d'étape, elle nous enveloppe, incessante et fine comme une pluie de Bretagne. (Pierre Loti, *Vers Ispahan*, 1904)
- (7) Un vent d'est, âpre et froid, soufflait. (Gustave Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, 1881)
- (8) Comme il faisait une chaleur de 33 degrés, le Bouvard, bourdon, était complètement désert. (Georges Pérec, *Entretiens et conférences I*, 2003)
- (9) Même la neige qui tombe aujourd'hui, une neige de conte de fée, n'arrive pas à adoucir ce tableau effroyable où la pierre et le fer luttent à qui sera le plus dur, le plus laid, le plus froid. (Julien Green, *Journal*, 1946)

Si la distinction entre N<sub>2</sub> intensif et caractérisant peut paraître assez nette, notre corpus contient un certain nombre d'exemples où il semble difficile de trancher entre les deux lectures. Ainsi, lorsque le N<sub>1</sub>

est *chaleur* ou *pluie*, il est souvent impossible de distinguer entre intensité et qualité, comme dans les deux exemples ci-dessous :

- (10) Après le froid de la nuit, le soleil impitoyablement déverse sur la terre une chaleur de fournaise ; le ciel s'étend limpide et bleu comme un grand saphir. (Pierre Loti, *L'Inde (sans les Anglais)*, 1903)
- (11) Une pluie de déluge ! (Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843)

À côté de ces deux structures répertoriées par Strnadová (2010), notre corpus comprend également des occurrences où le N<sub>2</sub> pourrait s'apparenter à un objet interne du N<sub>1</sub><sup>5</sup>. On obtient alors une structure qui dans la classification de Strnadová (2010) n'est pas sans rappeler tant la structure avec N<sub>2</sub> caractérisant que la structure où le N<sub>1</sub> fonctionne comme un spécifieur nominal quantifieur (*un tas de*). Le rapport sémantique étroit entre N<sub>1</sub> et N<sub>2</sub> donne en réalité lieu à une structure unique, non-répertoriée par Strnadová (2010), dans laquelle les deux noms pourraient fonctionner comme tête syntaxique :

- (12) [...] ; tandis que, du centre du pouf, un jet colossal de fleurs montait, une gerbe de tiges parmi lesquelles retombaient des roses, des œillets, des verveines, pareils à une pluie de gouttes éclatantes. (Émile Zola, *Son Excellence Eugène Rougon*, 1876)
- (13) Pour comble de malheur, il s'éleva à ce moment, venant du nord, un véritable cyclone qui, soulevant une tempête de sable, aveugla quelques instants les chevaliers. (René Grousset, *L'Épopée des croisades*, 1939)
- (14) Nous avons d'abord un temps abominable et je ne démarre pas du poste de flèche où j'aide le cocher à tenir ses canassons qui se

---

5. L'objet interne, désigné par l'étiquette *cognate object* en anglais, peut être défini comme un objet de verbes normalement considérés comme intransitifs. Cf. la définition proposée par Choi Jonin (1998 : 123) : « la notion de verbe est fondamentalement liée aux notions de temps, de mode et de personne, celle de nom ne l'est pas. Le nom de l'objet interne sert donc à figer en quelque sorte une image verbale qui progresse en une image substantivale qui s'est immobilisée. On peut comparer ce procédé syntaxique à la technique cinématographique de l'arrêt sur image. Le nom de l'objet interne ne duplique pas le sens du verbe [...] il est utilisé comme le redénominateur d'un même événement, mais pris sous un autre angle. » Pour plus de détails sur l'objet interne, voir parmi les travaux récents Felser et Wanner (2001), Pino-Serrano (2004), Riegel (2008), Höche (2009), ou plus particulièrement, pour le domaine météorologique, Paykin (2010).

démènent dans un vent de neige épais comme de la soupe de pois.  
(Jean Giono, *Les Récits de la demi-brigade*, 1955)

En conclusion, dans une lecture proprement météorologique, les différents noms météorologiques ne présentent pas un comportement homogène, notamment en ce qui concerne leur capacité à apparaître dans une structure avec N<sub>2</sub> intensif : cette structure semble réservée aux noms d'état, tels que *chaleur*, ainsi qu'au nom *pluie*.

#### *Emplois métaphoriques*

À l'opposé de ce qui se passe dans la structure *un(e) N<sub>1</sub><sub>météo</sub> de ø N<sub>2</sub>* lorsque les noms météorologiques figurent comme N<sub>1</sub> avec une lecture météorologique, dans le cas d'une lecture métaphorique, c'est généralement le N<sub>2</sub> qui assume le rôle de tête du SN. Dans ce cas de figure, nous trouvons dans notre corpus aussi bien des occurrences où le N<sub>1</sub> fonctionne comme un spécifieur nominal quantifieur que comme un genre d'épithète antéposée. Dans le premier cas de figure, le N<sub>2</sub> peut être concret ou abstrait.

Lorsque le N<sub>2</sub> se caractérise par la combinaison des traits [+concret] et [+comptable], il peut s'agir d'un N<sub>1</sub> de précipitation comme *pluie*, mais également d'un N<sub>1</sub> de substance relativement statique comme *brouillard* ou de N<sub>1</sub> de phénomènes complexes tels que *tempêtes*, *cyclones*, *ouragans*, etc. Dans les trois exemples, le N<sub>1</sub> est quasi « transparent » et peut parfaitement être omis. Ainsi, en (15), un certain Rougon avait promis des cadeaux, en (16), ce sont les mouchérons qui tourbillonnent et, en (17), on croise des secrétaires, messagers, chasseurs, etc., et ce sont les intermédiaires qui se précipitent tête nue :

- (15) Rougon, dès la naissance du prince, leur avait promis toute une pluie de cadeaux pour le jour du baptême : M. Kahn devait avoir sa concession ; le colonel, la croix de commandeur ; madame Correur, les cinq ou six bureaux de tabac qu'elle sollicitait. (Émile Zola, *Son Excellence Eugène Rougon*, 1876)
- (16) Le soleil s'acharne sur l'eau trouble, cet ambre liquide qui, par endroits, n'est plus qu'une gélose, farcie de filaments verdâtres, où grouillent têtards et sangsues, où se réfugient anguilles et poissons-chats. Un brouillard de mouchérons tourbillonne au-dessus de la vase cuite, se mélange aux puantes vapeurs du méthane. (Hervé Bazin, *Le Bureau des mariages*, 1951)

- (17) Nous retombons d'une vingtaine d'étages dans les couloirs, nous croisons un flot de secrétaires excités, une tempête de messagers, un cyclone de chasseurs, un ouragan d'intermédiaires qui se précipitent tête nue, en veston noir et pantalon rayé, comme à Londres, [...] (Paul Morand, *New-York*, 1930)

Cependant, d'autres exemples révèlent que dans ces structures le N<sub>1</sub> n'est pas toujours un simple quantifieur. Ainsi, c'est le verbe *tomber* qui se combine avec *pluie* en (18) et c'est le référent du nom *averse* qui est qualifiée de *drue* dans (19). De même, en (20) le nom *brouillard* est indispensable derrière le syntagme prépositionnel en *devant* :

- (18) Elles jetèrent sur la table une étrange lumière pâle sous la grande obscurité de l'espace ; et aussitôt une pluie de mouches tomba sur la nappe. (Guy de Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1884)
- (19) Par moments, je me trouve brusquement comme sous une averse de fourmis tellement drue qu'elle obscurcit le jour. (Joseph Zobel, *La Rue Cases-Nègres*, 1950)
- (20) En face de lui, au mur, une grande glace reflétait les lumières et la vie du salon voisin. Il ne la voyait pas : il regardait en lui ; et il avait devant les yeux un brouillard de larmes... soudain, comme le vieil arbre de Schubert qui frissonne, il se mit à trembler, sans raison. (Romain Rolland, *Jean-Christophe : Les Amies*, 1910)

De même, lorsque le N<sub>2</sub> comporte les traits [+concret] et [+massif], le rôle du N<sub>1</sub> ne peut se réduire à celui d'un simple quantifieur qui pourrait facilement être omis. Dans les exemples ci-dessous, l'on observe le maintien systématique d'un ou plusieurs sèmes, ce qui suggère que le N<sub>1</sub> fonctionne plutôt comme un qualificateur que comme un quantifieur. Ceci est sans doute le plus clair en (21) où le verbe *arroser* se combine plus naturellement avec le N<sub>1</sub> *pluie* qu'avec le N<sub>2</sub> *acier*. De même, en (22), le N<sub>1</sub> *givre* n'évoque pas une quantité de sel, mais la formation d'une fine couche, fonctionnant ainsi comme un qualificateur. Au premier abord, les exemples (23) et (24) sont moins clairs, étant donné que le verbe *perler* entre fréquemment dans des collocations tant avec le nom *rosée* qu'avec le nom *sang* et que le N<sub>1</sub> *ouragan* pourrait en principe être supprimé. Cependant, dans les deux exemples en question, les N<sub>1</sub> *rosée* et *ouragan* n'expriment pas en premier lieu une quantité réduite ou massive, mais une intensité faible ou forte. Ainsi,

en (23), le contexte élargi de l'exemple suggère de fait une quantité de sang assez importante, alors qu'en (24), il peut très bien s'agir d'une quantité relativement petite de poussière qui s'envole dans tous les sens :

- (21) Deux fois de suite un 155 explose ainsi et nous arrose d'une pluie d'acier. (Maurice Genevoix, *Ceux de 14*, 1950)
- (22) À peine séchés, nos bras et nos jambes se couvraient d'un givre de sel fin. (Colette, *La Naissance du jour*, 1928)
- (23) [...] les moindres piqûres déterminaient chez le petit des hémorragies, qu'il fallait chaque fois arrêter par des pansements compressifs : c'était un relâchement des tissus dû à la dégénérescence, une rosée de sang qui perlait à la peau, c'étaient surtout des saignements de nez, si brusques, si abondants, qu'on n'osait pas le laisser seul, dans la crainte que tout le sang de ses veines ne couât. (Émile Zola, *Le Docteur Pascal*, 1893)
- (24) Maître Saval prit le balai, le considéra et se mit à frotter maladroitement le parquet en soulevant un ouragan de poussière. (Guy de Maupassant, *Contes et nouvelles*, 1833)

Parallèlement, lorsque le N<sub>2</sub> a un référent abstrait, le N<sub>1</sub> ne peut généralement être omis, ce qui suggère que les sèmes du N<sub>1</sub> sont maintenus. Dans le cas d'un N<sub>1</sub> météorologique référant à un phénomène atmosphérique dynamique, ce sont précisément des sèmes liés à la dynamique ou à l'intensité de l'événement qui se retrouvent dans le contexte immédiat. Ainsi, en (25), c'est le vent qui se lève, en (26), c'est la pluie qui tombe, et en (27), c'est l'ouragan qui se déchaîne. Le rôle du N<sub>1</sub> ne peut donc être celui d'un simple quantifieur :

- (25) Une rumeur légère se mêle au cliquetis des fourchettes, un petit vent de gaieté se lève sur la table. (Jean Egen, *Les Tilleuls de Lautenbach*, 1979)
- (26) Ceci est le deuxième exemple de linguistique. Je ne peux plus ouvrir la bouche sans qu'une pluie d'ironie et de sarcasmes me tombe dessus. (Agnès Capri, *Est-ce qu'on sait ce qu'on a dans la tête ?*, 1975)
- (27) Il avait horreur d'elle, d'eux tous, de lui-même, de son corps et de son cœur. Un ouragan de mépris se déchaînait en lui depuis longtemps, [...]. (Romain Rolland, *Jean-Christophe : L'Adolescent*, 1905)

Lorsque le N<sub>1</sub> précédant un N<sub>2</sub> abstrait réfère à un phénomène météorologique peu dynamique, voire statique, les sèmes du N<sub>1</sub> que l'on retrouve dans le contexte sont souvent liés à l'opacité produite par le phénomène, comme dans le cas du nom *brouillard* en (28), ou à la forme du phénomène comme dans le cas du nom *rosée* qui *s'emperlait* en (29). De même, en (30), la *pellicule terne formée sur les meubles* est comparée à la *bruine*, et en (31), c'est la *neige* qui a *enseveli* les tombes des parents :

- (28) C'était une question qui flottait sur un brouillard d'ignorance. (Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, 1994)
- (29) Un duvet blanc, à peine visible d'ordinaire, s'emperlait, autour de la bouche, d'une rosée d'émotion. (Colette, *La Naissance du jour*, 1928)
- (30) « [...], je n'ai pas encore fait ma poussière », c'est aux moutons qu'elle pense, aux tissages nocturnes des araignées, à la pellicule terne chaque jour reformée sur les meubles. Comme une bruine de temps. (François Nourissier, *Le Maître de maison*, 1968)
- (31) Sa famille perdue de Hongrie, son père, sans fratrie ni parentèle et sa mère ensevelis ensemble sous une neige d'oubli, gisants d'une tombe abandonnée du Père-Lachaise ; [...]. (Anne-Marie Garat, *L'enfant des ténèbres*, 2008)

Enfin, nous avons relevé dans notre corpus quelques exemples des structures où le N<sub>1</sub> météorologique semble assumer un rôle d'épithète antéposée. Ainsi, dans les exemples ci-dessous, l'on peut assez facilement paraphraser la structure *une chaleur de N* par une structure en *N+Adj* : *un cœur chaleureux*, *une expression chaleureuse*, *une compassion fraternelle chaleureuse* :

- (32) Il y a chez la jeunesse une chaleur de cœur, un besoin d'enthousiasme [...] (Alphonse Daudet, *Le Nabab*, 1877)
- (33) Le duc de Bouillon avait une chaleur d'expression et une assurance qui captivaient toujours ceux qui l'entendaient. (Alfred de Vigny, *Cinq-Mars*, 1859)
- (34) [...] mais les premières infortunes dont quelques lignes sèches, venues de France, assénaient brutalement la nouvelle à un misérable qui tâchait à faire bonne figure sous le choc, celles-là furent entourées d'une vraie chaleur de compassion fraternelle. (France Ambrière, *Les Grandes vacances*, 1946)

## Conclusion

Pour conclure, notre étude empirique a confirmé que les noms météorologiques ne constituent pas une classe sémantiquement homogène. Ainsi, d'un point de vue quantitatif, les seize noms considérés présentent un comportement plutôt hétérogène, pour ce qui est (a) de leur fréquence d'apparition dans la structure *un(e) N1<sub>météo</sub> de ø N2*, (b) de leur préférence pour une lecture météorologique ou métaphorique dans cette structure et, dans les lectures métaphoriques, (c) de leur tendance à apparaître avec des N2 au singulier ou au pluriel, d'une part, et avec des N2 concrets ou abstraits, d'autre part. D'un point de vue qualitatif, dans les emplois météorologiques, seuls le nom d'état *chaleur* et le nom de précipitation *pluie* figurent dans la structure à N2 intensif. Pour ce qui est des N1 qui peuvent être suivis d'un N2 s'apparentant sémantiquement à un objet interne, il s'agit essentiellement de noms désignant des précipitations (*pluie, giboulée*, etc.) ou des déplacements liés au vent (*vent, ouragan, tempête*, etc.). En revanche, l'ensemble des noms météorologiques peuvent apparaître comme N1 têtes étant suivis d'un N2 caractérisant. Dans les emplois métaphoriques, seul le nom d'état *chaleur* figure dans des structures en tant que N1 épithète antéposée. Quant à l'emploi des noms météorologiques comme quantifieurs nominaux, l'on constate globalement qu'une grande variété de noms météorologiques peuvent fonctionner comme quantifieurs nominaux. Certes, certains préfèrent clairement des N2 concrets (comme dans *une pluie de bonbons*) et d'autres des N2 abstraits (comme dans *un vent de gaieté*), mais le plus frappant est qu'au-delà des différences, l'on retrouve très souvent les sèmes qualificatifs des différents noms météorologiques spécifieurs nominaux (comme leur dynamique ou leur matérialité) dans le contexte immédiat, ce qui suggère qu'ils fonctionnent en réalité comme un genre de qualificateurs plutôt que de véritables quantifieurs, contrairement aux conclusions d'Izert (2018). Le nom d'état *chaleur* est clairement à part, étant le seul nom ne permettant pas de lecture de quantifieur, mais il figure, en revanche, dans des structures à N2 intensifs. Il semble donc que, malgré leur hétérogénéité, les noms météorologiques partagent pour le reste la caractéristique commune de ne pas permettre une conceptualisation séparée de leurs aspects quantitatif et qualitatif, ce qui justifie dans une certaine mesure de les traiter comme une catégorie sémantique spécifique.

## Références bibliographiques

- Bogoyavlenskaya, Y., Meulleman, M., Paykin, K. et Plotnikova, M., 2018, « Les emplois métaphoriques du nom *pluie* en français et de son équivalent russe : aspects linguistiques et cognitifs », *Politicheskaya lingvistika*, 4 (70), 137-146.
- Choi-Jonin, I., 1998, « Objet interne et transitivité », in Forsgren, M., Jonasson, K. et Kronning, H. (dir.), *Prédication, assertion, information*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, 121-128.
- Eriksen, P., Kittilä, S. et Kolehmainen, L., 2010, « The Linguistics of Weather: Cross-linguistic Patterns of Meteorological Expressions », *Studies in Language*, 34, 565-601.
- Fedorova, K. L., 2011, « Frazeologizmy s komponentami-meteorimami *veter/wind, sneg/snow* v russkom i anglijskix jazykax », *Vestnik Kurganskogo gosudarstvennogo universiteta*, 3 (22), 39-41.
- Fedorova, K. L., 2013, « Predmetnye frazeologizmy s komponentami meteorimami v russkom jazyke », *Vestnik Kurganskogo gosudarstvennogo universiteta*, 4 (31), 109-111.
- Fedorova, K. L., 2015, « Semanticheskie osobennosti processual'nyx frazeologizmov s komponentami meteorimami v russkom jazyke », *Vestnik Juzhno-Ural'skogo gosudarstvennogo gumanitarno-pedagogicheskogo universiteta*, 2, 282-289.
- Felser, Cl. et Wanner, A., 2001, « The syntax of cognate and other unselected objects », in Dehé, N. et Wanner, A. (dir.) *Structural Aspects of Semantically Complex Verbs*, Francfort-sur-le-Main, Berne et New York : Peter Lang, 105-130.
- Höche, S., 2009, *Cognate object constructions in English: a cognitive-linguistic account*, Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Izert, M., 2018, « Les quantifieurs nominaux d'origine météorologique ou hydrographique en français et en polonais », *Neophilologica*, 30, 121-135.
- Levin, B. et Krejci, B., 2019, « Talking about the Weather: Two Construals of Precipitation Events in English », *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 4 (1), Article 58.
- Meulleman, M. et Paykin, K., 2016, « Weather verbs sifted through a motion sieve », *Contrastive linguistics*, 5, 58-67.

- Meulleman, M. et Paykin, K., 2017, « Thetic and categorical judgments inside the weather domain », in Flaux, N., Haas, P., Mostrov, V., Paykin, K. et Tayalati, F. (dir.), *De la passion du sens en linguistique. Hommages à Danièle Van de Velde*, Valenciennes : Presses universitaires de Valenciennes, 263-285.
- Meulleman, M. et Paykin, K., 2018, « *Les ordonnances nous pleuvent de tous les côtés* : le datif avec les verbes météorologiques », *SHS Web of Conferences*, 46, 18 p.
- Meulleman, M. et Stockman, N., 2013, « La inacusatividad en los verbos meteorológicos en español: un análisis comparativo de *llover* y *amanecer* », *Bulletin of Hispanic Studies*, 90, 117-132.
- Paykin, K., 2002, « Événements, états et substances : un essai météorologique », *Cahiers Chronos*, 10, 183-199.
- Paykin, K., 2003, *Noms et verbes météorologiques : des matières aux événements*, Thèse de Doctorat, Université Lille 3.
- Paykin, K., 2010, « *Il pleut des idées reçues* : NP Expansions of Weather Verbs », *Linguisticae Investigationes*, 33, 253-266.
- Perz, M., 2006, *Classe de « phénomènes naturels » en français et en polonais - une description orientée-objets*, Praca doktorska, Katowice : Uniwersytet Śląski.
- Perz, M., 2007, « La classe de phénomènes naturels – essai de définition », *Neophilologica*, 19, 178-186.
- Perz, M., 2009, « Quelques spécificités du champ lexical “phénomènes naturels” », *Neophilologica*, 21, 93-101.
- Pino-Serrano, L., 2004, « L'objet interne existe-t-il ? », *La linguistique*, 40, 53-64.
- Rakin, A. N., 2015, « Oboznachenija atmosferyx javlenij v soštave meteorologičeskoj leksiki permskix jazykov », *Trudy Karel'skogo naučnogo centra Rossijskoj akademii nauk*, 8, 56-61.
- Rakin, A. N., 2016, « Genezis meteorologičeskoj leksiki komi jazyka », *Finno-ugorskij mir*, 4 (29), 45-52.
- Rakin, A. N., 2017a, « Zaimštšovannyj komponent meteorologičeskoj leksiki udmurtskogo jazyka », *Ezhegodnik finno-ugorskix issledovanij*, 3, 18-27.
- Rakin, A. N., 2017b, « Genezis meteorologičeskoj leksiki udmurtskogo jazyka », *Vestnik ugrovedenija*, 3 (30), 47-53.
- Riegel, M., 2008, « Ces étranges « objets internes » qui ne sont ni des *objets*, ni *internes* », in Bertrand, O. et al. (dir.), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne : Peter Lang, 37-53.

- Strnadová, J., 2010, « N<sub>1</sub> de N<sub>2</sub> : Une diversité formelle et fonctionnelle », *Romaniistica Pragensia XVIII - Acta Universitatis Carolinae – Philologica*, 2009 (2), 97-109.
- Tamba, E., 2017, « Taxinomie et étymologie des termes météorologiques désignant les dépôts en roumain et en français », *Philologica Jassyensia*, 26 (2), 149-153.
- Van de Velde, D., 1995, *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*, Louvain, Paris : Peeters.
- Vasiljev, V. P., 2005, « Koncept v edinŝtve ego soderzhanija i formy vyrazhenija. Meteonim *rosa* », *Voprosy kognitivnoj lingvistik*, 2, 51-64.
- Vasiljev, V. P., 2013, « Antropo-orientirovannye nominacii i ix mesto v ekzogennom raskrytii meteonimicheskogo koncepta », *Vestnik Kemerovskogo gosudarstvennogo universiteta*, 4 (56), 145-151.
- Vasiljev, V. P., 2014, « Zhivye obrazy meteonima kak leksicheskogo komponenta dialektnyx vyskazyvanij ob atmosfernom javlenii », *Nauchnyj dialog*, 12 (36), 58-72.
- Yanchun, L., 2011, « Meteorologičeskaja leksika v russkom i kitajskom jazykax », *Vestnik Bashkirskogo universiteta*, 16 (4), 1290-1295.

